REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXI[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXXI. — 1[er] JANVIER 1861.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

11.505

054
R3274
1861, v.1

LE
ROI LOUIS-PHILIPPE
ET
L'EMPEREUR NICOLAS

— 1841-1843. —

On a souvent parlé de mauvais rapports personnels entre l'empereur Nicolas et le roi Louis-Philippe, des froideurs hautaines de l'empereur et de la patience du roi. On se souvient probablement encore que l'empereur Nicolas, dans sa correspondance, ne voulut jamais donner au roi Louis-Philippe, comme il le faisait pour les autres souverains, le titre de *monsieur mon frère*, et que le roi parut ne tenir nul compte de cette offense tacite maintenue pendant dix-huit ans entre les deux souverains, au sein de la paix entre les deux états. Je ne me propose ni de redire comment se décida en 1830 cette situation, ni d'en apprécier les motifs et les conséquences. Je ne veux que raconter un incident auquel elle donna lieu en 1841, pendant mon administration des affaires étrangères, et faire connaître, par les pièces diplomatiques mêmes, sans commentaire, l'attitude que, sur ma proposition, adoptèrent alors le roi Louis-Philippe et son cabinet. Le public d'aujourd'hui, déjà si loin de ce temps et de ces questions, jugera si elle manqua de convenance et de dignité.

C'était, comme on sait, l'usage que, chaque année, le 1er janvier et aussi le 1er mai, jour de la fête du roi, le corps diplomatique vînt, comme les diverses autorités nationales, offrir au roi ses hommages,

et que celui des ambassadeurs étrangers qui se trouvait, à cette époque, le doyen de ce corps, portât la parole en son nom. Plusieurs fois cette mission était échue à l'ambassadeur de Russie, qui s'en était acquitté sans embarras, comme eût fait tout autre de ses collègues; le 1er mai 1834, entre autres, et aussi le 1er janvier 1835, le comte Pozzo di Borgo, alors doyen des ambassadeurs présens à Paris, avait été auprès du roi, avec une parfaite convenance, l'organe de leurs sentimens (1). Depuis mon entrée au ministère des affaires étrangères, en 1840 et 1841, c'était l'ambassadeur d'Autriche, le comte Appony, qui s'était trouvé le doyen du corps diplomatique et qui avait porté la parole en son nom. Dans l'automne de 1841, le comte Appony était absent de Paris, et son absence devait se prolonger au-delà du 1er janvier 1842. Le comte de Pahlen, alors ambassadeur de Russie et doyen, après lui, du corps diplomatique, était naturellement appelé à le remplacer dans la cérémonie du 1er janvier. Le 30 octobre 1841, il vint me voir et me lut une dépêche, en date du 12, qu'il venait de recevoir du comte de Nesselrode; elle portait que l'empereur Nicolas regrettait de n'avoir pu faire venir son ambassadeur de Carlsbad à Varsovie, et désirait s'entretenir avec lui, qu'aucune affaire importante n'exigeant en ce moment sa présence à Paris, l'empereur lui ordonnait de se rendre à Saint-Pétersbourg, sans fixer d'ailleurs avec précision le moment de son départ. Le comte de Pahlen ne me donna et je ne lui demandai aucune explication, et il partit de Paris le 11 novembre suivant.

(1) Le 1er mai 1834, le comte Pozzo di Borgo, au nom du corps diplomatique, dit :

« Sire, en offrant à votre majesté l'hommage de son respect dans cette occasion solennelle, le corps diplomatique est heureux de pouvoir l'accompagner de ses félicitations sur la bonne harmonie qui règne entre toutes les puissances, et qui les unit dans la ferme et salutaire résolution d'assurer aux nations les bienfaits de la paix, et de la garantir contre les passions et les erreurs qui tenteraient de la troubler.

« Nous sommes convaincus, sire, que nous ne saurions nous approcher de vous sous des auspices plus favorables et avec des sentimens plus conformes à ceux de votre majesté, ni la prier à de meilleurs titres de daigner agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur, sire, pour celui de votre auguste famille et de la France. »

Et le 1er janvier 1835, le même ambassadeur porta ainsi la parole :

« Sire, en adressant à votre majesté, il y a un an, ses hommages et ses félicitations, le corps diplomatique faisait des vœux pour la continuation de cette bonne harmonie entre les souverains qui assure aux nations confiées à leurs soins les bienfaits de la paix et les avantages inappréciables qui l'accompagnent toujours. Ces vœux, sire, se sont heureusement réalisés, et le passé ajoute une nouvelle et forte garantie en faveur de ce que tous les hommes bien intentionnés ont droit d'espérer et d'attendre de l'avenir.

« C'est dans cette conviction que les représentans de tous les gouvernemens renouvellent aujourd'hui à votre majesté les mêmes hommages et les mêmes félicitations, persuadés, sire, que vous daignerez les accueillir avec les sentimens qui nous les ont inspirés. Nous y ajoutons, sire, ceux qui nous animent pour votre bonheur, pour celui de votre auguste famille et de la France. »

Ce même jour, 11 novembre, avec le plein assentiment du roi et du conseil, j'adressai à M. Casimir Périer, qui se trouvait chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg pendant l'absence de notre ambassadeur, M. de Barante, alors en congé, ces instructions :

« Monsieur,

« M. le comte de Pahlen a reçu l'ordre fort inattendu de se rendre à Saint-Pétersbourg, et il part aujourd'hui même. Le motif allégué dans la dépêche de M. le comte de Nesselrode, dont il m'a donné lecture, c'est que l'empereur, n'ayant pu le voir à Varsovie, désire s'entretenir avec lui. La cause réelle, et qui n'est un mystère pour personne, c'est que, par suite de l'absence de M. le comte Appony, l'ambassadeur de Russie, en qualité de doyen des ambassadeurs, se trouvait appelé à complimenter le roi, le premier jour de l'an, au nom du corps diplomatique. Lorsqu'il est allé annoncer au roi son prochain départ, sa majesté lui a dit : « Je vois toujours avec plaisir le comte de Pahlen auprès de moi, et je regrette toujours son éloignement; au-delà, je n'ai rien à dire. » Pas un mot ne s'est adressé à l'ambassadeur.

« Quelque habitué qu'on soit aux étranges procédés de l'empereur Nicolas, celui-ci a causé quelque surprise. On s'étonne dans le corps diplomatique, encore plus que dans le public, de cette obstination puérile à témoigner une humeur vaine, et, si nous avions pu en être atteints, le sentiment qu'elle inspire eût suffi à notre satisfaction. Une seule réponse nous convient. Le jour de la Saint-Nicolas (1), la légation française à Saint-Pétersbourg restera renfermée dans son hôtel. Vous n'aurez à donner aucun motif sérieux pour expliquer cette retraite inaccoutumée. Vous vous bornerez, en répondant à l'invitation que vous recevrez sans doute, suivant l'usage, de M. de Nesselrode, à alléguer une indisposition.

« *P. S.* Je n'ai pas besoin de vous dire que jusqu'au 18 décembre vous garderez, sur l'ordre que je vous donne quant à l'invitation pour la fête de l'empereur, le silence le plus absolu. Et d'ici là vous éviterez avec le plus grand soin la moindre altération dans vos rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. »

Quelques jours après, le 18 novembre, j'écrivis de plus à M. Casimir Périer :

« Aussitôt après le 18 décembre vous m'enverrez un courrier pour me rendre compte de ce qui se sera passé, et au premier jour de l'an vous devrez paraître à la cour et rendre vos devoirs à l'empereur, comme à l'ordinaire. »

(1) 18 décembre selon le calendrier russe.

M. de La Loyère, expédié de Berlin en courrier à M. Casimir Périer et retardé par le mauvais état des chemins et la difficulté du passage des rivières, n'arriva à Saint-Pétersbourg que le 28 novembre, et M. Casimir Périer m'écrivit sur-le-champ qu'il se conformerait avec soin à mes instructions. Quand il les eut en effet exécutées, il me rendit compte de son attitude et de l'effet qu'elle avait produit à Saint-Pétersbourg dans les quatre dépêches suivantes, dont je ne retranche que ce qui ne tient pas au récit de l'incident, ou ce qui ne pourrait être convenablement publié aujourd'hui :

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1841.

« Monsieur le ministre,

« Je me suis exactement conformé, le 18 de ce mois, aux ordres que m'avait donnés votre excellence, en évitant toutefois avec soin ce qui aurait pu en aggraver l'effet ou accroître l'irritation. Le lendemain, c'est-à-dire le 19, à l'occasion de la fête de sa majesté impériale, bal au palais, auquel j'ai jugé que mon absence du cercle de la veille m'empêchait de paraître, et pendant ces quarante-huit heures je n'ai pas quitté l'hôtel de l'ambassade.

« Il n'y a pas eu cette année de dîner chez le vice-chancelier. Jusqu'à ce moment, les rapports officiels de l'ambassade avec le cabinet impérial ou avec la cour n'ont éprouvé aucune altération. J'ai cependant pu apprendre déjà que l'absence de la légation de France avait été fort remarquée et avait produit une grande sensation. Personne n'a eu un seul instant de doute sur ses véritables motifs. L'empereur s'est montré fort irrité. Il a déclaré qu'il regardait cette démonstration comme s'adressant directement à sa personne, et, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, ses entours n'ont pas tardé à renchérir encore sur les dispositions impériales. Je ne suis pas éloigné de penser et l'on m'a déjà donné à entendre que mes relations avec la société vont se trouver sensiblement modifiées : comme c'est ainsi que j'aurai la mesure certaine des impressions du souverain, dont les propos du monde ne sont guère que l'écho, j'attendrai de savoir à quoi m'en tenir avant d'expédier M. de La Loyère, qui portera de plus grands détails à votre excellence. Jusqu'à présent, je n'ai encore vu personne; je ne veux pas paraître pressé ou inquiet, et ne reprendrai mes habitudes de société que dans leur cours accoutumé.

« Dans le premier moment, on a dit que l'empereur avait exprimé l'intention de supprimer l'ambassade à Paris, et fait envoyer à M. de Kisselef l'ordre de ne pas paraître aux Tuileries le 1er janvier. J'ai peine à croire à ces deux bruits, que rien ne m'a confirmés. Je sais

qu'on a expédié un courrier à M. de Kisselef; mais j'ignorerai sans doute ce qui lui a été mandé.

« Quoi qu'il en soit, je ne dois pas dissimuler à votre excellence toute la portée de la conduite qu'il m'avait été enjoint de suivre, et dont les conséquences devaient être graves dans un pays constitué comme l'est celui-ci, avec un souverain du caractère de l'empereur. La position du chargé d'affaires de France devient dès à présent difficile; elle peut devenir désagréable, peut-être insoutenable. Je serais heureux de recevoir des instructions qui me guidassent et qui prévissent par exemple le cas où le corps diplomatique serait convoqué ou invité sans moi. D'ici là, je chercherai à apporter dans mes actes toute la mesure et tout le calme qui seront conciliables avec le sentiment de dignité auquel je ne puis pas plus renoncer personnellement que mes fonctions ne me permettraient de l'oublier. »

A cette dépêche officielle, M. Casimir Périer ajoutait, dans une lettre particulière du 23 décembre :

« L'effet produit a été grand, la sensation profonde, même au-delà de ce que j'en attendais peut-être. L'empereur s'est montré vivement irrité, et bien que, mieux inspiré que par le passé, il n'ait point laissé échapper de ces expressions toujours déplacées dans une bouche impériale, il s'est cependant trouvé offensé dans sa personne, et aurait, à ce qu'on m'a assuré, tenté d'établir une différence entre les représailles qui pouvaient s'adresser à sa politique et celles qui allaient directement à lui. La réponse était bien facile sans doute, et il pouvait aisément se la faire; mais la passion raisonne peu.

« Tout en me conformant rigoureusement aux instructions que j'avais reçues et en ne me croyant pas le droit d'en diminuer en rien la portée, j'ai voulu me garder de ce qui eût pu l'aggraver. Ma position personnelle, avant ces événemens, était, j'ose le dire, bonne et agréable à la fois. J'ai fait plus de frais pour la société qu'on ne devait l'attendre d'un simple chargé d'affaires; ma maison et ma table étaient ouvertes au corps diplomatique comme aux Russes. Ne pouvant que me louer de mes rapports avec la cour et avec la ville, voyant l'empereur bienveillant pour moi, particulièrement attentif et gracieux pour Mme Périer, je n'avais qu'à perdre à un changement. Je ne l'ai pas désiré. Quand vos ordres me sont arrivés, je n'avais qu'à les exécuter.

« Que va-t-on faire? Je l'ignore encore. On m'assure qu'on a, dès le 18, écrit à M. de Kisselef de ne pas paraître aux Tuileries le 1er janvier, et peut-être de ne donner aucune excuse de son absence.

On dit que l'ambassade en France sera supprimée, le comte de Pahlen appelé à d'autres fonctions. On vient de m'annoncer qu'une ligue va se former contre moi dans la société sous l'inspiration ou même d'après l'ordre de l'empereur, qu'aucun salon ne me sera ouvert, et que l'ambassade se trouvera frappée d'interdit. Je ne sais que penser des premiers bruits, que je me borne à enregistrer; mais le dernier se confirme déjà : déjà plusieurs faits particuliers sont venus en vingt-quatre heures accuser les premiers symptômes de cette levée de boucliers...

« Décidé à mettre beaucoup de circonspection dans mes premières démarches, je me tiendrai sur la réserve et n'affronterai pas, dans les salons qui n'ont aucun caractère officiel, des désagrémens inutiles contre lesquels je ne pourrais réclamer. Il peut être important de ménager la société où une réaction est possible, de ne pas me l'aliéner en la mettant dans l'embarras, de ne pas rendre tout rapprochement impossible en me commettant avec elle. Je viens d'ailleurs d'apprendre, avec autant de certitude qu'il est possible d'en avoir quand on n'a ni vu ni entendu soi-même, je viens, dis-je, d'apprendre que le mot d'ordre a été donné par la cour, et que c'est par la volonté expresse de l'empereur que je n'ai pas été et ne serai plus invité nulle part.

« Daignez, je vous prie, m'indiquer la conduite que je dois suivre. Celle dont je chercherai à ne pas m'écarter jusque-là me sera dictée à la fois par le sentiment profond de la dignité de la France et par le souci des intérêts que pourrait compromettre trop de précipitation ou une susceptibilité trop grande. Je ne prendrai, *dans aucun cas,* l'initiative de la moindre altération dans les rapports officiels.»

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1841.

« Monsieur,

« La situation s'est aggravée, et il m'est impossible de prévoir quelle en sera l'issue.

« L'ambassade de France a été frappée d'interdit et mise au ban de la société de Saint-Pétersbourg. J'ai la complète certitude que cet ordre a été donné par l'empereur. Toutes les portes doivent être fermées; aucun Russe ne paraîtra chez moi. Des soirées et des dîners auxquels j'étais invité, ainsi que Mme Périer, ont été remis; les personnes dont la maison nous était ouverte et qui ont des jours fixes de réception nous font prier, par des intermédiaires, de ne pas les mettre dans l'embarras en nous présentant chez elles, et font alléguer, sous promesse du secret, les ordres qui leur sont donnés.

« L'empereur, fort irrité et ne pouvant comprendre qu'une sim-

ple manifestation, couverte d'une excuse officielle et enveloppée de toutes les formes, laisse soupçonner, après dix ans de patience, le juste mécontentement qu'inspirent ses étranges procédés, l'empereur, dis-je, espère faire prendre à l'Europe une démonstration unanime de sa noblesse pour le témoignage du dévouement qu'on lui porte. Il aura de la peine à y réussir. Il se plaint hautement et m'accuse personnellement d'avoir ajouté, sans doute de mon chef, aux instructions que j'aurais pu recevoir. Quant à moi, mon attitude officielle n'a rien eu jusqu'ici que de facile; je n'ai cessé de me retrancher derrière l'excuse de mon indisposition, paraissant ne rien comprendre à l'incrédulité qu'on lui oppose et au déchaînement général qui en est la suite. En présence de procédés si insolites et si concertés, dont l'effet s'est déjà fait sentir et dont on me menace pour l'avenir, que dois-je faire, monsieur? Jusqu'à quel point faut-il pousser la patience? J'éprouve un vif désir de recevoir à cet égard les instructions de votre excellence. Jusque-là je chercherai à me maintenir de mon mieux sur ce terrain glissant, bien déterminé à ne rien compromettre volontairement et à ne pas engager le gouvernement du roi sans m'y trouver impérieusement contraint.

« Je sens tout ce qu'une rupture aurait de graves conséquences, je ferai pour l'éviter tout ce que l'honneur me permettra, je ne reculerai jamais devant une responsabilité que je me croirais imposée par mon devoir; mais votre excellence peut être assurée que je ne l'assumerai pas légèrement, et qu'une provocation ou une offense directe, positive, officielle, pourrait seule me faire sortir de l'attitude expectante que je me conserve.

« Ayant reçu avant-hier la dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, relativement aux affaires de Grèce, je me suis empressé de demander un rendez-vous à M. de Nesselrode pour l'en entretenir. Le vice-chancelier me l'a indiqué pour aujourd'hui, et je pourrai en rendre compte dans un *post-scriptum* avant de fermer cette dépêche. »

« *P.-S.* — Je sors de chez M. de Nesselrode; ainsi que je l'avais prévu et espéré, son accueil a été le même que par le passé, et pas une seule nuance n'a marqué la moindre différence. Nous ne nous sommes écartés ni l'un ni l'autre du but de l'entretien, qui avait pour objet les affaires de la Grèce et la dépêche de votre excellence. Je devrai entrer à cet égard dans quelques détails que je remets à ma prochaine expédition. »

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 28 décembre 1841.

« Monsieur,

« La situation est à peu près la même. Je crois toutefois pouvoir vous garantir que le gouvernement impérial et la cour ne changeront rien à leurs relations officielles avec moi. Si mon entrevue avec M. de Nesselrode depuis le 18 ne suffisait pas pour établir à cet égard ma conviction, mes doutes seraient levés par l'attitude et le langage de l'empereur, qui, sentant toute la maladresse de sa colère, affecte maintenant une sorte d'indifférence et s'efforce de paraître complétement étranger aux démonstrations de la noblesse et de la société : il prétend ne pouvoir pas plus s'y opposer qu'il n'a pu les commander. Ce ne sera pas là une des scènes les moins curieuses de cette triste comédie qui ne fera pas de dupes.

« Je sais de bonne source, j'apprends par les messagers qui m'arrivent et les communications qui me sont faites, sous le secret, par l'intermédiaire de quelques-uns de mes collègues, combien, à l'exception d'un petit nombre d'exaltés et de *dévoués quand même*, combien, dis-je, on regrette les procédés auxquels on est contraint.

« Pour bien faire apprécier à votre excellence la nature et l'étendue de la consigne impériale, je suis obligé de lui citer un ou deux faits. Au théâtre français, un jeune homme qui se trouvait dans une loge à côté de la nôtre ayant demandé de ses nouvelles à Mme Périer, l'empereur s'informa de son nom, et le lendemain le *coupable* reçut une verte semonce et l'invitation d'être plus circonspect à l'avenir.

« On a poussé l'inquisition jusqu'à envoyer au jeu de paume, qui est un exercice auquel j'aime à me livrer, et à faire demander au paumier les noms de ceux avec qui j'aurais pu jouer. Heureusement il n'y a eu personne à mettre sur cette liste de proscription d'un nouveau genre.

« Vous comprendrez facilement, monsieur, qu'avec un pareil système on établisse sans peine une unanimité dont la cause se trahit par l'impossibilité même de sa libre existence.

« L'empereur profite de cette position, et, satisfait de ce qu'il a obtenu maintenant que le mot d'ordre a circulé et que l'impulsion est donnée, il se montre parfaitement doux. On fait répandre qu'il n'y a rien d'officiel dans ce qui s'est passé, que l'empereur n'y peut rien, qu'il a dû admettre et admis mon excuse, mais que la société est libre de ressentir ce qu'elle a pris comme un manque d'égards envers la personne du souverain.

« J'irai demain à un bal donné à l'assemblée de la noblesse, où

j'étais invité et où le corps diplomatique se rend, non pas précisément officiellement, mais cependant en uniforme. Cette dernière circonstance m'aurait déterminé, si j'avais hésité sur la conduite que j'avais à tenir. On a cherché en effet à me faire dire que je ferais peut-être mieux de m'abstenir. Je me suis retranché derrière mon droit et mon *ignorance absolue* des motifs qui pourraient me faire m'abstenir volontairement d'un bal où va la cour et où se trouvera *tout* le corps diplomatique.

« Ce n'est qu'après le 1er janvier, quand je serai retourné au palais, qu'on peut attendre dans la société le revirement qui m'est annoncé. Je devrai, ce me semble, me montrer poli, mais froid. J'attendrai les avances qui pourraient m'être faites sans les chercher, mais sans les repousser. Je sens et sentirai davantage par la suite le besoin d'être soutenu par vous. Croyez du reste, monsieur, je vous en prie, que ce n'est pas un intérêt personnel qui me le fait désirer. Dans les circonstances où je me trouve, je me mets complétement hors de la question, et, en ce qui ne concerne que moi, vous me trouverez disposé à me soumettre avec abnégation à tout ce que vous croiriez utile de m'ordonner. »

Dès que j'eus appris, par sa dépêche du 21 décembre, que mes instructions avaient été ponctuellement exécutées, j'adressai à M. Casimir Périer les deux lettres suivantes, l'une officielle, l'autre particulière :

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 4 janvier 1842.

« Monsieur, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 décembre, et dans laquelle vous me dites que le 18 du même mois vous vous êtes exactement conformé à mes instructions, en évitant toutefois avec soin ce qui aurait pu en aggraver l'effet. D'après la teneur même de ces instructions, je dois présumer, quoique vous n'en fassiez pas mention expresse, que vous avez eu soin de motiver par écrit votre absence de la cour sur un état d'indisposition. Vous saurez peut-être déjà, lorsque cette dépêche vous parviendra, que M. de Kisselef et sa légation n'ont pas paru aux Tuileries le 1er janvier; peu d'heures avant la réception du corps diplomatique, M. de Kisselef a écrit à M. l'introducteur des ambassadeurs pour lui annoncer qu'il était malade. Son absence ne nous a point surpris. Notre intention avait été de témoigner que nous avons à cœur la dignité de notre auguste souverain, et que des procédés peu convenables envers sa personne ne nous trouvent ni aveugles ni indifférens. Nous avons rempli ce devoir. Nous ne voyons maintenant, pour notre compte, aucun obstacle à ce que les rap-

ports d'égards et de politesse reprennent leur cours habituel. C'est dans cette pensée que je vous ai autorisé, dès le 18 novembre dernier, à vous présenter chez l'empereur et à lui rendre vos devoirs, selon l'usage, le premier jour de l'année. Vous semblez croire que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourra vouloir donner d'autres marques de son mécontentement : tant que ce mécontentement n'irait pas jusqu'à vous refuser ce qui vous est officiellement dû en votre qualité de chef de la mission française, vous devriez ne pas vous en apercevoir; mais si on affectait de méconnaître les droits de votre position et de votre rang, vous vous renfermeriez dans votre hôtel, vous vous borneriez à l'expédition des affaires courantes et vous attendriez mes instructions.

« J'apprécie, monsieur, les difficultés qui peuvent s'élever pour vous. J'ai la confiance que vous saurez les résoudre. Le prince et le pays que vous représentez, le nom que vous portez, me sont de sûrs garans de la dignité de votre attitude, et je ne doute pas qu'en toute occasion vous ne joigniez à la dignité cette parfaite mesure que donne le sentiment des convenances et du bon droit. »

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 5 janvier 1842.

« Je voudrais bien, monsieur, pouvoir vous donner les instructions précises et détaillées que vous désirez; mais à de telles distances et quand il s'agit des formes et des convenances de la vie sociale, il n'y a pas moyen. Les choses ne peuvent être bien appréciées et réglées que sur les lieux mêmes, au moment même, et par ceux qui en voient de près les circonstances et les effets. Je ne saurais vous transmettre d'ici que des indications générales. Je m'en rapporte à vous pour les appliquer convenablement. Ne soyez pas maintenant exigeant et susceptible au-delà de la nécessité. Ce que nous avons fait a été vivement senti ici comme à Pétersbourg. L'effet que nous désirions est produit. On saura désormais que les mauvais procédés envers nous ne passent pas inaperçus. Quant à présent, nous nous tenons pour quittes et nous reprendrons nos habitudes de courtoisie. Si on s'en écartait envers vous, vous m'en informeriez sur-le-champ. Ce courrier ne vous arrivera qu'après le jour de l'an russe. Si vous avez été averti, selon l'usage, avec tout le reste du corps diplomatique, du moment où vous auriez à rendre vos devoirs à l'empereur, vous vous en serez acquitté comme je vous l'avais prescrit le 18 novembre dernier. Si vous n'avez pas été averti, vous m'en aurez rendu compte, et nous verrons ce que nous aurons à faire. J'ai causé de tout ceci avec M. de Barante, et nous ne prévoyons

pas d'autre occasion prochaine et déterminée où quelque embarras de ce genre puisse s'élever pour vous.

« M. de Kisselef se conduit ici avec mesure et convenance. Son langage dans le monde est en harmonie avec ce qu'il a écrit le 1er janvier à M. de Saint-Morys, et j'ai lieu de croire qu'il est dans l'intention de ne faire aucun bruit de ce qui s'est passé, et de remplir comme précédemment tous les devoirs d'égards et de politesse qui appartiennent à sa situation. Il sera invité, comme tout le corps diplomatique, au prochain grand bal de la cour. Nous témoignons ainsi que, comme je viens de vous le dire, nous nous tenons pour quittes et n'avons point dessein de perpétuer les procédés désobligeans. Nous agirons du reste ici envers M. de Kisselef d'après la façon dont on agira à Pétersbourg envers vous. Vous m'en rendrez compte exactement. »

Il nous importait que non-seulement à Saint-Pétersbourg et à Paris, mais dans les grandes cours de l'Europe, notre démarche fût bien comprise dans sa véritable intention et sa juste mesure. J'écrivis aux représentans du roi à Vienne, à Londres et à Berlin, MM. de Flahault, de Sainte-Aulaire et Bresson.

« *M. Guizot à M. le comte de Flahault à Vienne.*

« Paris, 5 janvier 1842.

« Mon cher comte,

« Je veux que vous soyez bien instruit d'un petit incident survenu entre la cour de Saint-Pétersbourg et nous, et dont probablement vous entendrez parler. Je vous envoie copie de la correspondance officielle et particulière à laquelle il a donné lieu. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous l'envoie pour vous seul, et uniquement pour vous donner une idée juste de l'incident et du langage que vous devrez tenir quand on vous en parlera. Nous avons atteint notre but et nous sommes parfaitement en règle. *Officiellement,* le comte de Pahlen a été rappelé à Pétersbourg pour causer avec l'empereur; M. Casimir Périer a été malade le 18 décembre et M. de Kisselef le 1er janvier. *En réalité,* l'empereur n'a pas voulu que M. de Pahlen complimentât le roi, et nous n'avons pas voulu que ce mauvais procédé passât inaperçu. De part et d'autre, tout est correct et tout est compris. Les convenances extérieures ont été observées et les intentions réelles senties. Cela nous suffit, et nous nous tenons pour quittes.

« Il faut qu'on en soit partout bien convaincu. Plus notre politique est conservatrice et pacifique, plus nous serons soigneux de notre dignité. Nous ne répondrons point à de mauvais procédés par

de la mauvaise politique; mais nous ressentirons les mauvais procédés et nous témoignerons que nous les ressentons. Du reste, je crois cette petite affaire finie. M. de Kisselef se conduit ici avec mesure et convenance. Nous serons polis envers lui comme par le passé. On ne fera rien, je pense, à Pétersbourg qui nous en empêche. Ne parlez de ceci que si on vous en parle, et sans y mettre d'autre importance que de faire bien entrevoir notre parti-pris de n'accepter aucune inconvenance. »

Quand j'eus reçu les détails que me donnait M. Casimir Périer sur l'attitude de la cour et de la société à Saint-Pétersbourg, je lui écrivis le 6 janvier 1842 :

« Vous avez raison, monsieur, les détails que vous me donnez sont étranges; mais s'ils m'étonnent un peu, ils ne me causent pas la moindre inquiétude. Je vois que toute cette irritation, toute cette humeur dont vous me parlez, se manifestent dans la société de Saint-Pétersbourg et point dans le gouvernement. Vos rapports libres avec le monde en sont dérangés, gênés, peu agréables. Vos rapports officiels avec le cabinet demeurent les mêmes, et votre entrevue du 24 décembre avec le comte de Nesselrode, au sujet des affaires de Grèce, en a donné la preuve immédiate.

« Cela devait être, et je n'aurais pas compris qu'il en pût arriver autrement. On n'a rien, absolument rien à nous reprocher. Vous avez été indisposé le 18 décembre. Vous en avez informé avec soin le grand-maître des cérémonies de la cour. Vous avez scrupuleusement observé toutes les règles, toutes les convenances. Le cabinet de Saint-Pétersbourg les connaît trop bien pour ne pas les respecter envers vous, comme vous les avez respectées vous-même.

« M. de Kisselef n'a point paru le 1er janvier chez le roi, à la réception du corps diplomatique. Il était indisposé et en avait informé le matin M. l'introducteur des ambassadeurs. M. de Kisselef est et sera traité par le gouvernement du roi de la même manière, avec les mêmes égards qu'auparavant. Rien, je pense, ne viendra nous obliger d'y rien changer.

« La société de Paris se conduira, je n'en doute pas, envers M. de Kisselef comme le gouvernement du roi. Il n'y rencontrera ni impolitesse, ni embarras, ni froideur affectée, ni désagrémens calculés : cela est dans nos sentimens et dans nos mœurs; mais la société de Saint-Pétersbourg n'est point tenue d'en faire autant. Elle ne vous doit ni manières bienveillantes ni relations agréables et douces. Si elle ne juge pas à propos d'être avec vous comme elle était naguère, vous n'avez point à vous en préoccuper ni à vous en plaindre. Restez chez vous, monsieur, vivez dans votre intérieur; soyez froid avec

ceux qui seront froids, étranger à ceux qui voudront être étrangers. Vous n'aurez sans doute à repousser aucun de ces procédés qu'un homme bien élevé ne saurait accepter et qui n'appartiennent pas à un monde bien élevé. Que cela vous suffise. Dans votre hôtel, au sein de votre légation, vous êtes en France; renfermez-vous dans cette petite patrie qui vous entoure, tant que la société russe le voudra elle-même. Vous êtes jeune, je le sais; Mme Périer est jeune et aimable; le monde lui plaît et elle y plaît : je regrette pour elle et pour vous les agrémens de la vie du monde; mais vous avez l'un et l'autre l'esprit trop juste et le cœur trop haut pour ne pas savoir y renoncer sans effort et vous suffire parfaitement à vous-mêmes quand la dignité de votre pays et votre propre dignité y sont intéressées.

« J'apprends avec plaisir, quoique sans surprise, que toutes les personnes attachées à votre légation se conduisent dans cette circonstance avec beaucoup de tact et de juste fierté. Pour vous, monsieur, je me plais à vous faire compliment de votre attitude parfaitement digne et convenable. Persistez-y tranquillement. Dans vos rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, pour tout ce qui tient aux affaires, soyez ce que vous étiez, faites ce que vous faisiez avant cet incident; il n'y a aucune raison pour que rien soit changé à cet égard. Et quant à vos relations avec la société, tant qu'elles ne seront pas ce qu'elles doivent être pour la convenance et pour votre agrément, tenez-vous en dehors. Il n'y a que cela de digne et de sensé. »

Du 6 au 25 janvier, M. Casimir Périer me rendit compte, dans les lettres suivantes, des incidens survenus à Saint-Pétersbourg, et qui indiquaient, soit le maintien, soit la modification des dispositions et de l'attitude de l'empereur Nicolas et de sa cour.

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 6 janvier 1842.

« Monsieur,

« L'empereur s'est fort calmé, et si rien ne vient réveiller son irritation, il est à croire qu'elle n'aura pas de nouveaux effets. La consigne donnée à la société n'est pas levée, mais on n'attend, si je suis bien informé, qu'une occasion de sortir d'une attitude dont on sent tout le ridicule. Cette occasion semble devoir, aux yeux de tous, se rencontrer dans ma présence à la cour le 1er/13 janvier. Ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence, me sentant atteint, non dans ma personne, mais dans ma position officielle, à laquelle on a pris soin de me faire comprendre qu'on voulait s'adresser, je me tiendrai fort sur la réserve, et des avances bien positives

et bien marquées pourraient seules m'en faire départir. J'espère d'ailleurs recevoir les instructions de votre excellence avant de devoir dessiner nettement l'attitude que pourrait me faire adopter un changement complet et subit dans celle qu'on a prise vis-à-vis de moi. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 11 janvier 1842.

« Monsieur,

« Le secret sur les ordres qui ont pu être donnés à M. de Kisselef pour le 1er janvier a été si bien gardé que rien de positif n'a transpiré à cet égard. Tous les membres du corps diplomatique paraissent persuadés, et je partage cette croyance, qu'il lui a été enjoint de ne pas paraître aux Tuileries, et si ce parti a été pris dans un moment d'irritation, le temps aura manqué pour donner le contre-ordre que la réflexion pourrait avoir conseillé. Quoi qu'il en soit, je sais que M. de Nesselrode et ceux qui approchent l'empereur affirment qu'aucun courrier n'a été envoyé au chargé d'affaires de Russie à Paris. Bien que la vérité doive être connue de votre excellence au moment où elle recevra cette dépêche, je crois nécessaire de la mettre au courant de tout ce qui se dit et se fait ici. Ma conduite n'en peut être affectée, ni mon attitude modifiée; je reste dans l'ignorance de tout ce qui n'a pas un caractère officiel, et ne dois pas hésiter, ce me semble, à moins d'ordres contraires, à me rendre au palais le 1er (13) janvier.

« J'ai eu l'honneur de dire à votre excellence que la société paraissait embarrassée de sa position vis-à-vis de l'ambassade, et empressée d'en pouvoir sortir. Dans le salon de Mme de Nesselrode, où j'ai cru de mon droit et de mon devoir de me montrer, ne fût-ce que pour protester contre l'ostracisme dont j'étais frappé, j'ai pu me convaincre que j'avais été bien informé et que mes appréciations étaient fondées. J'ai trouvé Mme de Nesselrode froide, mais polie; plusieurs des assistans ont été fort prévenans. Au bal de l'assemblée de la noblesse, où j'ai facilement remarqué que ma présence causait une espèce de sensation, je n'ai eu à me plaindre de personne : l'accueil des uns a été ce qu'il était naguère, celui des autres empreint peut-être d'une espèce de gêne; mais si quelques personnes ont cherché, quoique sans affectation, à m'éviter, ce n'était guère que celles qui, volontairement ou non, se sont trouvées le plus compromises vis-à-vis de moi.

« Ces deux occasions ont été les seules où je me sois trouvé en contact avec la société, les seules où j'aie jugé utile et convenable de me montrer. Pas un Russe n'a paru chez moi. Quant à Mme Casimir Périer, je n'ai pas trouvé à propos qu'elle sortît de chez elle.

Déterminé à éviter tout ce qui, dans des circonstances si bizarres et si exceptionnelles, pouvait amener de nouvelles complications, je n'ai pas voulu courir la chance de ressentir, avec une vivacité dont j'aurais pu ne pas être maître, un manque d'égards ou un mauvais procédé. Je demande pardon à votre excellence d'entrer dans ces détails, qui, malgré le caractère personnel qu'ils peuvent avoir, m'ont paru nécessaires à un complet exposé de la situation. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 13 janvier 1842.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier, à onze heures du soir, une circulaire adressée au corps diplomatique par le grand-maître des cérémonies, annonçant purement et simplement que le cercle qui devait avoir lieu ce matin au palais était contremandé.

« La poste part aujourd'hui à deux heures, et je ne puis donner à cet égard aucun renseignement à votre excellence. Deux de mes collègues, les seuls membres du corps diplomatique que j'aie rencontrés, semblaient croire que la santé de l'impératrice avait motivé ce contre-ordre, qui s'étend à tous, à la cour comme à la noblesse. Jusqu'à présent, toutefois, sa majesté avait paru beaucoup mieux portante que par le passé, et rien n'avait préparé à une aggravation dans son état assez sérieuse pour que l'empereur ne pût recevoir les félicitations de nouvelle année. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 15 janvier 1842.

« Monsieur,

« On a appris hier à Pétersbourg que M. de Kisselef n'avait point paru aux Tuileries le 1er janvier. Cette nouvelle, après tout ce qui s'est passé ici, n'a surpris personne, mais a généralement affligé. On prévoit que le gouvernement du roi en témoignera, d'une manière ou d'une autre, son juste mécontentement, et si l'empereur a pu imposer une unanimité de démonstrations extérieures, il s'en faut de beaucoup, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence, qu'il ait obtenu le même résultat sur l'opinion. Aujourd'hui surtout, un mécontentement assez grand se manifeste. Le cercle du 1er janvier n'ayant pas eu lieu, quels que soient les motifs qui l'aient fait contremander, et le corps diplomatique n'étant plus officiellement appelé à paraître au palais avant le jour de Pâques, la société ne sait quelle ligne suivre vis-à-vis de moi. Elle se trouverait humiliée d'avances trop positives, et cependant elle sent que je ne puis en accueillir d'autres; elle se plaint d'ailleurs d'avoir été

mise en avant par l'empereur, qui, en invitant le chargé d'affaires de France, semble avoir porté un démenti à l'interprétation donnée à ma conduite... La Russie, quoi qu'on en dise, n'épouse pas les passions et les injustes préventions de son souverain.

« Le corps diplomatique est fort bien pour moi; il apprécie ma position avec justesse et convenance. Si dans les premiers momens, malgré la réserve dont nous devions les uns et les autres envelopper notre pensée, j'ai cru remarquer parmi ses membres quelque dissidence d'opinion, je dois dire que tous aujourd'hui se montrent jaloux et soigneux de la dignité d'un de leurs collègues, et semblent approuver que je ne m'écarte pas de l'attitude que les circonstances m'imposent. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 19 janvier 1842.

« Monsieur,

« Il y a ce soir bal à la cour, où je suis invité et me rendrai avec Mme Périer. Ce bal a lieu tous les ans vers la fête du 6/18 janvier, jour des Rois et de la bénédiction de la Néva; mais le corps diplomatique n'y est pas ordinairement invité. Il paraît qu'on a voulu cette fois faire une exception en raison de ce que le cercle du 1er janvier n'a pas été tenu. Il ne serait pas impossible aussi que le désir de donner à la légation française une prompte occasion de reparaître à la cour entrât pour quelque chose dans cette innovation. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1842.

« Monsieur,

« Je ne puis aujourd'hui que confirmer ce que j'ai eu l'honneur de mander à votre excellence, dans ma précédente dépêche, de l'excellent effet que produisent l'attitude du gouvernement du roi, l'indifférence avec laquelle il a accueilli l'absence de M. de Kisselef lors de la réception du 1er janvier, et la ligne de conduite dans laquelle il m'a été ordonné de me renfermer ici...

« Au dernier bal, qui n'était point précédé d'un cercle, l'empereur et l'impératrice ont trouvé, dans le courant de la soirée, l'occasion, que je ne cherchais ni ne fuyais, de m'adresser la parole. Ils ont parlé l'un et l'autre, à plusieurs reprises, à Mme Casimir Périer. Enfin tout s'est passé fort convenablement et avec l'intention évidente de ne marquer aucune différence entre l'accueil que nous recevions et celui qui nous était fait naguère... »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 25 janvier 1842.

« Monsieur,

« Grâce à vos lettres, à l'appui qu'elles m'ont prêté, la situation de la légation du roi est devenue excellente. Si la société russe, engagée dans une fausse voie, ne se presse pas d'en sortir, elle sent au moins ses désavantages.

« Au dernier bal, l'empereur s'est borné à me dire, en passant à côté de moi, d'un air et d'un ton qui n'avaient rien de désobligeant : « Comment ça va-t-il depuis que nous ne nous sommes vus? Ça va mieux, n'est-ce pas? »

« L'impératrice m'a demandé, avec une certaine insistance, quand revenait M. de Barante, et si je n'apprenais rien de son retour. J'ai répondu en protestant de mon entière ignorance à cet égard. Je ne puis décider si ce propos n'était qu'une marque de bienveillance pour l'ambassadeur, qui a laissé ici les meilleurs souvenirs, ou s'il cachait une intention, par exemple une sorte d'engagement implicite du retour de M. de Pahlen à Paris.

« Entre M. de Nesselrode et moi, pas un seul mot n'a été dit qui se rapportât à tout cet incident ou qui y fît allusion. Il m'a paru qu'il ne me convenait pas de prendre l'initiative. Je ne voulais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, paraître ni embarrassé, ni inquiet, ni pressé de sortir de la situation qu'il a plu à la société de me faire, et dans laquelle rien ne m'empêche, surtout aujourd'hui, de me maintenir avec honneur. Dans un intérêt fort avouable de conciliation, je n'aurais certes pas évité une conversation confidentielle à cet égard que M. de Nesselrode aurait pu chercher. Sa modération m'est connue : j'ai la certitude qu'il regrette tout ce qui s'est passé; mais je n'ai pas pensé qu'il fût utile d'aller au-devant d'explications que le caractère tout aimable de nos entretiens et la position supérieure du vice-chancelier lui rendaient facile de provoquer. »

J'étais parfaitement content de l'attitude de M. Casimir Périer, et je m'empressai de le lui témoigner.

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 18 février 1842.

« Je ne veux pas laisser partir ce courrier, monsieur, sans vous dire combien les détails que vous m'avez mandés m'ont satisfait. Une bonne conduite dans une bonne attitude, il n'y a rien à désirer au-delà. Persistez tant que la société russe persistera. Son entête-

ment commence à faire un peu sourire, comme toutes les situations qu'on prolonge plutôt par embarras d'en sortir que par envie d'y rester. Vous qui n'avez point d'embarras, attendez tranquillement, vous n'avez qu'à y gagner. Le temps, quand on l'a pour soi, est le meilleur des alliés.

« Répondez toujours que vous ne savez rien, absolument rien, sur le retour de M. de Barante. Il ne quittera certainement point Paris tant que M. de Pahlen ou un autre ambassadeur n'y reviendra pas... Y a-t-il quelque conjecture à ce sujet dans le corps diplomatique que vous voyez?

« Vous avez très bien fait de ne prendre avec M. de Nesselrode l'initiative d'aucune explication. »

« *Le même au même.*

« Paris, 24 février 1842.

« Je vous sais beaucoup de gré, monsieur, du dévouement si complet que vous me témoignez. Je suis sûr que ce ne sont point, de votre part, de vaines paroles, et qu'en effet, de quelque façon que le roi disposât de vous, vous le trouveriez bon et vous obéiriez de bonne grâce; mais c'est dans le poste où vous êtes que vous pouvez, quant à présent, servir le roi avec le plus d'honneur. Il me revient que quelques personnes affectent de dire que, si la société de Saint-Pétersbourg s'obstine à se tenir éloignée de vous, c'est à vous seul qu'il faut l'imputer, et que c'est à vous seul, à vos procédés personnels, que s'adresse son humeur. Je ne saurais admettre cette explication. Vous n'avez rien fait que de correct et de conforme à vos devoirs, et je vous connais trop bien pour croire que vous ayez apporté, dans le détail de votre conduite, aucune inconvenance. Il est de l'honneur du gouvernement du roi de vous soutenir dans la situation délicate et évidemment factice où l'on essaie de vous placer, et l'empereur lui-même a, j'en suis sûr, l'esprit trop juste et trop fin pour ne pas le reconnaître.

« Beaucoup de gens pensent et disent ici qu'il suffirait d'un mot ou d'un geste de l'empereur pour que la société de Saint-Pétersbourg ne persévérât point dans sa bizarre conduite envers vous. Je réponds, quand on m'en parle, que vos rapports avec le cabinet russe sont parfaitement convenables, que l'empereur vous a traité dernièrement avec la politesse qui lui appartient, et que certainement, chez nous, si le roi avait, envers un agent accrédité auprès de lui, quelque juste mécontentement, il ne le lui ferait pas témoigner indirectement et par des tiers.

« Gardez donc avec pleine confiance, monsieur, l'attitude que je vous ai prescrite, et qui convient seule au gouvernement du roi

comme à vous-même. Ne vous préoccupez point de la froideur qu'on vous témoigne; n'en ressentez aucune impatience, aucune humeur; tenez-vous en mesure d'accueillir, sans les devancer, les marques de retour qui vous seraient adressées. Vous avez pour vous le bon droit, les convenances, les habitudes du monde poli dans les pays civilisés. Votre gouvernement vous approuve. Le gouvernement auprès duquel vous résidez fait tout ce qu'il vous doit. Le nécessaire ne vous manque point. Attendez tranquillement que le superflu vous revienne, et continuez à prouver, par la dignité et la bonne grâce de votre conduite, que vous pouvez vous en passer. »

La situation demeurait immobile. La société de Saint-Pétersbourg ne changeait point d'attitude. L'empereur et l'impératrice, quand M. Casimir Périer avait l'occasion de les voir, ne lui faisaient plus aucune allusion au retour de M. de Barante, ne lui prononçaient plus même son nom. Il m'écrivit le 8 juin 1842 :

« Monsieur,

« Je viens, fort à regret, aujourd'hui vous supplier de ne pas retarder la décision par laquelle vous avez bien voulu me faire donner l'espoir que vous mettriez un terme à une position qui ne peut plus se prolonger. Il m'en coûte beaucoup, daignez le croire, de faire cette démarche; mais vous me permettrez de vous rappeler qu'après six mois de la situation la plus pénible, c'est la première fois que j'ai une pensée qui ne soit pas toute de dévouement et d'abnégation. Je sais quels devoirs me sont imposés par mes fonctions : à ceux-là je ne crois pas avoir failli pendant douze ans de constans services. Je ne puis ni ne veux faillir à d'autres devoirs qui ne sont pas moins sacrés. Mme Casimir Périer est fort souffrante, et sa santé m'inquiète. Exilée à huit cents lieues de son pays le lendemain même de son mariage, trop délicate pour un climat sévère, elle a besoin maintenant, elle a un pressant besoin de respirer un air plus doux, et les médecins ordonnent impérieusement les bains de mer pour cet été. Veuillez donc, monsieur, supplier le roi de me permettre de quitter la Russie vers la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août.

« Le roi connaît mon dévouement à son service; vous, monsieur, vous connaissez mon attachement à votre personne : c'est donc sans crainte d'être mal compris ou mal jugé que je vous expose la nécessité pénible à laquelle me soumet aujourd'hui le soin des intérêts les plus légitimes et les plus chers. On m'a mandé que votre intention était de ne pas reculer mon retour au-delà de l'époque que je viens d'indiquer, et j'ai la conviction intime qu'en vous rendant à ma prière vous prendrez le parti le mieux d'accord avec ce

que les circonstances exigent. En effet, l'empereur s'est prononcé, et il n'y a plus à en douter, M. de Pahlen ne retournera pas à Paris dans l'état actuel des choses. La prolongation de mon séjour à Pétersbourg devient aussi inutile qu'incompatible avec la dignité du gouvernement du roi. »

Je lui répondis le 23 juin :

« Monsieur,

« Le roi vient de vous nommer commandeur de la Légion d'honneur. Le baron de Talleyrand vous en porte l'avis officiel et les insignes. Je suis heureux d'avoir à vous transmettre cette marque de la pleine satisfaction du roi. Dans une situation délicate, vous vous êtes conduit et vous vous conduisez, monsieur, avec beaucoup de dignité et de mesure. Soyez sûr que j'apprécie toutes les difficultés, tous les ennuis que vous avez eus à surmonter, et que je ne négligerai rien pour qu'il vous soit tenu un juste compte de votre dévouement persévérant au service du roi et du pays.

« Je comprends la préoccupation que vous cause et les devoirs que vous impose la santé de Mme Périer. J'espère qu'elle n'a rien qui doive vous alarmer, et que quelques mois de séjour sous un ciel et dans un monde plus doux rendront bientôt à elle tout l'éclat de la jeunesse, à vous toute la sécurité de bonheur que je vous désire. Le roi vous autorisera à prendre un congé et à revenir en France du 1er au 15 août. Dès que le choix du successeur qui devra vous remplacer par *interim*, comme chargé d'affaires, sera arrêté, je vous en informerai.

« J'aurais vivement désiré qu'un poste de ministre se trouvât vacant en ce moment. Je me serais empressé de vous proposer au choix du roi. Il n'y en a point, et nous sommes obligés d'attendre une occasion favorable. Je dis *nous*, car je me regarde comme aussi intéressé que vous dans ce succès de votre carrière. J'espère que nous n'attendrons pas trop longtemps. »

Mais en annonçant à M. Casimir Périer un prochain congé, j'avais à cœur que personne en Europe, surtout en Allemagne, ne se méprît sur le motif qui me décidait à le lui accorder, et que la situation entre Paris et Pétersbourg restât bien clairement telle que l'avait faite cet incident. J'écrivis le 4 juillet à l'ambassadeur de France à Vienne, M. de Flahault :

« Mon cher comte,

« Casimir Périer me demande avec instance un congé pour ramener en France sa femme malade, et qui a absolument besoin de bains de mer sous un ciel doux. Je ne puis le lui refuser. Il en usera

du 1er au 15 août, après les fêtes russes de juillet. J'ai demandé pour lui au roi et il reçoit ces jours-ci la croix de commandeur. Elle était bien due à la fermeté tranquille et mesurée avec laquelle il a tenu, depuis plus de six mois, une situation délicate. Il gardera son poste de premier secrétaire en Russie tant que je n'aurai pas trouvé un poste de ministre vacant pour lequel je puisse le proposer au roi, et il sera remplacé, pendant son congé, par un autre chargé d'affaires, probablement par le second secrétaire de notre ambassade à Pétersbourg, M. d'André, naturellement appelé à ce poste quand l'ambassadeur et le premier secrétaire sont absens. Sauf donc un changement de personnes, la situation restera la même. Ce n'est pas sans y avoir bien pensé que, l'automne dernier, nous nous sommes décidés à la prendre. Pendant dix ans, à chaque boutade, à chaque mauvais procédé de l'empereur, on a dit que c'était de sa part un mouvement purement personnel, que la politique de son gouvernement ne s'en ressentait pas, que les relations des deux cabinets étaient suivies et les affaires des deux pays traitées comme si rien n'était. Nous nous sommes montrés pendant dix ans bien patiens et faciles; mais en 1840 la passion de l'empereur a évidemment pénétré dans sa politique. L'ardeur avec laquelle il s'est appliqué à brouiller la France avec l'Angleterre, à la séparer de toute l'Europe, nous a fait voir ses sentimens et ses procédés personnels sous un jour plus sérieux. Nous avons dû dès lors en tenir grand compte. A ne pas ressentir ce que pouvaient avoir de tels résultats, il y eût eu peu de dignité et quelque duperie. Une occasion s'est présentée : je l'ai saisie. Nous n'avons point agi par humeur, ni pour commencer un ridicule échange de petites taquineries. Nous avons voulu prendre une position qui depuis longtemps eût été fort naturelle, et que les événemens récens rendaient parfaitement convenable. J'ai été charmé pour mon compte de me trouver appelé à y placer mon roi et mon pays. Nous la garderons tranquillement. M. de Barante attendra à Paris que M. de Pahlen revienne. Ce n'est pas à nous de prendre l'initiative de ce retour. Dans l'état actuel des choses, des chargés d'affaires suffisent très bien aux nécessités de la politique comme aux convenances des relations de cour, et le jour où à Pétersbourg on voudra qu'il en soit autrement, nous sortirons de cette situation sans plus d'embarras que nous n'en avons aujourd'hui à y rester. »

Au moment où M. Casimir Périer recevait la nouvelle de son prochain congé et faisait ses préparatifs pour en profiter, le fatal accident du 13 juillet 1842 enleva à la France M. le duc d'Orléans. J'en informai sur-le-champ M. Casimir Périer, comme tous les représentans du roi auprès des gouvernemens étrangers.

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 14 juillet 1842.

« Monsieur, une affreuse catastrophe vient de plonger la famille royale dans le deuil le plus profond, et de jeter dans Paris un sentiment de douleur que la France entière partagera bientôt. Hier matin, monseigneur le duc d'Orléans, sur le point de partir pour Saint-Omer, où il devait inspecter une partie des troupes destinées à former le camp de Châlons, se rendait à Neuilly pour y prendre congé du roi. Les chevaux qui le conduisaient s'étant emportés, son altesse royale a voulu sortir de la voiture pour échapper au danger qui la menaçait. Dans sa chute, elle s'est fait des blessures tellement graves que, lorsqu'on l'a relevée, elle était sans connaissance et qu'elle n'a plus repris ses sens. Transporté dans une maison voisine, le prince y a rendu le dernier soupir, après quelques heures d'agonie, entre les bras du roi et de la reine, et de tous les membres de la famille royale présens à Paris et à Neuilly. Mme la duchesse d'Orléans est à Plombières, où elle s'était rendue pour prendre les eaux. Mme la princesse Clémentine et Mme la duchesse de Nemours viennent de partir pour lui donner, en mêlant leurs larmes aux siennes, les seules consolations qu'elle puisse recevoir. M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres sont également absens. Des exprès leur ont été envoyés. Dans ce malheur si affreux et si imprévu, leurs majestés ont montré un courage qui ne peut être comparé qu'à l'immensité de leur douleur. Elles n'ont pas quitté un moment le lit de leur fils mourant, et elles ont voulu accompagner son corps jusqu'à la chapelle où il a été déposé. La population de Paris tout entière s'est associée au sentiment de cette grande infortune, et toute autre préoccupation a fait place à celle d'un événement qui n'est pas seulement une grande calamité pour la famille royale, puisqu'il enlève à la patrie un prince que ses hautes qualités rendaient si digne d'occuper un jour le trône auquel sa naissance l'appelait. »

En Russie comme partout, l'impression produite par ce déplorable événement fut profonde; M. Casimir Périer m'en rendit compte, ainsi que des velléités de rapprochement qu'elle avait suscitées à Saint-Pétersbourg, dans les trois lettres suivantes.

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 23 juillet 1842.

« Monsieur,

« La dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de

ce mois a porté ici la confirmation officielle de l'affreuse catastrophe dont nous avions déjà la triste certitude.

« Il n'y a pas de paroles qui puissent rendre le sentiment d'un tel malheur. Il faut courber la tête, se taire et se soumettre.

« L'Europe saura, non moins que la France, quelle perte elle a faite. Cela sera compris partout, et j'en ai déjà trouvé la preuve dans le langage plein de conviction des membres du corps diplomatique.

« *P.-S.*, 24 juillet.

« M. le comte de Nesselrode sort de chez moi.

« Il est venu, de la part de l'empereur, m'exprimer en son nom toute la part que sa majesté impériale avait prise au malheur qui a frappé la famille royale et la France.

« L'empereur, m'a dit M. de Nesselrode, a été vivement affecté de cette terrible nouvelle; il a pris immédiatement le deuil et a fait contremander un bal qui devait avoir lieu à l'occasion de la fête de son altesse impériale M[me] la grande-duchesse Olga. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 31 juillet 1842.

« Monsieur,

« L'impression produite par le fatal événement du 13 a été aussi profonde que ma dernière lettre vous le faisait pressentir.

« Vous savez, monsieur, que je continue à être exclu de tous rapports avec la société; je n'ai donc pas constaté moi-même ce que j'apprends cependant d'une manière certaine, combien chacun apprécie l'étendue de la perte qu'ont faite la France et l'Europe.

« Ces jours de deuil sont aussi des jours de justice et de vérité. Le nom du roi était dans toutes les bouches, le souhait de sa conservation dans tous les cœurs.

« On n'hésitait plus à reconnaître hautement que de sa sagesse dépendait depuis douze ans la paix de l'Europe; on n'hésitait plus à faire à notre pays la large part qu'il occupe dans les destinées du monde; on applaudissait aux efforts de ceux dont le courage et le dévouement viennent en aide au roi dans l'œuvre qu'il accomplit.

« J'ai vivement regretté, monsieur, qu'une situation qui me maintient forcément isolé m'empêchât d'exercer sur les opinions, sur les sentimens, sur la direction des idées, aucune espèce de contrôle ou d'influence.

« M. de Nesselrode, lors de la visite dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte et où il me porta au nom de l'empereur de fort convenables paroles, ne sortit pas des généralités, et ne me laissa

en rien deviner que son souverain eût pris en cette occasion le seul parti digne d'un cœur élevé et d'un sage esprit, celui d'écrire au roi, de saisir cette triste, mais unique occasion d'effacer le passé, de renouer des rapports qui n'auraient jamais dû cesser d'exister.

« Cette pensée me dominait, et si le moindre mot de M. de Nesselrode m'y eût autorisé, j'aurais pu la dire à un homme qui, j'en ai la conviction, partageait intérieurement et mon opinion et mes idées à cet égard; mais sa réserve commandait la mienne. Ce qui s'est passé depuis huit mois ne m'encourageait pas à m'en départir le premier. Ce que j'aurais dit dans le cours de mes relations confidentielles et intimes ne pouvait trouver place dans un entretien tout officiel.

« Si j'avais pu hésiter sur la conduite à tenir, vos directions mêmes, monsieur, m'auraient tiré d'incertitude. Je suis convaincu avec vous que, devant nous tenir prêts à accueillir toute espèce d'ouvertures ou d'avances, nous avons aussi toutes raisons de ne pas les provoquer. Dans le cas actuel, l'initiative nous appartenait moins que jamais.

« Le lendemain, quand je suis allé remercier le vice-chancelier de sa démarche, il ne s'est pas montré plus explicite.

« L'incertitude est la même pour tous, et le corps diplomatique s'agite vivement pour savoir ce qui a été fait, si l'empereur a écrit, s'il a écrit dans la seule forme qui donnerait à sa lettre une véritable importance.

« Je puis vous assurer, monsieur, que chacun le désire, que chacun en sent l'à-propos et comprend les conséquences de l'une et de l'autre alternative. Ou c'est une ère nouvelle qui va s'ouvrir, que chacun souhaite sans oser l'espérer, ou c'est la preuve évidente qu'il n'y a rien à attendre d'un entêtement que chacun blâme et dont chacun souffre. Ces sentimens, ces craintes, ces désirs, ne sont pas seulement ceux des étrangers, ils appartiennent à la société russe tout entière; je le dis hautement, et si je ne puis être suspecté de partialité en sa faveur, je suis trop heureux de cette disposition des esprits et je respecte trop la vérité pour ne pas vous en instruire.

« Si l'empereur n'a pas compris ce qu'exigeaient les plus simples convenances, ce que lui imposaient le soin de sa propre dignité, ses devoirs de souverain, de hautes considérations de politique et d'avenir, il sera jugé sévèrement non-seulement par l'Europe, mais par ses sujets.

« Au moment où j'écris, monsieur, vous êtes bien près de connaître la vérité. De toutes manières, un bien quelconque doit sortir de cette situation. Les rapports entre les deux souverains, entre les

deux pays, seront rétablis, et donneront un gage de plus à la sécurité de l'Europe, ou nous saurons définitivement à quoi nous en tenir, et pourrons agir en conséquence, libres de tout scrupule, déchargés de toute responsabilité.

« Je n'ai rien autre chose à vous mander, monsieur, qui, dans un pareil moment, pût avoir de l'intérêt pour vous. J'ajouterai toutefois que, voulant rendre impossible que la prolongation de mon séjour ici servît de motif ou de prétexte aux déterminations de l'empereur, je n'ai vu aucun inconvénient à annoncer mon prochain départ à M. de Nesselrode dès notre première entrevue. J'ai eu soin de dire que le triste état de santé de Mme Périer m'avait seul déterminé à solliciter le congé que j'avais obtenu. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 4 août 1842.

« Monsieur,

« J'ai maintenant acquis la certitude que l'empereur n'a écrit aucune lettre, et je sais avec exactitude tout ce qui s'est passé à Peterhof. Les instances faites auprès de lui ont été plus pressantes encore que je ne le pensais. L'opinion de la famille impériale, de la cour, des hommes du gouvernement, était unanime; tous ont trouvé une volonté de fer, un parti-pris, un amour-propre et un orgueil excessifs. L'empereur a repoussé tout ce qu'on lui a proposé, tout ce qui aurait eu à ses yeux l'apparence d'un premier pas. « Je ne commencerai pas! » sont les seuls mots qu'on ait obtenus de lui. A la demande du renvoi de M. de Pahlen à Paris, il n'a cessé de répondre : « Que M. de Barante revienne, et mon ambassadeur partira. »

« A côté de cela, comme l'empereur a senti que sa conduite n'était pas approuvée, comme il sait que le vœu unanime appelle le rétablissement des relations entre les deux cours, il a affecté le plus convenable langage; il a cru que quelques mots tombés de sa bouche, que quelques paroles inofficielles et sans garantie, portées à Paris par Horace Vernet, que l'envoi d'un aide-de-camp du comte de Pahlen, au lieu d'un courrier ordinaire, pour remettre une dépêche à M. de Kisselef, il a cru, dis-je, que tout cela suffirait peut-être pour déterminer des avances. S'il ne l'a pas cru, il l'a voulu tenter. Il a mesuré avec parcimonie chaque geste et chaque mot; il a tracé avec soin les limites où il se voulait renfermer. Il voit là une merveilleuse adresse, et ne comprend pas tout ce qu'il y a de peu digne d'un souverain dans ces subterfuges et ces calculs. Telle est son habileté, telle est sa tactique, telles sont ses illusions.

« Vous seriez surpris, monsieur, de voir avec quel mécontente-

ment tout cela est accueilli ici. Cependant pas un Russe ne s'est fait inscrire chez moi depuis le douloureux événement du 13 juillet. En présence des sentimens unanimes inspirés par cette affreuse catastrophe, cela est significatif. Vous y trouverez la mesure de ce que peut, exige ou impose la volonté du souverain. »

Tout en persistant dans son attitude personnelle, l'empereur Nicolas ne crut pourtant pas pouvoir se dispenser de faire, auprès du roi Louis-Philippe, une démarche qui répondît un peu au sentiment général de l'Europe et de ses propres sujets. J'écrivis le 11 août 1842 à M. Casimir Périer :

« Monsieur, je vous envoie copie d'une lettre écrite par M. le comte de Nesselrode à M. de Kisselef à l'occasion de la mort de monseigneur le duc d'Orléans, et dont M. de Kisselef m'a donné communication. Je me suis empressé de la mettre sous les yeux du roi. A cette lecture, et surtout en apprenant que l'empereur avait immédiatement pris le deuil et contremandé la fête préparée pour son altesse impériale madame la grande-duchesse Olga, sa majesté a été vivement touchée. La reine a ressenti la même émotion. L'empereur est digne de goûter la douceur des affections de famille, puisqu'il en sait si bien comprendre et partager les douleurs.

« Vous vous rendrez, monsieur, chez M. le comte de Nesselrode, et vous le prierez d'être, auprès de l'empereur et de l'impératrice, l'interprète de la sensibilité avec laquelle le roi et la reine ont reçu, au milieu de leur profonde affliction, l'expression de la sympathie de leurs majestés impériales. »

« Copie d'une dépêche de M. le comte de Nesselrode à M. de Kisselef.

« Saint-Pétersbourg, 26 juillet 1842.

« Monsieur,

« C'est dans la journée d'hier, au palais impérial de Peterhof, où la cour se trouvait réunie, que m'est parvenue la dépêche par laquelle vous nous annonciez l'accident aussi terrible qu'inattendu qui a mis fin aux jours de l'héritier du trône de France. Cette affreuse catastrophe a produit sur l'empereur une profonde et douloureuse impression. Vous savez l'empire qu'exercent sur sa majesté les sentimens et les affections de famille. L'empereur est père, père tendrement dévoué à ses enfans; c'est vous dire combien la perte qui vient de frapper le roi et la reine des Français s'adressait directement aux émotions les plus intimes de son cœur, combien il en a été affecté pour eux, et à quel point il s'associe du fond de l'âme aux déchirantes afflictions qu'ils éprouvent. Par une de ces fatalités qui dans la vie placent si souvent le bonheur des uns en

contraste avec la douleur des autres, c'est le jour même où notre cour se préparait à célébrer la fête de Mme la grande-duchesse Olga que nous est parvenue cette déplorable nouvelle. En présence d'un si grand malheur, toutes manifestations de joie devaient se taire. Immédiatement le bal qui allait avoir lieu dans la soirée a été contremandé, et toute la cour a reçu l'ordre de prendre dès le lendemain le deuil pour le jeune prince.

« Veuillez, monsieur, témoigner au gouvernement français la part que prend notre auguste maître à un événement qu'indépendamment de la tristesse qu'il a répandue sur la famille royale, sa majesté envisage comme une calamité qui affecte la France entière. L'empereur vous charge plus particulièrement, tant en son nom qu'en celui de l'impératrice, d'être auprès du roi et de la reine l'interprète de ses sentimens. Ne pouvant leur offrir des consolations qui, en pareil cas, ne sauraient leur venir que d'une religieuse soumission aux volontés de la Providence, il espère que le roi trouvera dans sa fermeté, comme aussi la reine dans ses pieuses dispositions, les forces d'esprit suffisantes pour soutenir la plus cruelle douleur qu'il soit donné de ressentir.

« Vous exprimerez ces vœux au monarque français en lui portant les témoignages du regret de notre auguste maître. Votre langage sera celui d'une affectueuse sympathie, car le sentiment qui inspire en cette occasion sa majesté ne saurait être plus sincère. »

Quand ma lettre du 11 août arriva à Saint-Pétersbourg, elle n'y trouva plus M. Casimir Périer; il en était parti aussitôt après l'arrivée du baron d'André, second secrétaire de l'ambassade de France en Russie, qui lui avait apporté son congé, et qui le remplaça comme chargé d'affaires. Bien connu à Saint-Pétersbourg, où il résidait depuis plusieurs années, M. d'André avait pour instruction de ne témoigner aucun empressement à y reprendre ses relations et ses habitudes, et de garder sans affectation la même attitude que M. Casimir Périer jusqu'à ce que la société russe en changeât elle-même. Ce changement s'accomplit peu à peu, avec un mélange de satisfaction et d'embarras, et à la fin de l'année 1842 il ne restait plus, entre la légation de France et la cour de Russie, aucune trace visible de l'incident du 18 décembre 1841; mais rien n'était changé dans l'attitude personnelle de l'empereur Nicolas envers le roi Louis-Philippe : les deux ambassadeurs demeuraient en congé, et personne ne paraissait plus s'inquiéter de savoir quand ils retourneraient, M. de Pahlen à Paris et M. de Barante à Saint-Pétersbourg, ni même s'ils y retourneraient un jour.

Le 5 avril 1843, le chargé d'affaires de Russie, M. de Kisselef,

vint me voir, et il me communiqua trois dépêches en date du 21 mars qu'il venait de recevoir du comte de Nesselrode : deux de ces dépêches roulaient sur les affaires de Servie et de Valachie, alors vivement agitées; la troisième, qui fut la première dont M. de Kisselef me donna lecture, avait trait à la discussion que nous venions de soutenir dans les chambres sur les fonds secrets. Je la reproduis ici textuellement.

« *Le comte de Nesselrode à M. de Kisselef.*

« Saint-Pétersbourg, 21 mars 1843.

« Monsieur,

« Je profite de l'occasion d'aujourd'hui pour vous accuser la réception de vos rapports jusqu'au n° 17 inclusivement et vous remercier de l'exactitude avec laquelle vous nous avez mis au courant des derniers débats des chambres françaises. Nous attendions avec intérêt et curiosité l'issue de la discussion à laquelle était attaché le sort du ministère actuel, et nous voyons avec satisfaction, monsieur, que, d'accord avec nos propres conjectures, le résultat de cette épreuve s'est décidé en faveur du gouvernement. Je dis avec satisfaction, parce que, bien que M. Guizot en particulier n'ait peut-être point pour la Russie des dispositions très favorables, ce ministre est pourtant, à tout considérer, celui qui offre le plus de garantie aux puissances étrangères par sa politique pacifique et ses principes conservateurs. Il a donné, dans la dernière lutte parlementaire, de nouvelles preuves de son talent oratoire, et rien ne s'oppose, monsieur, à ce que vous lui offriez à cette occasion les félicitations du cabinet impérial.

« Recevez, etc. »

Je ne pouvais pas ne pas être frappé de cette avance toute personnelle, peu usitée, et que rendait encore plus singulière l'incident de l'année précédente, où l'empereur Nicolas s'était montré si blessé de l'attitude qu'avait prise, d'après mes instructions, la légation française. La dépêche lue, je dis à M. de Kisselef :

« Je vous remercie de cette communication. Je prends la dépêche de M. de Nesselrode comme une marque de sérieuse estime, et j'y suis fort sensible; mais, permettez-moi de vous le demander, qu'entend M. de Nesselrode par *mes dispositions peu favorables pour la Russie?* Veut-il parler de dispositions purement personnelles de ma part, de mes goûts, de mes penchans? Je ne puis le croire. Je n'ai point de penchant pour ou contre aucun état, point de dispositions favorables ou défavorables pour telle ou telle puissance. Je suis chargé de la politique de mon pays au dehors. Je ne consulte que

ses intérêts politiques, les dispositions qu'on lui témoigne et celles qu'il lui convient de témoigner. Rien, absolument rien de personnel ne s'y mêle de ma part.

« M. DE KISSELEF. — C'est ainsi, je n'en doute pas, que l'entend M. de Nesselrode.

« MOI. — Je l'espère, et je ne comprendrais pas qu'il en pût être autrement; mais alors, en vérité, je comprends encore moins que M. de Nesselrode me taxe de dispositions peu favorables à la Russie. Rien dans la politique naturelle de mon pays ne me pousse à de telles dispositions. Les penchans publics en France, les intérêts français en Europe n'ont rien de contraire à la Russie. Et, si je ne me trompe, il en est de même pour la Russie; ses intérêts, ses instincts nationaux ne nous sont pas hostiles. D'où me viendraient donc les dispositions que me suppose M. de Nesselrode? Pourquoi les aurais-je? Je ne les ai point. Mais puisqu'il est question de nos dispositions, permettez-moi de tout dire : qui de vous ou de nous a témoigné des dispositions peu favorables? Est-ce que l'empereur ne fait pas, entre le roi des Français et l'empereur d'Autriche, une différence? Est-ce qu'il a, envers l'un et l'autre souverain, la même attitude, les mêmes procédés?

« M. DE KISSELEF. — Pardonnez-moi, je ne saurais entrer dans une telle discussion.

« MOI. — Je le sais. Aussi je ne vous demande point de discuter ni de me répondre. Je vous prie seulement d'écouter et de transmettre à M. de Nesselrode ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je répondrai à l'estime qu'il veut bien me témoigner par une sincérité complète. Quand on touche au fond des choses, c'est le seul langage convenable et le seul efficace. Eh bien! sincèrement, n'est-ce pas témoigner pour la France des dispositions peu favorables que de faire, entre son roi et les autres souverains, une différence? Est-ce là un fait dont nous puissions, dont nous devions ne pas tenir compte? Nous en tenons grand compte. Il influe sur nos dispositions, sur notre politique. Si l'empereur n'avait pas reconnu ce que la France a fait en 1830, si même, sans entrer en hostilité ouverte et positive, il était resté étranger à notre gouvernement, s'il n'avait pas maintenu avec nous les rapports réguliers et habituels entre les états, nous pourrions trouver, nous trouverions qu'il se trompe, qu'il suit une mauvaise politique : nous n'aurions rien de plus à dire; mais l'empereur a reconnu ce qui s'est fait chez nous en 1830. Je dis plus, je sais qu'il avait prédit au roi Charles X ce qui lui arriverait s'il violait la charte. Comment concilier une politique si clairvoyante et si sensée avec l'attitude que garde encore l'empereur vis-à-vis du roi? Je n'ignore pas ce qu'il y a au fond de l'esprit de l'empe-

reur. Il croit qu'en 1830 on aurait pu garder M. le duc de Bordeaux pour roi et lui donner le duc d'Orléans pour tuteur et régent du royaume. Il croit qu'on l'aurait dû, et il veut témoigner son blâme de ce qu'on a été plus loin. Monsieur, je n'éluderai pas plus cette question-là que toute autre. J'ai servi la restauration. Je n'ai jamais conspiré contre elle. Il n'y avait de possible en 1830 que ce qui s'est fait. Toute autre tentative eût été vaine, parfaitement vaine; le duc d'Orléans s'y serait perdu, et perdu sans succès. Il a été appelé au trône parce que seul, à cette époque, il pouvait s'y asseoir. Il a accepté le trône parce qu'il ne pouvait le refuser sans perdre en France la monarchie. C'est la nécessité qui a fait le choix du pays et le consentement du prince. Et l'empereur Nicolas lui-même l'a senti lorsque sur-le-champ, sans hésiter, il a reconnu ce qui s'était fait en France. Lui aussi comme nous, comme toute l'Europe, il a reconnu et accepté la nécessité, le seul moyen d'ordre et de paix européenne. Et certes nous avons le droit de dire que le roi et son gouvernement n'ont point manqué à leur mission. Quel souverain a défendu plus persévéramment, plus courageusement la cause de la bonne politique, de la politique conservatrice? En est-il un, en aucun temps, qui ait plus fait, qui ait autant fait pour la sûreté de tous les trônes et le repos de tous les peuples?

« M. de Kisselef. — Personne ne le reconnaît plus que l'empereur; personne ne rend plus de justice au roi, à son habileté, à son courage; personne ne dit plus haut tout ce que lui doit l'Europe.

« Moi. — Je le sais; mais permettez-moi un pas de plus dans la complète franchise. Ce roi à qui l'Europe doit tant, est-ce que les Russes qui viennent à Paris lui rendent, à lui, ce qui lui est dû? est-ce qu'ils vont lui témoigner leur respect? L'empereur, qui sait si bien quels sont les droits de la majesté royale, pense-t-il qu'un si étrange oubli serve bien cette cause, qui est la sienne? Croit-il bien soutenir la dignité et la force des idées monarchiques en souffrant que ses sujets ne rendent pas tout ce qu'ils doivent au monarque qui les défend avec le plus de courage et de péril, et au profit de tous?

« M. de Kisselef. — Nous aussi nous avons nos susceptibilités. Votre presse, votre tribune, d'autres manifestations encore, nous ont plus d'une fois offensés. Et nous n'avons, nous, point de presse, point de tribune pour repousser ce qui nous offense. Notre manière de manifester nos sentimens, c'est de nous identifier complétement avec l'empereur, de ressentir comme lui tout ce qui s'adresse à lui, de partager ses impressions, ses intentions, de nous y associer intimement. C'est là l'instinct, l'habitude, c'est le patriotisme de notre société, de notre peuple.

« Moi. — Et je l'en honore. Je sais à quel incident vous faites

allusion; je suis le premier à dire que c'est quelque chose de grand et de beau que cette intime union d'un peuple avec son souverain. La société russe a raison d'être dévouée et susceptible et fière pour l'empereur; mais s'étonnera-t-elle que je sois, moi aussi, susceptible et fier pour le roi? C'est mon devoir de l'être, et l'empereur, j'en suis sûr, m'en approuve, et je dois peut-être à cela quelque chose de l'estime qu'il me fait l'honneur de me témoigner. Quant à la presse, vous savez bien que nous n'en répondons pas, que nous n'en pouvons répondre.

« M. de Kisselef. — Je le sais. Pourtant quand on voit, dans les journaux les plus dévoués au gouvernement du roi, les plus fidèles à sa politique, des choses blessantes, hostiles pour nous, il est impossible que cela ne produise pas quelque impression et une impression fâcheuse.

« Moi. — Je ne m'en étonne pas, et, quand cela arrive, je le déplore; mais il n'y a pas moyen de tout empêcher. Comment voulez-vous d'ailleurs que les dispositions connues de l'empereur, son attitude, ses procédés, demeurent chez nous sans effet? Ce dont vous vous plaignez cesserait, nous aurions du moins bien meilleure grâce et bien meilleure chance à le réprimer, si vous étiez avec nous dans des rapports parfaitement réguliers et convenables, et agréables au public français. J'ai livré dans nos chambres bien des batailles et j'en ai gagné quelquefois; mais pourquoi me compromettrais-je beaucoup et ferais-je de grands efforts pour faire comprendre que le paragraphe sur la Pologne est déplacé dans les adresses et qu'il convient de l'en ôter? On dit souvent, je le sais, que les procédés qui nous blessent de la part de l'empereur sont purement personnels, qu'ils n'influent en rien sur la politique de son gouvernement, et que les relations des deux états n'ont point à en souffrir. Quand cela serait, nous ne saurions, nous ne devrions pas nous en contenter. Est-ce qu'à part toute affaire proprement dite, les procédés personnels, les rapports personnels des souverains n'ont pas toujours une grande importance? Est-ce qu'il convient à des hommes monarchiques de les considérer avec indifférence? Quand nous y aurions été disposés, l'expérience de 1840 nous aurait appris notre erreur. Ce temps-là et ses affaires sont déjà loin; on peut en parler en toute liberté. Pouvons-nous méconnaître que vous avez pris alors bien du soin pour nous brouiller avec l'Angleterre? »

M. de Kisselef m'interrompit en me répétant qu'il lui était impossible soit d'admettre, soit de discuter ce que je disais, et qu'il me priait de ne point considérer son silence comme une adhésion.

« Moi. — Soyez tranquille, je connais votre excellent esprit et je ne voudrais pas vous donner un moment d'embarras; mais, puisque nous avons touché, je le répète, au fond des choses, il faut bien que

j'y voie tout ce qu'il y a. Pardonnez-moi mon monologue. Quand je dis que vous avez voulu nous brouiller avec l'Angleterre, j'ai tort; l'empereur a trop de sens pour vouloir en Europe une brouillerie véritable, un trouble sérieux, la guerre peut-être : non, pas nous brouiller, mais nous mettre mal, en froideur avec l'Angleterre, nous tenir isolés, au ban de l'Europe. Quand nous avons vu cela, quand nous avons reconnu là l'effet des sentimens personnels de l'empereur, avons-nous pu croire qu'ils n'influaient en rien sur la politique de son cabinet? N'avons-nous pas dû les prendre fort au sérieux? C'est ce que nous avons fait, c'est ce que nous ferons toujours. Et pourtant nous sommes demeurés parfaitement fidèles à notre politique, non-seulement de paix, mais de bonne harmonie européenne. L'occasion de suivre votre exemple de 1840 ne nous a pas manqué; nous aurions bien pu naguère, à Constantinople, à propos de la Servie, exploiter, fomenter votre mésintelligence naissante avec la Porte, cultiver contre vous les méfiances et les résistances de l'Europe. Nous ne l'avons point fait, nous avons donné à la Porte les conseils les plus modérés, nous lui avons dit que ses bons rapports avec vous étaient, pour l'Europe comme pour elle, le premier intérêt. Nous avons hautement adopté, pratiqué la grande politique et laissé de côté la petite, qui n'est bonne qu'à jeter des embarras et des aigreurs au sein même de la paix, qu'on maintient et qu'on veut maintenir

« M. DE KISSELEF. — Notre cabinet rend pleine justice à la conduite et à l'attitude que le baron de Bourqueney a tenues à Constantinople : il y a été très sensible, et je suis expressément chargé de vous lire une dépêche où il en témoigne toute sa satisfaction.

« MOI. — Je serai fort aise de l'entendre. »

Huit jours après cette communication, le 13 avril 1843, j'écrivis confidentiellement au baron d'André :

« Monsieur le baron,

« Je vous envoie le compte-rendu de l'entretien que j'ai eu avec M. de Kisselef au sujet ou plutôt à l'occasion des communications qu'il m'a faites il y a quelques jours, et dont je vous ai déjà indiqué le caractère. Vous n'avez aucun usage à faire de ce compte-rendu. Je vous l'envoie pour vous seul, et pour que vous soyez bien au courant de nos relations avec Saint-Pétersbourg, de leurs nuances, des modifications qu'elles peuvent subir, et de mon attitude. Réglez sur ceci la vôtre, à laquelle du reste je ne vois, quant à présent, rien à changer. Ne témoignez pas plus d'empressement, ne faites pas plus d'avances; mais accueillez bien les dispositions plus expansives qui pourraient se montrer, et répondez-y par des dispositions analogues.

« Si M. de Nesselrode vous parlait de mon entretien avec M. de Kisselef et de ce que je lui ai dit, montrez-vous instruit de tous les détails, et en gardant la réserve qui convient à votre position, donnez à votre langage le même caractère et portez-y la même franchise.

« Je n'ai parlé ici à personne, dans le corps diplomatique, de cet incident. J'ai lieu de croire que les plus légers symptômes de rapprochement entre Saint-Pétersbourg et nous sont, à Vienne, à Berlin et à Londres, un sujet de vive sollicitude, et qu'on n'épargnerait aucun soin pour en entraver le développement. Gardez donc, avec le corps diplomatique qui vous entoure, le même silence, et s'il vous revient qu'on y ait quelque connaissance des détails que je vous transmets, informez-moi avec soin de tout ce qu'on en pense et dit.

« Le rétablissement des bons rapports entre la France et l'Angleterre, le langage amical des deux gouvernemens l'un envers l'autre, sont certainement pour beaucoup dans les velléités de meilleures dispositions qui paraissent à Saint-Pétersbourg. Observez bien ce point de la situation, et l'effet autour de vous de tout ce qui se passe ou se dit entre Paris et Londres.

« *P.-S.*, 14 avril.

« Je rectifie ce que je vous ai dit au commencement de cette lettre. Je vous envoie une dépêche à communiquer à M. de Nesselrode en réponse à celle qui a amené mon entretien avec M. de Kisselef. En lui en donnant lecture, dites-lui que j'ai développé à M. de Kisselef, dans une longue conversation, les idées qui y sont exprimées, et ayez dans votre poche le compte-rendu que je vous envoie de cette conversation, pour pouvoir vous y référer, si M. de Nesselrode vous en parle avec quelque détail.

« Conformez-vous du reste aux autres instructions que je vous ai données ci-dessus. »

La dépêche officielle que je chargeais M. d'André de communiquer au comte de Nesselrode était datée du 14 avril et conçue en ces termes :

« Monsieur le baron,

« M. de Kisselef m'a donné communication de trois dépêches que lui a adressées M. le comte de Nesselrode en date du 21 mars. Deux de ces dépêches ont trait aux affaires de Servie et de Valachie. Je vous en entretiendrai d'ici à peu de jours. La troisième exprime la satisfaction que le cabinet de Saint-Pétersbourg a éprouvée en apprenant l'issue de la discussion sur les fonds secrets et l'affermissement du ministère. M. le comte de Nesselrode rend une pleine justice à notre politique pacifique et aux principes conservateurs que nous avons constamment soutenus. J'ai reçu cette manifestation du

gouvernement impérial avec un réel contentement, comme une nouvelle preuve de son désir sincère de rendre durable le repos de l'Europe. M. le comte de Nesselrode a bien voulu y ajouter des complimens personnels auxquels je suis fort sensible, car ils me prouvent que le gouvernement impérial a pour ma conduite une estime qui m'est précieuse. Toutefois j'ai remarqué dans cette lettre une phrase conçue en ces termes : « Bien que M. Guizot n'ait peut-être point pour la Russie des dispositions très favorables. » Ces paroles m'ont causé quelque surprise, et je ne saurais les accepter. Les intérêts et l'honneur de mon souverain et de mon pays sont pour moi la seule mesure des dispositions que j'apporte envers les gouvernemens avec qui j'ai l'honneur de traiter. M. le comte de Nesselrode, qui a si bien pratiqué cette règle dans sa longue et glorieuse carrière, ne saurait la méconnaître pour d'autres, et les sentimens qu'il vient de nous témoigner, au nom du cabinet impérial, me rendent facile aujourd'hui le devoir que je remplis en repoussant la supposition qu'il a exprimée. »

Le baron d'André s'acquitta de sa commission, et m'en rendit compte le 3 mai.

« Monsieur,

« M. de Nesselrode m'a écrit, il y a quelques jours, pour m'apprendre qu'il allait mieux et qu'il pourrait me recevoir. Je me suis rendu chez lui. Après m'avoir parlé de sa santé, le vice-chancelier m'a fait connaître en peu de mots les nouvelles qu'il venait de recevoir de Constantinople; puis il a ajouté : « Mon courrier de Paris est enfin arrivé. Il m'a apporté la conversation que M. de Kisselef a eue avec M. Guizot. Je sais même que vous en avez le compte-rendu; vous voyez que je suis bien informé. » J'ai répondu que c'était la vérité. Comme il gardait le silence, je lui ai demandé alors la permission de lui donner lecture de votre dépêche du 14 avril. Lorsque je suis arrivé à la citation de la phrase que votre excellence a remarquée, M. de Nesselrode m'a interrompu en disant : « Cette dépêche adressée à M. de Kisselef n'était pas faite pour être communiquée; elle n'aurait pas dû l'être. — Mais, ai-je repris, cette supposition n'en a pas moins été faite, et M. Guizot ne saurait l'accepter. »

« Après avoir achevé cette lecture, M. de Nesselrode a fait de nouveau la même observation et m'a dit qu'il allait expédier un courrier à Paris qui porterait la réponse aux dépêches qu'il avait reçues de M. de Kisselef et par conséquent à ce que je lui disais aussi.

« Il a pris ensuite une des dépêches de M. de Kisselef qui se trouvait sur sa table et m'en a donné lecture. C'était le résumé de la conversation qu'il a eue avec votre excellence. Ce résumé est à

peu près conforme, quant au fond, à ce que vous m'en avez écrit. Ayant cependant remarqué que le paragraphe où il est question de la politique que nous venons de suivre en Orient était fort abrégé dans son récit, et voyant d'ailleurs tout avantage à bien faire connaître à M. de Nesselrode toute la pensée de votre excellence sans en retrancher la couleur, je lui ai proposé de lui rendre communication pour communication. Il a écouté la lecture de votre compte-rendu avec un visible intérêt, en me faisant plusieurs fois remarquer la coïncidence qui existait entre les deux rapports. Il m'a interrompu aussi pour me faire observer que vous aviez omis de rappeler que l'empereur s'était toujours tenu éloigné des complots carlistes, et qu'il n'avait jamais voulu faire accueil à Pétersbourg aux personnes de ce parti. Lorsque j'ai eu terminé, M. de Nesselrode m'a répété : « Vous voyez que c'est à peu près la même chose. — Oui, ai-je répondu ; cependant ce que j'ai l'honneur de vous lire est plus complet, surtout en ce qui touche la Pologne et notre politique en Orient. — C'est juste, mais M. de Kisselef m'en parle dans une autre dépêche. »

« Le silence a recommencé, et comme il était évident pour moi que M. de Nesselrode ne voulait pas prolonger cette entrevue, je me suis levé. Alors il m'a dit ces mots : « Quand on s'explique avec cette franchise et cette sincérité, c'est le moyen de s'entendre. »

« Voici, monsieur, tout ce que j'ai pu savoir de l'effet produit sur l'empereur et son cabinet par l'arrivée des dépêches de M. de Kisselef.

« Le vice-chancelier a désiré savoir comment j'avais été reçu au cercle de la cour et ce que l'empereur m'avait dit. Je l'ai mis au courant. C'est la première fois que sa majesté m'a parlé de M. de Barante. Si elle avait jusqu'ici gardé le silence sur son compte, ce n'était point par indifférence : votre excellence sait quelle estime l'empereur professe pour l'ambassadeur du roi.

« Enfin, monsieur, voici ce qui me paraît le plus important : hier une personne en qui j'ai confiance m'a parlé du départ de M. de Pahlen, qui aura lieu dans une semaine. Il passera quinze jours en Courlande et se rendra de là à Carlsbad vers la fin de mai. Cette personne m'a dit qu'elle savait, et elle peut le savoir, que l'empereur était dans de bonnes dispositions, que le retour des ambassadeurs dépendait maintenant beaucoup de nous, qu'on ne devait pas exiger que l'empereur fît des avances, mais que, si nous consentions à faire rencontrer à temps M. de Barante avec M. de Pahlen à Carlsbad, elle croyait pouvoir me dire qu'avant peu M. de Pahlen serait à Paris et M. de Barante à Pétersbourg.

« Comme j'ai demandé à cette personne si elle avait quelques données nouvelles pour me parler ainsi, elle m'a répondu affirmativement...

« *P.-S.*, 3 mai, à deux heures.

« J'arrive du cercle de la cour tenu à l'occasion de la fête de sa majesté l'impératrice. L'empereur, en s'approchant de moi, m'a dit : « Bonjour, mon cher, avez-vous quelque chose de nouveau de Paris? — Rien, sire, depuis le courrier que j'ai reçu il y a huit jours. — Quand verrons-nous M. de Barante? » Un peu étonné de cette question si inattendue, j'ai regardé sa majesté; elle souriait, j'ai souri aussi, et après un moment d'hésitation je lui ai répondu que je n'en savais encore rien. Son sourire a continué, et l'empereur a passé en faisant un signe d'intelligence qui semblait dire que nous nous entendions.

« Il faut qu'il se soit opéré un bien grand changement pour que sa majesté m'ait adressé une pareille question pendant le cercle. De sa part, ce sont des avances, et sûrement c'est ainsi qu'il le considère. Probablement qu'en m'interrogeant ainsi l'empereur pensait que j'avais connaissance des conversations qu'il doit avoir eues avec M. de Nesselrode et des dépêches qu'il a fait écrire à Paris, tandis que M. de Nesselrode, que je venais de saluer, ne m'en avait rien dit.

« Maintenant si, comme je le crois, il s'imagine que la glace est rompue, il doit être impatient de connaître ce que nous ferons, comment nous accueillerons les dépêches qu'on envoie aujourd'hui à Paris. J'ignore ce qu'il a fait de son côté, j'ignore quels ordres sont donnés à M. de Pahlen; mais il me paraît que votre conversation avec M. de Kisselef a déterminé chez lui quelque résolution. L'impératrice m'a demandé aussi des nouvelles de M. de Barante. »

M. d'André se trompait, l'empereur Nicolas n'avait point pris de résolution nouvelle; mais à en juger par le langage de son ministre, ses dispositions persistaient à se montrer favorables en même temps qu'immobiles. J'écrivis le 20 mai au baron d'André :

« Les communications que m'avait faites M. de Kisselef et la conversation que j'avais eue avec lui le 5 avril dernier en ont amené de nouvelles. Il est venu le 14 de ce mois me donner lecture de deux dépêches et d'une lettre particulière de M. le comte de Nesselrode en date du 2 mai.

« La première dépêche roule sur la conclusion des affaires de Servie. M. de Nesselrode nous remercie de nouveau de notre attitude impartiale et réservée. Il affirme que la Russie était pleinement dans son droit et nous envoie un mémorandum destiné à l'établir. En rendant justice à notre équité, il proteste d'ailleurs contre ce que j'avais dit le 5 avril à M. de Kisselef sur les efforts du cabinet russe en 1840 pour nous brouiller avec l'Angleterre.

« J'ai accepté les remercîmens de M. de Nesselrode, et j'ai main-

tenu mon dire sur 1840. « Permettez, ai-je dit, que je garde le mérite de notre impartialité en 1843. Je ne puis douter du travail de votre cabinet en 1840 pour amener ou aggraver notre dissidence avec l'Angleterre. L'empereur en a témoigné hautement sa satisfaction. M. de Barante me l'a mandé dans le temps. Nous n'avons pas voulu vous rendre la pareille en poussant à votre brouillerie avec la Porte. Nous n'avons pas imité 1840, mais nous ne l'avons pas oublié. »

« La seconde dépêche se rapporte aux affaires de Grèce. M. de Nesselrode se félicite du concert des trois cours, approuve complétement nos vues, et me communique les nouvelles instructions qu'il a adressées à M. de Catacazy pour lui prescrire de seconder en tout ses deux collègues et d'agir selon les ordres de la conférence de Londres.

« Je me suis félicité à mon tour de la bonne intelligence des trois cours, et j'ai témoigné mon désir que M. de Catacazy se conformât pleinement aux excellentes instructions qu'il recevait. Insistez sur ce point auprès de M. de Nesselrode. A Athènes, plus que partout ailleurs, les relations personnelles des agens, leur manie de patronage, leur facilité à se laisser entraîner dans les passions et les querelles des coteries locales, ont bien souvent altéré la politique de leurs gouvernemens et aggravé le mal qu'ils étaient chargés de combattre. Il ne conviendrait, je pense, à la Russie pas plus qu'à nous que la Grèce fût bouleversée et devînt le théâtre de désordres très embarrassans d'abord et bientôt très graves. Pour que l'action commune de nos représentans soit efficace, il est indispensable que leurs procédés de tous les momens, leurs conversations familières avec la clientèle grecque qui les entoure, soient en harmonie avec leur attitude et leurs paroles officielles. Quand trois grands cabinets se disent sérieusement qu'ils veulent la même chose, je ne comprendrais pas qu'ils ne vinssent pas à bout de l'accomplir, et qu'ils se laissassent détourner de leur but ou embarrasser dans leur route par des habitudes ou des manies d'agens secondaires. C'est pourtant là notre écueil à Athènes. Je le signale aussi à Londres, et je prie qu'on adresse à sir Edmond Lyons les mêmes recommandations.

« Après ces deux dépêches, M. de Kisselef m'a donné à lire une longue lettre particulière de M. de Nesselrode en réponse à notre conversation du 5 avril. J'ai tort de dire en réponse, car cette lettre ne répond point directement à ce que j'avais dit à M. de Kisselef sur l'attitude et les procédés de l'empereur envers le roi et la France depuis 1830. M. de Nesselrode y commence par m'engager à ne plus revenir sur ce qui a eu lieu entre nos deux gouvernemens avant la formation du cabinet actuel. C'est du passé, dit-il, et M. Guizot n'y est pour rien. M. de Nesselrode ne demande pas mieux, lui, que de n'en plus parler et de partir d'aujourd'hui comme d'une époque

nouvelle. Il expose ensuite, avec détail et habilement, deux idées : 1° par quels motifs le cabinet russe ne nous a pas fait de plus fréquentes et plus intimes communications sur les affaires européennes; 2° quels changemens sont survenus, depuis 1840, dans les relations des grandes puissances, notamment de la France et de l'Angleterre, et pourquoi nous faisons bien de suivre aujourd'hui la bonne politique, c'est-à-dire de ne chercher à brouiller la Russie avec personne, attendu que nous ne retrouverions pas, avec l'Angleterre, l'alliance intime que des circonstances particulières, entre autres la présence d'un cabinet whig, avaient amenée de 1830 à 1840, mais qui ne saurait se renouer aujourd'hui.

« M. de Nesselrode met beaucoup de soin à développer ceci : évidemment l'idée du rétablissement de l'intimité entre la France et l'Angleterre le préoccupe, et il désirerait nous en démontrer et s'en démontrer à lui-même l'impossibilité. Je n'ai fait aucune observation à ce sujet.

« Du reste, M. de Kisselef, qui m'avait à peine interrompu deux ou trois fois par quelques paroles, m'a promis de transmettre, avec une scrupuleuse exactitude, à M. de Nesselrode ce que je venais de lui dire. Je ne saurais trop me louer du langage du vice-chancelier de l'empereur à mon égard : j'y ai trouvé ce qui m'honore, ce qui me touche le plus, une estime sérieuse, gravement et simplement exprimée. Je désire que vous témoigniez à M. de Nesselrode combien j'y suis sensible. »

Pendant que cette correspondance entre Paris et Saint-Pétersbourg suivait son cours, le baron Edmond de Bussierre, alors ministre du roi à Dresde, m'écrivit le 14 juin 1843 :

. . . .

« M. le comte de Pahlen est à Dresde depuis trois jours. Il a mis un empressement obligeant à venir me chercher dès son arrivée. Il a dîné hier chez moi avec M. de Zeschau et tous mes collègues. Il part demain pour Carlsbad. Nous n'avons pas échangé un seul mot sur ses projets ultérieurs. Je sais toutefois que l'espoir de rencontrer M. de Barante en Bohême le préoccupe assez vivement; plusieurs personnes, évidemment chargées par lui de me pressentir sur la probabilité de cette rencontre, m'ont fort inutilement assailli de questions; on ne les a pas épargnées davantage à M. Ernest de Barante. Il est certain, d'après tout ce qui nous revient de Pétersbourg, qu'on y sent le besoin d'un retour à de meilleurs rapports, et que la situation actuelle pèse à l'empereur lui-même; il n'en est pas encore au point de venir sincèrement à nous, mais il ne veut pas qu'on croie en Europe que la porte lui soit définitivement fermée; cette impossibilité trop éclatante d'un accord avec la France

affaiblit les ressorts et fausse les combinaisons de sa politique; il s'en trouve amoindri sur tous les points, et particulièrement dans ses relations avec la Prusse.

« Ce sera, sans aucun doute, un motif de plus aux yeux de votre excellence pour ne rien faire qu'à de très bonnes conditions. Un rapprochement auquel le gouvernement du roi semblerait se prêter avec trop de facilité produirait un effet fâcheux en Allemagne. On y sait à merveille combien la Russie désire ce rapprochement; on trouve donc tout naturel qu'elle en fasse les frais. »

. . . .

Le 15 juin, après avoir reçu ma lettre du 20 mai, le baron d'André m'écrivit :

« Monsieur,

« Dès que le courrier Alliot m'eut remis vos dépêches, je demandai à voir M. de Nesselrode. Je lui parlai du nouvel entretien que vous aviez eu avec M. de Kisselef, et après avoir échangé quelques paroles, je laissai au vice-chancelier votre lettre particulière du 20 mai, afin qu'il pût la lire à loisir et la montrer à l'empereur. En la prenant, M. de Nesselrode me dit qu'il craignait que nous n'allassions un peu vite. Je répondis au vice-chancelier qu'il valait mieux s'expliquer et prévoir les conséquences de toute démarche avant de l'entreprendre, qu'il serait fâcheux, par exemple, de voir les ambassadeurs retourner à leur poste sans savoir préalablement sur quoi compter.

« — Mais remarquez, me dit M. de Nesselrode, qu'il n'a jamais été question du retour des ambassadeurs dans mes lettres, et que c'est M. Guizot qui, le premier, en a parlé à M. de Kisselef.

« — Je sais très bien, monsieur le comte, que chacun de nous a la prétention de ne point faire des avances; mais si M. Guizot a parlé des ambassadeurs à M. de Kisselef, c'est parce qu'il a voulu répondre à ce que sa majesté m'a fait l'honneur de me dire au cercle de la cour lorsqu'elle m'a demandé quand reviendrait M. de Barante.

« En quittant M. de Nesselrode, il m'a promis de me faire savoir quand il pourrait me rendre ma lettre. Douze jours se sont écoulés depuis. Pendant ce temps, j'ai cherché à connaître quelle avait été d'abord l'impression produite sur l'empereur par les dépêches venues de Paris. Ce que j'en ai appris m'a fait voir aussitôt qu'elles avaient modifié les dispositions de sa majesté. Vous voyez que les choses sont complétement changées.

« Maintenant, m'a-t-on dit, c'est une question qu'il faut laisser en repos, sauf à la reprendre plus tard. Les affaires générales doivent amener la solution des affaires personnelles. Si les ambassadeurs avaient repris leur poste, il est probable que l'empereur, abandon-

nant peu à peu ses préjugés, serait arrivé à une appréciation plus juste des convenances et de ses véritables intérêts.

« Mes informations et cette opinion n'avaient point cependant un caractère assez positif pour les communiquer à votre excellence avant d'avoir obtenu le second rendez-vous que m'avait annoncé M. de Nesselrode. Je savais qu'il avait vu l'empereur, qu'il devait le revoir encore, et j'attendais. Hier enfin, j'ai été prié de passer chez lui. Il m'a d'abord donné à lire une dépêche sur les affaires de Grèce dont vous aurez connaissance. Je lui ai demandé ensuite s'il n'avait rien de plus à m'apprendre. « Non, voilà tout. — Cependant?... — Je n'ai rien à vous dire. »

« Après un moment de silence, M. de Nesselrode m'a pourtant raconté qu'il allait écrire à M. de Kisselef une lettre qui serait communiquée à votre excellence, et qui répondrait à votre lettre particulière du 20 mai. « Entre nous, a continué le vice-chancelier, rappelant ce qu'il m'avait dit dans mon premier entretien, je crois que votre gouvernement a été un peu trop vite. Pour le moment, il n'y a point à s'occuper de quelques-unes des questions qui ont été agitées dans les lettres particulières que vous m'avez données à lire. L'empereur a trouvé qu'on lui imposait des conditions, et cela a détruit le bon effet du premier compte-rendu. Au reste, a-t-il ajouté, si les choses sont gâtées, elles sont loin de l'être à tout jamais, et à la première occasion on pourra les reprendre. »

« J'ai répondu à M. de Nesselrode que je regrettais beaucoup que l'empereur eût donné une aussi fausse interprétation aux intentions du gouvernement du roi en admettant qu'on voulait lui imposer des conditions, que j'affirmais que vous n'aviez eu d'autre pensée que celle de vous expliquer franchement et dignement, afin de ne point exposer à des mécomptes, faute de s'être mal compris, les souverains de deux grands états.

« M. de Nesselrode, qui ne peut assurément partager l'opinion de l'empereur, et qui connaît tout comme nous la vraie cause de cette si grande susceptibilité, a préféré ne rien dire de plus, et terminer ainsi notre entretien.

« Quelques confidences récentes me feraient supposer que l'empereur laissera croire à son entourage qu'on a voulu lui mettre le marché à la main, et que, s'il n'y a pas rapprochement entre les deux pays, c'est plutôt au gouvernement du roi qu'il faut en attribuer la cause. Je ne comprends pas comment de bonne foi on pourrait maintenir une pareille assertion, qui ne saurait avoir été mise en avant, si elle l'a été réellement, que pour masquer un amour-propre excessif, contre lequel, depuis douze ans, tout raisonnement vient se briser. »

. . . .

Je jugeai que le moment était venu de mettre fin, par une déclaration précise des intentions du roi et de son gouvernement, à des conversations qui semblaient devoir se prolonger indéfiniment et toujours sans résultat. J'écrivis donc le 8 juillet au baron d'André :

« Monsieur le baron,

« Aussitôt après l'arrivée de M. de Breteuil, vous irez trouver M. le comte de Nesselrode et vous lui donnerez à lire la dépêche ci-jointe. Pour peu qu'il vous témoigne le désir de la faire connaître à l'empereur, vous prendrez sur vous de la lui laisser. Je désire qu'elle soit mise textuellement sous les yeux de l'empereur.

« Je n'ai rien à y ajouter pour vous-même. Si M. de Nesselrode engage avec vous quelque conversation, la dépêche vous indique clairement dans quel esprit et sur quel ton parfaitement simple, tranquille et froid, vous y devez entrer. Laissez sentir que, bien que la modération générale de notre conduite n'en doive être nullement altérée, il y a là cependant une question et un fait dont l'importance politique est grande et inévitable. »

« *M. Guizot à M. le baron d'André.*

« Paris, 8 juillet 1843.

« Monsieur le baron,

« M. de Kisselef est venu le 27 juin me donner communication d'une dépêche de M. le comte de Nesselrode, en date du 14 du même mois, qui répond à mes entretiens des 5 avril et 14 mai avec M. le chargé d'affaires de Russie, entretiens que je vous ai fait connaître par mes lettres particulières des 25 avril et 20 mai.

« M. le comte de Nesselrode paraît penser que j'ai pris l'initiative de ces entretiens et des explications auxquelles ils m'ont conduit, notamment en ce qui concerne le retour des ambassadeurs à Paris et à Saint-Pétersbourg. Je me suis arrêté en lisant ce passage de sa dépêche, et j'ai rappelé à M. de Kisselef que la première origine de nos entretiens avait été la phrase par laquelle, dans sa dépêche du 21 mars, M. le comte de Nesselrode, en le chargeant de me féliciter du résultat de la discussion sur les fonds secrets, me supposait envers la Russie des dispositions peu favorables. Je ne pouvais évidemment passer sous silence cette supposition, et ne pas m'expliquer sur mes dispositions ainsi méconnues ou mal comprises. Si M. le comte de Nesselrode n'avait fait que m'adresser les félicitations par lesquelles se terminait sa dépêche, je n'aurais songé à rien de plus qu'à l'en remercier; mais, en m'attribuant envers la Russie des dispositions peu favorables, il m'imposait l'absolue nécessité de désavouer cette supposition, et de ne laisser lieu, sur mes sentimens et sur leurs motifs, à aucun doute, à aucune mé-

prise. Ainsi ont été amenés mon premier entretien avec M. de Kisselef et les explications que j'y ai données.

« Quant au retour des ambassadeurs, l'empereur vous ayant demandé le 3 mai au cercle de la cour : « Quand reverrons-nous M. de Barante? » je pouvais encore moins me dispenser de répondre, dans mon second entretien, à une question si positive, et je n'y pouvais répondre sans exprimer avec une complète franchise la pensée du gouvernement du roi à cet égard et ses motifs.

« Je n'ai rappelé ces détails à M. de Kisselef, et je n'y reviens avec vous aujourd'hui que parce que M. de Nesselrode dit à deux ou trois reprises, dans sa dépêche, que j'ai pris l'initiative des explications, que je les ai données spontanément. J'aurais pu les donner spontanément, car elles n'avaient d'autre but que de mettre les relations des deux cours sur un pied de parfaite vérité et de dignité mutuelle; mais il est de fait que j'ai été amené à les donner, et par l'obligeant reproche que me faisait M. de Nesselrode dans sa dépêche du 21 mars, et par la bienveillante question que l'empereur vous a adressée le 3 mai. Je n'aurais pu, sans manquer à mon devoir et à la convenance, passer sous silence de telles paroles.

« M. le comte de Nesselrode pense qu'après être entrés dans les explications que je rappelle, nous avons été trop pressés d'en atteindre le but et trop péremptoires dans notre langage. Si les ambassadeurs étaient revenus à leur poste, l'amélioration des relations entre les deux cours aurait pu arriver successivement et sans bruit. Nous avons voulu une certitude trop positive et trop soudaine.

« Ici encore j'ai interrompu ma lecture : « Je ne saurais, ai-je dit à M. de Kisselef, accepter ce reproche; à mon avis, ce que j'ai fait aurait dû être fait, ce que j'ai dit aurait dû être dit il y a douze ans. Dans les questions où la dignité est intéressée, on ne saurait s'expliquer trop franchement, ni trop tôt; elles ne doivent jamais être livrées à des chances douteuses, ni laissées à la merci de personne. Sans le rétablissement de bonnes et régulières relations entre les deux souverains et les deux cours, le retour des ambassadeurs eût manqué de vérité et de convenance. Le roi a mieux aimé s'en tenir aux chargés d'affaires. »

« L'empereur, poursuit M. le comte de Nesselrode dans sa dépêche, ne peut accepter des conditions ainsi péremptoirement indiquées. Puisque, dans l'état actuel des relations, le roi préfère des chargés d'affaires, l'empereur s'en remet à lui de ce qui lui convient à cet égard.

« Nous n'avons jamais songé, ai-je dit, à imposer des conditions. Quand on ne demande que ce qui vous est dû, ce ne sont pas des conditions qu'on impose, c'est son droit qu'on réclame. Nous avons dit simplement, franchement, et dans un esprit sincère, ce que

nous regardons comme imposé, point à l'empereur, mais à nous-mêmes, par notre propre dignité. »

« La dépêche se termine par la déclaration que les dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg, quant aux relations et aux affaires des deux pays, demeureront également bienveillantes. J'ai tenu à M. de Kisselef le même langage. Le gouvernement du roi a déjà prouvé qu'il savait tenir sa politique en dehors, je pourrais dire au-dessus de toute impression purement personnelle. Il continuera d'agir, en toute circonstance, avec la même modération et la même impartialité. Il ne voit, en général, dans les intérêts respectifs de la France et de la Russie que des motifs de bonne intelligence entre les deux pays, et si, depuis douze ans, leurs rapports n'ont pas toujours présenté ce caractère, c'est que les relations des deux souverains et des deux cours n'étaient pas en complète harmonie avec ce fait essentiel. La régularité de ces relations, et M. le comte de Nesselrode peut se rappeler que nous l'avons souvent fait pressentir, est donc elle-même une question grave et qui importe à la politique des deux états. Le gouvernement du roi a accepté l'occasion, qui lui a été offerte, de s'en expliquer avec une sérieuse franchise, et dans l'intérêt de l'ordre monarchique européen comme pour sa propre dignité, il maintiendra ce qu'il regarde comme le droit et la haute convenance des trônes. »

Ainsi se termina cette correspondance. Les deux ambassadeurs ne retournèrent point à leurs postes; des chargés d'affaires continuèrent seuls de résider à Paris et à Saint-Pétersbourg. A en juger par les apparences, la situation respective des deux souverains restait la même; au fond, elle était fort changée : l'empereur Nicolas s'était montré embarrassé dans son obstination, et le roi Louis-Philippe ferme dans sa modération. Au lieu de subir en silence une attitude inconvenante, nous en avions hautement témoigné notre sentiment, et nous avions déterminé nous-mêmes la forme et la mesure des relations entre les deux souverains. La dignité était gardée sans que la politique fût compromise. C'était là le but que j'avais saisi l'occasion de poursuivre. Dans les deux dernières années de mon ministère, en 1846 et 1847, quelques indices me donnèrent lieu de croire que l'empereur Nicolas, tout en y persistant, regrettait de plus en plus son attitude, et pensait presque tout haut qu'en lui succédant, son fils en devrait changer. Dans la situation où le gouvernement du roi s'était placé, il pouvait très convenablement attendre.

GUIZOT.

LES

MINEURS DU HARZ

SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD.

De toutes les provinces naturelles de l'Allemagne, il n'en est aucune qui soit plus nettement délimitée que le Harz. Cette région montagneuse surgissant au milieu d'un pays de plaines doit à cet isolement son antique réputation; son nom a été célébré par les plus grands poètes, et depuis longtemps un voyage dans le Harz est pour un véritable Allemand, ou même pour celui qui veut bien connaître l'Allemagne, une sorte de pèlerinage obligé. Les caractères particuliers de ce pays de mines, la singulière organisation sociale qu'on y trouve en vigueur depuis des siècles, les mœurs qu'on y observe, tout contribue à justifier cette curiosité sympathique dont le Harz est l'objet. Aussi, parcourant, il y a quelques mois, l'Allemagne du nord, je visitai avec un intérêt particulier la pittoresque contrée que domine la pâle cime du Brocken.

Le voyageur qui, du pont d'un navire, aperçoit, après une longue traversée, les lignes bleuâtres qui annoncent la terre, n'éprouve guère plus de satisfaction que je n'en ressentis quand je me trouvai pour la première fois en face de la chaîne du Harz, après avoir traversé les plaines interminables du Hanovre et du duché de Brunswick. Les montagnes sont comme les îles des continens; l'Océan est à peine plus uni que les immenses surfaces du nord de l'Allemagne : rien n'y distrait l'esprit, devenu la proie d'un ennui oppressif; nulle vie, nulle animation. A la vue de ces horizons si bas, on se demande instinctivement de combien de mètres la plaine aurait à descendre

pour que les eaux de la Mer du Nord, qui jadis l'a nivelée, vinssent reconquérir en un instant le vaste territoire qu'elles ont abandonné. Les chemins de fer ne se piquent pas de vitesse au-delà du Rhin, et jamais je ne les trouvai aussi lents qu'entre Hanovre et la lisière du Harz. D'un œil fatigué, je voyais passer comme en rêve et tournoyer les maigres pâturages, les landes où le sol, çà et là retourné, laisse apercevoir une terre noire et tourbeuse, les ailes des moulins à vent, les bois de sapins où parfois se détachait sur un fond noir quelque maison de forestier solitaire avec des tuiles rouges et des solives enluminées, les interminables champs de blé, parfois un berger surpris dans sa pose immobile, couvert d'une longue capote de toile blanche rehaussée de quelques ornemens de couleur. Dans ces monotones régions, les noms seuls ont quelque éloquence. Comment s'arrêter par exemple à Wolfenbüttel sans se souvenir que Lessing passa une longue partie de sa vie dans la fameuse bibliothèque grand-ducale, si riche en souvenirs de Luther?

Je quittai le chemin de fer, non sans un vif sentiment de plaisir, à la petite ville de Winenburg, et montai en voiture pour me rendre à Goslar, en traversant la région qui borde le Harz. Des lignes de collines aux ondulations très marquées s'allongent comme autant de ceintures en avant de la chaîne principale, et l'on passe ainsi de la plaine aux vraies montagnes par une transition naturelle. C'est alors que le Harz apparaît avec ses formes rondes et écrasées, qui s'étagent les unes derrière les autres jusqu'au Brocken. Celui-ci, pareil à un bouclier rond, montre sa cime grise et nue au-dessus de la ligne des forêts, toute coupée d'ombres profondes et de reflets veloutés. Cette vue panoramique, qui permet d'embrasser dans un seul regard tout le massif montagneux, se rétrécit à mesure qu'on approche. En arrivant à Goslar, on n'aperçoit plus que le Rammelsberg et quelques autres crêtes moins élevées. Au fond, derrière les clochers et les tourelles de la ville, s'ouvre la vallée dont les plans entre-croisés reculent, dans une ombre transparente, à l'intérieur de la chaîne. La lourde masse du Rammelsberg donne quelque chose de sévère et presque d'effrayant à un paysage autrement plein de grâce. C'est bien ainsi qu'on peut se figurer une montagne toute pénétrée de métaux. Depuis mille ans, on en a tiré vraisemblablement pour 400 millions de francs. De loin, on aperçoit sur la croupe du mont des taches grises qui descendent jusqu'aux pentes inférieures : ce sont les *haldes*, où l'on sépare, au sortir de la mine, les parties métalliques des parties stériles. Ces dernières sont rejetées et forment à la longue d'immenses talus de pierres souvent pareils à une fortification gigantesque.

Dans tous les défilés où une vallée du Harz débouche sur les plaines

du nord, une ville existe de temps immémorial. Goslar est située ainsi, et il n'est pas de cité plus charmante ni plus riche en souvenirs. Les rues qui montent et descendent sous de fortes pentes, les ruisseaux d'eau limpide qui courent dans de petits canaux, tout rappelle déjà la montagne; mais le paysage n'a pas encore la tristesse et la froide solennité du Harz lui-même. Il s'y mêle quelque chose de riant et d'animé. Si la vue est bornée d'un côté par de hautes cimes, de l'autre s'ouvrent encore de vastes horizons. Les souvenirs du saint-empire romain sont toujours vivans à Goslar : l'aigle héraldique s'y montre partout. Je m'arrêtai à contempler un de ces aigles, tout en cuivre, armé des ailes les plus étranges, et placé sur une fontaine en bronze dont l'âge se perd dans la nuit des temps. Peut-être les premiers blocs métalliques tirés du Rammelsberg ont-ils servi à fondre ce bassin où l'eau coule depuis tant de siècles. Sur la même place que cette fontaine mystérieuse s'élèvent le *Rathhaus*, bâti par l'empereur Lothaire et terminé à la fin du XII[e] siècle, et le *Kaiserworth*, charmant spécimen de l'architecture gothique en bois. Huit statues d'empereurs sculptées au couteau en décorent la façade. Les figures les plus grimaçantes se tordent aux pieds de ces graves personnages, tous armés de l'épée et le globe à la main. Cet édifice ravissant sert, hélas! d'auberge, et l'on peut, pour un prix des plus modiques, s'installer dans les chambres de la jolie tourelle que de fiers chevaliers et des empereurs ont autrefois habitée. De ma fenêtre gothique, je regardais les maisons en bois de Goslar, avec leurs poutres découpées et peintes, leurs toits aux formes anguleuses et saillantes, et je pouvais facilement me croire transporté en plein monde féodal.

La capitale de l'Ober-Harz, c'est-à-dire de la région montueuse où sont les mines que j'allais visiter, Clausthal, est à quelques heures de Goslar. A mesure qu'on s'élève dans les montagnes, les sombres flèches des sapins donnent des tons plus sévères et plus durs au paysage. On avance lentement par de longues montées et des descentes que la prudence des conducteurs rendrait également fastidieuses, si l'on pouvait s'ennuyer dans ces beaux chemins qui serpentent entre les rochers, au fond des vallées ou sur le flanc des montagnes. On entend gronder les torrens, dont le bruit frais trouble seul ces solitudes : quelquefois les sapins atteignent une hauteur énorme, et sous leurs cimes entremêlées la forêt n'offre que des profondeurs obscures où se détachent les lignes pâles des troncs dépouillés, tandis qu'au sommet s'étale une magnifique végétation. Les montagnes que la hache a dénudées, et que recouvre une nouvelle culture, ressemblent à de vastes jardins, et les jeunes plants, pareils à des bouquets du vert le plus tendre, y sont distribués avec

une régularité qu'un artiste a le droit de trouver déplaisante. Toutefois les perspectives y sont des plus variées : on respire l'air plus frais et plus léger des hauteurs, on s'enivre de cette odeur pénétrante et sauvage propre aux bois résineux; enfin, sans analyser toutes ces sensations, on s'abandonne à ce charme tout particulier des montagnes, dont aucun langage ne saurait exprimer la saveur virginale et, si l'on osait le dire, l'énergique douceur. Je me mis par degrés en harmonie avec ces paysages nouveaux : je regardais les grandes masses de schiste qui composent le Harz, et dont les lignes parallèles apparaissent sans cesse rongées par les eaux, comme les feuillets d'un livre monumental. Chaque roche a son caractère pittoresque qui lui est propre : les gypses, les calcaires, les marbres, offrent des tons chauds resplendissans; le schiste au contraire, qui se décompose en boue noire, a quelque chose de sombre et de monotone. Cette impression, que j'ai reçue dans l'Ardenne, dans certaines parties des Alpes, je l'éprouvai plus vivement encore dans le Harz.

En approchant de Clausthal, on remarque dans les anfractuosités des vallées des étangs retenus par des digues fort élevées : ce sont les réservoirs de l'eau destinée aux mines; on l'économise et on l'emmagasine avec le plus grand soin : c'est la seule force qu'on puisse utiliser pour faire mouvoir les pompes d'épuisement et les machines d'extraction, ainsi que les appareils divers employés dans les ateliers métallurgiques. J'arrivai enfin à Zellerfeld, puis à Clausthal. La rue principale, qui n'est autre que la route elle-même, s'étend sur une très grande longueur; elle est bordée de maisons propres, bâties en bois, et d'ordinaire à deux étages. Les fenêtres sont presque toujours décorées de quelques pots de fleurs, derrière lesquels on aperçoit la figure blonde et étonnée d'un enfant, souvent un mineur fumant tranquillement sa pipe et jetant sur la voiture qui passe un regard mélancolique. Une fois à Clausthal, je me trouvais sur le théâtre de mes recherches, et ce n'était plus l'aspect seulement du pays, c'étaient aussi les conditions d'existence des populations que j'allais étudier. Tout en explorant les richesses de ce district métallurgique du Harz, depuis longtemps célèbre, je m'étais promis d'observer, dans son action sur la vie sociale, le régime économique tout spécial qui s'y maintient depuis tant d'années.

La contrée sur laquelle ce curieux régime étend son action se divise en deux parties, en deux zones si l'on veut : la zone occidentale nommée l'*Ober-Harz* ou Harz supérieur, qui comprend les hautes montagnes de la chaîne, — la zone orientale, l'*Unter-Harz* ou Harz inférieur, qui se rattache, par des plateaux de plus en plus abaissés,

au pays de Mansfeld. C'est sur l'Ober-Harz, c'est-à-dire sur la principale région minière, que se concentrera notre attention.

L'Allemagne, dans le classement des mines et des districts de l'Ober-Harz, a donné une nouvelle preuve de la fâcheuse tendance qui la porte à multiplier les divisions géographiques. On ne s'étonnera donc pas si, même en ne s'occupant ici que de l'Ober-Harz, il faut, dans le cadre ainsi limité, tenir compte encore de diverses subdivisions. Ainsi deux groupes administratifs distincts s'y présentent; l'un, sous le nom de *Communion-Unter-Harz*, désigne la région de l'Ober-Harz la moins élevée, c'est-à-dire le district métallurgique de Goslar et du Rammelsberg. Il y a ensuite l'Ober-Harz proprement dit, dont le centre est la petite ville de Clausthal, choisie pour point de départ de mes excursions dans les montagnes. Ce n'est pas tout : le dernier groupe se partage en trois districts, Clausthal, Zellerfeld et Andreasberg, subdivisés eux-mêmes en régions minières (*revier*) qu'on désigne généralement par le nom du principal filon qui les traverse (1). L'histoire de ces divers districts au point de vue métallurgique peut se résumer en quelques mots. Les mines de Clausthal et de Zellerfeld étaient déjà très prospères au commencement du XIVe siècle. A cette époque, la peste ravagea le Harz, et les mines furent abandonnées. Cent ans se passèrent avant qu'on reprît les travaux. La mine d'Andreasberg fut la première à laquelle s'attaqua de nouveau l'énergique activité des populations du Harz. Les deux filons qu'on y exploita d'abord formaient la figure connue sous le nom de *croix de Saint-André*; de là cette désignation que reçut la mine au XVIe siècle et qu'elle conserve aujourd'hui. Dans le district de Zellerfeld, ce fut dans les mines de Lautenthal que re-

(1) On voudra sans doute connaître ces noms. Les citer, c'est en effet passer en revue les principaux filons du Harz.

District de Clausthal. — On y trouve : 1° le *revier* du filon *Bürgstädter* supérieur, comprenant cinq mines : *Dorothée, Caroline, Bergmannstrost* (consolation du mineur), *Gabe Gottes* (don de Dieu) et *Rosenbusch* (buisson de roses); 2° le *revier* du filon *Bürgstädter* moyen, avec les mines d' *Élisabeth*, de la *vieille* et de la *jeune Marguerite*; 3° le *revier* du filon *Bürgstädter* inférieur, avec *Anna Éléonore*, *Kranich*, *comte George-Guillaume*, *roi Guillaume*, *reine Charlotte*; 4° le *revier* du filon nommé *Rosenhöfer*, traversé par les mines *tour de Rosenhof*, *Alt-Segen*, *Silber-Segen*; 5° le *revier* du filon *Bergwerkwohlfart* (pèlerinage du mineur) avec une seule mine qui porte le même nom.

District de Zellerfeld. — Il se divise : 1° en *revier* de Zellerfeld, comprenant les mines de *Silberring* et *silberschnurr* (*bague* et *ceinture d'argent*), *Regenbogen* (arc-en-ciel), *Juliane-Sophie* et *Hülfe Gottes* (secours de Dieu); 2° *revier* de Lautenthal avec les mines de *Lautenthals Glück* (*bonheur de Lautenthal*) et *Comte-Auguste*.

District d'Andreasberg. — Il comprend : 1° le *revier* intérieur traversé par les mines de *Catherine Neufang*, *Samson*, *Bergmannstrost*, *Gnade Gottes* (*grâce de Dieu*) et *Abendröthe* (*rougeur du soir*); 2° le *revier* extérieur avec les mines d'*Andreaskreuz* et de *Felicitas*.

commencèrent les travaux, un peu plus tard que dans le district d'Andreasberg. Quant aux mines de Clausthal, aujourd'hui les plus importantes, on n'en reprit l'exploitation que vers le milieu du XVI[e] siècle. Clausthal est regardé à bon droit comme le chef-lieu administratif et le centre scientifique du pays.

Nous venons de parler des filons et des mines du Harz : en quoi consistent les richesses métallurgiques de cette contrée, et d'abord que faut-il entendre par un filon de mine? Aux premiers âges de notre planète, des fentes se creusèrent dans la partie solide de l'écorce terrestre. Des matières minérales vinrent s'y accumuler, à peu près comme aujourd'hui encore des dépôts se forment dans les conduits traversés par les eaux thermales, mais avec une puissance dont rien ne peut donner de nos jours une idée complète. Ces fentes, chargées des richesses minérales les plus variées, sont ce que l'on nomme des filons. Le rôle de l'industrie humaine en présence de ces dépôts, de ces amas précieux, est de les épuiser le plus activement possible, pour tirer les métaux des *gangues* ou substances infertiles qui les enveloppent. On découpe la masse du filon par un système habilement combiné de puits et de galeries qui permettent d'en abattre successivement toutes les parties. Chaque mine est un petit monde à part. Pour en ouvrir une, on commence par creuser un puits du fond duquel on dirige une galerie horizontale vers le filon. Quand on le trouve exploitable, on approfondit le puits, et à un niveau inférieur, à 20 mètres environ plus bas, on va rejoindre la masse métallifère par une seconde galerie perpendiculaire à la direction du filon. On abat ensuite, en commençant par la galerie inférieure, tout ce qui se trouve compris entre ces deux niveaux. On pousse à cet effet, dans la direction même du filon atteint, une galerie dont la partie supérieure est fortement consolidée avec des pièces de bois rondes qu'on recouvre de tiges plus minces. Après avoir servi de plafond aux mineurs, ce boisage sert ensuite de plancher, et on procède ainsi, par degrés successifs et superposés, jusqu'à ce qu'on ait rejoint le niveau supérieur. Cette opération terminée, le filon ne contient plus qu'une série de planchers étagés entre lesquels demeurent accumulées les parties les plus stériles de la gangue, que l'on ne tire point de la mine. Le puits principal, d'où partent les deux galeries horizontales entre lesquelles se concentre l'exploitation, sert en même temps à l'entrée des mineurs et à l'extraction du minerai. Il renferme aussi les pompes à l'aide desquelles on retire les eaux qui s'amassent au fond des mines. Pour être dispensé de pomper l'eau jusqu'à l'orifice même des mines, on a depuis longtemps creusé de véritables tunnels ou égouts souterrains, où les eaux élevées du fond de la mine se déversent à une

assez grande distance du sol, pour être conduites dans la partie inférieure d'une vallée. Ce véritable drainage, qui exige à de telles profondeurs des travaux très dispendieux, permet d'économiser la force motrice qui met en mouvement les pesantes pompes et les machines à colonne d'eau du Harz.

Les minerais du Harz sont très divers, et l'on ne peut les séparer qu'à l'aide des artifices les plus ingénieux de la mécanique et de la métallurgie. Le principal minerai des filons de l'Ober-Harz est du minerai de plomb argentifère (galène argentifère) plus ou moins mélangé d'une petite quantité de minerai de cuivre. A Andreasberg même, il y a de véritables minerais d'argent. Toutes les usines d'argent du Harz réunies produisent aujourd'hui annuellement de 45,000 à 46,000 marcs d'argent, valant de 2,173,750 fr. à 2,222,250 fr.; 584,625 kilogr. de litharge ou oxyde de plomb, valant 203,125 fr.; 3,539,860 kilogr. de plomb, valant 1,183,904 fr.; 42,093 kilogr. de cuivre, valant 121,375 fr., et 12,162 kilogr. d'arsenic, valant 7,501 fr. Le chiffre total de cette production atteint 3,738,155 fr. Les usines d'argent sont concentrées à Clausthal, à Lautenthal, à Altenau et à Andreasberg. Ces *hütte* (c'est le nom qu'on donne aux usines métallurgiques en allemand) remontent à une très haute antiquité : celle de Clausthal, bâtie à une demi-lieue de cette ville et la plus importante de toutes, date de 1554. Tout autour des bâtimens où l'on traite les minerais, la végétation est frappée de mort; quelques touffes de gazon jauni recouvrent seulement çà et là les noires roches schisteuses. Des cheminées des usines s'élèvent des fumées blanches qui déroulent lourdement leurs ondes empoisonnées; dans d'immenses hangars ouverts de tous côtés sont accumulés sous une légère toiture les minerais grillés. Le grillage a pour but d'oxyder les sulfures métalliques; c'est une des phases du traitement métallurgique. Il s'échappe toute l'année de ces hangars d'épaisses vapeurs sulfureuses qui se traînent tout le long de la vallée, qu'elles dénudent et corrodent.

Outre les mines et usines de plomb argentifère, le Harz possède aussi des usines à fer. Ces minerais, d'une exploitation facile, se rencontrent à Lehrbach, sur le chemin de Clausthal à Osterode, dans les belles forêts qui recouvrent les pentes de l'Iberg, auprès de Grund; mais les exploitations les plus importantes sont de l'autre côté du Brocken, dans la région plus basse et plus monotone qui entoure Elbingerode. La production totale de la fonte et du fer s'est élevée en 1854 à la somme de 1,647,285 francs.

Enfin l'exploitation des forêts du Harz est en quelque sorte une troisième branche de l'industrie métallurgique : on emploie dans les mines une immense quantité de bois de soutènement, et chaque

année on ne prépare pas moins de 200,000 mètres cubes de charbon pour les usines. A chaque instant, lorsqu'on parcourt les montagnes, on rencontre les forestiers occupés aux travaux divers de la silviculture, et l'on aperçoit les fumées qui sortent lentement, par de petits soupiraux, des tas arrondis où, sous une couche de terre, s'opère la lente conversion du bois en charbon. Les pins (*abies excelsa*) recouvrent les quatre cinquièmes de la surface boisée du Harz. Ce n'est que sur les versans inférieurs que d'autres essences se mêlent aux arbres résineux. Les forêts de pin sont aménagées par révolutions de cent vingt années. L'administration des mines, après avoir pourvu à tous ses besoins, vend encore des planches et des bois de construction pour la somme de 150,000 fr. environ chaque année.

La division du travail dans le Harz comprend ainsi trois termes principaux : la métallurgie du plomb et de l'argent, la métallurgie du fer, et la silviculture. Cette division a été conservée dans l'organisation économique du district. Les mineurs et les usiniers qui retirent ou traitent les minerais d'argent, ceux qui sont occupés dans les mines de fer et les forges, enfin la population éparse des forestiers et des charbonniers, forment des familles ou corporations différentes. Chacune a ses coutumes, son organisation spéciale, et jusqu'à un costume distinct (1). Cette petite société de travailleurs vit sous un régime économique qui s'est perpétué sans notable modification depuis le moyen âge. Le principe qui sert de base à ce régime est le patronage et l'autorité de l'état : mines, forêts, usines, le sol aussi bien que le sous-sol, tout appartient au souverain. Les filons métallifères sont, il est vrai, concédés à des compagnies d'actionnaires; mais depuis un temps immémorial ils sont exploités par les employés de l'état. Chacune des mines du Harz est représentée par cent vingt-huit actions (*kuxen*) : dans ce nombre, celles qui appartiennent à des particuliers peuvent se subdiviser jusqu'à l'infini, puisqu'il y a des parts qui ne valent que les vingt-huit millièmes d'une action. Ces actions ou parts d'actions privées sont soumises aux chances de bénéfice et de perte; cependant, sur les cent vingt-

(1) Ces costumes retracent, par mille détails symboliques, les incidens du travail habituel des mines, des usines ou des forêts; les couleurs noire, blanche et verte y dominent. Je n'eus pas l'occasion de voir ces habits de gala dans le Harz; mais un heureux hasard me conduisit peu de temps après en Saxe, à Freiberg, dans l'Erzgebirge, au moment de la visite du roi Jean et du grand-duc de Toscane. Je ne me souviens pas d'avoir rien vu d'aussi bizarre que les troupes de mineurs, d'usiniers et de forestiers réunies pour défiler devant leur souverain. Les têtes enveloppées de coiffes blanches et recouvertes de grands feutres noirs ou de cylindres verts avec des plumes, les culottes courtes avec genouillères, les habits serrés à la taille et ornés d'épaulettes de mineur, les petits tabliers en cuir, les instrumens variés portés par les diverses corporations, tout cela formait un ensemble des plus pittoresques.

huit actions, il y en a quatre, garanties contre toute perte, qui sont la propriété des villes et des églises du Harz.

L'état a racheté peu à peu les actions des particuliers; il ne reste plus que cinq mines d'argent où ceux-ci conservent des intérêts, et leur part, qui aujourd'hui vaut environ un million, sera bientôt entièrement rachetée. En attendant, on se contente de leur distribuer des bénéfices; les actionnaires n'ont aucun contrôle sur l'exploitation des mines, et ne peuvent même y descendre sans un permis des autorités. Ils consentent d'autant plus volontiers au rachat que leur part est soumise à des charges très onéreuses. L'état prélève pour la caisse des mines un dixième des recettes : c'est ce qu'on nomme caisse de la dîme; il garde en outre un neuvième pour l'entretien et la construction des galeries d'écoulement qui desservent toutes les mines; enfin il oblige les actionnaires à lui abandonner les métaux à un prix fixe et très peu rémunérateur. Les actionnaires ne reçoivent que 40 francs pour un kilogramme d'argent, qui, dans le commerce, se vend environ 60 francs; le plomb leur est acheté au taux de 9 francs les 50 kilogrammes, c'est-à-dire la moitié de ce qu'il vaut : j'ajouterai qu'ils sont encore obligés de payer les salaires des maîtres mineurs, et que, pour compenser tous ces sacrifices, l'état ne leur fournit gratuitement que le bois et le combustible.

Il est permis de considérer l'état comme le propriétaire réel des mines du Harz, comme le seul maître du district, le seul régulateur des salaires, des heures de travail, des prix, des conditions de l'exploitation, en un mot comme l'arbitre absolu du sort de tous les habitans. Si cette souveraineté s'exerçait par l'organe de la bureaucratie et de la centralisation, il en résulterait, on peut l'affirmer hardiment, un état de choses intolérable; mais la souveraineté est en quelque sorte toute nominale : le Harz se gouverne lui-même. Les agens qui exercent le pouvoir ne sont point des administrateurs lointains, inabordables, enfermés derrière le triple rempart du formalisme, de la morgue et de l'ignorance : ce sont des hommes qui vivent parmi les ouvriers, qui ont grandi souvent au milieu d'eux, qui se sont élevés lentement et péniblement dans la hiérarchie compliquée du travail, qui connaissent, pour les avoir partagés, les souffrances et les dangers de leurs subordonnés. Il s'établit ainsi entre les ouvriers et les maîtres un lien qui n'a rien de la raideur des relations officielles. Dans la solitude des montagnes, les mœurs prennent sans effort quelque chose de simple et de patriarcal. Bien souvent, j'ai pu l'observer, c'est l'ingénieur qui le premier, quand il rencontre un mineur, le salue du *glück auf* (1) traditionnel dans les

(1) *Glück auf*, ces mots ne peuvent guère se traduire littéralement; « sortie heureuse ! » en donne à peu près le sens, mais n'en rend pas la force et le tour.

districts métallurgiques de toute l'Allemagne. On ne peut demeurer quelque temps dans le Harz sans être touché de la bonté avec laquelle les employés de tout rang traitent les mineurs, et du respect affectueux que ceux-ci témoignent à leurs supérieurs.

La bienveillance des mœurs, les rapports presque paternels qui s'établissent entre maîtres et ouvriers, atténuent ce qu'il y a d'excessif dans la toute-puissance de l'état; mais une autre raison contribue encore à faire accepter plus facilement cette souveraine autorité. Chacun sait en effet qu'elle ne s'exerce qu'en faveur de la population ouvrière du Harz. On ne se propose pas uniquement d'envoyer dans les caisses du Hanovre le riche produit des mines, on ne vise pas à de larges et rapides bénéfices; le principal but qu'on poursuit, c'est de produire assez chaque année pour couvrir toutes les dépenses et pour fournir du travail à tous les habitans. Aussi l'exploitation n'avance-t-elle qu'avec prudence et lenteur. La richesse minérale des montagnes du Harz n'est pas illimitée : les filons sont à peu près parfaitement connus; on sait jusqu'où ils s'étendent, et l'on en poursuit avec soin toutes les ramifications. Il y a toujours un certain ensemble méthodique de travaux tout préparé pour un grand nombre d'années. L'abatage, c'est-à-dire l'enlèvement des matières utiles, est assuré pour une période de cinquante ans. Les massifs qui renferment les métaux précieux sont découpés par un système convenable de galeries, et n'attendent que le pic et le fleuret du mineur. Une compagnie particulière voudrait récolter tout d'un coup cette riche moisson, un gouvernement besoigneux serait tenté d'en faire autant; mais le gouvernement hanovrien a toujours considéré les richesses du Harz comme un trésor qu'il ne lui appartenait pas de gaspiller : il pourrait en tirer des revenus considérables en épuisant les mines, et il ne le fait pas. Je tiens du directeur des travaux du Harz qu'une mine nommée *Hülfe Gottes*, secours de Dieu (un grand nombre d'entre elles ont des noms aussi expressifs), qui donne aujourd'hui 200,000 francs de bénéfice annuel, pourrait très facilement rapporter un million. C'est ainsi qu'on ménage les ressources à l'aide desquelles le Harz peut subvenir à tous ses besoins. Cette province ne coûte absolument rien au trésor hanovrien. Le produit des usines métallurgiques sert à payer les fonctionnaires, suffit aux dépenses qu'entraînent la construction et la réparation des routes, l'entretien des usines, l'aménagement des immenses forêts qui fournissent le combustible et le bois de soutènement des mines. Une fois seulement l'on tenta de donner à l'exploitation des mines une impulsion assez vigoureuse pour obtenir des bénéfices considérables : ce fut pendant la période de l'occupation française, tandis que le Harz faisait partie de l'éphémère royaume de Westpha-

lie; mais le Harz trouva un appui et un défenseur très chaleureux dans un éminent ingénieur français, M. Héron de Villefosse. Il éprouva promptement pour les douces et laborieuses populations de ces montagnes une sympathie que ressentent tous ceux qui les habitent ou les ont seulement parcourues; il empêcha qu'on ne ruinât les mines, et avec elles toutes les espérances de ceux qui en vivent. Aussi son nom est-il vénéré dans le Harz, et aujourd'hui encore on ne le prononce qu'avec un sentiment d'affection dont l'expression est bien faite pour toucher le voyageur français.

Le gouvernement du district est confié au conseil des mines, qui jouit d'une autorité souveraine. Ce conseil est présidé par un gouverneur, le seul personnage qui représente directement la couronne. Il se compose de cinq membres, dont l'un représente l'intérêt des mines et usines à plomb, argent et cuivre; le second, l'intérêt des mines et usines à fer; le troisième, celui des forêts; le quatrième s'occupe des questions d'administration proprement dites, et le cinquième de toutes les matières litigieuses. Tous les ans, le conseil élabore un projet de budget, et fait les propositions qui concernent les grands travaux conçus dans des vues d'avenir. Le budget est voté d'ordinaire, sans nulle opposition, par les chambres hanovriennes. Le Harz même envoie deux députés à la chambre basse : ils sont nommés par les magistrats municipaux et par un nombre double d'habitans des communes, choisis eux-mêmes par tous ceux qui possèdent une maison ou paient des impôts directs. Un simple mineur peut ainsi être électeur au premier et même au second degré.

En protégeant les intérêts du Harz, l'état rend un service indirect aux provinces qui entourent cette région, et leur assure un marché permanent. La montagne ne produit en effet presque rien de ce qui est nécessaire à l'alimentation de ses nombreux habitans : les forêts la recouvrent presque entièrement (1). L'état, qui en est propriétaire, ne les défriche pas, et songe au contraire à en étendre la surface, tant sont grands les besoins des mines sous ce rapport. On entend souvent dire dans le Harz qu'il y a au fond des mines des forêts plus considérables que celles de la superficie : cet adage ne paraît plus exagéré quand on voit l'immense quantité de bois employée pour soutenir les galeries où se fait le travail souterrain, et qu'on calcule la longueur totale de toutes ces galeries.

(1) A côté de 200,000 *morgen* de bois (52,420 hectares), il y a seulement 20,000 *morgen* (5,242 hectares) environ de terrains réservés pour les cultures, les villes et les villages; encore les conditions de la propriété y sont-elles des plus singulières : l'état ne fait en quelque sorte que concéder ces terrains, et il peut les racheter à très bas prix pour faire des fouilles, élever des bâtimens, et en général toutes les fois qu'il en a besoin dans l'intérêt de l'industrie métallurgique.

L'aspect du pays montre assez combien sont faibles ses ressources d'alimentation. Autour des villages, on n'aperçoit le plus souvent que quelques pâturages. Les maisons sont entourées de petits jardins où l'on cultive quelques légumes. Le terrain schisteux est pauvre, et, à mesure qu'on s'élève, l'altitude du sol restreint de plus en plus les cultures. Aux environs de Clausthal, situé à 560 mètres au-dessus du niveau de la mer, la pomme de terre est encore cultivée de loin en loin; mais dans les régions plus hautes on ne trouve plus ni les sapins de la forêt ni les graminées des prairies : des herbes raides et des bruyères y couvrent le sol d'un sombre manteau; çà et là d'énormes tas de tourbe noire, découpée en briquettes qu'on fait sécher à l'air, interrompent seuls la monotonie de ces landes élevées. Je traversai une de ces tourbières en franchissant le Bruchberg, montagne qui sépare Clausthal d'Andreasberg; le plateau qui la couronne n'est qu'à 300 mètres environ au-dessous de la cime du Brocken. A cette hauteur, le vent soufflait avec violence; le ciel, de tous côtés découvert, était sombre et traversé de nuées menaçantes et capricieusement éclairées. La vue s'étendait au loin dans les plis d'un grand nombre de vallées, et pouvait suivre les croupes sombres et arrondies des montagnes. Je me rappelle encore l'impression d'isolement et de tristesse que j'éprouvai en ce lieu : rien n'y rappelait plus l'homme, sauf la fumée lointaine de quelques usines cachées dans un recoin de la montagne.

Maintenant qu'on connaît les rapports généraux de l'état avec les corporations du Harz, je voudrais montrer quels sont pour les individus eux-mêmes les résultats de cette organisation sociale, fondée sur le patronage et le droit au travail. Pour cela, il faut indiquer les conditions particulières que subissent tant d'existences vouées aux travaux les plus durs et les plus périlleux.

Les enfans des mineurs reçoivent dans les écoles les élémens de l'instruction primaire; leur éducation religieuse se fait dans le temple luthérien. On les voit partir le matin pour aller souvent à une grande distance, un livre et une ardoise sous le bras, avec cette gravité précoce particulière aux enfans qui sont habitués de très bonne heure à se passer de guides et à se suffire à eux-mêmes. L'enfance se partage ainsi entre l'école et le foyer domestique. La mère vaque seule à tous les soins du ménage, et le père, revenu de la mine, reste au logis dans un complet repos, qui lui est bien nécessaire après son pénible travail. Cette vie intérieure et paisible a sa poésie et ses touchans épisodes, souvent reproduits dans des gravures qu'on voit presque partout dans le Harz. L'une de ces compositions naïves m'a toujours frappé : on y voit le mineur en costume de travail, ses outils au côté, quittant la chambre où s'écoulent toutes les heures

fortunées de sa vie. Une petite horloge en bois, quelques gravures enluminées, ornent seules les murs; mais sur le sol des enfans se roulent parmi des jouets, et la jeune mère présente au mineur son dernier né, dont les petits bras semblent chercher le baiser d'adieu. Ce dessin me rappelait les célèbres adieux d'Andromaque et d'Hector; j'y retrouvais les mêmes sentimens, la sombre inquiétude qui naît de l'idée d'une mort peut-être prochaine, l'enfance mêlant ses grâces ignorantes aux troubles de l'âge mûr. Ce qui donne au poème homérique une jeunesse éternelle, n'est-ce pas la peinture de passions que l'homme éprouvera toujours, dans tous les pays, tant qu'il saura aimer et souffrir?

A quatorze ans, les petits garçons commencent leur apprentissage dans les *haldes*, à l'orifice des puits. Dans le filon, les matières métalliques et les matières stériles sont mélangées et juxtaposées; en outre l'on ne peut abattre le filon sans arracher une partie de la roche où il se ramifie. Les enfans examinent donc un à un tous les morceaux qui sortent du puits; ils apprennent à y distinguer tous les minéraux, et séparent en tas différens ceux où domine une substance particulière : le plomb argentifère, le minerai de cuivre ou le minerai de zinc. Ce n'est pas encore assez : parmi les minerais de plomb et d'argent, il faut classer ensemble les morceaux de richesse à peu près pareille. Ce premier travail, si rebutant, si ennuyeux, est la base même des opérations si complexes auxquelles sont soumis les minerais; mais l'enfant qui s'y livre a du moins le bénéfice du grand air. Les haldes où se fait cette opération de triage sont établis sur le flanc de pittoresques vallées, au milieu des sapins, sur des hauteurs d'où l'œil peut plonger dans les horizons sinueux des montagnes. Commencée dans les haldes des mines, l'éducation pratique du jeune mineur se continue dans les ateliers où le minerai est préparé pour la fusion. Ces ateliers sont situés au fond des vallées, échelonnés les uns au-dessous des autres, et reçoivent successivement l'eau dont ils empruntent la force mécanique. On a écrit bien des volumes, et l'on en écrira sans doute encore beaucoup, sur ces curieux établissemens : le problème qu'on cherche à y résoudre aussi complétement que possible consiste à séparer les matières stériles et la matière féconde ou métallique qui se trouvent mélangées dans les fragmens apportés des haldes. Ces procédés de séparation doivent être assez économiques pour qu'on puisse encore exploiter avec avantage des minerais d'une extrême pauvreté, où l'argent n'entre plus que dans une proportion tout à fait insignifiante. Ils sont tous fondés sur un principe très simple, sur la résistance inégale qu'opposent à un courant d'eau une substance lourde et une substance légère, plus facile par conséquent à soulever ou à emporter. Le mi-

nerai est écrasé sous l'eau, dans une rigole où tombent et retombent sans cesse des espèces de massues. Vous fuyez rapidement le vacarme étourdissant de ces *bocards*, et l'on vous montre le minerai agité dans des cribles de toute sorte, où les morceaux se séparent par ordre de richesse et de grosseur. Il ne reste bientôt que des fragmens bons à porter au four, et des parties si fines qu'elles deviennent boueuses, mais auxquelles il faut encore ravir le minerai qu'elles renferment. Vous voyez cette boue descendre en couche légère, lavée par une nappe d'eau qui coule sans cesse, sur une sorte de plan incliné nommé *table à secousses*, auquel un mécanisme très simple imprime un constant mouvement d'agitation. Des enfans, le balai à la main, vont sans cesse d'un bout à l'autre de ces tables pour rejeter la boue terreuse, et de temps en temps recueillent la boue métallique, qui, plus lourde et moins facile à entraîner, s'amasse à part. Déjà pourtant ces simples appareils disparaissent, et il n'y aura bientôt plus besoin de bras dans ces ateliers. Là comme partout ailleurs, la machine remplace l'homme. On a déjà établi au Harz des mécanismes qui se renvoient le minerai les uns aux autres dans un état de pureté de plus en plus avancé. Le morceau de filon entre d'un côté dans le bocard; de l'autre, après une longue suite d'épurations, sort une boue presque impalpable, qui ne contient plus de substance riche : tout ce qui est métallique est retenu en chemin à l'état de fragmens plus ou moins ténus. L'eau fait marcher tous les intelligens mécanismes de ces ateliers étagés, et on n'y emploie plus que des surveillans pour en régler le jeu et les réparer au besoin (1). Chaque progrès de ce genre est un bienfait pour toute la population ouvrière, car, en diminuant les frais généraux de l'exploitation des mines, on arrive à pouvoir utiliser des minerais de plus en plus pauvres, et par conséquent on rejette vers un avenir plus lointain le moment où les mines seront épuisées. C'est pour ainsi dire un nouveau bail séculaire avec les filons de la montagne.

Le jeune mineur, après avoir terminé son apprentissage dans les ateliers extérieurs des mines, commence enfin son existence souterraine : chaque semaine, il doit descendre six fois dans les mines et y demeurer pendant huit heures; il arrive à l'entrée du puits en costume de travail, avec un bonnet de feutre épais pour garantir la tête contre les coups, et autour des reins un morceau de cuir pour travailler assis dans des terres mouillées par des eaux vitrioli-

(1) L'administration, très préoccupée des perfectionnemens qu'il convient d'apporter dans la préparation mécanique des minerais, venait, au moment où je passai dans le Harz, de faire construire, pour les soumettre à l'essai, les machines les plus perfectionnées qu'on emploie dans divers pays; quelques-unes fonctionnaient déjà.

ques. Un habit de toile grise, une petite lampe qu'on suspend par un crochet, des outils de forage complètent son équipement. Quand les mines n'ont pas une profondeur excessive, on y descend simplement par des échelles. Tout le long du puits creusé dans le rocher sont de petits planchers reliés par des échelles droites; on descend sur l'une d'elles et l'on arrive sur le plancher inférieur, percé d'un trou assez large pour laisser passer un homme; on descend par ce trou sur l'échelle suivante, et ainsi de suite. Qu'on se figure un tel exercice prolongé pendant une ou deux heures; les barreaux des échelles sont sales et fangeux, l'eau suinte de toutes parts, la lampe fumeuse ne jette qu'une lueur rouge et vacillante. L'on descend, l'on descend toujours, et le mineur est déjà épuisé avant de commencer son véritable travail. La montée et la descente ne sont pas la partie la moins pénible de son existence; ce n'est pas une distance de quelques mètres qui le sépare de son chantier, ce sont des distances effrayantes de plusieurs centaines de mètres. A Andreasberg, localité depuis longtemps célèbre pour ses minerais d'argent, le puits Samson, le plus profond qui existe au monde, descend à 230 mètres au-dessous du niveau de la Mer du Nord et à 791 mètres au-dessous du sol. Le puits du comte George-Guillaume, à Clausthal, a 604 mètres de profondeur.

Une invention extrêmement ingénieuse qui remonte à l'année 1833 a diminué en grande partie la fatigue des descentes et des ascensions perpétuelles : c'est celle des machines nommées *fahrkunst*. On la doit à un simple *bergmeister* (maître mineur) du Harz nommé Dörell. Qu'on imagine deux tiges en bois descendant dans toute la profondeur d'un puits de mine; de distance en distance sont fixés à ces tiges de petits planchers où un homme peut se tenir debout en gardant sa main accrochée à un crampon de fer. Pendant que l'une de ces tiges monte, l'autre descend, et ce mouvement alternatif est entretenu par une machine hydraulique installée à l'orifice du puits. Qu'on se représente un mineur juché le long d'une de ces tiges : il descend d'abord sur cette tige; puis, au moment où elle va remonter, il la quitte subitement, et, faisant un simple pas de côté, met le pied sur un des planchers de la tige voisine qui vient à l'instant opportun se présenter à lui. Pour exécuter ce mouvement avec sécurité, il saisit d'abord le crampon en fer qui doit lui servir de nouveau support, puis pose immédiatement le pied sur le plancher correspondant. Qu'arrive-t-il au moment où il a changé de position? C'est que la tige à laquelle il est suspendu commence à descendre : il descend avec elle et exécute la même manœuvre quand elle a atteint le bout de sa course. Il profite ainsi du mouvement alternatif des deux tiges, et, passant sans cesse de l'une à l'autre, descend

par des pas successifs jusqu'au fond de la mine. On remonte absolument de la même manière. Cet exercice est très simple, et avec un peu d'habitude on finit par se promener sur le *fahrkunst* sans beaucoup de fatigue; seulement il faut une attention très soutenue pour porter régulièrement le corps de côté et ne pas se laisser prendre en quelque sorte entre les deux mouvemens; il faut aussi se tenir bien droit afin de ne point se heurter contre les parois du puits. Aujourd'hui les *fahrkunst* sont établis au Harz dans toutes les mines dont la profondeur est très considérable.

Arrivé dans les galeries souterraines, le mineur se dirige souvent par un véritable dédale vers le point où il attaque le filon, et pendant huit heures il est occupé à forer des trous dans la roche pour la faire sauter à la poudre. Quand toutes les précautions ont été prises et qu'il vient d'allumer la mèche, il s'éloigne rapidement et attend l'explosion en avertissant tous ceux qu'il rencontre. On entend bientôt un bruit sourd : dès que le nuage de vapeurs s'est un peu dissipé, le mineur va détacher de la roche à grands coups de maillet tous les débris qui y adhèrent encore; il sépare les morceaux qui contiennent une portion de filon de ceux qui sont tout à fait stériles et qui servent à combler les anciennes galeries épuisées. Le minerai, placé dans de petits chars qu'on nomme *chiens de mine*, est porté, par des chemins de fer, à l'orifice des puits, d'où on l'extrait.

Il arrive quelquefois que la charge de poudre fait explosion pendant que le mineur est encore au milieu de ses préparatifs, surtout au moment où il retire du trou de forage déjà rempli de poudre la tige en fer qui doit donner place à la mèche, et qui peut faire jaillir une étincelle au frottement de la pierre. Le malheureux ouvrier est alors brûlé, mutilé et souvent tué sous les débris qui l'écrasent. Je rencontrai un jour au milieu d'un vallon solitaire, sur la route de Lautenthal à Grund, un pauvre homme horriblement défiguré : il me raconta qu'il avait été brûlé par une semblable explosion et n'avait échappé que par miracle. Il était infirme et incapable de travail, passait sa vie à garder des vaches dans la forêt, et offrait des bouquets de fraises aux rares voyageurs qui traversent cette partie de la montagne.

Faut-il s'étonner de la joie que le mineur ressent à quitter les sombres abîmes où son labeur l'appelle? Un dessin bien connu dans le Harz représente le mineur à ce moment souhaité : il vient de sortir du puits, il se tient debout, ôte son bonnet comme pour prier et regarde le ciel : *Glück auf!* Rentré pour seize heures dans sa famille, il n'éprouve qu'un besoin, celui du repos. On a souvent essayé d'introduire parmi la population ouvrière des industries de montagne qui pourraient, en donnant une occupation aux mineurs

durant leurs momens perdus, leur permettre de gagner davantage et d'introduire un peu de bien-être dans leur vie domestique. Ces essais n'ont jamais réussi. Tous les soins de la maison sont abandonnés à la femme : c'est elle qui va chercher les provisions, souvent à de très longues distances; elle s'occupe seule de tous les détails du ménage. Le mineur passe le temps devant sa fenêtre, presque toujours ornée de quelques fleurs; quelquefois il s'amuse à élever des oiseaux. Les occupations qui permettent la rêverie sont les seules qui lui conviennent. Il fume pendant de longues heures sans parler, et sa taciturnité croît à mesure qu'il a travaillé plus longtemps dans les mines. Jeune, on le voit encore gai, alerte, remuant; peu à peu il tombe dans une mélancolie qui n'a rien de sombre, mais qui s'étend autour de lui comme un voile et se trahit par le sérieux du visage et la gravité de ses rares propos.

Le mineur du Harz est pourtant délivré du souci le plus cruel qui tourmente presque partout l'ouvrier : il n'a jamais à craindre que le travail lui manque; il sait que l'abatage est préparé dans les mines pour une période plus longue que sa propre existence, et que l'administration s'impose comme loi de ne jamais interrompre le travail. Il jouit donc d'une sécurité complète et peut attendre l'avenir avec tranquillité. La sollicitude de l'état a multiplié, pour augmenter encore cette confiance, les institutions de prévoyance : il existe trois caisses de secours et de retraite : l'une (*Knapschafts kasse*) pour les ouvriers mineurs proprement dits; l'autre (*Hüttenbüchsen kasse*) pour les ouvriers des fonderies; la troisième (*Invaliden kasse*) pour les forestiers, charbonniers et ouvriers secondaires, tels que charretiers, maçons, serruriers, etc. Les mineurs reçoivent en moyenne 12 ou 13 francs par semaine (ce salaire peut s'élever jusqu'à 20 francs); sur cette somme, on leur retient 3 ou 4 centimes (*büchsengeld*) pour la caisse des mines, qui s'alimente d'ailleurs à d'autres sources. L'administration y verse annuellement pour chaque mine une somme proportionnelle au nombre des bras qu'elle emploie; cette somme (*supplementsgeld*) est de 1 à 3 fr. par trimestre et par ouvrier. Enfin on affecte à la caisse le produit des matières très pauvres qui ne sont lavées que lorsqu'il y a surabondance d'eau, et les recettes extraordinaires provenant des amendes, des remises de l'état, des dons des visiteurs, etc. Grâce à l'établissement de ces caisses, l'ouvrier malade ou blessé reçoit gratuitement les soins d'un médecin et les remèdes : pendant quinze jours, on lui donne son salaire habituel; après ce terme, on lui remet indéfiniment 3 fr. 71 cent. par semaine, jusqu'à ce qu'il meure ou se rétablisse. La même somme est allouée à l'ouvrier devenu incapable de travailler; toutes les fois même qu'un mineur, pour cause de maladie ou par

incapacité de travail, ne reçoit plus un salaire, mais un secours, on y ajoute 46 centimes par semaine pour chaque enfant au-dessous de quatorze ans; sa pension, en cas de mort, est reversible par moitié sur sa femme : on compte au Harz un nombre considérable de ces veuves. Assurées d'une retraite, elles atteignent d'ordinaire, comme le directeur des mines me le faisait observer avec un peu de malice, un âge très avancé. Qui sait si la vue de quelques-unes d'entre elles n'a pas inspiré à Goethe l'idée de sa danse des sorcières au sommet du Brocken, dans la fameuse nuit de Walpurgis?

Dans les familles du Harz, le nombre des enfans ne dépasse jamais deux ou trois. La perspective d'un travail assuré devrait pourtant agir comme un stimulant sur le mouvement de la population; mais d'autres causes plus puissantes opèrent en sens inverse. En premier lieu, les mariages, à cause de la conscription militaire (1), ne sont permis qu'à l'âge de vingt-sept ans. Cette restriction, qui paraît aussi avoir pour but d'empêcher l'accroissement trop rapide de la population, a une certaine efficacité dans ces montagnes, où la vie est simple et sévère, où les habitations sont éloignées les unes des autres, où la religion luthérienne a conservé beaucoup d'empire sur les âmes; l'on sait garder dans le Harz une promesse pendant de longues années, et l'espérance y est moins impatiente qu'en d'autres pays. On y constate pourtant un assez grand nombre de naissances illégitimes; mais les fautes ne dégénèrent pas en désordre, et le mariage couvre toujours les erreurs du passé d'un pardon religieux.

On s'explique sans peine ce faible développement de la population rien qu'à voir la constitution physique des montagnards du Harz : ils sont peu robustes, faute d'une nourriture assez substantielle, et en raison de la nature particulière des travaux auxquels ils se livrent. Le séjour prolongé à de très grandes profondeurs souterraines développe, malgré tous les soins pris pour ventiler les mines, une maladie particulière des bronches; l'air impur ne produit dans le poumon qu'une combustion incomplète, et les autopsies montrent d'ordinaire cet organe charbonné. Les usiniers, qui travaillent dans les ateliers métallurgiques, sont sujets à des maladies particulières. Le contraste des températures les soumet à de rudes épreuves. L'hiver, après avoir travaillé, souvent à moitié nus, devant les fourneaux d'où sort la lave ardente des métaux, ils retournent dans leurs chaumières sous des bises glaciales et au milieu des neiges. Dans les usines, ils respirent d'ailleurs les vapeurs du

(1) Les habitans du Harz, longtemps exempts du service militaire, ont depuis quelques années perdu ce privilége. Ce sont d'excellens soldats, agiles et intelligens.

plomb, qui engendrent de douloureuses et horribles maladies. Faut-il s'étonner que, dans de telles circonstances, la vie moyenne des mineurs n'atteigne que quarante-cinq ans, celle des usiniers quarante-deux? Il est tout simple que l'on s'applique à soulager le sort de populations dont la destinée est si rude. Tandis que les institutions de prévoyance débarrassent l'esprit des ouvriers du souci rongeur de l'avenir, l'administration prend toutes les mesures propres à augmenter leur bien-être. Le blé leur est vendu à un cours constamment inférieur au cours même des années d'abondance : en moyenne, on peut estimer que la population ne le paie que moitié prix. Tandis que sur les marchés d'Osterode et de Wolfenbüttel le prix du blé varie entre 15 et 35 fr., l'administration le livre toujours à 13 francs 22 cent. l'hectolitre. Chaque célibataire en reçoit 36 kilogrammes par mois, chaque ménage le double. Le sacrifice fait par l'administration pour couvrir la différence entre le prix d'achat et le prix de vente s'est élevé à 1,177,162 fr. du 1er janvier 1834 au 1er janvier 1850, en moyenne par conséquent à 73,572 fr. par an. Cette dépense est supportée en partie par les actionnaires des mines, en partie par la caisse des mines, alimentée comme on l'a vu plus haut. Le blé est moulu et conservé dans des dépôts pour les ouvriers employés dans les mines et usines d'argent; on a établi des dépôts de grains pour les ouvriers des mines et usines à fer et pour les forestiers, enfin des dépôts d'avoine pour les conducteurs de voitures, qui se trouvent ainsi protégés contre une élévation excessive des prix.

L'ouvrier mineur jouit d'un autre privilége en ce qui touche la propriété des terrains et des maisons. Quand un ouvrier meurt, le mineur qui désire acheter sa maison a la préférence sur toute autre personne, et n'a même pas besoin de posséder le capital d'achat. L'administration le lui prête à 4 pour 100 d'intérêt, et il se libère peu à peu par annuités. L'état, il est vrai, conserve son droit absolu d'expropriation dans l'intérêt des mines, et le mineur doit plutôt être considéré comme un locataire que comme un propriétaire véritable.

Adopté dès sa naissance par l'état, élevé dans ses écoles, plus tard aidé et soutenu par lui pendant l'âge mûr et la vieillesse, si la vieillesse arrive, le mineur du Harz est, on peut le dire, dans une permanente tutelle. Il est délivré des préoccupations les plus amères du prolétariat, passe sa vie paisible et régulière dans une pauvreté décente et sans angoisses, et, s'il n'a que peu de jouissances, il sait du moins qu'elles lui sont assurées et garanties. Il y a des personnes dont j'honore beaucoup les convictions, parce que je les crois sincères, qui envisagent un semblable état de choses comme l'idéal du

bien-être, et voient dans le patronage et dans une hiérarchie inflexible les formes sociales les plus parfaites et les plus propres à assurer de grands résultats. J'avoue, pour ma part, que dans les choses humaines c'est moins l'œuvre accomplie qui me préoccupe que l'agent de cette œuvre. Il est possible que sans la forte organisation du Harz, sans ces hautes vues d'ensemble qui se révèlent dans l'exploitation des forêts comme des mines, et qui font concourir chaque membre à un but général et commun, toute société humaine fût impossible dans ces solitudes; mais il sera toujours permis de soupçonner que la tristesse et la langueur qui règnent sur la population du pays ne s'expliquent pas seulement par un travail dur et fatigant, par la vie souterraine, par les maladies qu'elle engendre. Le mal dont, sans le savoir, tant d'hommes souffrent dans ces montagnes, tient peut-être, en partie du moins, à la savante organisation du travail qu'on y a mise en pratique. La source féconde de l'espérance est tarie. Il n'y a rien d'obscur, rien d'inconnu dans l'avenir d'un mineur du Harz. Client de l'administration, il lui doit ses forces et son labeur, il passera toute sa vie à d'énormes profondeurs. Le monde souterrain, avec ses dédales, ses noires galeries, deviendra le sien; il n'en sortira que pour respirer quelques heures seulement l'air et les parfums de la montagne. Il ne connaît pas non plus ces chances redoutables qui mettent un homme aux prises avec la misère, mais peuvent aussi le conduire à la richesse. L'épargne ne peut même pas lui apporter une véritable aisance. Son salaire reçu, il en dépense en un ou deux jours la meilleure part; le reste du temps, il vit mal. L'assistance de l'état, dont il est sûr en cas d'accident et de maladie, l'empêche de se préoccuper de l'avenir et de chercher une condition meilleure. Il ne connaît pas non plus les désordres qui règnent dans un si grand nombre de districts industriels, il ne s'enivre jamais, se fait une loi de ne point boire d'eau-de-vie dans les mines. Ses plaisirs mêmes ont quelque chose de retenu et de décent. Entre un passé et un avenir tout semblables, également tristes et pénibles, il se réfugie dans la contemplation : il aime les fumées énervantes du tabac, les émotions vagues que procure la musique. Les sociétés chorales sont en honneur dans le Harz comme dans tout le reste de l'Allemagne, et pendant la belle saison des musiciens viennent donner des concerts devant les portes de Clausthal et de Zellerfeld. Je fus un matin réveillé par une de ces petites troupes ambulantes. J'ignore quels étaient les airs qui parvenaient à mon oreille à travers le voile d'un demi-sommeil, mais je sais qu'ils avaient une douceur, une simplicité, une étrangeté particulières. Ces artistes forains gardaient sans doute pour les joyeux villages de la plaine les valses au rhythme entraînant; leur musique aux formes vieillies

était empreinte d'une mélancolie pénétrante, qui semblait s'inspirer de ce ciel froid, encore à demi assombri par les brumes matinales.

Ce tableau de la vie du Harz ne serait pas complet, si l'on ne faisait connaître les objections les plus importantes que soulève l'organisation du travail dans ces montagnes. Il y a longtemps qu'on l'a dit, les usines de ce district métallurgique donneraient à l'industrie privée des bénéfices bien supérieurs à ceux que l'état en retire. Les partisans de l'administration répondent, il est vrai, que, sous le régime de compagnies particulières avides de profits, une courte période de prospérité attirerait au Harz une population très nombreuse, mais serait bientôt suivie d'une période de décadence, de ruine et de misère. Leur remarque est fondée; toutefois maintenir le système actuel, c'est reculer la difficulté sans la vaincre. Le temps viendra forcément où l'épuisement des mines du Harz obligera les habitans à s'expatrier et à chercher dans d'autres pays le travail que l'état ne pourra plus leur garantir. Qu'arrivera-t-il alors? C'est que l'état ne se trouvera pas en mesure de subvenir à leurs besoins et de leur donner une aide efficace, parce que la richesse extraite graduellement et méthodiquement des mines ne sera plus dans ses mains.

Supposons au contraire, en forçant les idées pour mieux les faire comprendre, que du jour au lendemain l'on puisse extraire toute la richesse disséminée dans le réseau des veines métalliques du Harz; cette masse de métaux s'ajouterait immédiatement à la richesse sociale, et puisque la vie du Harz est une sorte d'utopie réalisée, qui empêcherait l'état, distributeur de cette richesse, de la répartir parmi les habitans de la montagne, et de leur fournir les moyens de fonder des établissemens nouveaux, désormais soustraits à son patronage? Une partie des habitans, sans quitter le pays où se sont écoulées leurs premières années, s'adonneraient à la silviculture, dont les produits, n'étant plus nécessaires aux mines, seraient vendus avec profit hors du district. Quelques-uns pourraient utiliser leur capital en fondant des industries de montagne et en tirant parti des chutes d'eau, dont toute la force est aujourd'hui réservée aux mines et aux ateliers métallurgiques; d'autres, je veux bien l'admettre, seraient peut-être réduits à émigrer, mais ils s'expatrieraient dans les conditions les plus favorables, avec un capital d'établissement tout prêt. Dira-t-on qu'un état ne peut adopter des mesures dont le dernier effet serait de le priver d'un certain nombre d'habitans? Mais il est certain qu'une population peu nombreuse et riche est préférable à une population pullulante et misérable, et que le gouvernement d'une société ne doit avoir d'autre objet que le bien-être de ceux qui la composent. Le Harz d'ailleurs n'est pas

toute l'Allemagne, et quel Allemand croit émigrer tant qu'il reste dans les limites de la confédération germanique?

Quel peut être l'avenir d'un district voué à une industrie dont le terme est fatalement fixé par la nature elle-même? En un tel problème, un grand principe domine toutes les considérations de détail. Partout où se trouve une source de richesse, il faut se hâter d'en faire jouir la société, parce que la richesse est féconde, et plus tôt elle entre en circulation, plus rapidement elle se multiplie. Quand un capital se reproduit lui-même en vertu de certaines lois naturelles, on comprend aisément qu'on ne le dépense qu'en tenant compte de ces lois : c'est ainsi qu'on n'abat pas une forêt entière d'un seul coup, qu'on observe, pour en tirer le meilleur parti possible, les règles posées par la science et par une longue observation; mais le capital enfoui dans des mines d'argent et de plomb n'est pas de ceux qui se reproduisent, et la nature ne remplit plus les filons que l'homme a vidés. En pareil cas, un système d'exploitation restreinte est un contre-sens économique, et dans le Harz en particulier il aboutit à ce singulier résultat, qu'établi pour satisfaire tous les intérêts, il n'en satisfait en définitive aucun, puisqu'il ne donne la richesse ni aux individus, ni à l'état.

Y a-t-il quelque grand intérêt social, relatif à la production des métaux précieux, qu'on puisse invoquer dans cette affaire? Aucun assurément, car la production du Harz est tout à fait insignifiante, comparée à celle des autres pays qui possèdent des mines d'argent. C'est une goutte d'eau dans la mer. Lors même qu'il n'en serait point ainsi, la valeur des argumens que l'on peut invoquer contre le système d'exploitation restreinte du Harz ne serait nullement infirmée. Quel que soit le degré de richesse des filons du Harz, ce qui importe, c'est que cette richesse soit promptement rendue disponible. Si quelqu'un doutait de cette vérité, qu'il réfléchisse à l'heureuse révolution produite par la découverte des mines d'or de l'Australie et de la Californie. On vient, assure-t-on, de trouver dans ce dernier pays des filons d'argent d'une immense étendue et d'une fabuleuse richesse : ne devons-nous pas désirer de les voir exploités aussitôt que possible? N'importe-t-il pas qu'au déluge d'or des dernières années succède un déluge d'argent?

Si au point de vue de l'économie politique on peut adresser des critiques à l'administration du Harz, elle ne mérite, au point de vue technique, que des éloges. Elle ne s'endort pas dans la routine, comme des écrivains injustes et superficiels l'ont quelquefois prétendu. Elle a introduit depuis quelques années des innovations remarquables dans les opérations métallurgiques, dans celle notamment qui a pour but de séparer l'argent du plomb, avec lequel il est

mélangé. Si elle n'a pas modifié ses fours et sa méthode principale, c'est que tous les essais ont démontré qu'il n'y avait rien de plus convenable pour les minerais du Harz. Aujourd'hui le dédale souterrain des mines de Clausthal et de Zellerfeld est épuisé à l'aide d'une grande galerie d'écoulement (*Georg stollen*) (1) qui a près de trois lieues de longueur et va aboutir à Grund, sur les confins occidentaux du Harz. Cela n'empêche pas que, pour ouvrir aux mines un nouvel avenir et obtenir l'écoulement des eaux à un niveau encore plus profond, et par conséquent en utilisant moins de force mécanique, on ne construise aujourd'hui une nouvelle galerie, nommée Ernest-Auguste, à 100 mètres au-dessous de l'ancienne. Ce tunnel aura 20 kilomètres de longueur, et on espère l'achever en 1875, après vingt-cinq ans de travaux. L'école des mines de Clausthal est depuis longtemps un centre scientifique important. Des élèves y viennent de toutes les parties de l'Allemagne et même de l'étranger. Pendant l'hiver, enfermés dans les neiges sur le plateau solitaire de Clausthal, rien ne les distrait de leurs études. En été, la monotonie de leur existence n'est interrompue que par de rapides excursions dans les pittoresques vallées du Harz et par des visites aux petites villes placées sur la lisière de la montagne et de la plaine. A Ocker par exemple, ils vont visiter la plus grande fabrique d'acide sulfurique qui existe dans toute l'Allemagne. Cette petite ville d'Ocker, où l'on traite les minerais sortis du Rammelsberg, se trouve à l'extrémité de l'admirable vallée qui porte le même nom.

C'est dans ces curieuses villes du pourtour de la chaîne que la vie du Harz se montre sous un nouveau caractère. Servant de trait d'union entre la plaine et la montagne, elles vivent principalement du commerce de détail, et profitent aussi du passage des nombreux voyageurs qui vont visiter le Harz. La plupart sont en même temps des villes de bains et des lieux de plaisance très fréquentés par les habitans du nord de l'Allemagne, qui ne sont pas assez riches pour aller jusqu'aux Alpes ou pour voyager sur les bords du Rhin. Elles ont un air de bien-être et de prospérité tranquille qui contraste avec la sévérité des montagnes. Non loin d'Ocker, le seul de ces villages qui diffère d'aspect, à cause de ses établissemens insalubres, enveloppés d'âcres vapeurs vitrioliques, est la petite ville de Harzburg, ancienne résidence impériale. Là s'ouvre la belle vallée de la Radau. Je me souviens encore d'une promenade faite au sommet d'une colline qui domine cette petite ville. Devant moi s'étendait la plaine allemande

(1) Le niveau d'écoulement est à 248 mètres de profondeur dans les mines Dorothée et Caroline. La galerie George est navigable et a coûté 1,545,532 francs; elle a été construite de 1777 à 1799.

dorée par un soleil ardent. Une musique qui jouait dans la vallée, sur la promenade des baigneurs, m'envoyait ses accens affaiblis. Du côté de la montagne, la verdure sombre des pins se mêlait aux tons adoucis des ormes et des hêtres. Tout ce paysage avait une harmonie incomparable et des lignes d'une surprenante beauté. C'est à Harzburg que le chemin de fer qui court parallèlement au Harz amène la plupart des voyageurs qui veulent entreprendre la facile ascension du Brocken. Parmi les autres villes du pourtour du Harz, j'ai déjà nommé Grund, située au pied de l'Iberg, à l'extrémité occidentale de la chaîne. Sur le bord méridional, j'aperçus seulement de loin Osterode, au milieu de ses blanches collines de gypse, et je ne m'arrêtai qu'à Illfeld, bâti au milieu des porphyres et encadré dans un paysage plein de grâce.

Je quittai cette petite ville pour traverser encore une fois tout le Harz, du sud au nord, dans la région moins pittoresque et beaucoup plus triste qui s'étend à l'est du Brocken. D'immenses plateaux ondulés, à demi défrichés, au sol pauvre et misérable, entourent la région d'Elbingerode. Je sortis du Harz par Blankenburg, petite ville bâtie dans une situation pittoresque au pied de la montagne. De la rampe inclinée qui y conduit, on jouit d'une vue admirable. Dans la plaine s'élèvent des lignes de monticules pareils à de grands murs cyclopéens : ce sont les *murailles du diable*, masses de grès régulières qui prennent de loin l'aspect fantastique de fortifications démantelées et de vieilles tours en ruines. Le vieux château de Blankenburg a pendant deux ans servi d'asile à Louis XVIII. Appuyé contre la haute muraille du Harz, il domine cette grande plaine de l'Allemagne du nord où dans mainte bataille sanglante se décidèrent les destinées de l'Europe. Au moment où je quittai Halberstadt, un furieux orage avait éclaté : la pluie tombait par torrens, et je n'entrevis qu'à travers un voile les pittoresques murailles du diable. En me retournant, je n'apercevais déjà plus la montagne, et le Harz, qui m'était apparu dans un jour plein de calme et de douceur, disparut rapidement derrière les nuées sombres qui avaient envahi tout le ciel, sans que je pusse lui adresser un dernier adieu.

AUGUSTE LAUGEL.

DE

LA STATISTIQUE EN FRANCE

Statistique de la France comparée avec les autres états de l'Europe, par M. Maurice Block.

La statistique est une étude aride, ennuyeuse et peu sûre. Malheureusement il est impossible de s'en passer; il faut donc savoir gré aux esprits patiens qui s'y livrent et encourager leurs travaux. La statistique ne saurait pourtant, malgré ses récentes prétentions, prendre rang parmi les sciences. Elle vient en aide à toutes les sciences, elle leur apporte des faits et des chiffres qui servent en quelque sorte d'exposés des motifs aux lois que celles-ci découvrent et proclament; elle place souvent la preuve à côté de l'hypothèse, la solution en regard du problème. Voilà quelle est son utilité, bien précieuse certainement. Cette ambition doit lui suffire. Ainsi pratiquée, avec la conscience de ses erreurs possibles et de ses nombreuses illusions, la statistique mérite nos égards et notre gratitude. Il importe à la science qu'elle se perfectionne, absolument de la même façon qu'il importe à l'industrie de voir s'améliorer son outillage.

Ces réflexions me sont inspirées par l'aspect, je n'ose dire par la lecture complète de deux gros volumes qui viennent d'être publiés sur la *statistique de la France*. L'auteur, M. Maurice Block, que de nombreux travaux économiques recommandent à l'estime des savans, a le bon esprit de ne pas se méprendre sur la destinée qui est réservée aux ouvrages de statistique. Ces ouvrages sont faits plutôt pour être consultés que pour être lus; l'attrait leur manque, et même parmi les statisticiens doués d'imagination, comme il s'en rencontre, aucun n'a trouvé le secret de rendre la statistique amusante. M. Block a recueilli aux sources les plus sûres, qui s'alimentent parfois ailleurs que dans les régions officielles, les chiffres qui expriment la situation matérielle et morale de notre pays; il a

groupé méthodiquement toutes les informations qui se rapportent aux finances, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux institutions charitables; il a comparé, quand il l'a pu, les chiffres français avec les chiffres fournis par les documens étrangers. C'est un immense travail de recherches, qui a sans doute coûté bien des veilles. Il y a là de quoi désarmer les esprits les plus prévenus à l'endroit de la statistique, et quand on a pu surmonter le premier sentiment d'effroi qu'inspire la vue de tant de chiffres entassés, on arrive à trouver quelque intérêt dans cette étude aride et à discerner la lumière, qui, voilée le plus souvent par les moyennes, apparaît quelquefois resplendissante dans les totaux. Un tel livre ne s'analyse pas, mais il fournit l'occasion de considérer de plus près les principaux faits qui s'accomplissent dans notre organisation sociale et économique, de relever les progrès ou le ralentissement de la prospérité générale, en un mot de rechercher, à travers les chiffres, l'influence heureuse ou funeste de la politique ou de la législation.
doit se défier de la statistique quand elle est faite en vue d'appuyer une thèse ou un système, car chacun sait, par expérience, combien, avec ses apparences rigoureuses, elle se montre docile, flexible et accommodante pour l'esprit de parti; mais elle mérite plus de confiance quand elle se présente seule, dégagée de commentaires, à peu près nue, comme il convient à la vérité. C'est ainsi qu'elle se produit dans l'ouvrage qui est sous nos yeux; elle ne porte point de voiles que nous soyons obligés de déchirer.

Il est assez difficile de s'orienter dans cette forêt de chiffres! Écrire la statistique générale de la France, c'est recueillir dans l'amas poudreux de nos annales administratives tous les chiffres qui se rapportent à d'innombrables séries de faits, c'est extraire la quintessence de ces milliers d'in-quarto de toutes couleurs qui sont sortis depuis plusieurs années des presses officielles. On ne prodiguait pas ainsi les documens sous le premier empire. L'empereur Napoléon, qui cependant a fait à la statistique l'honneur d'une bonne et juste définition en l'appelant le *budget des choses*, n'en usait qu'avec une grande sobriété. Après lui, sous le gouvernement constitutionnel, lorsque les assemblées législatives voulurent qu'on leur rendît compte des affaires du pays, la mode anglaise des *blue-books* périodiques pénétra peu à peu dans chaque ministère. Les députés demandaient la lumière, on les éblouit par des chiffres au point de les aveugler. La statistique coula à pleins bords, et la France ne tarda pas à égaler l'Angleterre pour ce genre de littérature parlementaire, qui fournissait aux mécontens comme aux satisfaits d'inépuisables sujets d'argumentation. Quoi qu'il en soit, grâce à ce flot toujours grossi et plus ou moins limpide des publications officielles, grâce au zèle compilateur de quelques spécialistes qui s'adonnèrent à la statis-

tique de même que certains médecins se livrent plus particulièrement à l'étude d'une maladie, on est arrivé à composer un vaste ensemble de documens, qui après tout peuvent être fort utiles. Il n'est pas donné à tout le monde d'accomplir une pareille tâche. Félicitons-nous encore une fois de trouver dans M. Block un observateur consciencieux et sagace, que l'habitude de manier les in-quarto administratifs a familiarisé avec les difficultés de la statistique, qui connaît l'art de vérifier les chiffres, et qui, en les divisant ou en les rapprochant avec méthode, nous épargne autant d'ennuis que de recherches. Grâce à lui, nous pouvons en quelques pages condenser le résumé des informations que la statistique a publiées sur différens points qui ont appelé particulièrement, dans ces dernières années, l'attention des économistes.

En première ligne se présentent les chiffres qui concernent le mouvement de la population. Les dénombremens réguliers sont de date assez récente. On signale bien, à la fin du XVIIe siècle, une enquête effectuée par les intendans de province d'après les instructions de Vauban, qui a publié dans la *Dixme royale* les résultats de ce travail; mais l'administration ne possédait pas alors les ressources nécessaires pour obtenir des calculs exacts. Il en fut de même pendant le cours du XVIIIe siècle; on ne produisit, à des intervalles inégaux, que des évaluations très hypothétiques. En 1791, l'assemblée nationale prescrivit un recensement général qui devait être opéré par les soins des municipalités : l'exécution de cette mesure fut entravée par les désordres révolutionnaires, et ce fut seulement en 1801 qu'eut lieu, sous la direction des préfets, le premier recensement officiel, qui constata pour la France une population de 27 millions d'habitans. A partir de 1821, le recensement a été fait régulièrement tous les cinq ans; basé d'abord sur le domicile, ce qui laissait en dehors la population flottante, il est, depuis 1841, basé sur la résidence, et par un nouveau perfectionnement, appliqué en 1846, il s'exécute le même jour dans toutes les communes. On est ainsi arrivé à des résultats presque certains, et l'on peut avoir confiance dans les chiffres que l'administration publie. Cependant, dès que l'on veut établir des comparaisons, il faut tenir compte de la différence des procédés successivement employés sous peine de s'exposer à de graves erreurs. Par exemple, de 1801 à 1806, la population, d'après les chiffres officiels, se serait accrue de 1,758,000 habitans, soit de 351,000 par année; c'est l'augmentation la plus forte qui ait été constatée. Or, si l'on considère que cette période a été en partie remplie par la guerre, on doit se défier d'un tel résultat. Il est à supposer que le recensement de 1801, le premier qui ait été effectué, laissait de nombreuses lacunes, et que le recensement de 1806, fait avec plus de soin et d'expérience, a été plus complet. Pour être

exacte, la comparaison ne doit porter que sur des périodes auxquelles les mêmes procédés d'enquête ont été appliqués : ce serait à partir de 1841, et mieux de 1846, qu'il conviendrait de relever les chiffres de la population pour en tirer des déductions utiles.

De 1841 à 1846, la population de la France s'est accrue de 236,000 habitans par année; de 1846 à 1851, l'augmentation a été de 76,000, et de 1851 à 1856 de 51,000 seulement. Le chiffre total était en 1856, date du dernier recensement officiel, de 36,039,000. Il y a donc eu, depuis 1846, un ralentissement très marqué dans le mouvement normal de la population. Nous avons eu, durant ces périodes, une révolution, plusieurs mauvaises récoltes, la guerre de Crimée, le choléra. Parmi ces causes de ralentissement, il en est qui paraissent indépendantes de l'action du gouvernement. Néanmoins les révélations statistiques enseignent combien il importe d'organiser les institutions hygiéniques et de veiller à la législation sur les céréales, en même temps qu'elles signalent, au point de vue de la prospérité générale, les tristes résultats des guerres les plus glorieuses. La publication du recensement de 1856 a produit, on s'en souvient, une impression douloureuse. Cette émotion est demeurée à peu près stérile. Nous n'avons pas eu de nouvelles révolutions : si nous avons eu une nouvelle guerre, on peut dire que la politique a recueilli ou recueillera le prix des victoires remportées dans la campagne d'Italie; mais a-t-on organisé la médecine dans les communes rurales, où les épidémies font d'ordinaire tant de ravages? A-t-on révisé la législation sur les grains? Des essais ont été tentés, rien n'a encore abouti. Ce sont là les réformes que l'économie politique, s'appuyant sur les chiffres de la statistique, peut réclamer. Alors que les conséquences des épidémies et des mauvaises récoltes se manifestent si clairement, il n'est plus permis d'ajourner les mesures législatives ou réglementaires qui peuvent les atténuer. De son côté, la politique guerrière doit faire ses réflexions et placer, en regard des avantages qu'elle convoite, les pertes qu'elle risque d'infliger au pays.

Si l'on jette les regards sur les autres pays, on remarque presque partout une augmentation beaucoup plus considérable dans les chiffres de la population. Nous pouvons citer la Belgique, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, surtout la Russie et les États-Unis. La population de la Russie a presque doublé depuis le commencement de ce siècle, celle des États-Unis a sextuplé; mais, dans ces rapprochemens, il faut nécessairement se rendre compte de la densité de la population. Ainsi la France possède près de 7,000 habitans par myriamètre carré, la Russie 1,200, les États-Unis 272 seulement. Dans les pays qui sont depuis longtemps habités et civilisés, l'accroissement de la population, considérée soit absolument, soit proportionnellement à l'étendue du territoire, devient de plus en

plus faible; les places sont prises sur le sol, et quelques-uns de ces pays voient même s'échapper un courant d'émigration qui maintient au juste niveau le nombre des habitans. Dans les pays au contraire où les espaces sont vastes et libres, comme aux États-Unis et en Russie, l'augmentation se produit avec une énergie toujours croissante. Si donc l'on s'en tenait uniquement aux chiffres, si l'on raisonnait sur les mouvemens de la population sans prendre en considération l'argument de densité et les conditions géographiques qui varient dans chaque état, on s'exposerait à tirer des faits apparens les conclusions les plus fausses. Il est impossible de ne pas se préoccuper de l'augmentation rapide que présente la population de la Russie : la politique doit avoir l'œil ouvert sur cette immense agglomération d'hommes qui se forme à l'est de l'Europe; mais le fait s'explique par des conditions naturelles, et d'ailleurs le nombre seul ne constitue pas la puissance. L'avantage n'est pas au pays qui est le plus peuplé, mais à celui qui est le mieux peuplé. Sous ce rapport, la Russie demeure encore bien loin en arrière des pays où la population, également répartie et suffisamment condensée, s'accroît dans de moindres proportions. Un autre fait essentiel à signaler résulte des chiffres que produit la statistique, c'est que l'accroissement de la population est complétement indépendant de la constitution politique des états. Sous le régime despotique comme sous le régime le plus libéral, en Russie comme dans la grande république de l'Amérique du Nord, la population s'accroît avec une rapidité également prodigieuse. Dans certains pays de l'Italie, où le gouvernement et le mode d'administration provoquent de si vives critiques et même des révolutions, la population est plus dense et elle augmente plus vite que dans certains pays, par exemple en France, en Prusse, en Suisse, où l'organisation politique et administrative est plus perfectionnée. Là ce n'est point une conséquence de la géographie et de l'étendue du sol disponible; c'est le fait du climat, des mœurs, des conditions de la vie matérielle, des principes qui régissent la famille : problèmes complexes et difficiles, que nous nous bornons à indiquer d'après les données de la statistique, et que celle-ci n'est point appelée à résoudre. On voit combien les comparaisons sont vaines, puisque les mêmes faits se manifestent dans les situations les plus opposées et que les résultats purement numériques se trouvent sans cesse en contradiction avec les spéculations de la science sociale. Un seul point nous semble établi : c'est qu'il ne faut pas, comme on le fait trop souvent, attacher une importance exclusive à la densité et à l'accroissement proportionnel de la population pour apprécier les degrés relatifs de prospérité et de puissance des divers états. Cette comparaison entre des contrées placées dans des conditions différentes

serait entachée de graves erreurs. Il convient d'examiner chaque pays isolément et de comparer les chiffres relevés par période. En conséquence, il n'y a pas à discuter sur le plus ou moins de densité et d'accroissement de la population française comparée avec telle autre population étrangère : le seul fait qui soit de nature à inspirer de sérieuses réflexions, c'est le ralentissement très marqué qui a été signalé, durant la période décennale de 1846-1856, dans l'accroissement de notre population, et, d'après les événemens qui ont marqué les cinq dernières années, il est à craindre que le prochain recensement ne révèle pas une situation meilleure.

Les chiffres statistiques ne sont point nécessaires pour démontrer que depuis vingt ans la population des campagnes diminue et se porte vers les villes. Ce fait est ordinairement la conséquence du développement industriel : ainsi le pays d'Europe où l'on rencontre le plus grand nombre de villes populeuses est sans contredit l'Angleterre avec ses centres manufacturiers, qui se sont multipliés et grossis dans des proportions énormes : tel bourg qui ne possédait au commencement de ce siècle que quelques centaines d'habitans compte aujourd'hui plus de cent mille âmes. Les progrès de l'industrie et l'extension des usines produiront en France des résultats analogues; mais cette cause n'est point la seule. Nos principales villes, à l'exemple de Paris, sont entrées dans la voie des agrandissemens et des embellissemens; elles exécutent de nombreux travaux qui attirent les bras et les retiennent par l'élévation des salaires. N'a-t-on point sous ce rapport dépassé la juste mesure? S'il est nécessaire d'assainir nos grandes villes, faut-il en même temps se lancer dans ces travaux de luxe que l'on entreprend de tous côtés avec tant d'ardeur, et qui affectent non-seulement les conditions de la propriété privée, mais encore les finances municipales, le prix des denrées, le régime des salaires? Cette précipitation vers le bien n'est pas sans péril, et l'on peut dire que, parmi les ouvriers employés au renouvellement de nos villes, il en est un, le plus sûr, le plus patient de tous, qui n'obtient pas les égards qu'il mérite : c'est le temps. Quoi qu'il en soit, cette transformation, peut-être trop rapide, amène un brusque déplacement de la population; celle-ci afflue dans les villes, l'équilibre est rompu au détriment des campagnes. Or ce mouvement artificiel et irrégulier ne saurait être envisagé de la même manière que le mouvement naturel et normal produit par les progrès de l'industrie manufacturière. Il imprime çà et là de vives secousses, qui troublent l'harmonie générale des situations et précipitent les lentes évolutions des faits économiques. On doit donc y prendre garde, car, autour des grands centres, l'agriculture commence à souffrir sérieusement du manque de bras. Dans cet état de choses, il n'existe pas d'autre remède que celui qui

a été appliqué en Angleterre pour compenser, dans l'intérêt des campagnes, la prépondérance du travail industriel : c'est le perfectionnement des procédés agricoles. Les chiffres fournis par les derniers recensemens indiquent qu'il y a là un intérêt de premier ordre, auquel on ne saurait trop tôt pourvoir, et il serait d'ailleurs injuste de méconnaître les efforts tentés par le gouvernement pour encourager la découverte et l'application des machines agricoles. Il faut dorénavant cultiver le sol avec moins de bras et obtenir, avec une main-d'œuvre chaque jour plus coûteuse, des produits qui ne coûtent pas plus cher. Tel est le double problème que le mouvement désormais bien décidé de la population nous oblige à résoudre, sous peine d'une crise plus ou moins prochaine.

Il est superflu d'insister sur les services que rendrait, pour l'étude de ces graves questions, une bonne statistique agricole. Combien il serait utile de suivre, période par période, les progrès généraux de la culture, de connaître l'emploi du sol dans les différentes régions, les frais de production ainsi que le rendement, l'effectif du bétail, le nombre des bras attachés au travail de la terre, l'adoption plus ou moins rapide, plus ou moins intelligente, des machines, des irrigations, du drainage! Le gouvernement a essayé de se procurer tous ces renseignemens, et il a publié ce qu'il a recueilli. Sur beaucoup de points malheureusement, la statistique officielle a été prise en défaut, et elle a provoqué de vives critiques (1). Il semble en effet que le système pratiqué par l'administration pour recueillir les renseignemens ne présente que de médiocres garanties; l'organisation des commissions cantonales est loin d'être parfaite; les déclarations n'étant pas toujours sincères, le contrôle étant le plus souvent impossible, on signale trop justement dans les chiffres des erreurs, des contradictions choquantes qui leur enlèvent tout crédit. Ce travail est, à vrai dire, des plus difficiles, et il faut au moins savoir gré à l'administration d'avoir entrepris une statistique devant laquelle ont reculé d'autres pays. On améliorera le système en le simplifiant, on perfectionnera les procédés, on parviendra peut-être à dissiper les préjugés et les craintes des agriculteurs, de manière à obtenir des déclarations plus exactes. Tout cela sera l'œuvre du temps et de la patience des statisticiens, qu'il vaut mieux ne point décourager par une critique trop acerbe, à la condition pourtant qu'ils demeureront modestes et ne se retrancheront pas derrière le rempart de l'infaillibilité officielle. Au surplus, malgré les erreurs inévitables qui se rencontrent dans les publications les plus récentes, on peut emprunter sans trop de défiance aux documens administratifs, contrôlés par des recherches individuelles, un certain nombre de faits qui

(1) Voyez les *Statistiques agricoles de la France*, par M. L. Villermé, *Revue* du 15 mars 1860.

expriment assez fidèlement la situation de l'agriculture française et permettent de mesurer les progrès qui ont été accomplis.

Tout a été dit sur la constitution de la propriété foncière. Contrairement aux faits observés en Angleterre et dans les pays où subsistent les vestiges de l'organisation féodale, la grande propriété est réduite en France à une faible proportion : elle représente à peine le huitième de l'étendue occupée par la culture. C'est la propriété moyenne et petite qui domine, et le morcellement du sol poursuit son cours. On peut en juger par l'augmentation, très exactement constatée, du nombre des cotes foncières. En 1815, on comptait dix millions de cotes, en 1850 douze millions; le chiffre actuel approche de treize millions. De bons esprits se sont alarmés de cette progression toujours croissante, qui exercerait, suivant eux, la plus fâcheuse influence sur la culture et enlèverait à la production française les avantages attachés au système des grandes exploitations. On en est même venu à hasarder quelques critiques, timides d'abord, puis plus accentuées, contre la loi des successions, dont l'effet certain est de multiplier les morcellemens. Amenée sur ce terrain, la discussion risque d'être éternelle. Le régime des successions, tel qu'il a été établi par le code civil, repose sur des principes qui ne se laisseraient pas facilement ébranler, et qui seraient défendus au besoin par les forces les plus vives de la démocratie, de la société française. Toutes les objections, si savamment opposées, dans l'intérêt spécial de l'agriculture, à l'égal partage des biens, se briseront contre l'invincible résistance de nos sentimens et de nos mœurs. Si le morcellement excessif est un mal, ce n'est pas dans une réforme de législation équivalente à une révolution sociale qu'il faut chercher l'unique remède. Du reste, la petite propriété ne manquerait pas d'argumens pour répondre aux reproches d'impuissance qui lui sont adressés. Elle pourrait alléguer que, sous l'empire de la loi qui nous régit, la valeur vénale du sol s'est accrue de plus du double de 1821 à 1851, comme cela résulte des recensemens effectués par l'administration à ces deux époques, et que le revenu net cadastral a présenté, entre les mêmes périodes, une augmentation des deux tiers. Après avoir cité ces chiffres, le rapport sur le projet de code rural récemment élaboré par le sénat ajoute : « Il a été reconnu que la valeur de la grande propriété s'est à peine accrue d'un tiers ou d'un quart dans cet intervalle de trente ans, tandis que les terrains d'une qualité inférieure, morcelés et acquis presque exclusivement par les cultivateurs, ont quadruplé et même quintuplé de prix. » La question, même au point de vue particulier de l'agriculture, n'est donc point décidée contre la petite propriété, comme l'affirment les partisans de l'opinion contraire en invoquant l'exemple du système anglais. M. Block, après avoir recueilli avec soin tous les documens

qui peuvent éclairer ce difficile problème, s'est sagement abstenu de prendre parti pour l'une ou l'autre thèse. En présence des faits qu'il a constatés, non-seulement en France, mais encore dans les principaux pays d'Europe, il s'est cru autorisé à conclure contre toute opinion absolue en pareille matière. La moyenne et la petite propriété ont, comme la grande propriété, leur raison d'être et leurs avantages. Ce qui importe, c'est de trouver et de maintenir le juste équilibre entre ces trois sortes de biens ruraux; c'est de propager les bons procédés de culture, d'améliorer les instrumens de travail et de faciliter la circulation des capitaux dans les couches démocratiques de la petite propriété. Les discussions de doctrines ne seraient ici d'aucun secours, et le temps que l'on emploierait encore à faire le procès au code civil ne serait que du temps perdu. Ne sait-on pas que le progrès agricole d'un pays ne doit pas se mesurer au nombre d'hectares mis en culture, ni à la dimension des propriétés? Tout dépend du parti que l'on tire de la même étendue de sol, du rendement de l'hectare en récoltes et en bétail. A cet égard, les chiffres que nous avons sous les yeux renferment de précieux élémens d'appréciation. Arrêtons-nous seulement aux statistiques qui concernent la production du froment et les bestiaux : ces deux exemples suffiront pour attester qu'après tout le présent et l'avenir de l'agriculture française sont moins sombres que ne le prétendent les adversaires systématiques de la loi sur les successions.

En 1815, on comptait 4 millions 1/2 d'hectares ensemencés en froment, et la production était de 39 millions d'hectolitres. Par une progression très régulière, le nombre des hectares avait atteint en 1858 plus de 6 millions 1/2; la production était de 110 millions d'hectolitres. Deux conséquences très-essentielles ressortent de ces chiffres : en premier lieu, le rendement moyen par hectare a presque doublé de 1815 à 1858; il n'était que de 8 hectolitres 1/2 en 1815, il s'est élevé pour 1858 à 16 hectolitres 1/2. Certes nous sommes encore loin d'atteindre, quant à la moyenne, le rendement anglais; mais le progrès n'en est pas moins certain, considérable, surtout si l'on tient compte des crises politiques que le pays a traversées et de l'influence d'une législation économique dont les bonnes intentions n'ont pas été moins préjudiciables pour l'agriculture que pour l'industrie. En second lieu, le chiffre total de la production en froment s'est accru dans une proportion plus forte que le chiffre de la population; la consommation individuelle a donc augmenté, c'est-à-dire que la nourriture saine et substantielle que procure le pain de froment remplace de plus en plus l'alimentation grossière à laquelle était condamné le peuple des campagnes. Les résultats de la statistique se trouvent ici d'accord avec les observations générales que chacun peut faire dans les différentes régions du territoire. Lors

même que l'on éprouverait quelque défiance à l'endroit de ces chiffres, qui évidemment ne sauraient prétendre à une exactitude absolue, on serait forcé de reconnaître que la physionomie agricole de la France est bien différente de celle qu'a décrite Arthur Young à la fin du dernier siècle, et il n'est pas besoin de remonter au-delà d'une vingtaine d'années pour remarquer le contraste favorable que présente, sous le rapport du bien-être, la population de nos campagnes, si on la compare avec la génération qui l'a précédée.

Quant au prix de revient de l'hectolitre de froment, c'est la pierre philosophale de la statistique agricole. En analysant les témoignages qui ont été entendus lors de l'enquête ouverte en 1859 sur la législation des céréales, M. Block arrive à déterminer un prix moyen de 17 fr. 50 cent.; mais, il se hâte de le déclarer lui-même, cette évaluation ne repose point sur des calculs suffisamment rigoureux, et ce n'est point ici le cas d'employer le procédé des moyennes, si cher aux statisticiens. L'agriculteur qui ne peut abaisser au-dessous de 20 fr. son prix de revient sera médiocrement consolé d'apprendre que dans une région plus favorisée ses confrères sont en mesure de produire le blé à des conditions moins coûteuses, et il ne concevrait pas que l'on adoptât comme base de discussion dans l'étude d'un impôt le prix moyen qui pour lui serait tout à fait ruineux. La statistique est moins trompeuse lorsqu'elle relève les prix de vente qui sont officiellement constatés en vue de l'application des droits de douane. Si l'on retranche des calculs la période décennale 1810-19, qui a été presque entièrement remplie par de mauvaises récoltes et pendant laquelle le prix de vente a atteint en moyenne près de 25 fr. par hectolitre, on observe que depuis le commencement de ce siècle la valeur vénale du froment s'est accrue peu à peu par une progression constante, de telle sorte que, de 20 fr. 34 cent. pour la période 1800-1809, le prix s'est élevé à 22 fr. 27 cent. pour la période 1850-1858. La hausse incontestable du prix de vente n'est que l'expression d'une hausse à peu près égale du prix de revient. Le même fait s'est révélé pour les différentes branches de la production; le renchérissement a été général. Le prix de la terre s'est élevé ainsi que le taux de la main-d'œuvre, et c'est ici que l'étude de la statistique agricole se rattache par un lien étroit à la statistique de la population. Le développement de l'industrie manufacturière, la hausse du salaire dans les villes, l'émigration des habitans des campagnes, tous ces faits ont réagi sur la main-d'œuvre agricole en rendant celle-ci plus rare et plus coûteuse. Nous avons dit comment on peut essayer de combattre ou plutôt d'enrayer ce mouvement de hausse en améliorant les procédés de production; quoi que l'on fasse, on se retrouvera toujours en présence d'un

prix de revient et par conséquent d'un prix de vente de plus en plus élevés, ainsi que le démontrent pour le passé et l'annoncent pour l'avenir les enseignemens de la statistique. Tant que cette hausse demeurera en rapport avec la dépréciation que subit d'autre part la valeur monétaire, elle sera naturelle, légitime, et on n'aura point à s'en préoccuper.

Ce qui est fatal pour l'agriculture de même que pour le consommateur, c'est l'extrême mobilité des prix de vente. Si ces variations ne devaient être attribuées qu'à l'inconstance des récoltes, il n'y aurait rien à dire, et nous en serions réduits à nous courber avec résignation sous les décrets de la Providence; mais indépendamment de cette cause supérieure, contre laquelle se débattrait en vain le travail de l'homme, n'y a-t-il point des causes secondaires qui dépendent de nous-mêmes, qui sont du domaine de la législation et des règlemens, et dont il nous serait dès lors possible de conjurer les fâcheux effets? Est-il bien sûr par exemple que le régime de l'échelle mobile, qui a été précisément institué pour combattre alternativement la baisse et la hausse du prix des grains, c'est-à-dire pour régulariser autant que possible le taux des subsistances, est-il bien sûr que ce régime ait atténué au moindre degré les crises d'avilissement et de cherté contre lesquelles il a été établi? Les statistiques de l'importation et de l'exportation des grains sont là pour attester l'inanité de ce prétendu remède. Dans les années de récolte surabondante et avec les prix les plus bas, l'exportation s'est souvent réduite aux chiffres les plus modestes : dans les périodes de disette, l'importation des céréales de l'étranger s'est rarement élevée aux chiffres qui représentent aujourd'hui, en temps normal, l'introduction des blés en Angleterre, où l'échelle mobile a été remplacée par un régime de liberté presque complète. Il est même permis de dire que notre loi de douane en matière de céréales a pour effet de précipiter, suivant les cas, la hausse ou la baisse des prix, soit parce qu'elle saisit le marché à l'improviste, soit parce qu'elle crée la panique et tire en quelque sorte le canon d'alarme. Que l'on décrète la suspension de l'échelle mobile : le décret équivaut à une proclamation de disette, et les prix que l'on veut contenir s'élèvent immédiatement et bien au-delà des limites naturelles; si au contraire on lève à la sortie toutes les barrières, aussitôt l'agriculteur s'imagine que la mesure de l'approvisionnement est dépassée dans d'énormes proportions, et les prix que l'on veut soutenir tombent au plus bas. Du reste, le procès de l'échelle mobile a été récemment et solennellement instruit au conseil d'état; tout porte à croire que cette institution aurait été déjà condamnée, si les habiles défenseurs de l'échelle mobile n'avaient, en désespoir de cause, plaidé les circonstances politiques et sollicité l'ajournement de l'arrêt, en s'at-

tendrissant sur l'ignorance des campagnes, où l'on vote si bien, et sur les préjugés des agriculteurs, qui ne pourraient, dit-on, s'habituer à un autre régime. Le gouvernement, qui, par le traité conclu avec l'Angleterre, vient de procéder avec tant de hardiesse à la réforme des tarifs applicables à l'industrie, ne tardera sans doute pas à reprendre la question du tarif des céréales; il aura plus de confiance dans le bon sens des agriculteurs, et ceux-ci comprendront que, s'il est impossible de leur garantir de bonnes récoltes et des prix réguliers, l'expédient le plus simple et le plus efficace pour prévenir ou atténuer les crises consiste précisément dans la liberté du commerce, qui agrandit le marché, diminue, en les partageant, les périls de la hausse et de la baisse, et amortit les secousses par la solidarité qu'elle crée entre les approvisionnemens de tous les pays. L'expérience aura bientôt confirmé les indications que contiennent sur ce point les relevés statistiques.

Nous arrivons à la question du bétail, et pour ne pas compliquer outre mesure ce rapide examen, je ne m'occuperai que de la race bovine. On conviendra qu'il est assez difficile de savoir combien il existe en France de têtes de bétail. De quelle manière s'effectue le recensement, et quelle confiance peut-il inspirer? Le paysan se livrera, lui, sa femme et ses enfans, au carnet du recenseur; mais bien souvent il s'abstiendra d'associer son étable à cette formalité administrative. On a rencontré cet instinct de répugnance partout où l'on a voulu se rendre compte de l'existence du bétail. Le gouvernement anglais, qui depuis quelques années essaie d'organiser une statistique agricole et qui a déjà expérimenté divers systèmes, s'est convaincu de la dissimulation profonde qui règne dans les campagnes, lorsqu'il s'agit de dénombrer le bétail. Le cultivateur ne voit dans cette enquête qu'une arrière-pensée d'impôt. L'administration française a-t-elle été plus heureuse? Il faudrait le croire, puisqu'elle donne des chiffres, reproduits dans l'ouvrage de M. Block, pour les années 1812, 1829, 1839 et 1852. Lors du recensement opéré en 1852, elle a trouvé 12,159,807 animaux de race bovine, nombre presque double de celui qui avait été constaté par le recensement de 1812. Ce total est merveilleux de précision; les statisticiens exacts ne se contentent pas des sommes rondes et ne nous font point grâce des unités. L'avouerai-je cependant? une telle précision m'effraie, sans qu'il me prenne envie de contester formellement les chiffres, car il me faudrait administrer la preuve qu'ils sont ou trop faibles ou exagérés, et mon embarras serait grand. Heureusement il n'est pas nécessaire de consulter les chiffres du dénombrement officiel pour établir les progrès réalisés dans la production du gros bétail. Il existe d'autres moyens d'appréciation. Ainsi, comme le fait remarquer M. Block, il est notoire que depuis vingt ans

les prairies naturelles et artificielles ont pris un grand développement. En outre le poids moyen des bestiaux présentés sur les marchés a évidemment augmenté, grâce au perfectionnement des méthodes d'élevage. Enfin la consommation de la viande de boucherie, dans les campagnes comme dans les villes, s'est sensiblement accrue. La consommation des campagnes ne peut être évaluée d'une manière rigoureuse, mais il suffit de jeter les regards autour de soi pour observer le fait, que constatent d'ailleurs toutes les statistiques locales. Quant à la consommation dans les villes, elle peut être indiquée assez exactement, car ici les chiffres de la statistique reposent sur la perception des droits d'octroi. Or, dans les villes de 10,000 âmes et au-dessus, la quantité de viande consommée s'est accrue, depuis vingt ans, de 5 kilogrammes environ par individu. A Paris, l'augmentation a été beaucoup plus forte; elle représente, pour la viande de boucherie, 14 kilogrammes, tandis qu'elle a été peu importante pour la viande de porc. En résumé, de 61 kilogrammes et demi par tête pour la période 1831 à 1840, la consommation dans la capitale s'est élevée à 76 kilogrammes en 1858. Il est donc incontestable que la production du bétail s'est développée, qu'elle s'est améliorée, que sous le double rapport de la quantité et de la qualité l'agriculture française a réalisé des progrès sérieux, provoqués par les demandes toujours croissantes de la consommation.

Cette production n'est pas au niveau des besoins; depuis le commencement du siècle, le prix de la viande a éprouvé une hausse considérable, qui excède la proportion du renchérissement général résultant de l'élévation du prix de revient et de la dépréciation monétaire. On peut en juger par la statistique du prix moyen annuel de la viande sur pied aux marchés de Sceaux et de Poissy : en 1810, le kilogramme de bœuf valait 97 centimes; en 1855, il a valu 1 fr. 31 cent. Cependant il y a eu, d'une période à l'autre, une véritable révolution dans les moyens de transport, et l'approvisionnement de la capitale par les routes, puis par les chemins de fer, est devenu de plus en plus facile. Certes ce mouvement continu de hausse, qui s'est manifesté à peu près également sur tous les points du territoire, est préjudiciable pour le consommateur; mais si l'on ne considère que l'intérêt du producteur, il promet à l'agriculture une source abondante de bénéfices, puisque la demande est et sera longtemps encore supérieure à l'offre, et que par conséquent le prix de vente du bétail sera largement rémunérateur. Combien donc étaient puériles les craintes exprimées en 1853, lorsque, par un décret provisoire rendu en pleine disette, le gouvernement eut l'idée de porter la main sur le tarif des bestiaux étrangers et de substituer le droit de 3 francs par tête à la taxe de 50 francs, qui datait de 1822! Ne disait-on pas que l'agriculture allait périr sous

le coup de cette innocente réforme! Le bétail étranger devait envahir le sol national, nos prairies et nos étables deviendraient désertes; c'en était fait de cette grande et belle industrie de l'agriculture, à laquelle une fatale application du libre-échange préparait une concurrence mortelle! Qu'y avait-il de vrai dans toutes ces déclamations des Cassandres agricoles? La statistique nous l'apprend. Pendant la période 1827-1836, l'importation annuelle des bêtes à cornes avait été en moyenne de 43,000 têtes, et l'exportation de 10,000 : en 1858, l'importation a atteint 100,000 têtes, et l'exportation 35,000. Si l'importation a plus que doublé, l'exportation a plus que triplé au profit de l'agriculture, qui a trouvé sur les marchés voisins le placement plus facile de ses produits. L'invasion si redoutée des bœufs de l'Allemagne n'a point modéré la hausse des prix, tant les besoins de la consommation étaient impérieux, et la conséquence la plus certaine du décret de 1853, décret qui bientôt sans doute sera remplacé par une loi consacrant la franchise complète, a été de déterminer dans les contrées limitrophes le renchérissement du bétail. Il en sera toujours ainsi pour tous les produits, lorsque l'on ouvrira à l'étranger le vaste marché de la France. L'accroissement du nombre des consommateurs, c'est-à-dire l'augmentation de la demande, provoquera la hausse : c'est un fait que l'économie politique enseigne, que la statistique démontre de la façon la plus évidente, et qui doit calmer les appréhensions que provoquent encore les réformes de douane. La baisse des prix ne suit pas immédiatement une réduction de tarif; l'industrie nationale a devant elle le temps nécessaire pour s'organiser, pour s'armer contre la concurrence étrangère, et les réformes douanières ne produisent leur plein effet à l'avantage du consommateur qu'au moment où la baisse est sans péril pour l'agriculteur et pour le fabricant.

Tout se tient et s'enchaîne dans l'examen des problèmes économiques. On voit la population s'agglomérer de plus en plus et se presser dans les villes, les produits augmenter de prix malgré leur plus grande abondance, parce que la consommation urbaine, favorisée par le taux élevé des salaires, est plus exigeante que ne l'est la consommation rurale, enfin la valeur des choses et des services atteindre des cours qui semblent en contradiction avec le perfectionnement des moyens et instrumens de travail. Si nous portons nos regards au-delà de nos frontières, nous observons les mêmes faits se reproduisant avec plus ou moins d'intensité, de telle sorte qu'il doit exister une cause générale pour ces résultats, dont le caractère universel a éveillé l'attention des gouvernemens et de la science. Cette cause, nous croyons qu'on la trouverait surtout dans le développement extraordinaire de la grande industrie. C'est l'industrie qui peuple les villes, c'est elle qui règle le taux des salaires, et qui, tout en multi-

pliant les machines, donne tant de prix au travail de l'homme. Nous assistons à une véritable révolution économique, qui marque d'un signe particulier l'histoire du XIXe siècle, et dont notre génération a pu observer les phases, déjà si rapides et si merveilleuses, aux expositions de 1851 et 1855. Comment dénombrer, compter, classer ces quantités infinies de produits de toute nature que l'industrie fabrique aujourd'hui avec une incroyable activité? Comment leur appliquer les procédés de la statistique et les soumettre à la rigoureuse loi des chiffres? La tâche est plus que difficile, et cependant on l'a bravement tentée : la statistique industrielle n'a rien à envier à la statistique agricole; elle a été l'objet de nombreuses études dont il serait injuste de ne pas reconnaître le mérite. Nous citerons en première ligne la statistique des mines et celle des chemins de fer, qui contiennent des informations très détaillées et généralement exactes sur la situation de deux industries dont les destinées intéressent par tant de points la prospérité publique. On trouve encore de précieux renseignemens dans les enquêtes qui, à diverses époques, ont été ouvertes par le gouvernement sur plusieurs branches d'industrie, ainsi que dans les rapports publiés à la suite des expositions. Il faut également tenir grand compte des statistiques entreprises sous la direction des municipalités et des chambres de commerce, et ne pas oublier les travaux consciencieux, mais trop ignorés, auxquels se livrent quelques bénédictins de province en l'honneur de leur ville natale. Toutefois ces recherches, s'appliquant à une branche particulière d'industrie ou ne comprenant que d'étroits espaces, sont tout à fait insuffisantes pour donner une idée, même approximative, du chiffre qui représente sur toute la surface du territoire l'ensemble du mouvement industriel. L'administration, avec les ressources dont elle dispose, réussira un jour à compléter, en l'améliorant, ce grand travail qu'elle a essayé à plusieurs reprises, sans trop de succès jusqu'ici. Les chiffres de la statistique officielle de l'industrie, publiée en 1852 par le ministère du commerce, ont été souvent, et avec raison, contestés, sans que ces critiques, parfois trop vives, doivent décourager de nouveaux efforts. La tâche est si malaisée que les statisticiens officiels doivent prévoir bien des contradictions lorsqu'ils endossent la responsabilité des renseignemens qui leur arrivent, imparfaitement contrôlés, de tous les points de la France.

Dans le chapitre qu'il a consacré à la statistique de l'industrie, M. Block cite un grand nombre de chiffres extraits des documens administratifs ou empruntés aux écrits individuels qui méritent quelque confiance; mais il ne se pas fait illusion sur l'exactitude des évaluations qu'il place sous nos yeux, et il exprime plus d'une fois des doutes et des critiques qui nous tiennent utilement en garde contre les erreurs. Après beaucoup de recherches, il est arrivé à

nous donner un chiffre, celui de onze milliards, comme représentant la valeur des produits industriels, et d'après lui ces onze milliards se partageraient à peu près par moitié entre la grande et la petite industrie. Le chiffre fourni par Chaptal en 1812 n'atteignait pas deux milliards; mais il est évident que ce calcul était incomplet, et on y a relevé de nombreuses omissions. La plus récente statistique officielle, rédigée d'après des renseignemens qui furent recueillis en 1847, indique cinq milliards et demi. Depuis 1847, l'industrie a marché à pas de géant, et l'on peut affirmer hardiment que l'importance de ses produits a presque doublé. Quoi qu'il en soit, pour cette portion de la statistique, nous sommes encore dans les brouillards; l'esprit se trouble devant ces milliards que les statisticiens savent si habilement grouper et faire manœuvrer en colonnes, et il vaut mieux, en vérité, ne point nous attaquer à ces totaux formidables qui nous écraseraient de leur poids. Essayons seulement, comme pour l'agriculture, de dégager et de mettre en relief quelques faits simples, faciles à constater, qui peuvent nous servir d'indices et de points de repère pour apprécier le progrès de l'industrie. Par exemple, le nombre des patentes a augmenté de plus de 25 pour 100 depuis 1847, ce qui atteste l'accroissement très notable de la population industrielle. Depuis la même époque, le nombre des brevets d'invention sollicités annuellement a plus que doublé. Le nombre et la force des machines à vapeur ont triplé; la consommation de la houille, qui n'était que de 11 millions d'hectolitres en 1815, de 76 millions en 1847, a atteint 120 millions d'hectolitres en 1858. En un mot, tous les faits qui peuvent être établis strictement par des chiffres que garantit l'action vigilante et impitoyable du fisc démontrent qu'il y a eu, depuis quinze ans, dans les mille branches du travail national, un accroissement dont les proportions varient généralement du double au triple. Il est également indubitable que la plus forte part de cet accroissement est due au développement de la grande industrie, qui tend de plus en plus à se substituer aux petits ateliers. Enfin l'on observe dans les produits manufacturés le phénomène que nous avons signalé pour les produits agricoles relativement aux prix de revient et aux prix de vente. Ces prix n'ont pas baissé autant qu'il aurait été permis de le supposer d'après les perfectionnemens de la fabrication, secondée par l'emploi des machines; il y a même eu hausse sur certains produits, car ici encore les besoins de la consommation sont en avant des ressources de la production.

Ainsi le bon marché nous échappe, sourd à nos vœux et à nos hommages! Vainement l'économiste lui adresse-t-il, au nom de la science, les plus ardentes invocations; en vain les gouvernemens essaient-ils de sacrifier successivement sur ses autels les taxes fis-

cales, les tarifs de douane, les prohibitions, les restrictions, tout ce qui peut l'effrayer et lui faire obstacle. Il est toujours bien loin devant nous, ne s'arrêtant parfois que pour reprendre haleine, et se remettant en course à mesure que nous nous précipitons pour le saisir. Le libre-échange lui-même ne l'atteindra pas. Qu'ils se rassurent donc, ces industriels si prompts à s'effrayer des réformes douanières, des traités de commerce, de toutes les mesures qui sembleraient devoir, par la concurrence, amener l'avilissement des prix! La statistique leur démontre que la réduction d'un tarif n'est point nécessairement accompagnée d'une baisse dans la valeur des produits qui s'échangent sur un marché agrandi. Elle leur prouve en même temps que dans tous les pays, et en France peut-être plus qu'ailleurs, les mesures libérales qui ont accueilli la concurrence étrangère ont le plus souvent été suivies d'une recrudescence de travail, qui a trouvé dans l'accroissement de la consommation générale une rémunération lucrative et facile. La science elle-même peut s'éclairer aux lumières que prodigue la statistique sur ces capricieuses évolutions des prix; elle y apprendra surtout à définir mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici ce que, dans le langage vulgaire trop aisément adopté par elle, on désigne par le nom de bon marché. Le bon marché n'est pas ce qu'un vain peuple pense, une simple diminution du prix de vente évalué en monnaie : ainsi entendu, il ne procure à une société ni l'aisance ni la richesse; il n'est point démocratique, bien qu'il soit si populaire. Non, le bon marché réside surtout dans l'abondance du travail, qui amène naturellement l'abondance et l'élévation du salaire. Qu'importe que le prix d'une denrée augmente, si le prix du salaire avec lequel cette denrée se paie augmente dans une égale proportion? Et si la valeur des services, si le salaire s'élève dans une proportion plus forte, alors se manifeste effectivement le phénomène du bon marché, car la même somme de travail correspond à une plus grande faculté de consommation. Il ne faut donc pas que les gouvernemens s'obstinent à promettre le bon marché tel que le comprennent les préjugés populaires : ils ne tarderaient pas à perdre tout crédit. Qu'ils s'en tiennent à développer le travail intérieur, à faciliter les échanges internationaux, à ouvrir largement les sources de la production et les portes par où les produits s'écoulent. La baisse des prix ne viendra pas; mais la prospérité générale sera plus grande, et les peuples se consoleront aisément de la payer plus cher.

La statistique du commerce de la France n'est pas moins incertaine que la statistique industrielle, si l'on s'attache à rechercher des chiffres exacts. M. Block attribue au commerce intérieur une valeur de 30 à 40 milliards. Il calcule que les marchandises passent en moyenne par trois intermédiaires, c'est-à-dire donnent lieu à

trois opérations de commerce avant d'arriver au consommateur; la production industrielle étant, suivant lui, de 11 milliards, le chiffre de 30 à 40 milliards pour le commerce serait assez plausible. Ce n'est là qu'une appréciation générale; mais les recherches de M. Block ont obtenu sur différens points des résultats plus précis. Les publications administratives rendent compte des quantités de marchandises qui circulent par les voies fluviales ou qui sont transportées par cabotage entre les ports français; on possède également des informations approximatives sur le commerce des villes au moyen des registres de l'octroi. Quant à la statistique des chemins de fer, qui jouent aujourd'hui un si grand rôle dans les opérations du commerce, elle fournit le chiffre des marchandises transportées à grande et à petite vitesse; mais les compagnies n'ont pas adopté les mêmes classifications : elles ne donnent pas toutes le détail des marchandises, et il serait très désirable qu'elles fussent amenées à organiser sous ce rapport un système uniforme de comptabilité. Sans nous engager dans la sombre région des chiffres, nous nous bornerons à mentionner deux grands totaux qui expriment l'activité respective des transports effectués par les voies fluviales et par les voies ferrées. Les premières ont transporté en 1857 52 millions de tonnes, et les secondes 12 millions. On voit que les canaux conservent encore une grande supériorité sur les chemins de fer quant au chiffre des transports. Le cabotage est plus sérieusement menacé : depuis vingt ans, il demeure à peu près stationnaire; le chiffre annuel de ses transports se balance entre 3 et 4 millions de tonnes. Le grand cabotage, qui s'effectue d'une mer à l'autre, résiste difficilement à la concurrence des voies ferrées, et il ne pourra se maintenir que s'il appelle la vapeur à son aide en transformant ses navires.

Grâce aux renseignemens très complets que publie l'administration des douanes, on peut suivre chaque année le mouvement du commerce extérieur de la France, et cette étude, que n'a point négligée M. Block, offre en ce moment même un intérêt particulier. Le traité conclu avec l'Angleterre a récemment appelé l'attention sur l'état de notre commerce extérieur, sur la concurrence que l'industrie nationale est appelée à soutenir, sur les avantages ou les périls qui doivent résulter d'une large réforme de nos tarifs. La statistique cette fois répond de la manière la plus précise à toutes les questions qu'on lui adresse, et elle répond de manière à dissiper bien des alarmes. Si on ne lui demande que des chiffres d'ensemble, elle montre le commerce de la France s'élevant progressivement de moins de 2 milliards en 1850 à plus de 3 milliards en 1858, et l'exportation des produits fabriqués figurant pour une forte part dans cet accroissement. Si on l'interroge sur les détails, elle prouve que les modérations de tarif essayées depuis vingt ans ont été tout à fait

inoffensives pour les branches d'industrie qui se croyaient frappées, le travail national ayant au contraire doublé ses forces et augmenté sa production. Enfin, si on la consulte sur les relations de la France avec l'Angleterre, elle révèle un développement vraiment extraordinaire de nos envois d'articles manufacturés à destination de ce pays même, qui, au dire des alarmistes, doit nous battre infailliblement sur notre propre marché. Certes, s'il y a ici quelque coupable, c'est la statistique, très claire et très concluante, qu'a publiée la douane, et dans laquelle les négociateurs du traité, comme les rédacteurs du nouveau tarif, n'ont pas manqué de puiser leurs meilleurs argumens. Il était notoire pour tout le monde que l'industrie française, si brillante et si fière d'elle-même aux expositions de Londres et de Paris, avait fait de grands progrès : on était las et humilié de cette législation douanière, bardée de prohibitions et de taxes excessives, empreinte encore d'idées de guerre ou de préjugés de caste : par instinct, par conviction, par respect pour de grands principes trop longtemps sacrifiés à de vaines frayeurs, par respect pour le principe même de la protection commerciale, qui veut être appliqué avec discernement et mesure, on désirait modifier enfin ce vieux régime, apporter quelques tempéramens à l'inutile rigueur du tarif et introduire en quelque sorte dans l'atmosphère alourdie quelques courans d'air libre. Pourtant la réforme eût sans doute été moins profonde et l'on eût marché d'un pas moins rapide vers la liberté des échanges, qui est le but même et la récompense de la protection, si la statistique douanière n'avait pas été là, avec ses chiffres impartiaux et impassibles, avec ses irréfutables démonstrations : c'est elle qui a dénoncé l'abus et fait la lumière, c'est elle encore qui, traduisant dans son bref langage les destinées de notre commerce, justifiera bientôt le nouveau tarif.

Tels sont les services que peut et doit rendre la statistique quand elle est bien faite : elle éclaire les questions, elle prépare et motive les plus graves mesures, elle vient en aide aux principes faussés ou méconnus, et, sous la forme de chiffres, elle fournit aux hommes d'état de vigoureuses armes. Il ne faut donc point la traiter avec dédain, et si trop souvent elle est le point de mire de la critique, c'est qu'elle ne nous sert qu'à la condition d'être toujours exacte, consciencieuse, méthodique, car ses erreurs seraient aussi fatales que ses vérités sont salutaires. La statistique se mêle à tout, elle touche à tout; il n'est point, dans la vie sociale ou individuelle, un seul fait, un seul incident qu'elle ne prétende enregistrer dans ses archives. Nous sommes donc très intéressés à ce qu'elle corrige ses défauts et comble ses lacunes. Il importe que ce budget des choses soit avant tout une vérité.

C. Lavollée.

CONQUÊTE

DE LA MER[1]

I. — LE HARPON.

« Le marin qui arrive en vue du Groënland n'a, dit naïvement John Ross, aucun plaisir à voir cette terre. » Je le crois bien. C'est d'abord une côte de fer, d'aspect impitoyable, où le noir granit escarpé ne garde pas même la neige; partout ailleurs des glaces, point de végétation. Cette terre désolée, qui nous cache le pôle, semble un pays de mort et de famine.

Pendant le temps très court où l'eau n'est pas gelée, on pourrait vivre encore; mais elle l'est neuf mois sur douze. Tout ce temps-là, que faire? et que manger? On ne peut guère chercher. La nuit dure plusieurs mois, et parfois si profonde, que Kane, entouré de ses chiens, ne les retrouvait qu'à leur souffle, à leur haleine humide. Dans cette longue obscurité, sur cette terre désespérée, stérile, vêtue d'impénétrables glaces, errent cependant deux solitaires qui s'obstinent à vivre là, dans l'horreur d'un monde impossible. L'un d'eux est l'ours pêcheur, âpre rôdeur sous sa riche fourrure et dans sa graisse épaisse, qui lui permet des intervalles de jeûne. L'autre, figure bizarre, fait à distance l'effet d'un poisson dressé sur la queue, poisson mal conformé et gauche, à longues nageoires pendantes : ce

(1) Ce brillant tableau des premiers progrès de la grande navigation fait partie d'un nouvel ouvrage que M. Michelet doit publier sous ce titre : *la Mer*, et qui continuera dignement ses belles études d'histoire naturelle.

faux poisson, c'est l'homme. Ils se flairent et se cherchent, ils ont faim l'un de l'autre. L'ours fuit parfois pourtant, décline le combat, croyant l'autre encore plus féroce et plus cruellement affamé.

L'homme qui a faim est terrible. Armé d'une simple arête de poisson, il poursuit cette bête énorme; mais il aurait péri cent fois, s'il n'avait eu à manger que ce redoutable compagnon. Il ne vécut que par un crime. La terre ne donnant rien, il chercha vers la mer, et comme elle était close, il ne trouva à tuer que son ami le phoque. En lui, il trouvait concentrée la graisse de la mer, l'huile, sans laquelle il serait mort de froid encore plus que de faim.

Le rêve du Groënlandais, c'est, à sa mort, de passer dans la lune, où il y aura du bois de chauffage, le feu, la lumière du foyer. L'huile ici-bas tient lieu de tout cela. Bue à flots, elle le réchauffe : grand contraste entre l'homme et les amphibies somnolens, qui, même en ce climat, savent vivre sans grandes souffrances. L'œil doux du phoque l'indique assez. Nourrisson de la mer, il est toujours en rapport avec elle. Il y reste des interstices où l'excellent nageur sait se pourvoir. Tout lourd qu'on le croirait, il monte adroitement sur un glaçon et se fait voiturer. Épaisse de mollusques, grasse d'atomes animés, l'eau nourrit richement le poisson pour l'usage du phoque, qui, bien repu, s'endort sur son rocher d'un lourd sommeil que rien ne rompt.

La vie de l'homme est toute contraire. Il semble être là malgré Dieu, maudit, et tout lui fait la guerre. Sur les photographies que nous avons de l'Esquimau, on lit sa destinée terrible dans la fixité du regard, dans son œil dur et noir, sombre comme la nuit. Il semble pétrifié d'une vision, du spectacle habituel d'un infini lugubre. Cette nature de terreur éternelle a couvert d'un masque d'airain sa forte intelligence, rapide cependant et pleine d'expédiens dans une vie de dangers imprévus.

Qu'aurait-il fait? Sa famille avait faim et ses enfans criaient; sa femme, enceinte, grelottait sur la neige. Le vent du pôle leur jetait infatigablement ce déluge de givre, ce tourbillon de fines flèches qui piquent et entrent, hébètent, font perdre la voix et le sens. La mer fermée, plus de poisson. Mais le phoque était là. Et que de poissons dans un phoque, quelle richesse d'huile accumulée! Il était là endormi, sans défense. Même éveillé, il ne fuit guère. Il se laisse approcher, toucher. Il faut le battre, si on veut l'éloigner. Ceux qu'on prend jeunes, on a beau les rejeter à la mer, ils vous suivent obstinément. Une telle facilité dut troubler l'homme et le faire hésiter, combattre la tentation. Enfin le froid vainquit, et il fit cet assassinat. Dès lors il fut riche et vécut.

La chair nourrit ces affamés. L'huile, absorbée à flots, les ré-

chauffa. Les os servirent à mille usages domestiques. Des fibres on fit des cordes et des filets. La peau du phoque, coupée à la taille de la femme, la couvrit frissonnante. Même habit pour les deux, sauf la pointe un peu basse qu'elle allonge, plus un petit ruban de cuir rouge qu'elle met galamment en bordure pour plaire et pour être aimée. Mais ce qui fut bien plus utile, c'est qu'industrieusement, de peaux cousues, ils firent la machine légère, forte pourtant, où cet homme intrépide ose monter, et qu'il nomme une barque : misérable petit véhicule long, mince, et qui ne pèse rien. Il est très strictement fermé, sauf un trou où le rameur se met, serrant la peau à sa ceinture. On gagerait toujours que cela va chavirer... Mais point. Il file comme une flèche sur le dos de la vague, disparaît, reparaît, dans les remous durs, saccadés, que font les glaces autour, entre les montagnes flottantes.

Homme et canot, c'est un. Le tout est un poisson artificiel; mais qu'il est inférieur au vrai! Il n'a pas l'appareil, la vessie natatoire qui soutient l'autre, le fait à volonté lourd ou léger. Il n'a pas l'huile qui, plus légère que l'eau, veut toujours surnager et remonter à la surface. Il n'a pas surtout ce qui fait, chez le vrai poisson, la vigueur du mouvement, sa vive contraction de l'épine dorsale pour frapper de forts coups de queue. Ce qu'il imite seulement, faiblement, ce sont les nageoires. Ses rames, qui ne sont pas serrées au corps, mais mues au loin par un long bras, sont bien molles en comparaison, et bien promptes à se fatiguer. Qui répare tout cela? La terrible énergie de l'homme, et sous ce masque fixe, sa vive raison, qui par éclairs décide, invente et trouve de minute en minute, remédie sans cesse aux périls de cette peau flottante qui seule le défend de la mort.

Très souvent on ne peut passer; on trouve une barre de glace. Alors les rôles changent: la barque portait l'homme, et maintenant il porte la barque, la prend sur son épaule, traverse la glace craquante et se remet à flot plus loin. Parfois des monts flottans, venant à sa rencontre, n'offrent entre eux que d'étroits corridors qui s'ouvrent, se ferment tout à coup. Il peut y disparaître, s'ensevelir vivant. Il peut, de moment en moment, voir les deux murs bleuâtres s'approchant peser sur sa barque, sur lui, d'une si épouvantable pression qu'il en soit aminci jusqu'à l'épaisseur d'un cheveu. Un grand navire eut cette destinée. Il fut coupé en deux, les deux moitiés écrasées, aplaties.

Ils assurent que leurs pères ont pêché la baleine. Moins misérables alors, leur terre étant moins froide, ils s'ingéniaient mieux, avaient du fer sans doute; peut-être il leur venait de Norvége ou d'Islande. Les baleines ont toujours surabondé aux mers du Groën-

land : grand objet de concupiscence pour ceux dont l'huile est le premier besoin! Le poisson la donne par gouttes, le phoque par flots, la baleine en montagne.

Ce fut un homme, celui qui le premier tenta un pareil coup, qui, mal monté, mal armé, et la mer grondant sous ses pieds, dans les ténèbres, dans les glaces, seul à seul, joignit le colosse; — celui qui se fia tellement à sa force et à son courage, à la vigueur du bras, à la raideur du coup, à la pesanteur du harpon; — celui qui crut qu'il percerait et la peau et le mur de lard, la chair épaisse; — celui qui crut qu'à son réveil terrible, dans la tempête que le blessé fait de ses sauts et de ses coups de queue, il n'allait pas l'engouffrer avec lui. Comble d'audace! il ajoutait un câble à son harpon pour poursuivre sa proie, bravait l'effroyable secousse, sans songer que la bête pouvait descendre brusquement, s'enfuir en profondeur, plonger la tête en bas.

Il y a un bien autre danger : c'est qu'au lieu de la baleine, on ne trouve à sa place l'ennemi de la baleine, la terreur de la mer, le cachalot. Il n'est pas grand, n'a guère que soixante ou quatre-vingts pieds. Sa tête, à elle seule, fait le tiers, vingt ou vingt-cinq. Dans ce cas, malheur au pêcheur! c'est lui qui devient le poisson, il est la proie du monstre. Celui-ci a quarante-huit dents énormes et d'horribles mâchoires, à tout dévorer, homme et barque. Il semble ivre de sang; sa rage aveugle épouvante tous les cétacés, qui fuient en mugissant, s'échouent même au rivage, se cachent dans le sable ou la boue. Mort même, ils le redoutent, n'osent approcher de son cadavre. La plus sauvage espèce de cachalot est l'ourque ou le physeter des anciens, tellement craint des Islandais qu'ils n'osaient le nommer en mer de peur qu'il n'entendît et n'arrivât. Ils croyaient au contraire qu'une espèce de baleine, la jubarte, les aimait, les protégeait, et provoquait le monstre afin de les sauver.

Plusieurs disent que les premiers qui affrontèrent une si effrayante aventure devaient être exaltés, *excentriques* et *cerveaux brûlés*. La chose, selon eux, n'aurait pas commencé par les sages hommes du Nord, mais par nos Basques, les héros du vertige. Marcheurs terribles, chasseurs du Mont-Perdu et pêcheurs effrénés, ils couraient en batelet leur mer capricieuse, le golfe ou gouffre de Gascogne. Ils y pêchaient le thon; ils y virent jouer des baleines et se mirent à courir après, comme ils s'acharnent après l'izard dans les fondrières, les abîmes, les plus affreux casse-cous. Cet énorme gibier, énormément tentant pour sa grosseur, pour la chance et pour le péril, ils le chassèrent à mort et n'importe où, quelque part qu'il les conduisît. Sans s'en apercevoir, ils poussaient jusqu'au pôle. Là, le pauvre colosse croyait en être quitte, et, ne supposant pas sans

doute qu'on pût être si fou, il dormait tranquillement, quand nos étourdis héroïques approchaient sans souffler. Serrant sa ceinture rouge, le plus fort, le plus leste s'élançait de la barque, et sur ce dos immense, sans souci de sa vie d'un *han!* enfonçait le harpon.

II. — DÉCOUVERTE DES TROIS OCÉANS.

Qui a ouvert aux hommes la grande navigation? qui révéla la mer, en marqua les zones et les voies? enfin qui découvrit le globe? La baleine et le baleinier : tout cela bien avant Colomb et les fameux chercheurs d'or qui eurent toute la gloire, retrouvant à grand bruit ce qu'avaient trouvé les pêcheurs.

La traversée de l'Océan, que l'on célébra tant au XVe siècle, s'était faite souvent par le passage étroit d'Islande en Groënland, et même par le large, car les Basques allaient à Terre-Neuve. Le moindre danger était la traversée pour des gens qui cherchaient au bout du monde ce suprême danger, le duel avec la baleine. S'en aller dans les mers du Nord, se prendre corps à corps avec la montagne vivante, en pleine nuit, et on peut dire en plein naufrage, le pied sur elle et le gouffre dessous, ceux qui faisaient cela étaient assez trempés de cœur pour prendre en grande insouciance les événemens ordinaires de la mer. Noble guerre, grande école de courage, cette pêche n'était pas comme aujourd'hui un carnage facile qui se fait prudemment de loin avec une machine : on frappait de sa main, on risquait vie pour vie. On tuait peu de baleines, mais on gagnait infiniment en habileté maritime, en patience, en sagacité, en intrépidité. On rapportait moins d'huile et plus de gloire.

Chaque nation se montrait là dans son génie particulier. On la reconnaissait à ses allures. Il y a cent formes de courage, et leurs variétés graduées étaient comme une gamme héroïque : — au nord, les Scandinaves, les races rousses (de Norvége en Flandre), leur sanguine fureur; — au midi, l'élan basque et la folie lucide qui les guida si bien autour du monde; — au centre, la fermeté bretonne, muette et patiente, mais à l'heure du danger d'une excentricité sublime; — enfin la sagesse normande, armée de l'association et de toute prévoyance, courage calculé, bravant tout, mais pour le succès. Telle était la beauté de l'homme dans cette manifestation souveraine du courage humain.

On doit beaucoup à la baleine : sans elle, les pêcheurs se seraient tenus à la côte, car presque tout poisson est riverain; c'est elle qui les émancipa, et les mena partout. Ils allèrent, entraînés, au large, et, de proche en proche, si loin, qu'en la suivant toujours ils se

trouvèrent avoir passé, à leur insu, d'un monde à l'autre. Il y avait moins de glace alors, et ils assurent avoir touché le pôle (à sept lieues seulement de distance). Le Groënland ne les séduisit pas : ce n'est pas la terre qu'ils cherchaient, mais la mer seulement et les routes de la baleine. L'Océan est son gîte, et elle s'y promène, en large surtout. Chaque espèce habite de préférence une certaine latitude, une zone d'eau plus ou moins froide. Voilà ce qui traça les grandes divisions de l'Atlantique.

La populace des baleines inférieures, qui ont une nageoire sur le dos (baléinoptères), se trouve au plus chaud et au plus froid, sous la ligne et aux mers polaires. Dans la grande région intermédiaire, le cachalot féroce incline au sud, dévaste les eaux tièdes. Au contraire, la baleine franche les craint, ou les craignait plutôt, car elle est si rare aujourd'hui ! Nourrie spécialement de mollusques et autres vies élémentaires, elle les cherchait dans les eaux tempérées, un peu au nord. Jamais on ne la trouvait dans le chaud courant du midi; c'est ce qui fit remarquer le courant, et amena cette découverte essentielle de la *vraie voie d'Amérique en Europe*. D'Europe en Amérique, on est poussé par les vents alizés.

Si la baleine franche a horreur des eaux chaudes et ne peut passer l'équateur, elle ne peut tourner l'Amérique. Comment donc se fait-il qu'une baleine blessée de notre côté dans l'Atlantique se retrouve parfois de l'autre, entre l'Amérique et l'Asie? *C'est qu'un passage existe au nord :* seconde découverte, vive lueur jetée sur la forme du globe et la géographie des mers.

De proche en proche, la baleine nous a menés partout. Rare aujourd'hui, elle nous fait fouiller les deux pôles, du dernier coin du Pacifique au détroit de Behring, et l'infini des eaux antarctiques. Il est même une région énorme qu'aucun vaisseau d'état ni de commerce ne traverse jamais, à quelques degrés au-delà des pointes d'Amérique et d'Afrique. Nul n'y va que les baleiniers.

Si l'on avait voulu, on eût fait bien plus tôt les grandes découvertes du xv[e] siècle. Il fallait s'adresser aux rôdeurs de la mer, aux Basques, aux Islandais ou Norvégiens, à nos Normands. Pour des raisons diverses, on s'en défiait. Les Portugais ne voulaient employer que des hommes à eux, et de l'école qu'ils avaient formée. Ils craignaient nos Normands, qu'ils chassaient et dépossédaient de la côte d'Afrique. D'autre part, les rois de Castille tinrent toujours pour suspects leurs sujets les Basques, qui, par leurs priviléges, étaient comme une république, et de plus passaient pour des têtes dangereuses, indomptables. C'est ce qui fit manquer à ces princes plus d'une entreprise. Ne parlons que d'une seule, l'invincible *Armada*. Philippe II, qui avait deux vieux amiraux basques, la fit com-

mander par un Castillan. On agit contre leur avis : de là le grand désastre.

Une maladie terrible avait éclaté au xv[e] siècle, la faim, la soif de l'or, le besoin absolu de l'or. Peuples et rois, tous pleuraient pour l'or. Il n'y avait plus aucun moyen d'équilibrer les dépenses et les recettes. Fausse monnaie, cruels procès et guerres atroces, on employait tout; mais point d'or. Les alchimistes en promettaient, et on allait en faire dans peu; mais il fallait attendre. Le fisc, comme un lion furieux de faim, mangeait des Juifs, mangeait des Maures, et de cette riche nourriture il ne lui restait rien aux dents. Les peuples étaient de même. Maigres et sucés jusqu'à l'os, ils demandaient, imploraient un miracle qui ferait venir l'or du ciel.

On connaît le très beau conte de Sindbad dans les *Mille et Une Nuits*, son début, d'histoire éternelle, qui se renouvelle toujours. Le pauvre travailleur Hindbad, le dos chargé de bois, entend de la rue les concerts, les galas qui se font au palais de Sindbad, le grand voyageur enrichi. Il se compare, envie; l'autre lui raconte tout ce qu'il a souffert pour conquérir de l'or. Hindbad est effrayé du récit. L'effet total du conte est d'exagérer les périls, mais aussi les profits de cette grande loterie des voyages, et de décourager le travail sédentaire.

La légende qui, au xv[e] siècle, brouillait toutes les cervelles, c'était un réchauffé de la fable des Hespérides, un Eldorado, terre de l'or, qu'on plaçait dans les Indes, et qu'on soupçonnait être le paradis terrestre, subsistant toujours ici-bas. Il ne s'agissait que de le trouver. On n'avait garde de le chercher au nord; voilà pourquoi on fit si peu d'usage de la découverte de Terre-Neuve et du Groënland. Au midi, au contraire, on avait déjà trouvé en Afrique de la poudre d'or; cela encourageait. Les rêveurs et les érudits d'un siècle pédantesque entassaient, commentaient les textes, et la découverte, peu difficile d'elle-même, le devenait à force de lectures, de réflexions, d'utopies chimériques. Cette terre de l'or était-elle, n'était-elle pas le paradis? Était-elle à nos antipodes, et avions-nous des antipodes?... A ce mot, les docteurs, les robes noires, arrêtaient les savans, leur rappelaient que là-dessus la doctrine de l'église était formelle, l'hérésie des antipodes ayant été expressément condamnée. Voilà une grave difficulté! On était arrêté court.

Pourquoi l'Amérique, déjà découverte, se trouva-t-elle encore si difficile à découvrir? C'est qu'on désirait à la fois et qu'on craignait de la trouver.

Le savant libraire italien Colomb était bien sûr de son affaire. Il avait été en Islande recueillir les traditions, et d'autre part les Basques lui disaient tout ce qu'ils savaient de Terre-Neuve. Un Gali-

cien y avait été jeté et y avait habité. Colomb prit pour associés des pilotes établis en Andalousie, les Pinzone, qu'on croit être identiques aux Pinçon de Dieppe.

Ce dernier point est vraisemblable. Nos Normands et les Basques, sujets de la Castille, étaient en intime rapport. Ce sont ceux-ci, nommés Castillans, qui, sous le Normand Béthencourt, firent la célèbre expédition des Canaries. Nos rois donnèrent des priviléges aux Castillans établis à Honfleur et à Dieppe; les Dieppois avaient, de leur côté, des comptoirs à Séville. Il n'est pas sûr qu'un Dieppois ait trouvé l'Amérique quatre ans avant Colomb, mais il est presque sûr que ces Pinzone d'Andalousie étaient des armateurs normands.

Ni Basques, ni Normands, n'auraient pu, en leur propre nom, se faire autoriser par la Castille. Il fallut un Italien habile et éloquent, un Génois obstiné, qui poursuivît quinze ans la chose, qui trouvât le moment unique, saisît l'occasion, sût lever le scrupule. Le moment fut celui où la ruine des Maures coûta si cher à la Castille, où l'on criait de plus en plus : «De l'or! » Le moment fut celui où l'Espagne victorieuse frémissait de sa guerre de croisade et d'inquisition. L'Italien saisit ce levier, fut plus dévot que les dévots; il agit par l'église même : on fit scrupule à Isabelle de laisser tant de nations païennes dans les ombres de la mort. On lui démontra clairement que découvrir la terre de l'or, c'était se mettre à même d'exterminer le Turc et reprendre Jérusalem.

On sait que, sur trois vaisseaux, les Pinçon en fournirent deux et les menèrent eux-mêmes. Ils allèrent en avant. L'un d'eux, il est vrai, se trompa; mais les autres, François Pinçon et son jeune frère Vincent, pilote du vaisseau la *Nina*, firent signe à Colomb qu'ils devaient le suivre au sud-ouest (12 octobre 1492). Colomb, qui allait droit à l'ouest, eût rencontré dans sa plus grande force le courant chaud qui va des Antilles à l'Europe. Il n'aurait traversé ce mur liquide qu'avec grande difficulté. Il eût péri ou navigué si lentement que son équipage se fût révolté. Au contraire, les Pinçon, qui peut-être avaient là-dessus des traditions, naviguèrent comme s'ils avaient connaissance de ce courant; ils ne l'affrontèrent pas à sa sortie, mais, déclinant au sud, ils passèrent sans peine, et abordèrent au lieu même où les vents alizés poussent les eaux d'Afrique en Amérique, aux parages d'Haïti. Ceci est constaté par le journal même de Colomb, qui franchement avoue que les Pinçon le dirigèrent.

Qui vit le premier l'Amérique? Un matelot des Pinçon, si l'on en croit l'enquête royale de 1513.

Il semblait d'après tout cela qu'une forte part du gain et de la gloire eût dû leur revenir. Ils plaidèrent; mais le roi jugea en faveur

de Colomb. Pourquoi? Parce que vraisemblablement les Pinçon étaient des Normands, et que l'Espagne aima mieux reconnaître le droit d'un Génois sans consistance et sans patrie que celui des Français, de la grande nation rivale, des sujets de Louis XII et de François Ier, qui un jour auraient pu transférer ce droit à leurs maîtres. Un des Pinçon mourut de désespoir.

Au fait, qui avait levé le grand obstacle des répugnances religieuses, fait décider l'expédition avec tant d'éloquence, d'adresse et de persévérance? Colomb, le seul Colomb. Il était le vrai créateur de l'entreprise, et il en fut aussi l'exécuteur très héroïque. Il mérite la gloire qu'il garde dans la postérité.

Je crois pourtant, comme M. Jules de Blosseville (un noble cœur, bon juge des grandes choses), je crois qu'il n'y eut réellement de difficile en ces découvertes que le tour du monde, l'entreprise de Magellan et de son pilote, le Basque Sébastien del Cano. Le plus brillant, le plus facile, avait été la traversée de l'Atlantique sous le souffle des vents alizés, la rencontre de l'Amérique, dès longtemps découverte au nord. Les Portugais firent une chose bien moins extraordinaire encore en mettant tout un siècle à découvrir la côte occidentale de l'Afrique. Nos Normands, en peu de temps, en avaient trouvé la moitié. Malgré ce qu'on a dit de l'école de Lisbonne et de la louable persévérance du prince Henri, qui la créa, le Vénitien Cadamosto témoigne dans sa relation du peu d'habileté des pilotes portugais. Dès qu'ils en eurent un vraiment hardi et de génie, Barthélemy Diaz, qui doubla le Cap, ils le remplacèrent par Gama, un grand seigneur de la maison du roi, homme de guerre surtout. Ils étaient plus préoccupés de conquêtes à faire et de trésors à prendre que de découvertes proprement dites. Gama fut admirable de courage, mais il ne fut que trop fidèle aux ordres qu'il avait de ne souffrir personne dans les mêmes mers. Un vaisseau de pèlerins de La Mecque, tout chargé de familles, qu'il égorgea sans pitié, exaspéra les haines, augmenta dans tout l'Orient l'horreur du nom chrétien, ferma de plus en plus l'Asie.

Est-il vrai que Magellan ait vu le Pacifique marqué d'avance sur un globe par l'Allemand Behaim? Non; ce globe qu'on a ne le montre pas. Aurait-il vu chez son maître, le roi de Portugal, une carte qui l'indiquait? On l'a dit, non prouvé. Il est bien plus probable que les aventuriers qui déjà, depuis une vingtaine d'années, couraient le continent américain avaient vu, de leurs yeux vu le Pacifique. Ce bruit qui circulait s'accordait à merveille avec l'idée (que donnait le calcul) d'un tel contre-poids, nécessaire à l'hémisphère que nous habitons et à l'équilibre du globe.

Il n'y a pas de vie plus terrible que celle de Magellan : com-

bats, navigations lointaines, fuites et procès, naufrages, assassinat manqué, enfin la mort chez les barbares. Il se bat en Afrique, il se bat dans les Indes; il se marie chez les Malais, si braves et si féroces. Lui-même semble avoir été tel. Dans son long séjour en Asie, il recueille toutes les lumières, prépare sa grande expédition, sa tentative d'aller par l'Amérique aux îles mêmes des épices, aux Moluques. Les prenant à la source, on était sûr de les avoir à meilleur prix qu'en les tirant de l'occident de l'Inde. L'entreprise, dans son idée originaire, fut ainsi toute commerciale. Un rabais sur le poivre fut l'inspiration primitive du voyage le plus héroïque qu'on ait fait sur cette planète.

L'esprit de cour, l'intrigue, dominaient tout alors en Portugal. Magellan, maltraité, passa en Espagne, et magnifiquement Charles-Quint lui donna cinq vaisseaux; mais il n'osa se fier tout à fait au transfuge portugais, il lui imposa un associé castillan. Magellan partit entre deux dangers, la malveillance castillane et la vengeance portugaise, qui le cherchait pour l'assassiner. Il eut bientôt une révolte sur sa flotte, et déploya un terrible héroïsme, indomptable et barbare. Il mit aux fers l'associé, se fit seul chef. Il fit poignarder, égorger, écorcher les récalcitrans. A travers tout cela, naufrage, et des vaisseaux perdus! Personne ne voulait plus le suivre, quand on vit l'effrayant aspect de la pointe de l'Amérique, la désolée Terre de Feu et le funèbre cap Forward. Cette contrée arrachée du continent par de violentes convulsions, par la furieuse ébullition de mille volcans, semble une tourmente de granit. Boursouflée, crevassée par un refroidissement subit, elle fait horreur. Ce sont des pics aigus, des clochers excentriques, d'affreuses et noires mamelles, des dents atroces à trois pointes, et toute cette masse de lave, de basalte, de fontes de feu, est coiffée de neige lugubre.

Tous en avaient assez. Il dit : « Plus loin! » Il chercha, il tourna, il se démêla de cent îles, entra dans une mer sans bornes, ce jour-là *pacifique*, et qui en a gardé le nom. Il périt dans les Philippines, quatre vaisseaux périrent: le seul qui resta, la *Victoire*, à la fin n'eut plus que treize hommes; mais il avait son grand pilote, l'intrépide et l'indestructible, le Basque Sébastien, qui revint seul ainsi (1521), ayant le premier des mortels fait le tour du monde.

Rien de plus grand. Le globe était sûr désormais de sa sphéricité. Cette merveille physique de l'eau uniformément étendue sur une boule où elle adhère sans s'écarter, ce miracle était démontré; le Pacifique enfin était connu, le grand et mystérieux laboratoire où, loin de nos yeux, la nature travaille profondément la vie, nous élabore des mondes, des continens nouveaux!... Révélation d'immense portée, non matérielle seulement, mais morale, qui centu-

plait l'audace de l'homme et le lançait dans un autre voyage, sur le libre océan des sciences, dans l'effort (téméraire, fécond) de faire le tour de l'infini !

III. — DÉCOUVERTE DES MERS POLAIRES.

Le plus tentant pour l'homme, c'est l'inutile et l'impossible. De toutes les entreprises maritimes, celle où il a mis le plus de persévérance, c'est la découverte d'un passage au nord de l'Amérique pour aller tout droit d'Europe en Asie. Le plus simple bon sens eût fait juger d'avance que, si ce passage existait, dans une latitude si froide, dans la zone hérissée des glaces, il ne servirait point, que personne n'y voudrait passer.

Notez que cette région n'a point la platitude des côtes sibériques, où l'on glisse en traîneau; c'est une montagne de mille lieues, horriblement accidentée, avec de profondes coupures, des mers qui dégèlent un moment pour regeler, des corridors de glaces qui changent tous les ans, s'ouvrent et se referment sur vous. Il a été trouvé, ce passage, par un homme qui, engagé très loin et ne pouvant plus reculer, s'est jeté en avant et a passé (1). On sait maintenant ce que c'est. Voilà les imaginations calmées, et personne n'en a plus envie.

Quand j'ai dit l'*inutile*, je l'ai dit pour le but qu'on s'était proposé d'atteindre, une voie commerciale; mais, en suivant cette folie, on a trouvé maintes choses nullement folles, très-utiles pour la science, pour la géographie, la météorologie, l'étude du magnétisme de la terre.

Que voulait-on dès l'origine? S'ouvrir un court chemin au pays de l'or, aux Indes orientales. L'Angleterre et d'autres états, jaloux de l'Espagne et du Portugal, comptaient les surprendre par là au cœur de leur lointain empire, au sanctuaire de la richesse. Au temps d'Élisabeth, des chercheurs, ayant trouvé ou cru trouver quelques parcelles d'or au Groënland, exploitèrent la vieille légende du nord, le *trésor caché sous le pôle*, les masses d'or gardées par les gnomes, et les têtes se prirent. Sur un espoir si raisonnable, une grande flotte de seize vaisseaux fut envoyée, emmenant comme volontaires les fils des plus nobles familles. On se disputa à qui partirait pour cet Eldorado polaire. Ce qu'on trouva, ce fut la mort, la faim, des murs de glaces. Cet échec n'y fit rien. Pendant plus de trois siècles, avec une persévérance étonnante, les exploiteurs s'y

(1) En 1853. Voyez la *Revue* du 15 novembre de la même année.

acharnent. C'est une succession de martyrs. Cabot, le premier, n'est sauvé que par la révolte de son équipage, qui l'empêche d'aller plus loin. Brenz meurt de froid, et Willoughby de faim. Cortereal périt corps et biens. Hudson est jeté par les siens, sans vivres, sans voiles, dans une chaloupe, et l'on ne sait ce qu'il devient. Behring, en trouvant le détroit qui sépare l'Amérique de l'Asie, périt de fatigue, de froid, de misère, dans une île déserte. De nos jours, Franklin est perdu dans les glaces; on ne le retrouve que mort, ayant, lui et les siens, subi la nécessité terrible d'en venir *à la dernière ressource* (de se manger les uns les autres)!

Tout ce qui peut décourager les hommes se trouve réuni dès l'entrée de ces navigations du nord. Bien avant le cercle polaire, un froid brouillard pèse sur la mer, vous morfond, vous couvre de givre. Les cordages se raidissent, les voiles s'immobilisent; le pont est glissant de verglas, la manœuvre difficile. Les écueils mouvans qu'il faut craindre se distinguent à peine. Au haut du mât, dans sa logette chargée de frimas, le veilleur (vraie stalactite vivante) signale de moment en moment l'approche d'un nouvel ennemi, d'un blanc fantôme gigantesque, qui souvent a deux cents, trois cents pieds au-dessus de l'eau. Mais cette procession lugubre qui annonce le monde des glaces, ce combat pour les éviter, donnent plutôt envie d'aller plus loin. Il y a dans l'inconnu du pôle je ne sais quel attrait d'horreur sublime, de souffrance héroïque. Ceux qui, sans tenter le passage, ont seulement été au nord et contemplé le Spitzberg en gardent l'esprit frappé. Cette masse de pics, de chaînes, de précipices, qui porte à quatre mille cinq cents pieds son front de cristaux, est comme une apparition dans la sombre mer. Ses glaciers, sur les neiges mates, se détachent en vives lueurs, vertes, bleues, pourpres, en étincelles, en pierreries, qui lui font un éblouissant diadème.

Pendant la nuit de plusieurs mois, l'aurore boréale éclate à chaque instant dans les splendeurs bizarres d'une illumination sinistre: vastes et effrayans incendies qui remplissent tout l'horizon, éruption de jets magnifiques; un fantastique Etna, inondant de lave illusoire la scène de l'éternel hiver!

Tout est prisme dans une atmosphère de particules glacées, où l'air n'est que miroirs et petits cristaux : de là de surprenans mirages. Nombre d'objets, vus à l'envers pour un moment, apparaissent la tête en bas. Les couches d'air qui produisent ces effets sont en révolution constante : ce qui devient plus léger monte à son tour et change tout. La moindre variation de température abaisse, élève, incline le miroir; l'image se confond avec l'objet, puis s'en sépare, se disperse; une autre image redressée monte au-dessus, une troi-

sième apparaît, pâle, affaiblie, de nouveau renversée (1). C'est le monde de l'illusion. Si vous aimez les songes, si, rêvant éveillé, vous vous plaisez à suivre la mobile improvisation et le jeu des nuages, allez au nord : tout cela se retrouve réel, et non moins fugitif, dans la flotte des glaces mouvantes. Sur le chemin, elles donnent ce spectacle. Elles singent toutes les architectures. Voici du grec classique, des portiques et des colonnades. Des obélisques égyptiens apparaissent, des aiguilles qui pointent au ciel, appuyées d'aiguilles tombées. Puis voici des montagnes, Ossa sur Pélion, la cité des géans, qui, régularisée, vous donne des murs cyclopéens, des tables et dolmens druidiques. Dessous s'enfoncent des grottes sombres. Tout cela caduc; tout, aux frissons du vent, ondule et croule. On n'y prend pas plaisir, parce que rien ne s'assoit. A chaque instant, dans ce monde à l'envers, la loi de pesanteur n'est rien : le faible, le léger portent le fort; c'est, ce semble, un art insensé, un gigantesque jeu d'enfant qui menace et peut écraser.

Il arrive parfois un incident terrible. A travers la grande flotte qui lentement descend du nord, vient brusquement du sud un géant à base profonde, qui, enfonçant de six, de sept cents pieds sous la mer, est violemment poussé par les courans d'en bas. Il écarte ou renverse tout; il aborde, il arrive à la plaine de glaces, mais il n'est pas embarrassé. « La banquise, disait, en 1826, le navigateur Duncan, fut brisée en une minute sur un espace de plusieurs milles. Elle craqua, tonna, comme cent pièces de canon; ce fut comme un tremblement de terre. La montagne courut près de nous; tout fut comblé, entre elle et nous, de blocs brisés. Nous périssions; mais elle passa, rapidement emportée au nord-est. »

C'est en 1818, après la guerre européenne, qu'on reprit cette guerre contre la nature, la recherche du grand passage. Elle s'ouvrit par un grave et singulier événement. Le brave capitaine John Ross, envoyé avec deux vaisseaux dans la baie de Baffin, fut dupe des fantasmagories de ce monde des songes. Il vit distinctement une terre qui n'existait pas, soutint qu'on ne pouvait passer. Au retour, on l'accable, on lui dit qu'il n'a pas osé; on lui refuse même de prendre sa revanche et de rétablir son honneur. Un marchand de liqueurs de Londres se piqua de faire plus que l'empire britannique; il lui donna cinq cent mille francs, et Ross retourna, déterminé à passer ou à mourir : ni l'un ni l'autre ne lui fut accordé; mais il resta, je ne sais combien d'hivers, ignoré, oublié, dans les solitudes. Il ne fut ramené que par des baleiniers, qui, trouvant ce sauvage,

(1) Voyez d'excellens travaux de M. Laugel dans la *Revue*, 15 septembre 1855 et 15 février 1856.

lui demandèrent si jadis il n'avait pas rencontré par hasard *feu le capitaine John Ross*. Son lieutenant Parry, qui s'était cru sûr de passer, fit quatre fois quatre efforts obstinés, tantôt par la baie de Baffin et l'ouest, tantôt par le Spitzberg et le nord. Il fit des découvertes, s'avança hardiment avec un traîneau-barque, qui tour à tour flottait ou passait les glaçons; mais ceux-ci, invariables dans leur route du sud, l'emportaient toujours en arrière. Il ne passa pas plus que Ross.

En 1832, un courageux jeune homme, un Français, Jules de Blosseville, voulut que cette gloire appartînt à la France. Il y mit sa vie, son argent; il paya pour périr. Il ne put même avoir un vaisseau de son choix : on lui donna la *Lilloise*, qui fit eau le jour même du départ (1). Il la raccommoda à ses frais, pour quarante mille francs. Dans ce hasardeux véhicule, il voulait attaquer le Groënland oriental. Selon toute apparence, il n'y arriva même pas.

Les expéditions des Anglais étaient tout autrement préparées, — avec grande prudence, grande dépense, — mais ne réussissaient guère mieux. En 1845, l'infortuné Franklin se perdit dans les glaces. Douze années durant, on le chercha. L'Angleterre y montra une honorable obstination. Tous y aidèrent. Des Américains, des Français y ont péri. Les pics, les caps de la région désolée, à côté du nom de Franklin, gardent celui de notre Bellot et des autres, qui se dévouèrent à sauver un Anglais. De son côté, John Ross avait offert de diriger les nôtres dans la recherche de Blosseville, d'organiser l'expédition. Le sombre Groënland est paré de tels souvenirs, et le désert n'est plus désert, lorsque l'on y retrouve ces noms qui y témoignent de la fraternité humaine.

Lady Franklin fut admirable de foi. Jamais elle ne voulut se croire veuve. Elle sollicita incessamment de nouvelles expéditions. Elle jura qu'il vivait encore, et elle le persuada si bien que, sept années après qu'il fut perdu, on le nomma contre-amiral. Elle avait raison, il vivait. En 1850, les Esquimaux le virent, disent-ils, avec une soixantaine d'hommes. Bientôt ils ne furent plus que trente, ne purent plus marcher ni chasser. Il leur fallut manger ceux qui mouraient. Si l'on eût écouté lady Franklin, on l'aurait retrouvé, car elle disait (et le bon sens disait) qu'il fallait le chercher au sud, qu'un homme, dans cette situation désespérée, n'irait pas l'aggraver en marchant vers le nord. L'amirauté, qui probablement s'inquiétait bien moins de Franklin que du fameux passage, poussait toujours ses envoyés au nord. La pauvre femme désolée finit par

(1) On trouvera dans la *Revue* de 1831, volume I, II, et de 1832, livraison du 15 janvier, quelques travaux de M. J. de Blosseville.

faire elle-même ce qu'on ne voulait pas faire. Elle arma à grands frais un vaisseau pour le sud; mais il était trop tard. On trouva les os de Franklin.

Pendant ce temps, des voyages plus longs et néanmoins plus heureux furent faits vers le pôle antarctique. Là, ce n'est pas ce mélange de terre, de mer, de glaces et de dégels tempétueux qui font l'horreur du Groënland. C'est une grande mer sans bornes, de lame forte et violente : une immense glacière, bien plus étendue que la nôtre; peu de terre; la plupart de celles qu'on a vues ou cru voir laissent toujours ce doute, si leurs changeans rivages ne seraient pas une simple ligne de glaces continues et accumulées. Tout varie selon les hivers. Morel en 1820, Weddell en 1824, Balleny en 1839, trouvèrent une échancrure et pénétrèrent dans une mer libre que plusieurs n'ont pu retrouver.

Le Français Kerguelen et l'Anglais James Ross ont eu des résultats certains, trouvé des terres incontestables. Le premier, en 1771, découvrit la grande île de Kerguelen, que les Anglais appellent la *Désolation*. Longue de deux cents lieues, elle a d'excellens ports, et malgré le climat une assez riche vie animale de phoques, d'oiseaux, qui peuvent approvisionner un vaisseau. Cette glorieuse découverte, que Louis XVI à son avénement récompensa d'un grade, fut la perte de Kerguelen. On lui forgea des crimes. La furieuse rivalité des nobles officiers d'alors l'accabla. Ses jaloux servirent de témoins contre lui. C'est d'un cachot de six pieds carrés qu'il data le récit de sa découverte (1782). En 1838, la France, l'Angleterre et l'Amérique firent toutes trois une expédition dans l'intérêt des sciences. L'illustre Duperrey avait ouvert la voie des observations magnétiques. On eût voulu les continuer sous le pôle même. Les Anglais chargèrent de cette étude une expédition confiée à James Ross, neveu, élève et lieutenant de John Ross. Ce fut un armement modèle, où tout fut calculé, choisi, prévu. James revint *sans avoir* perdu un seul homme ni *eu même un malade*.

L'Américain Wilkes et le Français Dumont d'Urville n'étaient nullement armés ainsi. Les dangers et les maladies furent terribles pour eux. Plus heureux, James Ross, tournant le cercle arctique, entra dans les glaces et trouva une terre réelle. Il avoue avec une remarquable modestie qu'il dut ce succès uniquement au soin admirable avec lequel on avait préparé ses vaisseaux. L'*Érèbe* et la *Terreur*, de leurs fortes machines, de leur scie, de leur proue, de leur poitrail de fer, ouvrirent la ceinture de glaces, naviguèrent à travers la croûte grinçante, et au-delà trouvèrent une mer libre, avec des phoques, des oiseaux, des baleines. Un volcan de douze mille pieds, aussi haut que l'Etna, jetait des flammes. — Nulle végétation, nul

abord; un granit escarpé où la neige ne tient même pas. C'est la terre, point de doute; l'Etna du pôle qu'on a nommé *Érèbe,* avec sa colonne de feu, reste là pour le témoigner. — Donc un noyau terrestre centralise la glace antarctique (1841).

Pour revenir à notre pôle arctique, les mois d'avril et mai 1853 sont pour lui une grande date. En avril, on trouva le passage cherché pendant trois cents ans. On dut la chose à un heureux coup de désespoir. Le capitaine Maclure, entré par le détroit de Behring, enfermé dans les glaces, affamé, au bout de deux ans ne pouvant retourner, se hasarda à marcher en avant. Il ne fit que quarante milles, et trouva dans la mer de l'est des vaisseaux anglais. Sa hardiesse le sauva, et la grande découverte fut enfin consommée.

Au même moment, mai 1853, partit une expédition de New-York pour l'extrême nord. Un jeune marin, Elischa Kent Kane, qui n'avait pas trente ans, et qui avait déjà couru toute la terre, venait de lancer une idée, hasardée, mais très-belle, qui piquait vivement l'ambition américaine. De même que Wilkes avait promis de découvrir un monde, Kane s'engageait à trouver une mer, une mer libre sous le pôle. Tandis que les Anglais, dans leur routine, cherchaient d'est en ouest, Kane allait monter droit au nord et prendre possession de ce bassin inexploré. Les imaginations furent saisies. Un armateur de New-York, M. Grinnell, donna généreusement deux vaisseaux. Les sociétés savantes aidèrent, ainsi que tout le public. Les dames, de leurs mains, travaillaient aux préparatifs avec un zèle religieux. Les équipages choisis, formés de volontaires, jurèrent trois choses : obéissance, abstinence de liqueurs et de tout langage profane. Une première expédition, qui manqua, ne découragea pas M. Grinnell ni le public américain. Une seconde fut organisée avec le secours de certaines sociétés de Londres qui avaient en vue ou la propagation biblique ou une dernière recherche de Franklin.

Peu de voyages sont plus intéressans. On s'explique à merveille l'ascendant que le jeune Kane avait exercé. Chaque ligne est marquée de sa force, de sa vivacité brillante, et d'un merveilleux *en avant!* Il sait tout, il est sûr de tout. Ardent, mais d'esprit positif, il ne mollira pas, on le sent, devant les obstacles. Il ira loin, aussi loin qu'on peut aller. Le combat est curieux entre un tel caractère et l'impitoyable lenteur de la nature du nord, remparée d'obstacles invincibles. A peine est-il parti qu'il est déjà pris par l'hiver, forcé d'hiverner six mois sous les glaces; au printemps même, un froid de 70 degrés! A l'approche du second hiver, au 28 août, il est abandonné; il ne lui reste que huit hommes sur dix-sept. Moins il a d'hommes et de ressources, plus il est âpre et dur, voulant, dit-il, se faire mieux respecter. Ses bons amis les Esquimaux, qui aident à

le nourrir, et dont il est même forcé de prendre quelques petits objets, se sont accommodés chez lui de trois vases de cuivre. En retour, il leur prend deux femmes: châtiment excessif, sauvage! Entre huit matelots qui lui sont restés à grand'peine, et dans un relâchement forcé de la discipline, il n'était guère prudent d'amener là ces pauvres créatures. Elles étaient mariées, « Sivu, femme de Metek, et Aningna, femme de Marsinga. » Elles restent cinq jours à pleurer. Kane s'efforce d'en rire et de nous en faire rire. « Elles pleuraient, dit-il, et chantaient des lamentations, mais ne perdaient pas l'appétit. » Les maris, les parens, arrivent avec les objets réclamés et prennent tout en douceur, comme des hommes intelligens, qui n'ont d'armes que des arêtes de poissons contre des revolvers. Ils souscrivent à tout, promettent amitié, alliance; mais quelques jours après ils ont fui, disparu, dans quels sentimens d'amitié..., on le devine. Ils diront sur leur route aux peuplades errantes combien il faut fuir l'homme blanc. Voilà comme on se ferme un monde!

La suite est bien lugubre. Si cruelles sont les misères, que les uns meurent, les autres veulent retourner. Kane ne lâche pas prise : il a promis une mer, il faut qu'il en trouve une. Complots, désertions, trahisons, tout ajoute à l'horreur de la situation. Au troisième hivernage, sans vivres, sans chauffage, il serait mort si d'autres Esquimaux ne l'eussent nourri de leur pêche : lui, il chassait pour eux. Pendant ce temps, quelques-uns de ses hommes, envoyés en expédition, ont la bonne fortune de voir la mer dont il a tant besoin. Ils rapportent du moins qu'ils ont aperçu une grande étendue d'eau libre et non gelée, et autour des oiseaux, qui semblaient s'abriter dans ce climat moins rude. C'est tout ce qu'il fallait pour revenir. Kane, sauvé par les Esquimaux, qui n'abusèrent pas de leur nombre, ni de son extrême misère, leur laisse son vaisseau dans les glaces. Faible, épuisé, il réussit encore, par un voyage de quatre-vingt-deux jours, à revenir au sud; mais c'est pour y mourir. Ce jeune homme intrépide, qui approcha du pôle plus près qu'aucun mortel, emporta la couronne que les sociétés savantes de la France ont mise à son tombeau, le grand prix de géographie.

Dans ce récit, où il y a tant de choses terribles, il y en a une touchante; elle donne la mesure des souffrances excessives d'un tel voyage : c'est la mort de ses chiens. Il en avait de Terre-Neuve, admirables; il avait des chiens esquimaux : c'étaient ses compagnons plus qu'aucun homme. Dans ses longs hivernages, des nuits de tant de mois, ils veillaient autour du vaisseau. Sortant dans les ténèbres épaisses, il rencontrait le souffle tiède de ces bonnes bêtes, qui venaient réchauffer ses mains. Les terre-neuve d'abord furent malades : il l'attribuait à la privation de lumière; quand on leur

montrait des lanternes, ils allaient mieux. Peu à peu, une mélancolie étrange les gagna, ils devinrent fous. Les chiens esquimaux les suivirent : il n'y eut pas jusqu'à sa chienne Flora, *la plus sage*, la plus réfléchie, qui ne délirât comme les autres et qui ne succombât. C'est le seul point, je crois, dans son âpre récit, où ce ferme cœur semble ému.

IV. — LA GUERRE AUX RACES DE LA MER.

En revenant sur tout ce qui précède et sur toute l'histoire des voyages, on a deux sentimens contraires : — l'admiration de l'audace, du génie, avec lesquels l'homme a conquis les mers, maîtrisé sa planète ; — l'étonnement de le voir si inhabile en ce qui touche l'homme, de voir que, pour la conquête des choses, il n'a su faire nul emploi des personnes, que partout le navigateur est venu en ennemi, a brisé les jeunes peuples, qui, ménagés, eussent été, chacun dans son petit monde, l'instrument spécial pour le mettre en valeur.

Voilà l'homme en présence du globe qu'il vient de découvrir : il est là comme un musicien novice devant un orgue immense, dont à peine il tire quelques notes. Sortant du moyen âge, après tant de théologie et de philosophie, il s'est trouvé barbare. De l'instrument sacré, il n'a su que casser les touches.

Les chercheurs d'or ont commencé, comme on a vu, ne voulant qu'or, rien de plus, brisant l'homme. Colomb, le meilleur de tous, dans son propre journal, montre cela avec une naïveté terrible, qui d'avance fait frémir de ce que feront ses successeurs. Dès qu'il touche Haïti : « Où est l'or? et qui a de l'or? » ce sont ses premiers mots. Les naturels en souriaient, étaient étonnés de cette faim d'or; ils lui promettaient d'en chercher, ils s'ôtaient leurs propres anneaux pour satisfaire plus tôt ce pressant appétit.

Il nous fait un touchant portrait de cette race infortunée, de sa beauté, de sa bonté, de son attendrissante confiance. Avec tout cela, le Génois a sa mission de féroce avarice, ses dures habitudes d'esprit. Les guerres turques, les galères atroces et leurs forçats, les ventes d'hommes, c'était la vie commune. La vue de ce jeune monde désarmé, ces pauvres corps tout nus d'enfans, de femmes innocentes et charmantes, tout cela ne lui inspire qu'une pensée tristement mercantile : c'est qu'on pourrait les faire esclaves. Il ne veut pourtant pas qu'on les enlève, « car ils appartiennent au roi et à la reine; » mais il dit ces sombres paroles, bien significatives : « Ils sont craintifs et faits pour obéir. Ils feront tous les

travaux qu'on leur commandera. Mille d'entre eux fuient devant trois des nôtres. Si vos altesses m'ordonnaient de les emmener ou de les asservir ici, rien ne s'y opposerait; il suffirait de cinquante hommes (14 octobre et 16 décembre 1492). »

Tout à l'heure reviendra d'Europe l'arrêt général de ce peuple. Ils sont les serfs de l'or, tous employés à le chercher, tous soumis aux travaux forcés. Lui-même nous apprend que, douze ans après, les six septièmes de la population ont disparu, et Herrera ajoute qu'en vingt-cinq ans elle tomba d'un million d'âmes à quatorze mille.

Ce qui suit, on le sait. Le mineur, le planteur, exterminèrent un monde, le repeuplant sans cesse aux dépens du sang noir. Et qu'est-il arrivé? Le noir seul a vécu et vit dans les terres basses et chaudes, immensément fécondes. L'Amérique lui restera. L'Europe a fait précisément l'envers de ce qu'elle a voulu. Son impuissance coloniale a éclaté partout. L'aventurier français n'a pas vécu; il venait sans famille, et apportait ses vices, fondait dans la masse barbare, au lieu de la civiliser. L'Anglais, sauf deux pays tempérés où il a passé en masse, ne vit pas davantage au-delà des mers; l'Inde ne saura pas dans un siècle qu'il y vécut. Le missionnaire protestant, catholique, a-t-il eu quelque influence? a-t-il fait *un* chrétien? « *Pas un,* » me disait Burnouf, si bien informé. Il y a entre eux et nous trente siècles, trente religions. Si l'on veut forcer leur cerveau, il advient ce que M. de Humboldt observa dans les villages américains qu'on appelle encore les *missions:* ayant perdu la séve indigène sans rien prendre de nous, vivans de corps et morts d'esprit, stériles, inutiles à jamais, ils restent de grands enfans, hébétés, idiots.

Nos voyages de savans, qui font tant d'honneur aux modernes, le contact de l'Europe civilisée qui va partout, ont-ils profité aux sauvages? Je ne le vois pas. Pendant que les races héroïques de l'Amérique du Nord périssent de faim et de misère, les races molles et douces de l'Océanie fondent, à la honte de nos navigateurs, qui là, au bout du monde, jettent le masque de décence, ne se contraignent plus : populations aimables et faibles, où Bougainville trouva l'excès de l'abandon, où les marchands apôtres de l'Angleterre gagnent de l'argent et peu d'âmes; elles s'écoulent, misérablement dévorées de nos vices, de nos maladies.

La longue côte de Sibérie avait naguère des habitans. Sous ce climat si dur, des nomades vivaient, chassant les animaux à fourrures précieuses qui les nourrissaient et les couvraient. La police russe les a forcés de se fixer et de se faire agriculteurs là où la culture est impossible. Donc ils meurent, et plus d'hommes! D'autre

part, le commerce, insatiable et imprévoyant, n'épargnant pas la bête à ses saisons d'amour, l'a également exterminée. Solitude aujourd'hui, parfaite solitude, sur une côte de mille lieues de long! Que le vent siffle, que la mer gèle, que l'aurore boréale transfigure la longue nuit : la nature aujourd'hui n'a plus de témoin qu'elle-même.

Le premier soin dans les voyages arctiques du Groënland aurait dû être de former à tout prix une bonne amitié avec les Esquimaux, d'adoucir leurs misères, d'adopter leurs enfans, d'en élever en Europe, de faire au milieu d'eux des colonies, des écoles de découvreurs. On voit dans John Ross et partout qu'ils sont intelligens, et très vite acceptent les arts de l'Europe. Des mariages se seraient faits entre leurs filles et nos marins; une population mixte serait née, à laquelle ce continent du nord aurait appartenu. C'était le vrai moyen de trouver aisément, de régulariser le passage qu'on désirait tant. Il y fallait trente ans; on en a mis trois cents, et il se trouve qu'on n'a rien fait, parce qu'en effrayant ces pauvres sauvages qui vont au nord et meurent, on a brisé définitivement l'*homme du lieu* et le génie du lieu! Qu'importe d'avoir vu ce désert, s'il devient à jamais inhabitable et impossible?

On peut juger que si l'homme a ainsi traité l'homme, il n'a pas été plus clément ni meilleur pour les animaux. Des espèces les plus douces, il a fait d'horribles carnages, les a ensauvagées et *barbarisées* pour toujours. Les anciennes relations s'accordent à dire qu'à nos premières approches ils ne montraient que confiance et curiosité sympathique. On passait à travers les familles paisibles des lamantins et des phoques, qui laissaient approcher. Les pingouins, les manchots suivaient le voyageur, profitaient du foyer, et la nuit venaient se glisser sous l'habit des matelots.

Nos pères supposaient volontiers, et non sans vraisemblance, que les animaux sentent comme nous. Les Flamands attiraient l'alose par un bruit de clochettes. Quand on faisait de la musique sur les barques, on ne manquait pas de voir venir la baleine; la jubarte spécialement se plaisait avec les hommes, venait tout autour jouer et folâtrer.

Ce que les animaux avaient de meilleur, et ce qu'on a presque détruit à force de persécutions, c'était le *mariage*. Isolés, fugitifs, ils n'ont que l'amour passager, sont tombés à l'état d'un misérable célibat, qui de plus en plus est stérile... Ne riez pas! Le *mariage* fixe, réel, c'est la vie de nature qui se trouvait presque chez tous. Le mariage monogamique fidèle et jusqu'à la mort existe chez le chevreuil, chez la pie, le pigeon, l'*inséparable* (espèce de joli perroquet), chez le courageux kamichi, etc. Pour les autres oiseaux, il

dure au moins jusqu'à ce que les petits soient élevés; la famille est alors forcée de se séparer par le besoin qu'elle a d'étendre le rayon où elle cherche sa nourriture. Le lièvre dans sa vie agitée, la chauve-souris dans ses ténèbres, sont très tendres pour la famille. Il n'est pas jusqu'aux crustacés, aux poulpes, qui ne s'aiment et ne se défendent; la femelle prise, le mâle se précipite et se fait prendre.

Combien plus l'amour, la famille, le mariage au sens propre, existent-ils chez les doux amphibies! Leur lenteur, leur vie sédentaire, favorisent l'union fixe. Chez le morse (éléphant marin), cet animal énorme et de figure bizarre, l'amour est intrépide; le mari se fait tuer pour la femme, elle pour l'enfant. Mais ce qui est unique, ce qu'on ne retrouve nulle part, même chez les plus hauts animaux, c'est que le petit, déjà sauvé et caché par la mère, la voyant combattre pour lui, accourt pour la défendre, et d'un cœur admirable vient combattre et mourir pour elle. Chez l'otarie, autre amphibie, Steller vit une scène étrange, une scène de ménage absolument humaine. Une femelle s'était laissé voler son petit. Le mari, furieux, la battait. Elle rampait devant lui, le baisait, pleurait à chaudes larmes. « Sa poitrine était inondée. »

Les baleines, qui n'ont pas la vie fixe de ces amphibies, dans leurs courses errantes à travers l'Océan, vont cependant volontiers deux à deux. Duhamel et Lacépède disent qu'en 1723 deux baleines qu'on rencontra ainsi ayant été blessées, aucune ne voulut quitter l'autre. Quand l'une fut tuée, l'autre se jeta sur son corps avec d'épouvantables mugissemens.

S'il était dans le monde un être qu'on dût ménager, c'était la baleine franche, admirable trésor, où la nature a entassé tant de richesses : être de plus inoffensif, qui ne fait la guerre à personne, et ne se nourrit point des espèces qui nous alimentent. Sauf sa queue redoutable, elle n'a nulle arme, nulle défense, et elle a tant d'ennemis! Tout le monde est hardi contre elle. Nombre d'espèces s'établissent sur elle et vivent d'elle, jusqu'à ronger sa langue. Le narval, armé de perçantes défenses, les lui enfonce dans la chair. Des dauphins sautent et la mordent, et le requin, au vol, d'un coup de scie, lui arrache un lambeau sanglant.

Deux êtres aveugles et féroces s'attaquent à l'avenir, font lâchement la guerre aux femelles pleines : c'est le cachalot, et c'est l'homme. L'horrible cachalot, où la tête est le tiers du corps, où tout est dents, mâchoires, de ses quarante-huit dents la mord au ventre, lui mange son petit dans le corps. Hurlante de douleur, il la mange elle-même. L'homme la fait souffrir plus longtemps : il la saigne, lui fait, coup sur coup, de cruelles blessures. Lente à mou-

rir, dans sa longue agonie elle tressaille, elle a des retours terribles de force et de douleur. Elle est morte, et sa queue, comme galvanisée, frémit d'un mouvement redoutable. Ils vibrent, ces pauvres bras, naguère chauds d'amour maternel; ils semblent vivre encore et chercher encore le petit.

On ne peut se représenter ce que fut cette guerre il y a cent ans ou deux cents ans, lorsque les baleines abondaient, naviguaient par familles, lorsque des peuples d'amphibies couvraient tous les rivages. On faisait des massacres immenses, des effusions de sang telles qu'on n'en vit jamais dans les plus grandes batailles. On tuait en un jour quinze ou vingt baleines et quinze cents éléphans marins, — c'est-à-dire qu'on tuait pour tuer, car comment profiter de cet abatis de colosses dont un seul a tant d'huile et tant de sang? Que voulait-on dans ce sanglant déluge? Rougir la terre? souiller la mer?

On voulait le plaisir des tyrans, des bourreaux, frapper, sévir, jouir de sa force et de sa fureur, savourer la douleur, la mort. Souvent on s'amusait à martyriser, désespérer, faire mourir lentement des animaux trop lourds ou trop doux pour se revenger. Péron vit un matelot qui s'acharnait ainsi sur la femelle d'un phoque; elle pleurait comme une femme, gémissait, et chaque fois qu'elle ouvrait sa bouche sanglante, le matelot la frappait d'un gros aviron et lui cassait les dents. — Aux nouvelles Shetlands du sud, dit Dumont d'Urville, les Anglais et les Américains ont exterminé les phoques en quatre ans. Par une fureur aveugle, ils égorgeaient les nouveau-nés, tuaient les femelles pleines. Souvent ils tuent pour la peau seule, et perdent des quantités énormes d'huile dont on eût profité.

Ces carnages sont une école détestable de férocité qui déprave horriblement l'homme. Les plus hideux instincts éclatent dans cette ivresse de bouchers. Honte de la nature! on voit alors en tous (même à l'occasion dans les plus délicates personnes), on voit quelque chose surgir d'inattendu, d'horrible. Chez un aimable peuple, au plus charmant rivage, il se fait une étrange fête. On réunit jusqu'à cinq ou six cents thons pour les égorger en un jour! Dans une enceinte de barques, le vaste filet, la madrague divisée en plusieurs chambres, soulevée par des cabestans, les fait peu à peu arriver en haut, dans *la chambre de mort*. Autour, deux cents hommes cuivrés, avec des harpons, des crochets, attendent. De vingt lieues à la ronde arrivent le beau monde, les jolies femmes et leurs amans. Elles se mettent au bord et au plus près pour bien voir la tuerie, parent l'enceinte d'un cercle charmant. Le signal est donné, on frappe. Ces poissons, qu'on dirait des hommes, bondissent, piqués, percés,

tranchés, rougissant l'eau de plus en plus. Leur agitation douloureuse et la furie de leurs bourreaux, la mer qui n'est plus mer, mais je ne sais quoi d'écumant qui vit et fume, tout cela porte à la tête, et tous délirent. Ceux qui venaient pour regarder agissent, ils trépignent, ils crient, ils trouvent qu'on tue lentement. Enfin on circonscrit l'espace; la masse fourmillante des blessés, des morts, des mourans, se concentre dans un seul point : sauts convulsifs, coups furieux! L'eau jaillit, et la rosée rouge!... Et cela comble l'ivresse : on s'oublie. La plus douce est éblouie, emportée du vertige. Tout fini, elle soupire épuisée, et dit : « Quoi! c'est tout!... »

V. — LE DROIT DE LA MER.

Un écrivain populaire qui donne à tout ce qu'il touche un caractère de simplicité lumineuse et saisissante, M. Eugène Noël, a dit : « On peut faire de l'Océan une fabrique immense de vivres, un laboratoire de subsistances plus productif que la terre même, fertiliser tout, mers, fleuves, rivières, étangs. On ne cultivait que la terre; voici venir l'art de cultiver les eaux... Entendez-vous, nations? »

Plus productif que la terre? Comment cela? M. Baude l'explique très bien dans un important travail sur la pêche que la *Revue* publiera : c'est que le poisson est, entre tous les êtres, susceptible de prendre, avec une nourriture minime, le plus énorme accroissement. Pour l'entretenir seulement, il ne faut rien ou presque rien. Rondelet raconte qu'une carpe qu'il garda trois ans dans une bouteille d'eau, sans lui donner à manger, grossit cependant de telle sorte qu'elle n'aurait pu être tirée de la bouteille. Le saumon, pendant le séjour de deux mois qu'il fait dans l'eau douce, s'abstient presque de nourriture, et pourtant ne dépérit pas. Son séjour dans les eaux salées lui donne en moyenne (accroissement prodigieux!) six livres de chair. Cela ne ressemble guère au lent et coûteux progrès de nos animaux terrestres. Si l'on mettait en un tas ce que mange pour s'engraisser un bœuf ou seulement un porc, on serait effrayé de voir la montagne de nourriture qu'ils consomment pour en venir là.

Aussi celui de tous les peuples où la question de subsistance a été la plus menaçante, le peuple chinois, si prolifique, si nombreux, avec ses trois cent millions d'hommes, s'est adressé directement à cette grande puissance de génération, la plus riche manufacture de vie nourrissante. Sur tout le cours de ses grands fleuves, de prodigieuses multitudes ont cherché dans l'eau une alimentation plus ré-

gulière que celle de la culture des plantes. L'agriculteur tremble toujours; un coup de vent, une gelée, le moindre accident lui enlève tout et le frappe de famine. Au contraire, la moisson vivante qui pousse invariablement nourrit au fond de ces fleuves les innombrables familles qui les couvrent de leurs barques, et qui, sûres de leurs poissons, fourmillent et multiplient de même.

En mai, sur le fleuve central de l'empire, se fait un commerce immense de frai de poisson, que des marchands viennent acheter pour le revendre partout à ceux qui veulent déposer dans leurs viviers domestiques l'élément de fécondation. Chacun a ainsi sa réserve, qu'il nourrit tout bonnement avec les débris du ménage. Les Romains agissaient de même, ils poussaient l'art de l'acclimatation jusqu'à faire éclore dans l'eau douce les œufs des poissons de mer. La fécondation artificielle, trouvée au dernier siècle par Jacobi en Allemagne, pratiquée au nôtre en Angleterre avec le plus fructueux succès, a été réinventée chez nous vers 1840 par un pêcheur de la Bresse, Remy, et c'est depuis ce temps que la pisciculture est devenue populaire et en France et en Europe. Entre les mains de nos savans, cette pratique est devenue une science. On a connu, entre autres choses, les relations régulières de la mer et de l'eau douce, je veux dire les habitudes de certains poissons de mer qui viennent dans nos rivières à certaines saisons. L'anguille, quel qu'en soit le berceau, dès qu'elle a seulement acquis la grosseur d'une épingle, s'empresse de remonter la Seine en tel nombre et d'un tel torrent que le fleuve s'en trouve blanchi. Ce trésor, qui, ménagé, donnerait des milliards de poissons pesant chacun plusieurs livres, est indignement dévasté. On vend par baquets, à vil prix, ces germes si précieux. — Le saumon n'est pas moins fidèle; il revient invariablement de la mer à la rivière où il a pris naissance. Ceux qu'on a marqués d'un signe se représentent sans qu'aucun presque manque à l'appel. Leur amour du fleuve natal est tel que, s'il est coupé par des barrages, des cascades même, ils s'élancent et font de mortels efforts pour y remonter.

La mer, qui commença la vie sur ce globe, en serait encore la bienfaisante nourrice, si l'homme savait seulement respecter l'ordre qui y règne, et s'abstenait de le troubler. Il ne doit pas oublier qu'elle a sa vie propre et sacrée, ses fonctions tout indépendantes pour le salut de la planète. Elle contribue puissamment à en créer l'harmonie, à en assurer la conservation, la salubrité. Tout cela se faisait, pendant des millions de siècles peut-être, avant la naissance de l'homme. On se passait à merveille de lui et de sa sagesse. Ses aînés, enfans de la mer, accomplissaient entre eux parfaitement la

circulation de substance, les échanges, les successions de vie, qui sont le mouvement rapide de purification constante. Que peut-il à ce mouvement, continué si loin de lui, dans ce monde obscur et profond? Peu en bien, davantage en mal. La destruction de telle espèce peut être une atteinte fâcheuse à l'ordre, à l'harmonie du tout. Qu'il prélève une moisson raisonnable sur celles qui pullulent surabondamment, à la bonne heure; qu'il vive sur des individus, mais qu'il conserve les espèces : dans chacune, il doit respecter le rôle que toutes elles jouent, de fonctionnaires de la nature.

Nous avons déjà traversé deux âges de barbarie. Au premier, on dit, comme Homère : « La mer stérile. » On ne la traverse que pour chercher au-delà des trésors fabuleux ou follement exagérés. — Au second, on aperçut que la richesse de la mer est surtout en elle-même, et l'on mit la main dessus, mais de manière aveugle, brutale, violente. — A la haine de la nature, qu'eut le moyen âge, s'est ajoutée l'âpreté mercantile, industrielle, armée de machines terribles, qui tuent de loin, tuent sans péril, tuent en masse. A chaque progrès dans l'art, progrès de barbarie féroce, progrès dans l'extermination. Exemple : le harpon lancé par une machine foudroyante. Exemple : la drague, le filet destructeur employé dès 1700, filet qui traîne immense et lourd, et moissonne jusqu'à l'espérance, a balayé le fond de l'Océan. On nous le défendait; mais l'étranger venait et *draguait* sous nos yeux. Des espèces s'enfuirent de la Manche, passèrent vers la Gironde; d'autres ont défailli pour toujours. Il en sera de même d'un poisson excellent, magnifique, le maquereau, qu'on poursuit en toute saison. La prodigieuse génération de la morue ne la garantit pas : elle diminue même à Terre-Neuve, peut-être s'exile-t-elle vers des solitudes inconnues.

Il faut que les grandes nations s'entendent pour substituer à cet état sauvage un état de civilisation où l'homme plus réfléchi ne gaspille plus ses biens, ne se nuise plus à lui-même. Il faut que la France, l'Angleterre, les États-Unis, proposent aux autres nations et les décident à promulguer toutes ensemble un *droit de la mer*. Les vieux règlemens spéciaux des pêches riveraines ne peuvent plus servir à rien dans la navigation moderne. Il faut un code commun des nations applicable à toutes les mers, un code qui régularise non-seulement les rapports de l'homme à l'homme, mais ceux de l'homme aux animaux.

Ce qu'il se doit, ce qu'il leur doit, c'est de ne plus faire de la pêche une chasse aveugle, barbare, où l'on tue plus qu'on ne peut prendre, où le pêcheur immole sans profit le petit être qui, dans un an, l'aurait richement nourri, et qui, par la mort d'un seul, l'eût dispensé de donner la mort à une foule d'autres. — Ce que l'homme

se doit et leur doit, c'est de ne pas prodiguer sans cause la mort et la douleur. Les Hollandais et les Anglais ont l'attention de tuer immédiatement le hareng. Les Français, plus négligens, le jettent dans la barque et l'entassent, le laissent mourir d'asphyxie. Cette longue agonie l'altère, lui ôte de son goût, de sa fermeté. Il est macéré de douleur, il lui advient ce qu'on observe dans les bestiaux qui meurent de maladie. Pour la morue, nos pêcheurs la découpent au moment où elle est prise : celle qui tombe la nuit aux filets, et qui a de longues heures d'efforts, d'agonie désespérée, ne vaut rien en comparaison de celle qu'on tue du premier coup (1).

Sur terre, les temps de la chasse sont réglés; ceux de la pêche doivent l'être également, en ayant égard aux saisons où se reproduit chaque espèce. On doit aménager la pêche, comme la coupe des bois, en laissant à la production le temps de se réparer. — Les petits, les femelles pleines, doivent être respectés, spécialement dans les espèces qui ne sont pas surabondantes, spécialement chez les êtres supérieurs et moins prolifiques, les cétacés, les amphibies.

Nous sommes forcés de tuer : nos dents, notre estomac, démontrent que c'est notre fatalité d'avoir besoin de la mort. Nous devons compenser cela en multipliant la vie. Sur terre, nous faisons multiplier nombre d'êtres qui ne naîtraient pas, seraient moins féconds, périraient jeunes, dévorés des bêtes féroces. C'est un quasi-droit que nous avons sur eux. Dans les eaux, il y a encore plus de jeunes vies annulées : en les défendant, en les propageant et les rendant très nombreuses, nous nous créons un droit de vivre du trop-plein. La génération est là susceptible d'être dirigée comme un élément, indéfiniment augmentée. L'homme en ce monde-là surtout apparaît comme le grand magicien, le puissant promoteur de l'amour et de la fécondité. Il est l'adversaire de la mort, car, s'il en profite lui-même, la part qu'il s'adjuge n'est rien en comparaison des torrens de vie qu'il peut créer à volonté.

Pour les espèces précieuses qui sont près de disparaître, surtout pour la baleine, l'animal le plus grand, la vie la plus riche de toute la création, il faut la paix absolue pour un demi-siècle. Elle réparera ses désastres; n'étant plus poursuivie, elle reviendra dans son climat naturel, la zone tempérée; elle y retrouvera son innocente vie de paître la prairie vivante, les petits êtres élémentaires. Replacée dans ses habitudes et dans son alimentation, elle refleurira, reprendra ses proportions gigantesques; nous reverrons des baleines de deux cents, trois cents pieds de long. Que ses anciens rendez-vous d'amour soient sacrés! Cela aidera beaucoup à la ren-

(1) Excellentes observations de M. Baude.

dre de nouveau féconde. Jadis elle préférait une baie de la Californie; pourquoi ne pas la lui laisser? Elle n'irait plus chercher les glaces atroces du pôle, les misérables retraites où l'on va follement la troubler encore, de manière à rendre impossible l'amour dont on eût profité.

La paix pour la baleine franche, la paix pour les amphibies, les belles et précieuses espèces qui bientôt auraient disparu! Il leur faut une longue paix, comme celle qui très sagement a été ordonnée en Suisse pour le bouquetin, bel animal qu'on avait traqué, et presque détruit; on le croyait perdu même, et bientôt il a reparu.

Pour tous, amphibies et poissons, il faut une saison de repos, il faut une *trêve de Dieu*. La meilleure manière de les multiplier, c'est de les épargner au moment où ils se reproduisent, à l'heure où la nature accomplit en eux son œuvre de maternité. Il semble qu'eux-mêmes ils sachent qu'à ce moment ils sont sacrés : ils perdent leur timidité, ils montent à la lumière, ils approchent des rivages; ils ont l'air de se croire sûrs de quelque protection. C'est l'apogée de leur beauté, de leur force. Leurs livrées brillantes, leur phosphorescence, indiquent le suprême rayonnement de la vie. En toute espèce qui n'est point menaçante par l'excès de la fécondité, il faut religieusement respecter ce moment. Qu'ils meurent après, à la bonne heure! s'il faut les tuer, tuez-les! mais que d'abord ils aient vécu. Toute vie innocente a droit au moment du bonheur, au moment où l'individu, quelque bas qu'il semble placé, dépasse son moi individuel, veut au-delà de lui-même, et de son désir obscur pénètre dans l'infini où il doit se perpétuer.

Que l'homme y coopère! qu'il aide à la nature! Il en sera béni de l'abîme aux étoiles. Il aura un regard de Dieu, s'il se fait avec lui promoteur de la vie, de la félicité, s'il distribue à tous la part que les plus petits même ont droit d'en avoir ici-bas.

J. MICHELET.

DE L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS

II.

LES PLANTEURS ET LES ABOLITIONISTES.

I. *The Barbarism of Slavery,* by Charles Sumner, Boston 1860. — II. *Maryland Slavery and Maryland Chivalry,* by R. G. S. Lame, Philadelphia 1860. — III. *Slavery doomed,* by Frederick Milner Edge, London 1860. — IV. *The Impending Crisis,* by Hinton Rowan Helper, New-York 1858. — V. *Sociology for the South,* by George Fitzhugh, Richmond 1854. — VI. *The Negro-law of South-Carolina,* collected and digested by John Belton O'Neall, Columbia 1848. — VII. *Code Noir de la Louisiane,* etc.

Nous avons essayé de faire connaître la situation des nègres esclaves d'Amérique (1); c'est au milieu des planteurs qu'il faut maintenant nous placer. Quelle est leur attitude vis-à-vis du parti abolitioniste de la grande république? Il faut le dire, les propriétaires d'esclaves semblent renoncer à la pensée de convaincre leurs adversaires du nord autrement que par le droit de la force; cependant, afin de se prouver à eux-mêmes la justice de leur cause et d'effacer dans leurs âmes jusqu'à l'ombre du remords, ils cherchent à étayer l'*institution domestique* de nombreux argumens tirés de l'histoire, de la morale, de la religion, et surtout du fait accompli. S'ils étaient complétement sincères, ils devraient se borner à prétendre que l'injustice est permise à tous ceux qui savent en profiter. Telle est la raison cachée qui inspire leur beau langage de vertu et de désintéressement. Il nous sera facile de résumer ici les argumens qu'ils emploient, car tous ces argumens se reproduisent avec une déses-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1860.

pérante uniformité dans les discours qui se prononcent et les livres qui se publient au sud de la Chesapeake et de l'Ohio.

I.

Jadis les hommes du sud admettaient que l'esclavage est un mal; ils déploraient l'origine de leurs richesses, et formulaient le désir que cette funeste institution léguée par leurs ancêtres fût enfin abolie. Pendant les débats engagés au sujet de la constitution fédérale après l'heureuse issue de la guerre de l'indépendance, Mason, lui-même propriétaire de nègres, tonnait contre l'esclavage, aux applaudissemens des planteurs ses collègues. « Chaque maître d'esclaves est né tyran! » s'écriait-il. Plus tard, Jefferson, autre planteur de la Virginie, ajoutait : « L'esclavage ne peut exister qu'à la condition d'un despotisme incessant de la part du maître, d'une soumission dégradante de la part de l'opprimé. L'homme qui ne se déprave pas sous l'influence funeste de l'esclavage est vraiment un prodige! » En 1831 et 1832, la législature de la Virginie, qui depuis a montré, dans l'affaire de John Brown, à quelles violences les intérêts menacés peuvent recourir, proposa l'abolition graduelle de l'esclavage et discuta longuement les moyens d'obtenir ce résultat si désirable. A cette époque, sur trente-six sociétés abolitionistes qui existaient dans les États-Unis, vingt-huit étaient composées de propriétaires d'esclaves.

De nos jours, les planteurs, éclairés par la haine et par la peur, retirent leurs aveux d'autrefois. L'esclavage ne leur semble plus un mal nécessaire; c'est un bien, un avantage inappréciable, un vrai bonheur pour l'esclave lui-même, pour toute la race nègre, pour la religion, la morale et la propriété, pour l'ensemble des sociétés humaines. « Nous n'avons plus aucun doute sur nos droits, aucun scrupule à les affirmer, s'écrie le sénateur Hammond. Il fut un temps où nous avions encore des doutes et des scrupules. Nos ancêtres s'opposèrent à l'introduction de l'esclavage dans ce pays et léguèrent leur répugnance à leurs enfans. L'enthousiasme de la liberté, excité par nos glorieuses guerres d'indépendance, accrut encore cette aversion, et tous s'accordèrent à désirer l'abolition de l'esclavage; mais, lorsque l'agitation abolitioniste commença dans le nord, nous avons été obligés d'examiner la question sous toutes ses faces, et le résultat de notre étude a été pour nous la conviction unanime que nous ne violons aucune loi divine en possédant des esclaves. Grâce aux abolitionistes, notre conscience est parfaitement tranquille sur ce grave sujet, notre résolution est calme et ferme. Oui, l'esclavage n'est pas seulement un fait nécessaire et inexorable, mais aussi une

institution morale et humaine, produisant les plus grands avantages politiques et sociaux ! » Calhoun, le célèbre chef de file de tous les hommes d'état esclavagistes, est le premier qui ait osé se débarrasser de ce vain bagage des remords et affirmer la pureté de sa conscience au sujet de la possession de l'homme par l'homme. « L'esclavage, dit-il, est la base la plus sûre et la plus stable des institutions libres dans le monde. » Un de ses élèves, M. Brown, prétend que « l'esclavage est une grande bénédiction morale, sociale et politique, une bénédiction à la fois pour le maître et pour l'esclave. » D'autres sénateurs, encore plus lyriques, nous apprennent que « l'institution de l'esclavage ennoblit le maître et le serviteur ! »

Ces affirmations si tranchantes ne suffisent pas pour démontrer la légitimité de l'esclavage, il faut aussi donner des preuves à l'appui. Les planteurs se hâtent de les fournir. Sentant tout d'abord le besoin d'établir sur une base solide l'origine de leur domination, ils invoquent les théories inventées pour justifier la propriété en général. En effet, de même que le sol appartient au premier occupant et à sa descendance, de même l'homme appartient avec toute sa race à son premier vainqueur. Quand même la victoire serait le résultat d'un crime, la prescription ne tarde pas à transformer le mal en bien, et, par le cours des années, l'homme volé à lui-même devient graduellement propriété légitime. Une longue suite d'héritages, d'achats et de ventes a constaté la validité des titres possédés par le planteur, et maintenant des hommes déloyaux pourraient seuls lui contester son droit. « Le propriétaire d'esclaves, dit un arrêt de la cour suprême de la Georgie, possède son nègre comme un immeuble; il le tient directement de ses ancêtres ou du négrier, de même que celui-ci le tenait du chasseur de nègres. »

Après avoir établi que la possession des nègres est suffisamment justifiée par l'hérédité, les défenseurs de l'esclavage cherchent à prouver que les noirs ont été créés pour la servitude. D'après ces théoriciens, les faits implacables de l'histoire prononcent sans appel. Partout où les Africains se sont trouvés en contact avec d'autres races, ils ont été asservis; leur histoire se confond avec celle de l'esclavage, auquel ils sont évidemment prédestinés. Ils ne se révoltent pas sous la tyrannie comme l'Indien, ils rampent devant le maître qui les frappe, ils se font petits pour éviter l'insulte, ils flattent celui dont ils ont peur. Toutes les lâchetés que la position d'esclaves impose aux nègres leur sont reprochées comme si elles étaient spontanées. L'avilissement des serviteurs semble établir le droit des maîtres, et le crime même des oppresseurs est mis sur le compte des opprimés. Et puis l'Africain n'est-il pas incapable de se gouverner

lui-même, insouciant, superficiel? C'est un enfant sans volonté, n'ayant que des caprices et des appétits; il doit être nécessairement mis en tutelle. Il a besoin d'un père, ou bien, à défaut de père, d'un commandeur armé du fouet. Pour le civiliser, il faut le rendre esclave.

Aux yeux des hommes vulgaires et ignorans qui se contentent de l'apparence, la couleur de la peau suffit à elle seule pour établir la condamnation de la race nègre à une éternelle servitude. D'après les esclavagistes, les grosses lèvres, les cheveux crépus, l'angle facial déprimé du noir, sont autant de signes d'une infériorité physique relativement au blanc, et suffisent pour constituer une différence spécifique. Pour eux, les blancs et les nègres sont des espèces complétement distinctes, et ne peuvent se mélanger d'une manière permanente. Rejetant les faits innombrables offerts par l'Amérique espagnole, où quinze millions d'hommes appartiennent plus ou moins à la race mêlée, les défenseurs de l'esclavage préfèrent s'appuyer sur quelques statistiques produites par des médecins *yankees*, grands détracteurs de l'espèce africaine. Si le résultat de ces recherches était conforme à la vérité, le mulâtre vivrait en moyenne beaucoup moins longtemps que le noir ou le blanc, il serait miné par des maladies chroniques, les femmes de sang mêlé allaiteraient mal leurs enfans, et la plupart des nourrissons périraient quelque temps après leur naissance. Les mariages conclus entre mulâtres seraient rarement prolifiques, en sorte que fatalement la race hybride serait condamnée à périr, absorbée par les types primitifs. A ces résultats statistiques, obtenus dans un pays où l'aversion générale crée aux hommes de couleur une position tout exceptionnelle, on peut opposer les résultats contraires qui se produisent dans les contrées où règne la liberté. Et quand même une race hybride ne pourrait se former, quand même les blancs et les noirs seraient des espèces complétement irréductibles, la différence de couleur et d'origine doit-elle nécessairement produire la haine et l'injustice? La distinction des races change-t-elle le mal en bien et le bien en mal, ainsi que le prétendent les propriétaires d'esclaves?

Ceux-ci ne peuvent avoir qu'une seule raison de haïr leurs nègres : le mal qu'ils leur font en leur ravissant la liberté. Autrefois, lorsque les esclaves blancs étaient un article de pacotille, lorsqu'on les achetait en Angleterre et en Allemagne pour les revendre en Amérique aux enchères, lorsque de vraies foires d'hommes se tenaient sur les vaisseaux arrivés d'Europe, lorsque les Écossais faits prisonniers à la bataille de Dumbar, les royalistes vaincus à Worcester, les chefs de l'insurrection de Penraddoc, les catholiques d'Irlande et les monmouthistes d'Angleterre étaient vendus au plus

offrant (1), les planteurs éprouvaient pour ces malheureux blancs le même dégoût qu'ils montrent aujourd'hui à leurs nègres. De même, lorsque les Indiens capturés à la guerre faisaient partie du butin, que tous les peaux-rouges ennemis étaient d'avance condamnés à l'esclavage ou à la mort, lorsque le gouverneur de la Caroline du sud offrait 50 dollars par tête d'indigène assassiné, les Indiens étaient, comme les nègres, des objets d'horreur pour les envahisseurs blancs. Ce qui toutefois a relevé les petits-fils des esclaves blancs aux yeux de leurs compatriotes les planteurs, c'est le titre d'hommes libres qu'ils ont acquis. Maintenant ils sont en tout point les égaux de leurs anciens maîtres, et plusieurs d'entre eux occupent les fonctions les plus élevées de la république. Les Indiens aussi, en combattant pour leur liberté et en refusant obstinément le travail qu'on voulait leur imposer, ont su conquérir une certaine égalité; ils sont tenus en estime malgré la couleur de leur peau, et d'après le code noir « le sang qui coule dans leurs veines est, comme celui du blanc, le sang de la liberté (2). » Une preuve que la vraie cause de l'opprobre qui pèse sur les nègres n'est point la couleur, mais bien l'esclavage, c'est que les blancs qui comptent parmi leurs ancêtres un seul Africain sont tenus comme noirs eux-mêmes malgré le témoignage de leur peau. Un seul globule impur suffit pour souiller tout le sang du cœur. Il y a quelques années, le bruit se répandit qu'un des personnages les plus éminens de la Louisiane n'était pas de race pure, que l'une de ses trisaïeules avait vu le jour en Afrique. Le scandale fut immense, un procès émouvant se déroula devant la haute cour, et bien que le défenseur ait réussi, par ses larmes et ses argumens, à laver le prévenu de cette énorme accusation, bien qu'il ait pu faire prononcer que la trisaïeule était née de parens indiens, et que les seize seizièmes du sang de son client ne roulaient pas une goutte impure, cependant le soupçon et le mépris n'ont cessé, malgré l'acquittement, de planer sur le personnage accusé.

Quand même les principes sacrés de l'hérédité, le fait accompli, la différence de couleur, l'antagonisme historique des blancs et des noirs, seraient insuffisans pour justifier la prise de possession des esclaves, les défenseurs de l'*institution domestique* ne s'en croiraient pas moins en droit d'agir comme ils l'ont fait jusqu'à nos jours. L'esclavage fût-il en désaccord avec les lois de la morale vulgaire, les Américains devraient le maintenir par bonté d'âme, car le bien des

(1) Voyez Bancroft, *History of the United States*, vol. II, pages 99-106.

(2) Il est vrai que, pour mieux conquérir le respect des Américains, les Indiens se sont faits, eux aussi, propriétaires d'esclaves. Les Cherokees, établis à l'ouest de l'Arkansas, possèdent plus de deux mille nègres.

nègres eux-mêmes l'exige! — Quel bonheur, disent les propriétaires d'esclaves, quel bonheur pour les pauvres noirs d'avoir échangé leur servitude sur les bords du Niger contre une servitude sur les rivages du Mississipi! Ils vivaient comme des animaux à l'ombre de leurs baobabs, ils étaient vendus pour une bouteille d'eau-de-vie ou faits captifs dans quelque guerre sanglante, ils avaient sans cesse à craindre d'être sacrifiés vivans sur la tombe d'un chef. Pour eux, aucun progrès; grossiers et nus comme leurs pères, ils n'avaient d'autre joie que la satisfaction de leurs appétits matériels. Aujourd'hui les nègres d'Amérique sont encore esclaves, il est vrai; mais ils ont quitté les ténèbres pour la lumière, la barbarie pour la civilisation, l'idolâtrie pour le christianisme, en un mot la mort pour la vie!

C'est donc par humanité que les négriers ont volé des millions de noirs sur la côte d'Afrique, ont fomenté les guerres civiles dans tous les petits royaumes de ce continent, ont entassé à fond de cale les corps de tant de malheureux! Ils étaient les hérauts de la civilisation, et la postérité ne saura trop les bénir d'avoir accompli au péril de leur vie ce grand œuvre du rapprochement des races. Ils prétendent avoir fait, au nom de Mammon, par la ruse, le vol, l'assassinat et la guerre civile, plus que ne peuvent faire les envahissemens graduels et pacifiques du commerce, de l'émigration libre, de l'éducation! Ils ont rendu plus de services à l'humanité que les missionnaires du sud de l'Afrique! Pour tout dire, l'esclavage est, d'après les logiciens du sud, la base même des sociétés, et sans l'asservissement d'une moitié de l'humanité, le progrès serait impossible pour l'autre moitié. Les propriétaires d'esclaves vont jusqu'à revendiquer une solidarité glorieuse avec ceux qui ont élevé le Parthénon et gagné la bataille de Salamine. A les en croire, si la république athénienne doit être à jamais l'éblouissement des âges, c'est que ses libres citoyens pouvaient s'occuper de grandes choses en laissant les travaux serviles à des êtres dégradés. « Il est des hommes, dit George Fitzhugh, un des plus éloquens défenseurs de l'esclavage, il est des hommes qui naissent tout bâtés, et il en est d'autres qui naissent armés du fouet et de l'éperon... Toute société qui veut changer cet ordre de choses institué par Dieu même est condamnée d'avance à la destruction! » Dût le monde entier les abandonner, les planteurs se resteront fidèles à eux-mêmes; ils maintiendront sans hésitation la légitimité de l'esclavage, car c'est là une question de vie et de mort pour leurs institutions ainsi que pour leurs personnes. Dans un élan d'éloquence, le gouverneur d'un état du sud, M. Mac Duffie, s'écriait: « L'esclavage est la pierre angulaire de notre édifice républicain! » Quel effrayant aveu! Ainsi Washington en fon-

dant la patrie américaine, Jefferson en inscrivant en tête de la constitution nationale la déclaration que tous les hommes sont nés égaux, auraient fait reposer la liberté des blancs sur l'esclavage de leurs frères noirs! Ainsi cette terre de liberté, celle vers laquelle se sont pendant un demi-siècle tournés les yeux de tous les opprimés d'Europe, vers laquelle coule incessamment un fleuve d'hommes cherchant à la fois le bien-être et l'indépendance, cette terre doit être éternellement le cachot de plusieurs millions de noirs, afin d'assurer aux blancs le bonheur qu'ils viennent chercher! Pour expliquer son assertion, le gouverneur Mac Duffie affirme que, dans toute république viable, le pouvoir doit nécessairement appartenir à une minorité intelligente et riche; or le meilleur moyen de lui assurer ce pouvoir n'est-il pas d'asservir une moitié de la population en intéressant l'autre moitié à l'état de choses existant par la certitude de tout perdre, si une insurrection vient à triompher? D'un côté, la conservation de la république repose donc sur la terreur des esclaves; de l'autre, la paix n'est garantie par les appréhensions des maîtres qu'à la seule condition d'un effroi général. Que tous tremblent, les blancs en présence des noirs, les noirs en présence des blancs : le salut de la patrie est assuré! Telle est pour les esclavagistes américains la garantie suprême du maintien de leurs institutions prétendues libres.

L'exclamation de M. Mac Duffie ne se rapporte pas seulement aux états à esclaves, elle se rapporte aussi d'une manière générale à la république américaine tout entière. Elle n'est heureusement point encore vraie, mais elle tend à le devenir, et si les états du nord ne rejettent pas définitivement toute complicité avec ceux du sud, ils seront malgré eux entraînés dans la même voie. Plus puissans, plus riches, plus nombreux que leurs voisins, les hommes du nord ont néanmoins jusqu'à présent cédé sur toutes les questions importantes. Par le compromis de 1820, ils ont permis l'annexion du Missouri aux terres de l'esclavage; ils ont laissé arracher au Mexique l'état du Texas, aujourd'hui transformé en pépinière d'esclaves; ils ont abandonné la cause des colons du Kansas et pour ainsi dire autorisé la guerre sauvage qui ensanglanta ce territoire; ils ont voté la loi des esclaves fugitifs et décrété que le nègre, en s'échappant, volait son propre corps; ils ont, par la voix du congrès, permis aux planteurs d'introduire leur propriété *vivante* dans les territoires malgré la volonté des habitans; par la voix du tribunal suprême, qui est la conscience nationale elle-même, ils ont refusé tous les droits de l'homme au nègre libre. Encore aujourd'hui ils prêtent leurs agens et leurs soldats pour maintenir l'esclavage, empêcher l'insurrection servile, ramener les nègres fugitifs; ils célèbrent avec les planteurs

les mêmes fêtes en l'honneur d'une liberté qui n'existe que pour les blancs. La constitution elle-même s'en va à la dérive, emportée, comme une barque rompue, par un flot de lois et de décrets rendus en l'honneur de l'esclavage. Puisque les hommes du nord n'ont cessé d'imaginer des compromis avec les oppresseurs de la race noire, ils sont devenus complices et solidaires de leurs actes; ils n'ont pas même, comme Pilate, le droit de se laver les mains et de se proclamer innocens du sang injustement répandu. Le mal est très envahissant de sa nature : si les états du nord ne séparent pas nettement leur cause de celle des esclavagistes, leur liberté sera attaquée de la gangrène, et la parole de M. Mac Duffie deviendra complétement vraie : « L'esclavage est la pierre angulaire de notre édifice républicain! » Ces institutions du sud, où les habitudes de la liberté se mélangent d'une manière intime avec les horreurs de l'esclavage, exercent une influence tellement délétère que, même à Liberia, cette république de nègres modelée sur le type de la république américaine, la servitude a été rétablie avec tout son cortége de crimes. L'esclavage domestique y existe ainsi qu'aux États-Unis, les indigènes y sont achetés, vendus, battus et méprisés par leurs nouveaux maîtres, comme le sont les nègres d'Amérique par leurs maîtres blancs (1). « Les nouveau-venus sont étonnés, dit un missionnaire noir de Liberia, en voyant les riches et les pauvres de la république fouetter impunément leurs serviteurs; mais on s'y habitue facilement, et l'on voit dans cet usage du fouet non plus une injustice, mais un mal nécessaire. »

On voit que les esclavagistes occupent une position très forte, puisqu'ils s'appuient sur la propriété et sur la société elle-même; mais leur plus solide alliée est la religion. Affirmant, avec la plupart des sectes chrétiennes, que le texte de la Bible est littéralement inspiré par Dieu même, ils disent accepter les paroles de ce livre comme la règle de leur conduite. En effet, les textes bibliques ne leur manquent point pour justifier l'esclavage. Ils racontent avec onction l'histoire de la malédiction de Cham; ils prouvent que, dans le Décalogue même, la possession d'un homme par un autre homme est formellement reconnue; ils établissent sans peine que maintes et maintes fois les législateurs et les prophètes, se disant inspirés de Dieu, ont voué à l'esclavage ou à la mort les Jébusiens, les Édomites, les Philistins et autres peuplades qui guerroyaient contre les Hébreux. Ils affirment aussi, en s'appuyant sur les textes, que l'Évangile sanctionne implicitement la servitude, et ils citent l'exemple de saint Paul renvoyant à son maître un esclave fugitif. Forts

(1) Voyez *Dahomey and the Dahomans*, by Frederick E. Forbes, London 1851.

de cet appui, ils en appellent solennellement au *grand juge* dont ils se disent les apôtres : ils maudissent les abolitionistes comme des blasphémateurs, des contempteurs de la parole divine; ils condamnent au feu à venir, comme du haut d'un tribunal céleste, tous ceux qui voient un crime dans l'achat de l'homme par l'homme. Ayant ainsi mis de leur côté le Dieu des armées, ils peuvent tout se permettre; ils peuvent décréter le rétablissement de la traite, la mise en esclavage de tous les nègres libres, au besoin la mort pour l'abolitioniste blanc : n'ont-ils pas pour eux l'exemple des prophètes, des juges et des rois inspirés de la Judée? Le premier acte de la législature de la Caroline du sud, en proclamant son indépendance, a été de décréter un jour de jeûne solennel et d'invoquer le Tout-Puissant « comme il convient à un peuple moral et religieux. »

II.

Le problème de l'esclavage, un des plus terribles sans aucun doute qui aient jamais été posés devant le genre humain, serait-il donc insoluble par des moyens pacifiques?

Le moyen qui se présente au premier abord à l'esprit,—le rachat intégral des esclaves américains, — ne serait praticable que s'il y avait accord entre tous les peuples civilisés en vue de ce résultat, car les finances d'aucun gouvernement isolé ne pourraient subvenir à une semblable dépense. En 1848, la France a payé 126 millions le rachat de ses esclaves, l'Angleterre avait voté dès 1837 la somme bien plus considérable de 500 millions pour le même objet; mais si le gouvernement des États-Unis voulait faire de tous les esclaves américains autant d'hommes libres en les achetant à leurs propriétaires, il faudrait, en adoptant l'évaluation minime de 1,000 dollars par tête, grever le budget national d'une somme de 4 milliards 200 millions de dollars, soit plus de 20 milliards de francs. Quand même les planteurs, avec une générosité dont ils n'ont guère donné de preuves, se contenteraient de l'ancienne évaluation fictive de 600 dollars par esclave, évaluation adoptée jadis pour fixer la quote-part des impôts, l'indemnité serait encore de 12 milliards. En outre les propriétaires d'esclaves réclameraient sans aucun doute 12 milliards de plus pour les dédommager de la baisse subite et inévitable du prix des terres. Quoi qu'il en soit, il est manifestement impossible de trouver pour le rachat des esclaves cette immense rançon à laquelle chaque année qui s'écoule ajoute quelques centaines de millions de plus. Admettons cependant que cette effroyable somme puisse être payée, et que les nègres, esclaves aujourd'hui, redressent enfin leurs têtes : la question terrible n'est pas

encore résolue, les blancs et les noirs ne cessent point d'être ennemis irréconciliables, l'abîme de haine les sépare toujours, et le souvenir du passé condamne la race nègre à la misère ou à la mort. « Si on libère nos esclaves, me disait un planteur, excellent homme qui se calomniait certainement lui-même, mais ne calomniait point sa caste, qu'on nous en paie d'abord la valeur intégrale, puis qu'on se hâte de les éloigner du pays, car, je vous l'affirme, dix ans après le jour de l'émancipation, il ne resterait plus un seul nègre dans le pays; nous les aurions tous exterminés à coups de carabine. » Le sénateur Hammond prétend que les nègres donneraient le signal de l'attaque, mais la conclusion à laquelle il arrive est la même que celle du planteur : « Avant que plusieurs lunes ne fussent révolues, s'écrie-t-il, la race africaine serait massacrée ou de nouveau réduite en esclavage! » Ainsi l'émancipation pacifique semble impossible, et la lutte menace de se terminer comme à Saint-Domingue par l'expulsion ou l'extermination de l'une des deux races ennemies.

Épouvantés de la perspective de guerre et de désordre offerte par l'émancipation, la plupart des abolitionistes, et Mme Beecher Stowe entre autres, proposent de renvoyer tous les nègres libres en Afrique, et de leur donner à coloniser et à civiliser ces côtes de Guinée où leurs ancêtres ont été jadis volés par les négriers. Cette solution du problème est tout simplement impossible. Pour exiler ainsi les esclaves libérés du sol de l'Amérique, il faudrait d'abord obtenir le consentement des nègres, dont les conditions d'hygiène ont été changées par le climat du Nouveau-Monde, et qui redoutent à juste raison le climat à la fois humide et torride de l'Afrique tropicale. Si on les transportait malgré eux, on se rendrait coupable d'un forfait semblable à celui qu'on a commis envers leurs ancêtres; on organiserait sur une échelle gigantesque la proscription en masse de plusieurs milliers d'hommes. Non, puisqu'on a arraché les nègres à leur première patrie, qu'on les laisse maintenant dans celle qu'on leur a donnée! Ils sont nés en Amérique, ils y ont passé leur enfance, ils y ont souffert : qu'ils puissent enfin y être heureux! Ils y ont été torturés par des maîtres : qu'ils deviennent citoyens et jouissent de la liberté! Le même sol qui a vu leur avilissement doit être le théâtre de leur réhabilitation. Si plusieurs d'entre eux veulent contribuer par leur travail à la prospérité de Liberia, les rapports entre les deux continens et les progrès de la civilisation ne peuvent qu'y gagner; mais n'est-il pas probable et même certain que presque tous les nègres de l'Amérique du Nord se grouperont peu à peu dans les îles merveilleuses de la mer azurée des Caraïbes, sur les plages du golfe du Mexique, dans l'Amérique tropicale, où leurs frères ont déjà fondé diverses républiques douées de tous les germes d'une grande

prospérité future? Qui sait même si les magnifiques pays que l'ambition du flibustier Walker avait baptisés du nom d'*empire indien* ne formeront pas quelque jour une vaste république de nègres?

Si les gouvernemens des états du sud étaient sages, ils tâcheraient de conjurer les dangers de l'avenir par une émancipation graduelle des esclaves. Ils devraient d'abord proclamer la liberté de tous les négrillons nés ou à naître sur leurs plantations, puis les faire soigneusement instruire dans les écoles publiques professionnelles, et les rendre maîtres absolus de leurs actions à l'âge de vingt ans. Tel est, moins l'instruction gratuite et obligatoire, le moyen qu'ont adopté la plupart des états du nord et diverses républiques de l'Amérique espagnole, afin d'obtenir l'extinction graduelle de l'esclavage; telle était aussi la loi que la législature de la Virginie fut sur le point de voter dans les sessions de 1831 et de 1832, et qu'elle rejeta par haine des partis abolitionistes qui commençaient à agiter l'empire. On devrait aussi permettre aux esclaves de se louer eux-mêmes et de se racheter graduellement en accumulant leurs petites épargnes, accorder au fils libre, ainsi que le stipulait dans les colonies françaises la loi connue sous le nom de loi Mackau, le privilége de libérer par son travail son père, sa mère, ou les autres membres de sa famille. Surtout il faudrait relever les nègres à leurs propres yeux en offrant la liberté en prime à tous les esclaves qui se distingueraient par leur amour du travail, leur intelligence, leurs nobles actions : en prévision de la liberté, on formerait ainsi une génération qui en serait digne. Ces mêmes planteurs qui ont pu décider le gouvernement fédéral à faire offrir plusieurs fois la somme de 200 millions de dollars, plus d'un milliard de francs, pour l'achat de l'île de Cuba, c'est-à-dire pour l'annexion d'un million d'esclaves et l'aggravation des dangers qui les menacent, pourraient bien consacrer cette même somme à la transformation d'un peuple d'esclaves en un peuple d'hommes libres. En ayant recours à l'expédient de l'émancipation graduelle, les planteurs éviteraient une effroyable guerre de races, sans avoir à craindre de se réduire eux-mêmes à la mendicité. Pendant toute la durée d'une génération, ils auraient le temps de se préparer à l'avénement de la liberté, ils s'accoutumeraient à voir à côté d'eux une foule toujours grossissante de nègres libres; ils se débarrasseraient peu à peu de leurs préjugés et de leurs haines, et devant le monde se libéreraient du crime qui pèse maintenant sur eux et les signale à la répulsion de tous.

Certains abolitionistes espèrent que les évasions de nègres finiront par diminuer sensiblement le nombre des esclaves, et forceront peu à peu les maîtres à abandonner par lassitude leurs titres

de propriété. Malheureusement ces âmes naïves ne se font aucune idée des obstacles presque insurmontables que rencontrent les nègres ou les hommes de couleur fugitifs. Il est nuit : au clair de la lune, l'esclave évadé voit disparaître derrière les champs de cannes les lourdes cheminées de l'usine et les pacaniers de la cour seigneuriale. Il s'échappe par les fossés d'écoulement, afin qu'on ne puisse suivre ses traces, puis il s'enfonce dans la forêt sous les sombres cyprès aux racines noyées. Malgré les serpens enroulés autour des troncs, malgré les chats-tigres qui rôdent au milieu des touffes de lataniers, malgré les hurlemens lointains, toutes ces voix stridentes ou sifflantes qui sortent des fourrés, malgré les frôlemens des pas à demi étouffés, il court, redoutant moins les terreurs de la forêt mystérieuse que la case où il vient de laisser femme, enfans, amis, sous la menace du fouet de l'économe. Arrivé au bord d'un marécage, il s'y jette, son couteau entre les dents, et nage dans la vase liquide, effarouchant les crocodiles qui plongent à ses côtés et vont chercher une retraite au plus épais des roseaux. Il atteint l'autre bord tout couvert de limon et continue sa route, guidé seulement par les étoiles qu'il entrevoit à travers le branchage. Il faut qu'au lever du jour il ait mis entre son maître et lui une large zone de forêts et de *bayous*, il faut que les chiens cubanais, dogues au poil roux, agiles comme des lévriers et dressés à la chasse de l'homme, perdent sa piste et ne puissent le traquer dans sa retraite. Il n'a pour nourriture que des reptiles, les jeunes pousses des lataniers, ou les fruits du nénuphar à grand'peine recueillis sur la surface des eaux : peu lui importerait s'il avait du moins la conscience de sa liberté et s'il osait regarder de l'œil d'un homme libre cette nature inhospitalière dont il tente les solitudes inviolées; mais ses membres tremblent comme la feuille, à chaque instant il croit entendre les courts aboiemens du terrible chien de chasse, il s'attend à voir à travers le feuillage reluire le canon de la carabine du maître. Malgré sa fuite, il ne s'appartient pas : il est toujours esclave; il ne peut jouir un seul moment de sa liberté si chèrement achetée. Le jour, il se blottit dans les broussailles à côté des serpens et des lézards; la nuit, il marche vers le nord ou vers l'ouest, se hasardant parfois sur la lisière de quelque plantation pour cueillir des épis de maïs ou déterrer des pommes de terre.

Pendant ce voyage de mille lieues entrepris dans l'espoir presque insensé d'atteindre la terre de liberté dont il a vaguement ouï parler, qu'il se garde surtout de se laisser entrevoir par un homme à peau blanche ou même par un noir, frère corrompu qui pourrait le trahir! Qu'il soit plus solitaire et plus farouche que le loup, car on le considère aussi comme une bête fauve, et si le bruit de son pas-

sage se répand, on organise aussitôt une battue pour sa capture. Chaque homme est son ennemi, le blanc parce qu'il est libre, le nègre parce qu'il est encore esclave; il ne peut compter que sur lui-même dans cet immense territoire, qu'il mettra des mois ou des années à franchir! Le plus souvent, il n'arrive pas au terme de son voyage; il se noie dans quelque marécage, il meurt de faim dans la forêt, ou bien il est suivi à la piste par des chasseurs d'hommes, saisi à la gorge par le dogue d'un planteur et mené à coups de fouet dans la geôle la plus voisine. Là on commence par le flageller jusqu'au sang, on lui met au cou un collier de fer armé de deux longues pointes qui se recourbent en cornes de chaque côté de la tête; puis on le condamne aux travaux forcés jusqu'à l'arrivée du maître.

La perspective de tant de dangers à braver et d'un si terrible insuccès effraie la plupart des esclaves qui désireraient recouvrer leur liberté; le nombre de ceux qui tentent ainsi l'impossible n'atteint probablement pas deux mille par an, et la population totale des nègres réfugiés dans les provinces anglaises du Canada s'élève au plus à quarante ou quarante-cinq mille. Même parmi les esclaves fugitifs, on aurait tort de voir toujours des amans de la liberté capables de braver famine et dangers pour redresser la tête en levant vers le ciel leurs mains libres d'entraves. La plupart des nègres *marrons*, abrutis par la servitude, ne cherchent à s'assurer que le loisir. D'ordinaire ils s'enfuient avant le commencement des grands travaux de l'année, et pendant que leurs compagnons d'esclavage abreuvent les sillons de leurs sueurs, ils sont nichés dans un gerbier d'où ils surveillent d'un œil superbe tous les travaux de la plantation, ou bien ils parcourent les cyprières à la poursuite des sarigues et des écureuils. La nuit, ils s'introduisent dans les cours, comme des renards, pour voler des poules et des épis de maïs. Les planteurs connaissent la mollesse et la lâcheté de ces nègres et s'abstiennent de les poursuivre, sachant bien qu'ils viendront se livrer tôt ou tard. En effet, quand ces fugitifs commencent à maigrir, quand ils sont las de leurs courses aventureuses dans la forêt, et que la saison des grands travaux est passée, ils se présentent de nouveau devant leurs maîtres, et ils en sont quittes pour une cinquantaine de coups de fouet et un carcan de fer autour du cou. Que leur importe? L'année suivante, à pareille époque, ils recommenceront leurs douces flâneries à travers les bois et les champs. Il n'est peut-être pas dans les États-Unis une seule grande plantation qui ne compte un ou plusieurs de ces nègres coutumiers de *marronnage*. En revanche, on cite à peine un ou deux exemples d'esclaves qui aient refusé tout travail par sentiment de leur dignité et préféré se suicider sous les yeux de

leurs maîtres ou se casser le bras dans les engrenages de l'usine. Ce refus héroïque du travail, si général chez les Indiens réduits en esclavage, est extrêmement rare chez le nègre ; pour s'affranchir, il court rarement au-devant de la mort.

Dans les conditions actuelles, une sérieuse insurrection des esclaves américains semble assez improbable, et ceux qui font de la liberté des noirs l'espérance de leur vie ne doivent guère compter sur une émancipation violente pour un avenir prochain. Livrés à eux-mêmes, les nègres d'Amérique ne se révolteront certainement pas, car ils n'ont jamais connu la liberté. Au moins les esclaves de Saint-Domingue se rappelaient en grand nombre les plages et les marais de l'Afrique, les fleuves, les lacs immenses et les forêts de baobabs; ils avaient des traditions de liberté. L'esclave américain est né dans l'esclavage, son père avant lui et son grand-père étaient esclaves; toutes ses traditions sont des traditions de servitude; il voit tous ses ancêtres une bêche à la main, son maître est devenu pour lui une institution, le destin lui-même; rêver la liberté, c'est rêver l'impossible. Aussi dur que soit son labeur, il y est habitué autant qu'on peut l'être; les coups de fouet sont pour lui un des nombreux, mais nécessaires désagrémens de la vie. Il les subit avec une résignation de fataliste, car il a perdu ce désir de vengeance brutale du barbare qui frappe quand il est frappé, et il n'a pas encore la dignité de l'homme libre qui brise en même temps les entraves morales et les chaînes de fer. Aussi les propriétaires d'esclaves redoutent fort peu une insurrection spontanée, ils feignent même de ne craindre aucun mouvement sérieux dans le cas d'une guerre avec l'étranger ou avec les états du nord; d'après eux, le nègre asservi n'est jamais un homme et ne peut comprendre le langage de la liberté. Il est possible en effet qu'à l'origine même d'une guerre la population esclave restât soumise : lors de la courageuse tentative de John Brown, on a vu les nègres libérés refuser eux-mêmes de prendre les armes; habitués à l'obéissance, ils demandaient à continuer leurs travaux serviles, comme si l'heure de la liberté n'eût pas déjà sonné. Les dangers ne pouvaient devenir imminens pour les maîtres que si cette lutte, commencée par des blancs, se fût prolongée pendant quelques semaines.

A tort ou à raison, les planteurs du sud voient plus de sécurité que de sujets de crainte dans la possession d'un grand nombre d'esclaves, car plus ils auront de nègres à leur service, et plus ils décourageront le travail libre, forçant à l'émigration tous les blancs non propriétaires d'esclaves. Leur idéal serait de rester seuls dans le pays avec leurs chiourmes de noirs, sans que personne vînt jamais s'ingérer dans leurs affaires. Aussi demandent-ils impérieu-

sement le rappel des lois qui abolissent la traite, ils réclament le droit inaliénable des citoyens libres de pouvoir voler des noirs par milliers sur les côtes d'Afrique, pour les faire travailler dans les marais fiévreux des Carolines et de la Floride. Plusieurs fois les législateurs de la Caroline du sud et des états limitrophes ont demandé que les nègres capturés sur les navires négriers par les croiseurs américains fussent vendus comme esclaves, et déjà en 1858 les officiers fédéraux ont été obligés de faire pointer les canons d'un fort sur la populace de Charleston pour sauver une cargaison de noirs délivrés.

En fait, la traite des nègres, officiellement abolie en 1808 malgré l'opposition du Massachusetts et de quelques autres états, est rétablie, et s'exerce avec le même accompagnement d'horreurs qu'autrefois. Des armateurs de Boston, de New-York, de Charleston, de la Nouvelle-Orléans, fondent des sociétés par actions de 1,000 dollars chacune, et font appel aux capitaux, comme ils le feraient pour une entreprise commerciale ordinaire. La perspective d'un bénéfice considérable attire un grand nombre de bailleurs de fonds, et bientôt de magnifiques navires, dont la destination n'est un mystère pour personne, mais qui sont munis de papiers parfaitement en règle, quittent le port et cinglent vers La Havane, où ils prennent leur provision d'eau, — du rhum et des fusils pour commercer avec les marchands de nègres, — des ceps et des menottes pour amarrer leur cargaison future. D'avance la compagnie expédie sur les côtes de Guinée ou de Mozambique des agens chargés d'acheter des esclaves et de signaler aux négriers la présence des croiseurs par de grands feux allumés sur la plage; quelquefois aussi elle envoie à la côte d'Afrique de petits navires pourvus des provisions nécessaires. Les bâtimens de la compagnie, souples et légers *clippers* qui volent comme des oiseaux devant la brise, mouillent à l'endroit convenu, embarquent les hommes troqués contre quelques barriques d'eau-de-vie, et remettent aussitôt le cap sur l'île de Cuba, où des autorités complices vérifient les marchandises et visent les papiers du capitaine. Si les navires, malgré leur agilité, ne peuvent échapper à la poursuite des frégates anglaises, il leur reste toujours la suprême ressource de hisser l'inviolable drapeau américain. Se mettant ainsi sous la protection de la glorieuse république, ils peuvent être sûrs d'être épargnés, et quand même ils seraient menés dans un port des États-Unis, à Norfolk ou à New-York, ils n'ignorent point que la complicité morale et les temporisations de leurs juges les rendront bientôt à la liberté.

Les profits d'un pareil commerce sont énormes. Autrefois, lorsqu'un seul navire sur trois échappait aux croiseurs, le négrier réa-

lisait un bénéfice considérable, et depuis que de grandes compagnies d'actionnaires ont remplacé l'industrie privée, les profits ont singulièrement augmenté, car les risques diminuent progressivement à mesure qu'on emploie un plus grand nombre de bâtimens. On a calculé qu'en sauvant un seul navire sur six, on pourrait, par la vente de la cargaison humaine, réaliser encore un très joli bénéfice, défalcation faite de toutes les dépenses. Or les croiseurs anglais et américains ne capturent guère qu'un négrier sur trois, et l'esclave acheté de 20 à 100 francs sur la côte de Guinée est revendu en moyenne plus de 1,000 fr. aux planteurs de Cuba. Les capitaines de navires négriers, après avoir débarqué leur cargaison, abandonnent parfois leurs bâtimens au milieu des écueils; la perte d'un navire ébrèche à peine leur énorme bénéfice. Un négrier, don Eugenio Vinas, a réalisé en 1859, à son quatre-vingt-cinquième voyage, sur une cargaison de douze cents nègres, dont quatre cent cinquante sont morts en route, un bénéfice net de 900,000 fr., sans compter 500,000 fr. distribués généreusement aux autorités cubanaises. En 1857, on estimait les profits des sociétés de traite à 1,400 pour 100 dans la seule année. Ce sont là des chiffres de nature à faire impression sur les spéculateurs *yankees*; aussi les actions des compagnies de négriers sont-elles en grande faveur sur les marchés de New-York et de Boston, et les navires qui vont acheter du *bois d'ébène* sur la côte de Guinée sont accompagnés dans leur traversée par les vœux de bien des négocians, d'ailleurs très pieux et très honorables. Dans les deux seuls mois de mars et d'avril 1858, cinquante navires, presque tous américains et pouvant contenir environ six cent cinquante esclaves chacun, sont partis de La Havane. On peut évaluer à quatre-vingt-dix environ le nombre des bâtimens employés au service de la traite entre l'île de Cuba et l'Afrique. Quarante mille esclaves sont débarqués chaque année dans les ports de l'île : c'est donc bien inutilement que les vaisseaux anglais croisent depuis quarante ans dans l'Atlantique à la recherche des négriers; le milliard dépensé par le gouvernement anglais pour les croisières n'a servi qu'à rendre la traite plus horrible.

Ces quarante mille noirs ne restent pas tous dans l'île de Cuba; un grand nombre d'entre eux sont importés aux États-Unis sur des bateaux pêcheurs. En outre, des cargaisons d'esclaves sont directement expédiées de Guinée aux états du sud, ainsi que l'a prouvé l'affaire du négrier *Wanderer*. Cependant, en Amérique comme en tant d'autres colonies, on cherche à recruter de nouveaux esclaves sous le nom moins odieux d'engagés ou d'immigrans libres. Ainsi la législature de la Louisiane a récemment chargé la maison de commerce Brigham d'introduire dans l'état deux mille cinq cents Afri-

cains libres, à la condition d'obtenir de ces Africains un engagement pour une période d'au moins *quinze* années. Les raisons invoquées par le rapporteur sont d'une étrange hypocrisie. A l'en croire, il s'agit surtout d'assurer le bonheur de ces noirs, de les faire passer de la servitude la plus abjecte, des ténèbres de l'intelligence, de la dégradation morale, à une liberté relative, à une vie de travail adoucie par l'influence heureuse du christianisme; il s'agit de procurer à ces infortunés Africains toutes les douceurs de la vie des esclaves d'Amérique, « les gens les plus heureux qui vivent sous le soleil... D'ailleurs l'introduction de nègres *libres* dans l'état et leur vie en commun avec les esclaves ne peuvent créer aucun danger, car la couleur de leur peau, leur ignorance, leurs habitudes, le genre de travail qu'on exigera d'eux, les mettront exactement sur le même niveau que les esclaves déjà établis dans le pays. Et quand le terme de leur engagement sera expiré, il nous suffit de dire (*we need say no more*) qu'ils pourront s'engager de nouveau, ne fût-ce que pour une période qui leur permette d'acquérir les moyens de retourner dans leur patrie ou dans la république de Liberia, dont ils apprécieront les institutions libérales et chrétiennes, grâce à l'apprentissage qu'ils en auront fait sur le sol américain. » Enfin le rapporteur termine par un argument devant lequel toute opposition doit céder. « Ceux, dit-il, qui, sous prétexte d'humanité ou de philanthropie chrétienne, repoussent l'introduction sur le sol louisianais de ces Africains sauvages, ignorans, dégradés, non-seulement s'appuient sur de faux raisonnemens, mais encore, sans le savoir, se rangent du côté de nos adversaires, les abolitionistes du nord! » Qui peut douter, après cette harangue, que la prétendue immigration libre ne soit en réalité l'esclavage lui-même sous une forme non moins odieuse?

Quel sera le résultat inévitable du rétablissement de la traite, si les états du sud, libres enfin d'agir à leur guise, en arrivent à violer ouvertement les lois fédérales? Ce sera l'aggravation de la mortalité parmi les nègres d'Amérique, et par conséquent le manque de bras. Il deviendra plus coûteux d'élever un enfant noir pendant de longues années que d'acheter un robuste travailleur. Sans que pour cela les maîtres aient conscience de leur barbarie, ils s'occuperont moins de la santé des négrillons, et ils les laisseront mourir, ou bien, comme les planteurs de Cuba, ils n'achèteront plus de femmes et n'importeront que des hommes dans la force de l'âge. Le marché étant constamment fourni de travailleurs à bas prix, les planteurs craindront aussi beaucoup moins de surmener leurs nègres. Ce qui s'est vu à la Jamaïque, dans les petites Antilles, au Brésil, où, malgré l'introduction constante de nouveaux esclaves, le

nombre total de la population de couleur diminuait constamment, se renouvellera peut-être aux États-Unis. En même temps les besoins des planteurs développeront la traite sur une échelle toujours plus étendue, et l'Afrique ne sera plus considérée par eux que comme un immense dépôt où il suffira de puiser pour combler les vides faits dans les rangs des esclaves américains. Ne voyons-nous pas les habitans de Maurice et de la Réunion s'occuper bien plus de faire venir de nouveaux travailleurs que d'utiliser ceux qu'ils ont déjà sous la main? Et cependant ces créoles n'ont pas, comme les planteurs de l'Amérique, le malheur d'être les maîtres absolus des hommes qu'on leur amène de par-delà les mers.

Les faits que nous avons cités prouvent combien sont difficiles à surmonter les obstacles qui s'opposent à la libération des esclaves d'Amérique; mais, il faut l'avouer avec tristesse, ce qui fait la plus grande force des esclavagistes, ce n'est pas leur terrible solidarité, ni l'audace effrayante avec laquelle ils se jettent dans les hasards de la traite; ce n'est pas la lâcheté ni l'ignorance de leurs nègres : c'est l'inconséquence de leurs ennemis du nord. On sait combien il est facile de se laisser abuser par les mots et d'accepter paresseusement des opinions toutes faites, même à l'endroit des choses les plus graves. C'est ainsi que dans le monde entier la plupart de ceux qui s'occupent plus ou moins vaguement de politique sont d'accord pour admettre que les abolitionistes n'ont d'autre vœu que l'émancipation des noirs, leur admission comme citoyens dans la grande communauté républicaine, la fraternité des races, la réconciliation universelle. Hélas! il en est tout autrement, et la plupart des abolitionistes ne réclament l'extinction de l'esclavage que pour éviter aux blancs la concurrence du travail servile : c'est par haine, non par amour des noirs, qu'ils demandent l'affranchissement des déshérités. Certainement il est dans les rangs du parti républicain bien des hommes de dévouement et d'héroïsme qui voient des frères dans ces esclaves à peau noire, et ne craindraient pas de donner leur vie pour la cause de la liberté. Garrison, l'imprimeur indomptable, Dana, Gerritt Smith, bien d'autres encore se laissent abreuver d'outrages, et rien n'a pu dompter leur énergique amour de la race vaincue; le publiciste Bayley, sachant qu'un mot de liberté prononcé devant les opprimés vaut mieux que de grands discours tenus à des hommes libres, installe ses presses dans le Kentucky en plein territoire ennemi, et pendant plusieurs années, aidé de ses nobles fils et de ses ouvriers, repousse les attaques des incendiaires et des assassins; Sumner, indignement insulté et battu comme un esclave en plein sénat, devant les représentans de la république, retourne courageusement à son poste combattre

ces ennemis qui, ne pouvant lui répondre, ont voulu le déshonorer; Thomas Garrett, le quaker héroïque, procure pendant sa vie une retraite, des secours et la liberté à plus de deux mille esclaves fugitifs; John Brown et ses compagnons luttent noblement et meurent plus noblement encore. Une femme aussi, Mme Beecher Stowe, a pu intéresser le monde entier à la cause du nègre opprimé; elle a fait pleurer d'innombrables lecteurs, elle a du coup rangé parmi les abolitionistes toutes les femmes, tous les enfans, tous les cœurs accessibles à la pitié. Et que dire de tant d'autres héros aux noms inconnus, qui, au mépris des lois iniques de leur patrie, ont délivré des esclaves, les ont aidés dans leur fuite vers le Canada, les ont défendus au péril de leur vie, et, saisis par les planteurs, ont été pendus à une branche sans autre forme de procès? Le nombre de ces hommes de cœur a, nous le croyons, beaucoup augmenté dans ces dernières années; malheureusement il n'est pas encore assez considérable pour constituer un parti, et ceux qui entreprennent la croisade électorale contre l'esclavage, ceux qui nomment la majorité des représentans dans le congrès de Washington et tiennent aujourd'hui le sort de la république entre leurs mains, sont animés en général par des mobiles tout autres que le dévouement et la justice : ils ont en vue leurs intérêts matériels, et non le bonheur des nègres. Dans leurs philippiques contre les habitans du sud, les hommes du nord ne sont pas avares des mots de justice et de liberté; mais on ne s'aperçoit point que, dans leurs propres états, ils s'efforcent d'élever les nègres à leur niveau. Des prédicateurs de la Nouvelle-Angleterre tonnent du haut de leurs chaires contre le péché de l'esclavage, des poètes marquent dans leurs vers brûlans les ignobles marchands d'esclaves, des comités de dames se réunissent pour lire des brochures abolitionistes, des ouvriers s'assemblent en tumulte pour arracher un esclave fugitif des mains de ses persécuteurs; mais ces défenseurs si zélés pour la cause de leurs frères asservis dans les plantations lointaines ne se souviennent pas qu'ils ont près d'eux des frères noirs qu'ils pourraient aider et aimer : ils ne peuvent chérir les nègres s'ils n'habitent au sud du 36e degré de latitude.

On l'a vu récemment, lors de la guerre du Kansas entre les planteurs du Missouri et les colons venus de New-York et du Massachusetts. Dans ce nouveau territoire, les hommes de liberté et les hommes d'autorité s'étaient donné rendez-vous en champ clos : l'avenir était aux prises avec le passé, la république démocratique avec la féodalité esclavagiste. Que n'espérait-on pas de cette lutte suprême entre les deux principes, de ce choc entre le bien et le mal! Enfin les abolitionistes triomphans allaient travailler au bonheur de la race nègre si longtemps sacrifiée, ils allaient fonder un

état où la liberté ne serait pas un vain mot, où la justice serait la même pour les hommes de toutes les races, où le soleil luirait également pour tous! La fusion allait s'opérer entre les noirs et les blancs; un refuge s'ouvrait à tous les fugitifs, la liberté conviait tous les esclaves à un banquet fraternel d'amour et de paix. C'était l'attente universelle, et les hommes de progrès tressaillaient d'aise en pensant à la victoire prochaine des abolitionistes de Lawrence et de Topeka. Qu'ont-ils fait cependant? Au lieu de donner des armes aux nègres fugitifs et de leur dire : « Défendez-vous! » ils ont commencé par expulser tous les hommes de couleur qui habitaient le territoire; puis ils ont inscrit en tête de la constitution qu'ils votaient une défense formelle à tout nègre, qu'il fût esclave ou libre, de jamais mettre le pied sur leur territoire. Le blanc seul peut avoir une patrie : peu importe que le noir vive ou meure sur la terre d'esclavage; mais que jamais il ne vienne souiller de sa présence une terre de liberté! Il est vrai que cette décision des *free-soilers* du Kansas n'a pas été acceptée par John Brown, Montgomery et d'autres abolitionistes militans qui ont libéré un grand nombre de nègres missouriens et les ont expédiés vers le Canada; mais elle n'en a pas moins été rendue. Telle a été aussi la décision du nouvel état de l'Orégon, celle de l'Illinois et de plusieurs autres états qui ne manquent jamais d'envoyer au congrès de chauds défenseurs de la liberté. L'Ohio, qui s'était toujours vanté de sa généreuse hospitalité envers les nègres libres, vient de décider, par l'organe de sa cour suprême, que les enfans de couleur ne pourront désormais être admis dans les écoles primaires fréquentées par les blancs. A peine l'état de New-York avait-il donné la grande majorité de ses voix à M. Lincoln dans l'élection présidentielle de 1860, qu'il votait en masse contre la concession du droit de suffrage aux nègres qui ne possédaient pas 150 dollars. Après avoir vu les injustices commises par les esclavagistes contre les nègres, il nous est sans doute réservé de voir celles que commettront les abolitionistes triomphans.

La raison avouée de cette exclusion des noirs est une prétendue incompatibilité entre les hommes des deux races; mais la raison véritable est que les nègres, en offrant leurs bras dans le grand marché du travail, font une concurrence sérieuse aux blancs et déterminent une dépréciation dans le taux des salaires. Quatre millions d'esclaves, mal logés, mal vêtus, mal nourris, produisent le tabac et d'autres denrées à meilleur marché que les agriculteurs du nord ne peuvent les fournir; de même, si des millions de nègres libres étaient admis dans les états du nord, tous les ouvriers blancs devraient immédiatement se contenter pour leur travail d'une rémunération comparativement bien plus faible qu'aujourd'hui : c'en

est assez pour que les nègres soient mis au ban de la république. Une seule et même raison, la haine de toute concurrence, rend ainsi les habitans du nord à la fois abolitionistes et *négrophobes*. Que de fois à Cincinnati et dans d'autres grandes villes des états libres les ouvriers blancs se sont mis en grève pour obliger les propriétaires des fabriques ou les entrepreneurs de constructions à renvoyer les nègres qu'ils faisaient travailler! Il en est de même à Saint-Louis, la métropole des états mississipiens et peut-être la future capitale des États-Unis. Dans cette ville, le parti négrophobe ou soi-disant républicain l'emporte d'ordinaire dans les élections municipales; mais, sous prétexte de donner la liberté aux noirs, la plupart des votans n'ont en vue que de les affamer et de les exterminer par la misère. Les planteurs du Missouri, qui, lors de la guerre du Kansas, se sont hâtés de vendre leurs nègres sur les marchés du sud, afin de se prémunir contre l'insurrection de ces esclaves ou l'invasion des bandes de John Brown, sont aussi devenus abolitionistes à leur manière depuis que leur fortune ne repose plus sur le travail servile. N'ayant plus d'esclaves, rien n'est plus naturel pour eux que de se faire les ennemis acharnés de ceux qui en possèdent. Il ne faut donc point s'étonner si beaucoup de nègres intelligens redoutent leurs prétendus libérateurs bien plus encore que leurs maîtres : pour ceux-ci, ils ne sont que hors la loi; pour les hommes du nord, ils sont souvent hors l'humanité.

Aussi la vie du nègre libre dans les états du nord, toujours plus que difficile, est-elle souvent même intolérable. Tandis que la population de couleur augmente dans les états à esclaves avec une rapidité sans égale, elle reste stationnaire ou ne s'accroît qu'avec une extrême lenteur dans la prétendue terre de liberté. Le recensement de l'état de New-York prouve que le nombre des hommes de couleur a diminué de 3,000 en cinq années, de 1850 à 1855, tandis que la population blanche s'élevait de 3 millions à 3,500,000. En même temps la population de couleur se dégradait et s'avilissait par les débauches, s'atrophiait par des maladies de toute espèce. Dans la ville de New-York, qui compte environ 10,000 personnes de couleur, la plupart des hommes de sang mêlé tiennent des cabarets de bas étage, ou bien se promènent sur les quais du port à la recherche de travaux serviles; les femmes, nées et élevées dans les taudis les plus affreux, se livrent à une abjecte prostitution; les enfans, rongés de scrofules et de vermine, sont dès leur naissance de vils parias condamnés à l'infamie. Les noirs et les mulâtres qui exercent une profession régulière dans la grande cité forment au plus la sixième partie de la population de couleur; ils sont presque tous hommes de peine. Les six médecins, les sept instituteurs et les treize pasteurs

comptés parmi eux en 1850 exerçaient leur profession uniquement au service de leurs frères de couleur. Dans les autres grandes villes du nord, les Africains, sans être aussi malheureux qu'à New-York, sont en général très misérables. Et pourquoi les noirs des états libres sont-ils ainsi en proie au vice, à la misère et à la maladie, si ce n'est parce que toutes les carrières honorables leur sont fermées et les ateliers interdits? Ils ne peuvent travailler à côté du blanc, monter dans la même voiture, manger à la même table (1), s'asseoir dans la même église pour adorer le même Dieu. Les ministres, qui, du haut de leurs chaires, invoquent le Seigneur en faveur des opprimés de toutes les nations, s'abstiennent, par délicatesse envers les blancs, de dire un seul mot des nègres. Ceux-ci ont des voitures, des églises et des écoles à part. A Boston, capitale de l'abolitionisme, il n'existe qu'une seule école noire, et les enfans de couleur doivent s'y rendre d'une distance de plusieurs kilomètres. Et cependant les gens de sang mêlé ont une telle ambition de se rapprocher des blancs qu'ils fréquentent assidûment les rares écoles ouvertes pour eux, et sont en moyenne plus instruits que les blancs des états du sud (2); mais, en dépit de leurs efforts, ils sont rejetés dans le déshonneur.

Si les états du nord étaient une terre de liberté, comme on se plaît à l'affirmer, on pourrait compter par centaines de mille les esclaves fugitifs. En été, lorsque l'Ohio n'est plus qu'un mince filet d'eau serpentant à travers les galets, tous les esclaves des propriétés de la Virginie et du Kentucky situées sur ses bords pourraient s'enfuir sans difficulté et gagner la terre promise. Ainsi, de proche en proche, le vide se ferait dans les plantations des frontières, et bientôt les planteurs ne pourraient empêcher la désertion qu'en maintenant des armées permanentes; mais les bords de l'Ohio sont gardés par l'égoïsme et l'avidité des riverains bien mieux qu'ils ne le seraient par une armée ou par une muraille de fer. Les nègres n'osent franchir le fleuve, parce qu'au-delà ils s'attendent à ne voir que des ennemis. Quand même les autorités fédérales n'oseraient les poursuivre dans la crainte de se heurter contre le patriotisme chatouil-

(1) On attribue en général au souvenir d'affronts de cette espèce le refus opposé par Kamehameha IV à la ratification du traité de cession des îles Sandwich qu'avait conclu son père. Voyageant dans la république américaine en sa qualité de prince royal, on lui défendit en plusieurs villes de s'asseoir à la même table que les citoyens de l'Union.

(2) D'après le recensement de 1850, sur une population de 196,016 personnes de couleur habitant le nord, 22,043, plus d'un neuvième, fréquentaient les écoles. Pour les blancs du sud, la proportion est de moins d'un dixième. Dans le Massachusetts, la population de couleur envoie aux écoles un sixième de son effectif : c'est dire que les nègres libres de cet état n'ont rien à envier à la Prusse sous le rapport de l'instruction élémentaire.

leux des habitans de l'Ohio, les fugitifs ne sauraient éviter la misère et la faim. Ainsi le point d'appui le plus solide de l'esclavage est le mépris que la grande majorité des soi-disant abolitionistes du nord affichent eux-mêmes pour les nègres. Les planteurs peuvent justement affirmer que leurs esclaves sont mieux soignés, mieux nourris, moins soupçonnés, moins méprisés et matériellement plus heureux que ne le sont les pauvres nègres libres du nord; ils peuvent déclarer, sans crainte d'être contredits, que les propriétaires les plus cruels envers les esclaves, ceux qui exercent leurs prétendus droits de maîtres avec la plus grande rigueur, sont des spéculateurs venus des états *yankees;* ils prouvent aussi que presque tous les négriers sont armés et équipés dans les ports de New-York et de la Nouvelle-Angleterre au vu et au su de tout le monde. Entre les planteurs et la majorité des membres du parti républicain, il n'existe donc pas de lutte de principes, mais seulement une lutte d'intérêts. C'est là ce qui fait la force des esclavagistes : comme le satyre de la fable, ils ne soufflent pas tour à tour le froid et le chaud de leurs lèvres perfides.

Un signe infaillible du mépris dans lequel les gens du nord tiennent la race nègre, c'est qu'on n'entend jamais parler de mariages entre jeunes gens de race différente; l'avilissement dans lequel le mépris public a fait tomber les nègres libres est tel que l'amour lui-même ne peut jamais les relever jusqu'à la dignité d'hommes. Sous ce rapport, la littérature américaine, reflet de la nation qui l'a produite, exprime bien par son silence l'antipathie universelle pour la race déchue. Le roman abolitioniste n'a point encore eu la hardiesse d'unir par les liens de l'amour et du mariage un nègre intelligent, généreux, tendre, éloquent, avec la blanche fille d'un patricien de la république : c'est qu'en effet un semblable mariage serait considéré comme abominable par la morale américaine. Toute femme qui contracterait une semblable union perdrait sa caste comme la fille du brahmine épousant un paria, et bien des années s'écouleront peut-être avant qu'on puisse en citer un seul exemple.

III.

Après avoir indiqué les obstacles qui s'opposent dans l'Amérique du Nord à la réconciliation de la race noire et de la race blanche, il est nécessaire de signaler les faits qui prouvent combien est instable l'équilibre d'une pareille situation et combien l'affranchissement des esclaves devient indispensable sous peine de déchéance et de ruine absolue pour les états du sud. Rien n'atteste mieux les funestes effets de l'esclavage que le contraste offert par les deux moitiés de la répu-

blique américaine. Les états du sud semblent avoir tout ce qu'il faut pour distancer les états du nord dans la concurrence vers le progrès : terres d'une exubérante fertilité, ports excellens, baies intérieures, fleuves sans pareils, climat agréable, population intelligente. Les créoles sont en général grands, forts, adroits : l'instruction sérieuse et profonde est beaucoup plus rare chez eux que chez leurs compatriotes des états libres; mais ils y suppléent par une grande présence d'esprit, un instinct divinatoire, une remarquable abondance de paroles, de la clarté dans les discussions. La fréquentation des sociétés élégantes développe chez eux l'esprit, l'urbanité et d'autres qualités aimables; l'habitude du commandement leur donne une démarche fière, un port de tête hautain, une manière de s'exprimer mâle et résolue. Comme les Spartiates qui montraient à leurs enfans les esclaves plongés dans l'ivresse, ils s'enorgueillissent en proportion du mépris qu'ils éprouvent pour leurs nègres avilis; ils sont plus grands à leurs propres yeux de toute la distance qui les sépare des êtres qu'ils ont abrutis. Impatiens de contradiction et pointilleux sur les questions d'amour-propre, ils se laissent souvent emporter par la colère, et quand ils croient leur honneur en jeu, ils ne craignent pas d'en appeler au jugement de la carabine ou de l'épée; de là ces scènes de duels, de violence et de meurtres, si fréquentes dans les états du sud. Moins intéressés que les *Yankees*, ils ont pour passion dominante, non l'amour du gain, mais l'ambition du pouvoir, des honneurs, ou bien de ces succès divers qui donnent une réputation dans les salons élégans. Ils se disent et peut-être sont-ils en réalité mieux doués que leurs voisins du nord pour les carrières de la diplomatie et de l'administration. Les présidens de la république ont été pour la plupart choisis parmi eux, et les hauts fonctionnaires nés dans le midi sont beaucoup plus nombreux que le rapport des populations ne pourrait le faire supposer; grâce surtout à la solidarité de leurs intérêts et à leurs immenses richesses, ils se sont graduellement emparés de presque toutes les hautes positions de la république. Si les titres nobiliaires étaient rétablis aux États-Unis, nul doute que les hommes du sud n'en obtinssent la plus grande part. Eux-mêmes, les fils des misérables et des persécutés d'Europe, se disent patriciens et prétendent que leur caste remplace avec avantage l'aristocratie héréditaire de l'ancien continent. Leur richesse, leur influence, le degré de respect qu'on leur accorde n'augmentent-ils pas avec le nombre de leurs esclaves, des boucauts de sucre ou des balles de coton qu'ils expédient? Ne doivent-ils pas en même temps à l'esclavage une grande prépondérance politique, puisque pour chaque nègre ils ont droit à trois cinquièmes de voix en sus de leur propre vote de citoyens?

Avec toutes leurs excellentes qualités, leur intelligence, leur ambition, leurs priviléges politiques, leur esprit de corps, on pourrait croire que les créoles dépassent les *Yankees* en civilisation et réussissent mieux dans les carrières de l'industrie, des lettres ou des arts. Il n'en est rien cependant, et l'on peut s'étonner à bon droit du néant de cette société qui possède de si magnifiques élémens de progrès. C'est l'arbre immense, à la puissante écorce, mais intérieurement tout rongé par les vers. Malgré leur vaste territoire (1), malgré le grand nombre d'hommes intelligens qui les représentent, les états du sud reçoivent en toutes choses l'impulsion; ils obéissent au contre-coup des mouvemens politiques, religieux et industriels du nord. Presque tous les écrivains, tous les artistes des États-Unis sont nés dans les provinces septentrionales ou du moins y viennent résider; sur sept inventions ou perfectionnemens soumis au bureau des brevets, six sont dus à des industriels *yankees*.

Afin de prouver l'incontestable supériorité des états libres sur les états à esclaves, il ne sera pas inutile de donner ici quelques résultats statistiques, malheureusement déjà anciens, puisque le dernier recensement publié date de l'année 1850. En 1790, le nord avait une population de 1,968,455 habitans, et la population du sud était de 1,961,372 âmes; l'égalité était donc presque complète entre les deux sections de la république. En 1850, les états à esclaves, auxquels s'étaient ajoutés dans l'intervalle la Louisiane, la Floride et le Texas, avaient une population de 9,612,769 habitans, dont 6,184,477 libres, tandis que les états du nord, sans aucun accroissement de territoire, offraient déjà une population de 13,434,922 hommes libres. La moyenne des habitans était, au nord, de 9 par kilomètre carré; au sud, elle était deux fois moindre. Les statistiques prouvent aussi que le travail soi-disant gratuit des esclaves est au contraire plus cher que celui des hommes libres, puisqu'à égalité de dépenses il produit beaucoup moins. Ainsi l'hectare de terre cultivée (*improved*) vaut dans le nord de trois à quatre fois plus que dans le sud; bien que les états à esclaves possèdent un territoire essentiellement agricole, les terrains cultivés y représentent une valeur de 5 milliards 1/2 seulement, tandis que les cultures des états libres sont évaluées à 10 milliards 700 millions. Pour les manufactures, l'écart est encore bien plus considérable: le capital industriel du sud s'élève à 500 millions à peine, tandis que celui du nord atteint environ 2 milliards 1/2; les manufactures du seul état de Massachusetts dépassent en importance celles de

(1) La superficie des états à esclaves est de 2,184,399 kilomètres carrés, tandis que les états libres, y compris la Californie, ont une surface de 1,586,602 kilomètres carrés, les trois quarts seulement de celle des états du sud.

tous les états à esclaves réunis. De même aussi le tonnage des navires appartenant aux armateurs du Massachusetts est plus considérable que le tonnage de toute la flotte commerciale du sud; l'état du Maine construit quatre fois plus de navires que tous les habitans riverains des côtes méridionales, et New-York à lui seul fait un commerce extérieur deux fois plus important que celui de tous les états à esclaves réunis; quant au trafic intérieur, il est favorisé dans le nord par quatre fois plus de lignes ferrées que dans le sud. Supérieurs par le travail et tous les produits du travail, les Américains des pays libres sont également supérieurs par l'instruction : ainsi, en l'année 1850, les écoles du nord étaient fréquentées par 2,769,901 enfans, celles du sud par 581,861 élèves, cinq fois moins environ; le nombre de ceux qui ne savaient pas lire était, au sud, d'un habitant sur 12; en-deçà de l'Ohio, elle était d'un sur 53. Le seul état de Massachusetts publiait presque autant de journaux et de livres que tous les états méridionaux réunis. D'ailleurs la supériorité du territoire de la liberté sur celui de l'esclavage est bien indiquée par la direction du courant d'émigration qui se porte d'Europe aux États-Unis. A peine quelques milliers d'hommes débarquent-ils chaque année à la Nouvelle-Orléans, et le plus souvent ils ne font que traverser cette ville pour remonter au nord vers Saint-Louis, Saint-Paul ou Chicago.

Quelle ne serait point encore cette infériorité des états à esclaves, si les planteurs n'avaient pas le monopole de la fibre végétale si essentielle à la prospérité industrielle et commerciale de l'Angleterre! Mais ils n'ont pas fait un pacte avec la fortune, et tôt ou tard leur pays peut cesser d'être le seul grand marché producteur du coton. *Cotton is king!* disent orgueilleusement les propriétaires d'esclaves, et tant que le coton nous appartiendra, nous dicterons nos conditions à nos acheteurs, nous serons les souverains commerciaux de l'Angleterre. Le coton, il est vrai, n'est pas le produit agricole le plus important du territoire si fertile de la république : il vient après le maïs, le foin et le blé, que l'on cultive surtout dans les états du nord, il n'occupe environ que le dix-huitième des campagnes mises en culture; mais les planteurs américains n'en ont pas moins le monopole de ce produit, et ils gouvernent le marché du monde; les quatre cinquièmes de leur récolte s'exportent en Europe, et les cinq septièmes environ en Angleterre (1). Tous les autres pays producteurs de coton, les Indes orientales et occidentales, le

(1) L'Amérique expédie en moyenne chaque année au royaume-uni deux millions de balles de coton pesant 580 millions de kilogrammes et représentant une valeur de 750 millions de francs. Ces deux millions de balles de coton sont transformés par quinze cent mille ouvriers en marchandises d'une valeur de 4 milliards de francs.

Brésil, l'Égypte, les côtes de Guinée, fournissent aux industriels anglais à peine un cinquième de ce que leur expédient les seuls planteurs des États-Unis; un douzième seulement provient des colonies anglaises. Qui ne voit pourtant sur quelles bases fragiles repose cette supériorité des producteurs américains? Qu'une insurrection servile redoutée à bon droit vienne à éclater, et les champs restent incultes, la graine de coton laisse envoler son duvet à tous les vents, les mille grands navires qui transportaient la précieuse fibre restent inactifs dans les ports; les fabriques anglaises, ruches immenses où bourdonnaient des cent mille ouvriers, sont en un instant désertes; cinq millions d'êtres humains qui vivent directement ou indirectement de la fabrication du coton sont jetés en proie à la famine; les banques se ferment comme les usines, les fortunes les mieux établies s'écroulent, le pain du pauvre et les millions du riche s'engouffrent en une même banqueroute. Dans le monde entier, le commerce et l'industrie s'arrêtent, et des années s'écoulent peut-être avant que les peuples n'aient repris leur équilibre.

Heureusement les Anglais connaissent le danger et mettent tout en œuvre pour le conjurer. C'est pour assurer à leur patrie de nouveaux marchés producteurs qu'ils travaillent avec une activité fébrile à la construction des chemins de fer de l'Hindoustan, que la *Pleiad* a remonté le Niger et la Tchadda, que Livingstone pénètre dans l'intérieur de l'Afrique. Il faut qu'une moitié de l'univers, les rayas de l'Inde, les colons de Queensland, les nègres encore barbares du Zambèze et du Shirwa, les sujets du roi de Dahomey, les fellahs d'Égypte, les Siciliens et les Napolitains, qui viennent à peine de secouer le joug, il faut que tous cultivent le précieux cotonnier; sinon l'Angleterre est à la merci d'une insurrection d'esclaves, elle est chaque jour à la veille de sa ruine. Si les Anglais, avec leur indomptable énergie et leur merveilleux esprit de suite, atteignent le but qu'ils se proposent, s'ils réussissent à créer aux quatre coins du monde des marchés producteurs de coton, s'ils parviennent surtout à remplacer avantageusement le coton par quelques-unes de ces fibres textiles que produisent les Indes, alors ils suspendront à leur tour sur la tête des planteurs une menace de ruine et de désolation. Or, si les propriétaires d'esclaves en arrivent à ne plus vendre leurs produits, « si la valeur du travail servile se réduit à néant, l'émancipation devient inévitable. » C'est un gouverneur de la Caroline du sud, M. Adams, qui s'exprime ainsi.

On a vu que toute insurrection spontanée de la part des esclaves est très improbable; mais si quelque étincelle partie du Kansas devait allumer une guerre de frontières, les dangers des planteurs augmenteraient journellement. Les esclaves fugitifs, aujourd'hui

traqués dans les forêts, les milliers de nègres libres exilés dans les états du nord pourraient se réunir, s'organiser en corps francs, et, suivant le plan de John Brown, se jeter dans les défilés des Alleghanys, ces chaînes parallèles qui traversent les états à esclaves du nord au sud sur une longueur de 3,000 kilomètres et par leur sextuple muraille partagent l'empire des planteurs en deux régions distinctes. Fortifiés dans ces citadelles de rochers, les nègres donneraient asile à tous les mécontens, recruteraient leur armée parmi ces deux cent mille affranchis que l'inflexible cruauté des législateurs du sud a condamnés à un nouvel esclavage, organiseraient leurs bandes d'invasion, et bientôt, grâce à la contagion de l'exemple, si facile à déterminer chez la race nègre, soulèveraient la plus grande partie de la population esclave. Quelques mois suffiraient pour changer les serviteurs doux et tranquilles en ennemis implacables; les maîtres, confians la veille, se réveilleraient au milieu des flammes de l'incendie, ils ne se trouveraient plus en présence d'esclaves, mais en face d'hommes libres, et des deux côtés la guerre deviendrait une guerre d'extermination. Et quand même l'insurrection ne se propagerait pas et se bornerait à des incursions sur les frontières, l'institution de l'esclavage n'en serait pas moins gravement compromise. Lorsque les campagnes sont ravagées par l'ennemi, lorsque les travaux paisibles des champs sont forcément interrompus, lorsque les fortunes périclitent ou changent de mains, les nègres, qui font eux-mêmes partie de la fortune immobilière et sont une simple dépendance du sol, perdent leur valeur, et le maître obéit à son intérêt, qui lui commande impérieusement de s'en débarrasser, afin de ne pas augmenter ses charges tout en augmentant les dangers de sa position. C'est pour cette raison que, pendant les guerres civiles de l'Amérique espagnole, presque tous les noirs ont été libérés. Quand la terre est en friche, l'esclave est libre. Les planteurs le savent; ils savent que le moindre soulèvement les menace de ruine, ils n'oublient point que la tentative de John Brown, tentative qui n'a pas même réussi à provoquer une insurrection, a coûté près de 5 millions à l'état de la Virginie. Pour conjurer le danger, ils redoublent de sévérité, et par cela même s'exposent encore davantage; leurs terreurs ne peuvent servir qu'à augmenter l'audace des esclaves. Ils tournent dans un cercle vicieux. La paix est absolument nécessaire à leur salut, et afin de conserver cette paix, ils sont obligés de prendre des mesures tellement violentes, que l'insurrection devient de jour en jour plus inévitable. Avec quel effroi ne doivent-ils pas envisager ce peuple d'esclaves qui multiplie si rapidement, qu'avant la fin du siècle il comptera peut-être vingt millions d'hommes!

Désormais tous les progrès que les états du sud pourront réaliser tourneront fatalement contre les esclavagistes. Ainsi le lancement des bateaux à vapeur sur tous les cours d'eau, la construction des chemins de fer et la suppression des distances, qui en est la conséquence inévitable, rendent les voyages toujours plus nécessaires au planteur; malgré lui, il se voit souvent obligé d'emmener quelques esclaves et de mobiliser ainsi ces *immeubles*, qui devraient rester attachés au sol. En suivant son maître, le pauvre Africain voit de nouveaux pays; son intelligence et sa curiosité s'éveillent, il peut rencontrer des esclaves mécontens, des nègres qui ont autrefois connu la liberté; il entend, sans en avoir l'air, les discussions orageuses qui roulent sur la terrible question de l'esclavage, il recueille comme une perle précieuse un regard de commisération jeté sur lui par un voyageur européen. Aussi bien que la facilité sans cesse croissante des déplacemens, l'industrie commence à détacher çà et là les esclaves de la glèbe. On construit des fabriques dans les états du sud, le Kentucky, la Georgie, le Tennessee. En outre, l'agriculture se rapproche de plus en plus de l'industrie, l'emploi des grandes machines agricoles se généralise, des usines considérables s'élèvent au milieu de toutes les principales plantations du sud. Dans le sillon, l'esclave n'est qu'une partie de la glèbe qu'il cultive; en devenant ouvrier, mécanicien, il monte en grade, il se mobilise un peu. Fréquemment loué par son maître à un autre planteur ou à quelque industriel, il essaie de se retrouver lui-même dans ce changement de servitude, il élargit un peu le cercle de ses idées, et l'horizon s'étend devant ses yeux. Au champ, il ne voyait travailler autour de lui que ses compagnons d'esclavage, tandis que dans l'usine il se trouve forcément en contact avec des blancs qui travaillent comme lui, il établit plus facilement la comparaison entre ces hommes superbes et sa propre personne; les vues ambitieuses, le désir de la liberté germent plus aisément dans son esprit. Quand il conduit la locomotive fumante et lui fait dévorer l'espace, il est impossible qu'il ne se sente pas fier de pouvoir dompter ce coursier farouche; il n'est plus un bras, — une main (*hand*), comme disent les planteurs, — il est aussi une intelligence et peut se dire l'égal de tous ces blancs qu'emporte le convoi roulant derrière lui. Ainsi les propriétaires d'esclaves font preuve d'inintelligence politique quand ils s'applaudissent de voir des chemins de fer se tracer, des fabriques s'élever dans leurs états : ils ne comprennent pas que l'industrie, en mobilisant et en massant les travailleurs, les rend beaucoup plus dangereux qu'ils ne l'étaient épars dans les campagnes. Les progrès envahissans du commerce menacent également les planteurs en arrachant à la glèbe un grand nombre d'esclaves. Afin de prévenir ce

danger, il est interdit à tout blanc d'employer en qualité de commis un nègre ou une personne de couleur esclave ou libre; mais cette défense est sans cesse violée par les intéressés : le commerce et l'industrie ne peuvent être arrêtés par les lois, ils marchent sans cesse, irrésistibles, inexorables, apportant avec eux l'émancipation des hommes.

Les nègres aussi apprennent chaque jour davantage : c'est là le fait le plus fécond en résultats importans. Par leur cohabitation forcée avec des hommes plus intelligens qu'eux, ils apprennent, ils étudient, ils se préparent à une forme de civilisation supérieure; il se peut même qu'au point de vue moral le spectacle d'un peuple libre contre-balance chez eux les effets délétères de la servitude. Malgré les lois sévères qui défendent d'enseigner la lecture à un esclave, le nombre de ceux qui savent lire augmente incessamment. Ici c'est un nègre intelligent qui, ayant trouvé le moyen d'apprendre à lire dans une ville du nord, enseigne ce qu'il sait à tous ses compagnons de travail. Ailleurs c'est une jeune créole qui, dans ses momens d'ennui, se donne innocemment le plaisir de montrer l'alphabet à sa domestique favorite, de même qu'elle fait répéter de jolies petites phrases à son perroquet. Ailleurs encore c'est un maître, imbu de principes d'humanité supérieurs à ceux de ses voisins, qui veut s'attacher fortement ses esclaves en les élevant à la dignité d'hommes, et viole ouvertement la loi en leur donnant une véritable instruction. Ainsi l'évêque Polk, propriétaire de plusieurs centaines d'esclaves groupés sur une des plus magnifiques plantations de la Louisiane, a fait enseigner la lecture à tous ses nègres, au grand scandale de tous ses confrères, planteurs expérimentés.

J'ai vu dans une des plantations du sud un type remarquable de ces nègres qui ont su acquérir une grande influence sur leurs compagnons, et, le jour d'une révolte, seraient certainement proclamés rois par la foule des esclaves. Pompée avait des formes athlétiques, et sans peine il soulevait l'enclume de sa forge; mais il était d'une douceur à toute épreuve, et, comme un lion conduit en laisse, obéissait sans hésitation à tous les ordres de sa femme. Il avait pourtant conscience de sa force physique et de sa valeur morale, mais il n'en abusait jamais, et, se contentant de donner des conseils à ses camarades, il ne les dirigeait que par la persuasion. La nécessité de ruser avec ses maîtres pour se garantir des coups de fouet lui avait donné une figure pateline et des paroles mielleuses lorsqu'il se trouvait en présence d'un blanc; mais avec les siens il devenait lui-même et reprenait sa physionomie franche et ouverte. Homme d'une grande intelligence et d'une merveilleuse force de volonté, il avait appris à lire tout seul en étudiant la forme des lettres gravées par

l'économe sur les boucauts de sucre et en épelant les noms peints sur les tambours des bateaux à vapeur qui descendent et remontent le Mississipi. Devenu assez habile pour lire couramment, il avait pu se procurer une bible par l'intermédiaire d'un colporteur, et il passait une partie de ses nuits à donner des leçons de lecture aux autres nègres et à leur tenir des discours révolutionnaires appuyés sur l'autorité du texte redoutable. Surpris deux fois et deux fois fustigé, il avait vu sa bible disparaître dans les flammes, brûlée par la main du maître; mais il avait su s'en procurer une autre, et son œuvre de propagande n'avait rien perdu de son activité. Pompée étant un de ces nègres rares qui savent un grand nombre de métiers et travaillent également bien dans les champs, dans un atelier ou dans une usine, le maître n'avait pas eu le courage de s'en défaire, mais il ne perdait jamais une occasion de l'humilier aux yeux des autres nègres. L'esclave recevait tous les châtimens avec un visage impassible, et si quelque pensée de vengeance s'agitait dans son cœur, il savait bien la cacher à tous les yeux. Ce sont des nègres comme Pompée qui disent à leurs compagnons d'esclavage de se tourner vers le nord, d'où viendra la liberté. Malgré la bonne garde qu'on fait autour d'eux, ils apprennent, on ne sait comment, tous les détails de la lutte qui existe entre le nord et le sud; ils connaissent le nom de John Ossawatomie Brown, et répètent à leurs enfans qu'avant de monter à l'échafaud, le héros se pencha sur le nourrisson d'une esclave pour lui donner son dernier baiser.

Parmi les dangers qui menacent l'institution de l'esclavage, il en est qui viennent des planteurs eux-mêmes, et ce ne sont pas les moins redoutables. Le rétablissement de la traite crée des intérêts tout à fait différens aux propriétaires de la Virginie, du Maryland, du Kentucky, et à ceux des états méridionaux. De là une cause grave de dissentimens et la principale raison de la scission opérée entre les deux grands partis esclavagistes : les démocrates modérés et les mangeurs de feu (*fire-eaters*). Les planteurs de la Louisiane, de la Georgie, de la Floride, exigent le rétablissement officiel de la traite, qui leur donnera des nègres à 200 ou même à 150 dollars par tête. Les Virginiens au contraire voudraient continuer à vendre leur marchandise humaine à un prix dix fois plus élevé. Si la traite recommence sur une grande échelle, ils sont obligés de vendre leurs nègres à perte; ils ne peuvent plus soutenir la concurrence commerciale ni avec les états libres ni avec les états à esclaves, et l'aristocratie virginienne est forcée de laisser le champ libre aux abolitionistes. En prévision de la baisse inévitable du prix des nègres, l'exportation humaine du Missouri, du Kentucky, de la Virginie et des autres états éleveurs fait diminuer sans cesse la population

noire au profit de la population blanche, et tend de plus en plus à transformer ces pays en états libres. Déjà plusieurs cantons virginiens, limitrophes de la Pensylvanie et de l'Ohio, tels que l'important district de Wheeling, ne possèdent plus un seul nègre. Lors des récentes élections, le parti républicain fut sur le point de l'emporter dans l'état à esclaves du Delaware.

S'ils perdent ainsi un terrain considérable du côté du nord, les planteurs peuvent-ils du moins espérer l'extension de leur domaine vers l'ouest et vers le sud? Une des nécessités vitales de l'esclavage est d'accroître son empire; les propriétaires de nègres ne peuvent jouir en paix de leur autorité qu'à la condition de faire participer à leurs vues un nombre d'hommes toujours plus considérable. Pendant plusieurs années, tout leur a souri : ils ont annexé le Texas, le Nouveau-Mexique; ils ont fait voter la loi sur l'extradition des nègres fugitifs; ils ont, en violation du compromis, engagé la lutte du Kansas. Là s'est arrêté leur triomphe. Par trois fois ils ont fait attaquer l'île de Cuba, qui leur semble devoir être plus sûre dans leurs mains que dans celles de l'Espagne; mais leurs attaques ont misérablement échoué, et les maîtres espagnols, menacés dans leur indépendance nationale et dans leurs propriétés, seront peut-être obligés de se faire abolitionistes à leur tour. Les esclavagistes font aussi menacer les Antilles libres par leurs journaux, et déclarent qu'à la première guerre ils donneront aux noirs de ces îles à choisir entre l'esclavage et la mort (1); mais la république d'Haïti, qui depuis plus d'un demi-siècle préparait le pénible enfantement de sa liberté, entre maintenant dans une ère de progrès, et forme avec les autres Antilles libres un double rempart d'îles et d'îlots opposant une barrière infranchissable à la propagation de l'esclavage américain. Bien souvent aussi les propriétaires d'esclaves ont réclamé l'annexion du Mexique et de l'Amérique centrale, où trente millions de nègres au moins pourraient travailler au profit de maîtres blancs. En annexant ces contrées, les esclavagistes y ramèneraient à la fois la paix et la servitude, comme ils l'ont fait dans le Texas; ils formeraient un vaste empire qui leur donnerait la clé de deux continens et la suprématie sur deux mers; du haut de leur citadelle de l'Anahuac, ils pourraient longtemps braver toutes les attaques de la liberté. Malheureusement pour eux, le flibustier Walker n'a point réussi dans son entreprise de conquête, souvent réitérée, et, malgré leurs dissensions intestines, les huit millions de Mexicains se refusent unanimement à l'introduction des esclaves. En outre les puissans états libres de la Californie et de l'Orégon, fondés sur les rivages

(1) *New-Orleans Daily Delta.*

du Pacifique, rétrécissent encore le cercle de feu autour du territoire de l'esclavage.

Ce serait une erreur de croire que les adversaires des planteurs habitent seulement les états du nord, les Antilles et l'Amérique espagnole; les ennemis les plus redoutables de l'*institution domestique* résident dans les états à esclaves, à côté même des plantations, et leur silence contenu les rend d'autant plus dangereux. Les quatre millions d'esclaves de la république appartiennent à trois cent cinquante mille propriétaires environ (1), c'est-à-dire à une infime minorité des habitans du sud, et ce nombre reste stationnaire ou même tend à diminuer, tandis que la population noire et celle des *petits habitans* augmentent chaque année dans une très forte proportion. La valeur des esclaves de prix s'élève tellement que les riches seuls peuvent en faire l'acquisition; les propriétaires moins favorisés achètent quelques travailleurs de rebut, et les produits qu'ils obtiennent se ressentent nécessairement de leur pauvreté, car les cultures industrielles de l'Amérique demandent, comme nos fabriques d'Europe, un nombre considérable de bras. Après une lutte ruineuse, les petits cultivateurs sont donc obligés de vendre esclaves et champs et de se ranger parmi les prolétaires. Tandis que dans le nord les propriétés se multiplient à l'infini comme en France, les vastes domaines du sud tendent à s'agrandir de plus en plus, et les petits habitans sont obligés les uns après les autres de reculer devant les riches planteurs, suivis de leurs troupeaux de noirs. L'institution de l'esclavage produit aux États-Unis les mêmes résultats sociaux que le majorat en Angleterre. A peine la culture a-t-elle eu le temps de conquérir le sol des terres vierges que déjà les petites fermes sont absorbées par les grandes propriétés féodales. Dans la plupart des comtés agricoles, la population blanche diminue constamment pendant que la population noire augmente, et l'on cite un propriétaire possédant à lui seul un peuple de huit mille esclaves. La remarque si vraie de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, menace de s'appliquer un jour parfaitement aux états du sud.

Dépouillés de la terre, les petits habitans tombent dans une situation déplorable. Ils sont libres, ils sont citoyens, ils peuvent être nommés à toutes les fonctions publiques, ils ont le droit inaliénable de molester les nègres libres, mais ils sont pauvres et comme tels méprisés. Aucune expression ne saurait rendre le superbe dédain

(1) En 1850, le nombre des propriétaires d'esclaves s'élevait à 347,000; mais la plupart ne possédaient que deux ou trois nègres. Les grands planteurs, ceux qui ont un *camp* ou hameau peuplé d'esclaves, à côté de leurs demeures, étaient au nombre de 91,000 seulement.

avec lequel les créoles louisianais parlent des *Cadiens*, pauvres blancs ainsi nommés parce qu'ils descendent des Acadiens exilés dont Longfellow a conté la touchante histoire dans son poème d'*Evangeline*. D'autres, auxquels on donne à tort le même nom, sont les petits-fils des esclaves blancs, pour la plupart d'origine allemande, qu'on vendait autrefois sur les marchés du sud. Les Cadiens habitent des cabanes assez misérables; ils n'osent pas travailler la terre, de peur de se ravaler au niveau des nègres, et par un amour-propre mal placé, mais bien naturel dans un pays d'esclavage, ils cherchent à prouver la pureté de leur origine par la paresse la plus sordide. Cependant ils n'échappent pas au mépris des nègres eux-mêmes, qui voient la pauvreté de ces blancs avec une satisfaction contenue. Ainsi condamnés à l'oisiveté par leur dignité de race, placés entre le mépris des grands propriétaires et celui des esclaves, ces petits habitans ont l'âme rongée par l'envie et nourrissent contre les planteurs une haine implacable, à demi cachée sous les formes d'une obséquieuse politesse. Plusieurs même ne craignent pas d'exprimer hautement leurs vœux en faveur d'une insurrection d'esclaves, et ceux d'entre eux qui émigrent dans les états du nord deviennent les ennemis les plus acharnés de l'esclavage, non par amour des noirs, mais par haine des maîtres; c'est même en partie à l'opposition de ces plébéiens que l'état du Missouri doit le fort parti abolitioniste qui balance dans la législature le pouvoir des planteurs patriciens. Les riches propriétaires du sud n'ignorent point qu'ils ont tout à craindre de cette plèbe envieuse qui voit passer avec dépit leurs fastueux équipages; mais les institutions républicaines des états et la crainte d'une insurrection immédiate les empêchent de prendre des mesures pour éviter le danger. Quoi qu'ils fassent, ils ne sauraient trop redouter l'avenir, car, dans les états du sud, six millions de blancs, loin d'avoir aucun intérêt à maintenir l'esclavage, ont leur politique toute tracée dans le sens contraire : sous peine de devenir esclaves eux-mêmes, il faut qu'ils résistent aux empiétemens des trois cent cinquante mille propriétaires féodaux, ou bien qu'ils abandonnent leur patrie. N'osant résister, nombre d'entre eux préfèrent s'exiler. Le recensement de 1850 a montré que 609,371 hommes du sud étaient venus s'établir dans le nord, tandis que seulement 206,638 personnes nées dans les états libres avaient émigré vers le sud; eu égard à la différence des populations respectives, c'est dire que la terre d'esclavage repousse hors de son sein six fois plus de blancs qu'elle n'en attire. Les planteurs font le vide autour d'eux, tandis que la liberté entraîne dans son tourbillon tous les hommes de travail et d'intelligence.

On se demande avec anxiété si la scission depuis si longtemps an-

noncée par les états à esclaves et faite en partie par la Caroline du sud deviendra définitive, ou bien si tout se bornera de la part des esclavagistes à de vaines rodomontades. Nous doutons fort qu'une scission politique sérieuse puisse avoir lieu, car les états du sud, auxquels ne s'allieraient en aucun cas les républiques du centre, le Kentucky, le Maryland, la Virginie, sont trop faibles et trop pauvres pour se passer de leurs voisins du nord. Quand même ils sauraient improviser un budget, une armée disciplinée, une flotte commerciale, une marine de guerre, sauraient-ils se donner l'industrie qui leur manque? sauraient-ils se créer les innombrables ressources qu'ils doivent aujourd'hui à l'esprit ingénieux des *Yankees?* sauraient-ils même se nourrir sans les farines, le maïs, la viande que leur expédient les villes du nord? Une scission politique et commerciale absolue, celle que les Caroliniens du sud font semblant de proclamer, serait immédiatement suivie d'une effroyable famine.

Mais que la séparation entre les deux groupes d'états soit ou ne soit pas officiellement proclamée dans un avenir plus ou moins rapproché, on peut dire que la scission existe déjà. Les deux fractions ennemies n'ont plus rien de commun, si ce n'est le souvenir des guerres glorieuses de l'indépendance, les noms immortels de Washington et de Jefferson, les grandes fêtes nationales et l'orgueilleuse satisfaction de porter le nom d'Américains. L'opposition des intérêts les sépare, les défis se croisent sans cesse au-dessus des eaux de l'Ohio et du Missouri; des bandes, armées par chaque parti, ont fait du Kansas un champ de bataille; le sang coule dans les plantations du Texas; cent mille hommes de couleur, chassés de leur patrie, prennent le chemin de l'exil; des boucaniers organisent la chasse au nègre ou même au blanc, et plus d'une fois des enfans de race anglo-saxonne ont été vendus sur les marchés du sud; les faits de meurtre, de vol, de rapine, se succèdent sans interruption, et l'esprit public est toujours tenu en haleine par quelque horrible aventure. Telle est la paix qui règne entre les habitans du nord et ceux du sud. Les législatures elles-mêmes, peu soucieuses de leur dignité, s'envoient défis sur défis. Le gouverneur de la Georgie propose de considérer comme nulles les dettes que des Georgiens pourraient contracter envers des citoyens d'un état libre où des abolitionistes se seraient rendus coupables d'une abduction d'esclave. La législature de la Louisiane vote ironiquement la déportation, dans l'état abolitioniste du Massachusetts, de tous les nègres convaincus de meurtre. Pendant le procès de John Brown, de nombreux esclavagistes, — parmi lesquels une femme, — réclament la faveur de servir de bourreau, et divers états du sud se disputent à l'envi le privilége de fournir le chanvre qui pendra

l'abolitioniste vaincu; la Caroline du sud remporte le prix et s'en fait gloire. En Virginie, une convention s'assemble pour délibérer sur le genre de vengeance qu'il s'agit d'exercer contre les états républicains. Les gouverneurs de l'Ohio et de la Virginie, MM. Chase et Wise, menacent de se déclarer la guerre pour leur propre compte. Dans le sud, les employés de la poste, obéissant à la circulaire du directeur-général Holt, refusent d'expédier et brûlent même les exemplaires des ouvrages abolitionistes qu'ils reçoivent. Des assemblées de planteurs réclament tumultueusement l'expulsion de tous les étrangers, quelles que soient leur origine et leurs occupations, la cessation totale du commerce avec les états du nord, la rupture sociale absolue avec ces compatriotes ennemis. Un des principaux journaux de la Virginie offre 25 dollars par tête de membre abolitioniste du congrès et 50,000 dollars pour celle du sénateur Seward; des assemblées publiques, des comités de vigilance des Carolines, de la Louisiane, du Mississipi, mettent également à prix les têtes de leurs ennemis les plus redoutés; un gouverneur même, M. Lumpkin, de la Georgie, offre 5,000 dollars pour *un certain* Garrison, éditeur du journal *the Liberator*. Dernièrement à Richmond, la foule essaie de saisir le correspondant du journal la *Tribune* jusque dans le cortége du prince de Galles. Bien plus, le principal organe de la Virginie, le *Richmond Enquirer*, au risque d'être signalé comme ouvertement coupable de haute trahison envers la patrie, propose une alliance offensive et défensive avec la France contre les états du nord; il ne doute pas qu'en échange de la liberté absolue du commerce, la France ne consente à prêter sa flotte et ses armées pour le maintien de l'esclavage! De leur côté, le Massachusetts et neuf autres états libres votent solennellement des lois qui abrogent celle du congrès sur l'extradition des esclaves fugitifs, et punissent de deux à quinze ans de prison et de 1,000 à 5,000 dollars d'amende tout officier fédéral coupable d'avoir fait exécuter la loi de la république. Le congrès lui-même est un champ clos où les partis ne s'occupent que de la question qui les divise, écartent toute discussion qui n'a pas rapport à ce redoutable fait de l'esclavage, laissent en souffrance les services publics. et parfois même n'ont pas le temps de voter le budget fédéral. Dans le sénat, un membre de ce corps auguste frappe un abolitioniste à coups de bâton et le renverse aux applaudissemens sauvages de ses amis, puis il donne fièrement sa démission et revient siéger triomphalement, réélu par acclamation. La scission, même avouée, pourrait-elle être plus complète, et la Caroline du sud avait-elle besoin de déchirer le drapeau fédéral?

Tout semble donc annoncer que la crise dont nous venons de montrer la gravité approche de son dénoûment. Espérons que la ré-

conciliation s'opérera par des moyens pacifiques. Déjà dans les républiques hispano-américaines l'union s'est accomplie entre les trois races; le blanc, le rouge, le noir, et les innombrables métis issus de leurs croisemens sont frères et concitoyens; les indigènes jadis maudits et les conquérans qui s'étaient arrogé la spéciale bénédiction du ciel se sont réconciliés, et ne forment plus qu'un peuple turbulent, comme le sont tous les peuples jeunes, mais plein d'avenir et d'espérances. Et cependant ces sociétés latines ont, comme la société anglo-américaine, inauguré leur vie politique par l'extermination des peaux-rouges et la mise en servitude des noirs d'Afrique. N'est-il pas légitime d'espérer que les états du sud finiront par suivre ce noble exemple?

Une fois vaincu, l'esclavage laissera le champ libre à l'esprit intrépide et victorieux qui a rendu les républiques de la Nouvelle-Angleterre si justement chères aux amis de la civilisation. Alors l'arbre de liberté portera ses fruits, et le monde verra ce que peut réaliser dans les sciences, les arts et l'économie sociale une république vraiment démocratique lancée dans la voie des améliorations de toute espèce avec cette fougue qui distingue le génie américain. Il serait difficile déjà de trouver dans aucune autre partie de la terre des sociétés moralement supérieures à celles du Vermont, du Massachusetts, du Rhode-Island, du New-Hampshire. La majorité des hommes qui les composent ont la conscience de leur liberté et de leur dignité; l'instruction est générale, l'esprit d'invention est surexcité au plus haut degré, l'amour des arts se développe, toute œuvre recommandable est soutenue avec une générosité sans exemple; le progrès en toutes choses est devenu le but général. Et ce que la liberté a produit dans ce coin de la terre, elle le produira, nous n'en doutons pas, dans la vaste république anglo-saxonne, lorsque le crime de l'esclavage sera expié, et que le noir, enfin délivré de ses chaînes, pourra presser dans sa main la main de son ancien maître.

ÉLISÉE RECLUS.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

II.

L'ESPÈCE. — LA VARIÉTÉ. — LA RACE.

L'application que nous avons faite à l'homme des procédés de la méthode naturelle et des règles adoptées pour la répartition des corps tant organiques qu'inorganiques (1) nous a conduit à le séparer du reste de la création, à le regarder comme constituant à lui seul un groupe primordial, un *règne*. Or tous les autres groupes de même ordre se montrent à nous comme composés d'espèces extrêmement nombreuses, et présentant entre elles des différences très profondes. Ces deux circonstances ont déterminé les classifications qui, systématiques ou méthodiques, ont toujours pris l'espèce pour point de départ, pour unité. Parmi ces unités, il en est qui, rapprochées par l'ensemble de leurs caractères, forment le *genre*, c'est-à-dire le groupe élémentaire de toutes les nomenclatures en botanique et en zoologie. La réunion des genres les plus voisins constitue la *tribu*, et en procédant toujours de la même manière on obtient les groupes supérieurs, désignés par les noms de *famille*, d'*ordre*, de *classe*, d'*embranchement* (2), groupes qui sont de plus en plus élevés et séparés les uns des autres par des caractères de plus en plus tranchés.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1860.

(2) Je ne compte ici ni la sous-famille ni le sous-genre, divisions entièrement arbitraires et employées à peu près exclusivement pour venir en aide à la mémoire.

Les populations humaines se prêtent-elles à une semblable répartition? Ici du moins nous constatons un remarquable accord parmi les anthropologistes. Quelle que soit leur doctrine fondamentale, qu'ils fassent de l'homme un ordre de la classe des mammifères ou un règne de la nature, tous reconnaissent qu'on ne saurait partager les populations humaines même en familles ou en tribus distinctes. Mais pour les polygénistes les différences qui les séparent constituent autant de *caractères spécifiques*, et ils les réunissent dans un seul *genre*, composé d'un nombre d'espèces qui varie singulièrement au gré des savans. Les monogénistes de leur côté ne voient dans ces différences que des *caractères de race*, et rattachent ainsi tous les groupes humains à une seule espèce. Il est donc évident qu'on ne peut aborder le problème tant débattu entre les deux écoles qu'après avoir résolu celui-ci : qu'entend-on en histoire naturelle par les mots *espèce* et *race?* C'est bien certainement faute de s'être sérieusement posé cette question que tant de naturalistes d'un incontestable mérite, de l'un et l'autre camp, ont embarrassé la science de notions confuses ou de graves erreurs.

Voyons d'abord ce qu'il faut entendre par l'expression d'*espèce*. Ce mot est un de ceux que l'on retrouve dans toutes les langues qui possèdent des termes abstraits. Il traduit par conséquent une idée générale, vulgaire, et cette idée est avant tout celle d'une très grande ressemblance extérieure; mais, dans le langage ordinaire même, cette idée n'est pas simple. Il est facile de s'en convaincre en s'adressant par exemple à un éducateur de bestiaux choisi parmi les plus illettrés. Présentez à ce juge deux mérinos; il n'hésitera pas à les déclarer de même espèce. Placez sous ses yeux un mérinos ordinaire et un de ces moutons à laine brillante et soyeuse que nous devons à M. Graux de Mauchamp, et il répondra avec non moins d'assurance que ces animaux sont de deux espèces différentes. Apprenez-lui alors que tous deux ont eu le même père et la même mère; l'homme pratique hésitera, son langage traduira la confusion de son esprit, et pour peu qu'il soit au courant du vocabulaire généralement employé en zootechnie, il vous dira : « Le mauchamp est une variété du mérinos. » Cette expérience, facile à faire, nous apprend que, même pour le vulgaire, quand il s'agit de l'espèce, l'idée de *filiation* vient se placer à côté de l'idée de *ressemblance*.

En réalité, la science ne fait ici que préciser ce qu'avait pressenti l'instinct populaire. Elle aussi, pour déterminer les espèces, s'appuie sur la ressemblance, et il est inutile d'insister sur ce point; mais elle aussi, dès ses débuts, et sans même s'en rendre bien compte, a pris en considération les phénomènes de la reproduction. Sur ce dernier point, elle est de nos jours plus affirmative que jamais. Elle a démontré définitivement que la génération est un fait

supérieur aux forces physico-chimiques; elle a prouvé en outre que ce fait est déterminé exclusivement par l'influence de la vie et par l'intermédiaire d'un organisme préexistant (1). Toujours un être vivant quelconque provient d'un autre être vivant. L'ensemble des êtres organisés, considéré dans le temps, se compose donc de séries ininterrompues, et il est impossible de ne pas voir dans ces séries ce que le vulgaire comme les savans ont appelé les espèces.

Théoriquement parlant, un parent, ou *être engendrant*, et un fils, ou *être engendré*, qui deviendrait parent à son tour, peuvent suffire à l'établissement indéfini d'une de ces séries. En fait, nous savons que les choses se passent autrement, et que toujours les deux termes précédens sont au moins doubles, et comprennent un père et une mère, un fils et une fille. C'est encore là un des beaux

(1) On voit que nous regardons comme définitivement condamnée la doctrine des générations spontanées. Il devient en effet bien difficile de s'expliquer comment cette doctrine peut compter encore quelques partisans parmi des hommes dont le mérite est d'ailleurs très réel. Au reste, leur nombre diminue rapidement, et la plupart d'entre eux répètent sans doute l'exclamation que nous avons entendue sortir de la bouche d'un chimiste très habile qui avait eu longtemps une foi entière aux générations spontanées. « Encore une illusion qui s'en va! » s'écriait-il après une assez longue causerie sur les expériences si concluantes de M. Pasteur. Ces expériences répondent en effet aux dernières chicanes qu'on pouvait adresser encore à plusieurs autres savans, à MM. Schwann et Henle entre autres. Ceux-ci avaient déjà opéré d'une manière comparative sur des infusions ou des mélanges dont les uns étaient exposés à l'air libre, tandis que les autres ne recevaient que de l'air tamisé à travers des acides énergiques ou des tubes rougis au feu. Toujours ils avaient vu les premiers donner promptement naissance à des moisissures, à des infusoires, tandis que les seconds ne présentaient aucune trace de production organique. Schwann, Henle et presque tous les naturalistes avaient conclu de ces faits que les végétaux et les animaux inférieurs qui apparaissent dans les infusions proviennent des germes que l'air y dépose sous forme de poussière, et nullement de la réaction des élémens morts qui entrent dans la composition de l'infusion ou du mélange. Ils avaient admis également que, pour empêcher l'apparition des moisissures, des infusoires, etc., il suffisait de désorganiser ces germes soit par la chaleur, soit par un tout autre moyen. Les partisans de la génération spontanée répondaient qu'en passant soit dans un tube fortement chauffé, soit sur des acides, l'air, bien que ne changeant pas de composition, devenait impropre à donner naissance à un être organisé; ils disaient que cet air était devenu *inactif*. En outre ils niaient l'existence des germes, bien que ceux-ci eussent été vus et décrits, notamment par Ehrenberg. Or M. Pasteur, grâce aux dispositions ingénieuses qu'il a imaginées, a recueilli ces germes et les a *semés* dans des infusions plongées dans une atmosphère de cet air prétendu inactif; ils s'y sont parfaitement développés. D'autre part, le même expérimentateur a montré qu'il suffisait de donner au ballon qui renferme une infusion quelconque une forme telle que les germes ne pussent pas arriver jusqu'au liquide pour que celui-ci ne présentât aucune trace de moisissure, alors même qu'il était en communication directe avec l'air ordinaire. L'existence des germes, le rôle qu'ils jouent dans les prétendus phénomènes de génération spontanée, ont été mis ainsi hors de toute discussion pour quiconque ne cherche ses convictions que dans l'observation et l'expérience. Ajoutons que les belles recherches de M. Balbiani sur la reproduction sexuelle des infusoires ont fait rentrer ce groupe dans la loi commune et enlevé aux partisans de la génération spontanée jusqu'aux argumens qu'ils auraient pu tirer de l'ignorance où l'on était naguère encore sur ce sujet.

résultats que la science moderne a su dégager du chaos apparent des observations précédemment accumulées (1). L'idée de filiation se précise ainsi en se complétant. Les séries spécifiques ne nous apparaissent plus comme composées seulement d'individus, mais bien comme formées de familles qui se succèdent, et dont chacune provient d'une ou de deux familles précédentes. La *famille physiologique* est donc le point de départ, l'unité fondamentale de l'espèce, comme celle-ci l'est du règne tout entier (2). Ces idées générales seront facilement comprises en tant qu'elles intéressent les animaux, ceux surtout qui vivent le plus communément sous les yeux de l'homme. Peut-être paraîtra-t-il étrange à quelque lecteur d'en faire l'application aux végétaux; mais qu'on ne l'oublie pas, dès qu'il s'agit des fonctions de la reproduction, des rapports qui relient les unes aux autres les générations successives, il se manifeste entre les deux règnes des ressemblances qui vont jusqu'à l'identité. A diverses reprises, et surtout dans mes études sur les métamorphoses, j'ai insisté ici même sur une multitude de faits qui mettent hors de doute ce résultat fondamental. Chez la plante comme chez l'animal, il y a des époux et des épouses, des pères et des mères, des fils et des filles. Seulement ces liens de parenté sont souvent voilés par les dispositions, la structure, surtout l'état d'agrégation des organismes végétaux. Ici l'individualité elle-même se dissimule parfois et devient indécise pour l'homme étranger à la science; mais celle-ci, nous l'avons vu, a su aller au-delà des apparences, déterminer l'individu et reconnaître son sexe. Il lui est donc facile de remonter à la famille physiologique et de constater qu'elle se retrouve dans le règne végétal tout comme dans le règne animal.

Qu'il me soit permis d'insister sur quelques exemples propres à faire mieux comprendre combien il est difficile de séparer l'idée de filiation de l'idée d'espèce. La famille physiologique peut n'être composée que des quatre élémens que nous avons nommés plus haut : deux parens et deux enfans de différens sexes. Quelques espèces animales, le chevreuil par exemple, réalisent ce groupe typique; mais elle peut aussi s'étendre prodigieusement, et les enfans peuvent, soit pendant toute leur vie, soit à certaines phases de leur existence, ressembler fort peu à leurs parens directs. Chez les espèces animales dont la reproduction présente des phénomènes de généa-

(1) Voyez sur cette question la série sur *les Métamorphoses et la Généagenèse* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er et 15 avril 1855, du 1er et 15 juin, et du 1er juillet 1856.

(2) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, guidé par des considérations différentes de celles que nous venons d'exposer, est arrivé le premier à cette conclusion, dont le lecteur comprendra aisément l'importance capitale. M. Geoffroy désigne la *famille physiologique* dont il s'agit ici par le nom de *compagnie*, pour la distinguer de la *famille naturelle*, simple groupe de classifications et par cela même toujours plus ou moins arbitraire.

genèse, chez les méduses entre autres, la famille comprend l'ensemble des générations et des individus qui se succèdent jusqu'au moment où reparaissent, avec les formes du père et de la mère, les attributs sexuels. Or les individus intermédiaires n'ont, soit entre eux, soit avec leurs parens immédiats, que des analogies de forme et d'organisation extrêmement éloignées. Pour celui qui jugerait seulement d'après les ressemblances, ces individus appartiendraient non-seulement à des espèces, mais même à des classes très distinctes. Ainsi en ont jugé pendant des siècles les savans les plus spéciaux eux-mêmes, avant que les observations de Saars, de Siebold, et la synthèse de Steenstrup les eussent ramenés à des idées plus justes. Aujourd'hui, pour tous les naturalistes, la larve ciliée, qui se meut à la manière d'un infusoire, les animaux hydriformes qui couvrent la tige et les rameaux du polypier fixé à demeure sur quelque rocher, la méduse isolée et libre, qui mène en plein océan une vie vagabonde, sont autant d'individus d'une même espèce. Ce qui est vrai des médusaires l'est à plus forte raison des insectes en général. Quoi de plus éloigné en apparence qu'un papillon, une chrysalide, une chenille? Et pourtant ces êtres sont sortis d'autant d'œufs pondus peut-être par une même mère, et peuvent appartenir non pas seulement à la même espèce, mais encore à la même famille.

Ainsi l'idée d'espèce est essentiellement complexe et repose sur deux considérations d'ordres très distincts. Ce n'est pas d'emblée que la science est arrivée à ce résultat. Pas plus au moyen âge et aux premiers temps de la renaissance que dans l'antiquité, les hommes qui jetèrent les premiers fondemens de la zoologie ou de la botanique ne se rendirent compte de ce qu'ils appelaient des espèces. M. I. Geoffroy a parfaitement démontré qu'on avait exagéré sous ce rapport les mérites d'Aristote et d'Albert le Grand. Ni l'un ni l'autre ne purent même soupçonner qu'il y eût là un problème à résoudre. Il faut arriver jusqu'à la fin du XVII[e] siècle pour voir des naturalistes se préoccuper de cette question. Elle avait été évidemment comprise par Jean Ray, qui, en 1686, dans son *Historia plantarum*, regarda comme étant de même espèce les végétaux qui ont une origine commune et se reproduisent par semis, quelles que soient leurs différences apparentes; mais elle ne fut réellement posée qu'en 1700 par notre illustre Tournefort. Dans ses *Institutiones rei herbariæ*, il se demande: « Que faut-il entendre par le mot d'espèce? » Il avait défini le genre « l'ensemble des plantes qui se ressemblent par leur structure; » il appelle espèce « la collection de celles qui se distinguent par quelque caractère particulier. » Malgré le vague des idées et des expressions, on voit que ces deux illustres précurseurs de la science moderne s'étaient placés chacun à l'un des deux

points de vue sur lesquels nous venons d'insister. Ray avait compris l'importance de la filiation; Tournefort ne tenait compte que de la ressemblance dans son essai de définition.

A en juger par les termes qu'ils ont employés pour définir l'espèce, on pourrait rattacher à Tournefort un assez grand nombre de naturalistes dont les préoccupations habituelles sont rarement dirigées vers l'étude des fonctions organiques, tels que des entomologistes, des ornithologistes, des paléontologistes. La plupart des physiologistes au contraire ont adopté les idées de Ray et les ont parfois exagérées en ce qu'ils ont supprimé de leurs définitions toute allusion à l'importance des caractères communs (1). Dans les deux cas, il y avait une véritable *erreur par omission*. Pour avoir une notion complète de l'espèce, il faut, on le sait, tenir compte des deux élémens. C'est ce que comprirent fort bien Linné et Buffon. Le premier, il est vrai, n'a donné nulle part une définition proprement dite; mais A. Laurent de Jussieu n'a guère fait que formuler ses idées à cet égard quand il a dit : « L'espèce est une succession d'individus entièrement semblables perpétués au moyen de la génération. » Quant à Buffon, il est on ne peut plus explicite; pour lui, « l'espèce n'est autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. »

La plupart des définitions données par les naturalistes modernes se rattachent de près ou de loin aux précédentes. Je me bornerai à citer les principales (2). — Cuvier définit l'espèce « la collection de tous les corps organisés nés les uns des autres ou de parens communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. » — Pour de Candolle, « l'espèce est la collection de tous les individus qui se ressemblent entre eux plus qu'ils ne ressemblent à d'autres, qui peuvent, par une fécondation réciproque, produire des individus fertiles, et qui se reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut par analogie les supposer tous sortis originairement d'un seul individu. » — Pour Blainville, « l'espèce est l'individu répété dans le temps et dans l'espace. » — Vogt regarde l'espèce comme résultant « de la réunion de tous les individus qui tirent leur origine des mêmes parens et qui redeviennent, par eux-mêmes ou par leurs descendans, semblables à leurs premiers ancêtres (3). »

(1) J'ai moi-même donné dans cette exagération sous la première influence des découvertes relatives aux phénomènes généagénétiques; mais je n'ai pas tardé à revenir à des idées plus justes, et en 1856 j'ai donné dans mon cours au Muséum la définition que cette étude fera connaître.

(2) M. Geoffroy a réuni dans son livre un grand nombre d'autres définitions de l'espèce, et je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur à cet ouvrage.

(3) On voit que ce naturaliste fait ici allusion aux phénomènes de généagenèse.

Ces définitions et un grand nombre d'autres que nous pourrions rappeler ont cela de commun qu'elles affirment la ressemblance des individus de même espèce sans aucune restriction. D'autres font sur ce point des réserves plus ou moins explicites. Ainsi, pour Lamarck, « l'espèce est une collection d'individus semblables que la génération perpétue dans le même état tant que les circonstances de leur situation ne changent pas assez pour faire varier leurs habitudes, leur caractère et leur forme. » — M. Isidore Geoffroy définit l'espèce « une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est naturelle, régulière et indéfinie dans l'ordre actuel des choses. » — Enfin, pour M. Chevreul, « l'espèce comprend tous les individus issus d'un même père et d'une même mère : ces individus leur ressemblent autant qu'il est possible relativement aux individus des autres espèces; ils sont donc caractérisés par la similitude d'un certain ensemble de rapports mutuels existant entre des organes de même nom, et les différences qui sont hors de ces rapports constituent des *variétés* en général. »

Les naturalistes que nous venons de citer sont incontestablement ceux qui, à divers titres, jouissent dans la science de l'autorité la plus grande et la plus méritée. Ils appartiennent à des branches diverses de l'histoire naturelle et à des écoles qui ont parfois lutté avec plus que de l'énergie l'une contre l'autre. Et cependant on voit qu'au fond les idées qu'ils se sont faites de l'*espèce* se ressemblent beaucoup. Les légères différences que présentent ces définitions ne portent guère que sur un point, très important il est vrai, et qu'il nous faut indiquer ici. Remontons à Linné et à Buffon. Tous deux, abordant sérieusement l'étude de l'espèce et y rattachant l'idée de filiation, furent conduits à poser ces questions si graves : les individus dont l'ensemble constitue une espèce demeurent-ils indéfiniment semblables entre eux et avec leurs premiers parens? ou bien peuvent-ils revêtir des caractères qui les éloignent les uns des autres au point que le naturaliste ne puisse plus reconnaître la parenté? Le nombre des séries spécifiques a-t-il été fixé dès l'origine, et s'il peut diminuer par l'extinction de quelques-unes d'entre elles, peut-il s'accroître en revanche grâce à certaines modifications éprouvées par des individus servant de point de départ à de nouvelles séries? En d'autres termes, l'espèce est-elle fixe, ou est-elle variable?

M. Isidore Geoffroy a fort bien démontré, par des citations empruntées aux écrits de Linné et de Buffon, que ces grands législateurs des sciences naturelles ont eu les mêmes hésitations quand ils ont cherché à résoudre ce difficile problème, et que tous deux avaient professé tour à tour des doctrines opposées. Au début et

pendant presque toute sa vie, Linné affirme la fixité, l'invariabilité de l'espèce. Appuyé sur la Bible, il déclare que toujours le semblable engendre son semblable, et qu'il n'y a point d'espèce nouvelle. Plus tard, entraîné par un mélange de choses vraies et d'idées inexactes, il fait à la variabilité une part des plus larges. Il admet que toutes les espèces d'un même genre de plantes proviennent d'une espèce unique à l'origine, et pour lui le croisement, l'*hybridation*, est le procédé à peu près exclusivement mis en œuvre par la nature pour atteindre ce résultat. L'immense majorité des végétaux n'aurait, dans cette hypothèse, qu'une origine de seconde main pour ainsi dire, et des espèces nouvelles pourraient chaque jour prendre naissance sous nos yeux.

Comme Linné, Buffon crut d'abord à la fixité absolue, et représenta la nature comme *imprimant sur chaque espèce ses caractères inaltérables*. Plus tard, il embrassa la croyance contraire, et admit *dans chaque famille*, à côté des altérations particulières qui produisent de simples variétés, *une dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale*, transformant les espèces elles-mêmes. Ici encore il se rencontra avec son illustre rival, du moins quant au fait général; mais Buffon regarda comme les causes du *changement, de l'altération et de la dégénération, la température du climat, la qualité de la nourriture, et pour les animaux domestiques les maux de l'esclavage*. C'était substituer la doctrine des *actions de milieu*, de l'influence des conditions d'existence, à la théorie linnéenne de l'hybridation. Au reste, après avoir exploré pour ainsi dire les deux hypothèses extrêmes de la fixité absolue et d'une variabilité presque indéfinie, Buffon se trouva ramené par ses propres travaux à une doctrine moyenne nettement exprimée dans ses derniers écrits. « L'empreinte de chaque espèce, écrivit-il alors, est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanens à jamais; mais toutes les touches accessoires varient. » Le milieu resta d'ailleurs pour lui la cause de ces variations. Là est la doctrine définitive de Buffon, qu'on peut appeler celle de la *variabilité limitée*; là est aussi la vérité.

Les opinions tour à tour professées par Linné et par Buffon ont servi de point de départ à autant de doctrines qui se sont propagées jusqu'à nos jours. Cuvier et toute l'*école positive*, qui le reconnaît pour chef, se sont déclarés pour la stabilité de l'espèce. Blainville, qui d'ordinaire semble se préoccuper avant tout de ne pas être de l'avis de Cuvier, se rencontre ici avec lui, et va plus loin encore. Pour lui, « la stabilité des espèces est une condition nécessaire à l'existence de la science. » En revanche, l'*école philosophique* adopta généralement la croyance d'une variabilité indéfinie. Pour Lamarck,

« la nature n'offre que des individus qui se succèdent les uns aux autres par voie de génération, et qui proviennent les uns des autres. Les espèces parmi eux ne sont que relatives, et ne le sont que temporairement. » Il admettait, et la plupart de ses disciples ont admis après lui, la transformation des espèces, la formation d'espèces nouvelles. En outre il reconnaissait pour causes de ces phénomènes la tendance à satisfaire certains besoins, les actions, les habitudes, c'est-à-dire des actes pour ainsi dire spontanés. La variation avait donc ici sa cause dans l'individu lui-même, au moins lorsqu'il s'agissait des animaux.

On a souvent cherché à rattacher aux doctrines de Lamarck celles de Geoffroy Saint-Hilaire. A nos yeux, ce rapprochement est complétement erroné. Malgré toute l'impétueuse ardeur de son génie, Geoffroy, on l'oublie trop souvent, en appelle toujours à l'expérience et à l'observation. Lamarck avait voulu remonter jusqu'à l'origine des choses : Geoffroy a évidemment senti que le problème de l'espèce, ainsi posé, échappe à ces deux instrumens de toute recherche scientifique sérieuse. Aussi ne l'a-t-il même pas abordé. Sans doute il s'est déclaré partisan de la variabilité, mais c'est à la manière de Buffon, soit qu'il s'agisse du phénomène lui-même, soit que l'on remonte aux causes qui le déterminent. A diverses reprises, il repousse l'idée de variations incessantes et indéfinies. Pour lui, l'espèce est fixe tant que le milieu ambiant reste le même; elle change seulement quand ce milieu se modifie et dans la mesure de ces modifications. L'action modificatrice vient donc du dehors et s'exerce sur l'être vivant, qui ne fait que réagir. Telle est aussi la croyance de Buffon. On voit que M. Isidore Geoffroy a dit avec raison : « Si Geoffroy Saint-Hilaire est, dans l'ordre chronologique, le successeur de Lamarck, on doit voir bien plutôt en lui, dans l'ordre philosophique, le successeur de Buffon, dont le rapproche en effet tout ce qui l'éloigne de Lamarck. »

Si Geoffroy Saint-Hilaire s'était borné à juger les doctrines de ses prédécesseurs et à développer les meilleures, l'Académie des Sciences n'eût point assisté à ces discussions à la fois solennelles et ardentes dont le souvenir est encore vivant chez tous les naturalites; mais il avait en outre abordé, avec sa hardiesse habituelle, un problème tout nouveau, que commençaient à poser sérieusement, que posent chaque jour plus impérieusement les découvertes paléontologiques. A la suite d'études approfondies sur les crocodiliens, il avait été vivement frappé des ressemblances existant entre certaines espèces fossiles et d'autres espèces actuellement vivantes. Il s'était demandé si celles-ci ne pourraient pas descendre des premières par une filiation interrompue et si les différences constatées entre ces représen-

tans de deux faunes appartenant à des époques géologiques distinctes ne devaient pas être attribuées aux changemens survenus dans les conditions d'existence, dans le *milieu ambiant*. Plus tard il généralisa cette question, et, sans prétendre la résoudre, il fit valoir chaudement les raisons qui militent en faveur d'une réponse affirmative. Cuvier s'était formellement prononcé pour la négative. L'auteur des *Mémoires sur les Ossemens fossiles* se voyait attaqué sur un terrain où il avait jusque-là régné en maître; il dut se défendre, et ainsi surgirent les grands débats qui se sont prolongés, on peut le dire, jusqu'à nos jours. D'une part, dans un livre tout récent et remarquable à bien des titres, un naturaliste anglais, M. Darwin, a cherché à expliquer l'origine de la multiplicité des espèces animales et végétales. Il les fait toutes descendre d'un archétype primitif, modifié, transformé successivement de mille manières par des actions extérieures et les conditions d'existence; il paraît rattacher ces changemens surtout aux phénomènes géologiques. M. Darwin a ainsi fondu ensemble, dans sa théorie, les idées de Lamarck sur la variabilité des espèces et celles de Buffon sur les causes de leurs variations, tout en faisant de sa théorie des applications qui rappellent les doctrines de Geoffroy. Le naturaliste anglais a d'ailleurs poussé les unes et les autres bien au-delà de tout ce qu'avaient admis ses devanciers français. D'autre part, M. Godron a publié un excellent ouvrage, exclusivement consacré à la question de l'espèce : le professeur de Nancy se prononce de la manière la plus tranchée dans le sens de l'invariabilité. En ce qui concerne les espèces vivantes, il va aussi loin que Blainville, sans pourtant se placer complétement sur le même terrain, et résout dans les termes suivans la question paléontologique : « Les révolutions du globe n'ont pu altérer les types originairement créés; les espèces ont conservé leur stabilité jusqu'à ce que des conditions nouvelles aient rendu leur existence impossible : alors elles ont péri, mais elles ne se sont pas modifiées. »

Ces conclusions absolues dans un sens ou dans l'autre sont certainement prématurées. Nous ne possédons pas encore les données nécessaires pour résoudre le problème posé par Geoffroy. L'expérience et l'observation nous fournissent des faits suffisans pour aborder la question de l'espèce, considérée dans la période géologique actuelle; l'une et l'autre nous font à peu près complétement défaut quand nous voulons remonter aux âges antérieurs. Ici il faut presque toujours renoncer à la certitude et même à la probabilité scientifiques pour se contenter de *possibilités*. Or on sait combien est grande la distance qui sépare le possible du réel : nul n'a le droit de conclure de l'un à l'autre. C'est là ce qu'a très nettement ex-

primé M. Chevreul dans son beau rapport sur l'*Ampélographie* du comte Odart. Après s'être formellement prononcé pour la permanence des types qui constituent les espèces sous l'empire des conditions actuelles, ce savant ajoute : « Si l'opinion de la mutabilité des espèces, dans les circonstances différentes de celles où nous vivons, n'est point absurde à nos yeux, l'admettre en fait pour en tirer des conséquences, c'est s'éloigner de la méthode expérimentale, qui ne permettra jamais d'ériger en principe la simple conjecture. » Dans l'état actuel de nos connaissances, telles sont aussi, sur la question dont il s'agit, nos convictions bien arrêtées. En conséquence, nos études porteront exclusivement sur les temps géologiques les plus rapprochés de nous. Là seulement nous rencontrerons les faits qui se passent sous nos yeux, les résultats vraiment comparables d'expériences séculaires, et nous pourrons conclure en connaissance de cause. Toutefois, en restant ainsi sur le terrain de la science positive, nous n'entendons nullement blâmer outre mesure ceux qui sont allés, ceux qui vont encore au-delà. Ces spéculations hardies ont aussi leur valeur : elles ouvrent parfois des voies nouvelles et préparent ainsi l'avenir; mais pour qu'elles aient une utilité réelle, pour qu'elles ne nous égarent pas, il faut les prendre pour ce qu'elles sont et ne pas les accepter avant le temps comme des vérités démontrées.

Telles sont les idées générales professées jusqu'à ce jour par les maîtres de la science relativement à l'espèce; mais ce n'est point assez de les avoir exposées rapidement : il faut signaler dès à présent un fait bien digne d'attention. On a pu remarquer que les diverses écoles de naturalistes diffèrent parfois considérablement en théorie; il n'en est que plus remarquable de les voir dans la pratique agir comme si leurs principes étaient identiques. Aussitôt qu'ils abandonnent le champ des généralités pour en arriver aux applications, les disciples de Lamarck ne se distinguent guère de ceux de Cuvier, et la réciproque est tout aussi vraie. En agissant ainsi, ils ne font du reste qu'imiter leurs chefs eux-mêmes. Lamarck, partisan de la variabilité indéfinie, n'en a pas moins consacré la majeure partie de sa vie à des travaux de détermination d'espèces, qui lui valurent le surnom, — exagéré, il est vrai, — de *Linné français*. Cuvier, qui proclamait si haut l'invariabilité, n'en reconnut pas moins des races très différentes dans plusieurs espèces animales, et alla bien plus loin encore quand il admit que des espèces distinctes peuvent concourir à la formation d'une race mixte. Blainville aussi n'a jamais hésité à rapporter à un type spécifique unique des animaux d'apparence fort peu semblable. Pressées par l'évidence, les deux écoles extrêmes sont donc ramenées en fait à une sorte de juste-milieu toutes les fois qu'elles soumettent leurs doctrines absolues à l'é-

preuve de la réalité. A lui seul, ce résultat ne proclame-t-il pas hautement que la vérité ne se trouve ni dans l'une ni dans l'autre, qu'on la rencontrera seulement chez les hommes qui ont admis avec Buffon la variabilité limitée?

Je me range sans hésiter sous la bannière de ce grand maître. Pour moi, l'*espèce* est quelque chose de primitif, de fondamental. Nés et développés dans des conditions identiques, tous les représentans d'une espèce animale ou végétale seraient rigoureusement semblables entre eux; mais dans l'un et l'autre règne cette condition est à peu près impossible à remplir. Des *actions de milieu* très diverses ont modifié et modifient sans cesse les types premiers; l'*hérédité* intervient tantôt pour maintenir, tantôt pour multiplier ou accroître ces modifications. Ainsi prennent naissance les variétés et les races. Les limites des variations résultant de ces actions diverses sont encore indéterminées; mais, en y regardant avec soin, il est facile de constater qu'elles sont parfois remarquablement étendues. Toutefois il ne se forme pas pour cela des espèces nouvelles, et la parenté des dérivés d'un même type spécifique peut toujours être reconnue par voie d'expérience, quelles que soient les différences très réelles qui les séparent. En conséquence je crois pouvoir donner de l'espèce la définition suivante : « l'espèce est l'ensemble des individus, plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles (1). » Cette définition repose et sur les données que j'ai exposées plus haut et sur les propositions générales qui la précèdent. Ces propositions seront développées, l'exactitude en sera démontrée dans la suite de ce travail. Commençons par examiner avec quelques détails la question de la *fixité* et de la *variabilité* de l'espèce. Cette étude même nous conduira à des notions nouvelles.

Quand des hommes de génie contemporains, et disposant par conséquent des mêmes élémens de conviction, hésitent entre deux doctrines, quand des esprits éminens se laissent aller chacun dans son sens à des exagérations évidentes, on peut être certain d'avance que le problème agité présente des difficultés sérieuses. Tel est le cas pour la question de la fixité et de la variabilité de l'espèce. L'affirmative et la négative peuvent également s'appuyer sur des observations et des expériences précises empruntées à l'histoire des végétaux aussi bien qu'à celle des animaux, et dans la recherche des

(1) A part le dernier membre de phrase qui précise plus que je ne l'avais fait auparavant l'idée de *famille*, cette définition est celle que j'ai donnée au Muséum en 1856, et reproduite plus tard dans la *Revue* (*Histoire naturelle de l'Homme. — Du Croisement des Races humaines*, livraison du 1er mars 1857).

causes nous en trouverons qui agissent alternativement dans les deux sens. Voyons d'abord les raisons principales qui militent en faveur de la fixité.

Laissons de côté les faits cités par une foule de botanistes, et qui démontrent l'invariabilité des espèces végétales pendant des périodes de deux ou trois siècles; remontons tout de suite jusqu'aux premiers temps historiques. Les hypogées égyptiens nous fournissent sur la végétation de ces époques reculées des données parfaitement précises. On y a retrouvé une foule de végétaux qui croissent encore dans le voisinage, et la comparaison entre les échantillons recueillis dans ces antiques tombes et les plantes vivantes a prouvé que non-seulement les espèces proprement dites, mais encore certaines races, n'avaient pas varié depuis l'époque des premiers Pharaons. Cette identité de caractères a été même constatée d'une façon assez piquante dans le cas suivant. Le voyageur Heninken avait rapporté de la Haute-Égypte des pains trouvés dans les tombeaux remontant à l'époque la plus reculée. Ces pains furent remis au célèbre botaniste Robert Brown, qui retira de leur pâte des glumes d'orge parfaitement intactes (1). En les étudiant avec soin, il reconnut à la base de ces glumes un rudiment d'organe qu'on n'avait pas indiqué dans les orges de nos campagnes, et peut-être crut-il un moment avoir sous les yeux une preuve de variation dans ces enveloppes florales; mais un nouvel examen lui fit retrouver dans nos orges ce même organe rudimentaire. L'étude attentive de ce débris d'une plante broyée depuis cinq ou six mille ans a donc révélé l'existence d'un caractère assez peu saillant pour avoir échappé à la loupe d'une foule de botanistes, et qui n'en a pas moins traversé sans altération cette longue suite de siècles.

Parmi les espèces végétales actuellement vivantes, il en est qui fournissent à ce résultat une contre-épreuve curieuse. On sait que l'âge des arbres dicotylédonés se reconnaît au nombre des couches concentriques dont se compose leur tronc. Même parmi nos arbres européens, il en est qui à ce compte dateraient d'une époque bien reculée. On a compté 280 de ces couches sur un if dont la circonférence était seulement de 1 mètre 50 centimètres environ. Or l'if de Foullebec, dans le département de l'Eure, avait en 1822 6 mètres 80 centimètres de pourtour. Celui de Fortingall, en Écosse, atteint, dit-on, près de 16 mètres de circonférence. Deslongchamps en tire la conséquence que si les conditions du développement ont été les mêmes pour ces différens arbres, l'if de Foullebec est âgé de onze à douze cents ans, et celui de Fortingall de plus de trois mille. Le chêne de nos forêts prête à de semblables calculs : il croît très

(1) On appelle *glume* ou *bale* l'enveloppe extérieure de la fleur des graminées.

lentement, et après un siècle il n'a parfois pas plus de 35 centimètres de diamètre. A partir de cette époque, son accroissement se ralentit encore, et cependant on cite des chênes d'environ 4 mètres de diamètre. A juger de leur âge par leur grosseur, le même Deslongchamps déclare qu'on pourrait les croire âgés de plus de douze siècles.

Quant aux arbres exotiques, ils permettent de remonter bien plus haut. Adanson a mesuré au Cap-Vert un baobab dont le tronc avait 22 mètres de circonférence; en le comparant à des individus plus jeunes, et dont il avait pu reconnaître l'âge, il estima que ce géant devait avoir vécu plus de cinq mille ans. Golbery a observé un autre représentant de la même espèce plus monstrueux encore: celui-ci atteignait 34 mètres de pourtour; il devait par conséquent être, selon toute apparence, plus âgé que le précédent. Enfin l'espèce de pin colossal récemment découverte en Californie, le gigantesque *sequoia,* s'élève parfois à une hauteur de 100 mètres et présente, dit-on, une épaisseur de 10 mètres. On a compté les couches concentriques d'un de ces immenses troncs; on en a trouvé plus de six mille. Cet arbre était donc contemporain des premières dynasties égyptiennes. Eh bien! tous ces vétérans de la flore contemporaine ressemblent entièrement, aux dimensions près, aux plus jeunes arbres de même espèce qui les entourent et qui sont séparés d'eux par des milliers de générations.

Tous les exemples précédens sont pris dans la période géologique actuelle. Toutefois nous pouvons ici dépasser la limite qui nous arrêtera d'ordinaire et demander des enseignemens à l'époque reculée où se passa le dernier phénomène général qui ait laissé des traces sur notre globe. En remuant les sables du *diluvium,* on a ramené au jour des graines enfouies et qui avaient conservé leurs propriétés germinatives pendant un nombre de siècles indéfini, mais à coup sûr bien supérieur à celui qui nous sépare de la civilisation égyptienne même à son aurore. Les graines ont germé, et les individus qui en sont sortis se sont montrés entièrement semblables à ceux qui ont poussé dans les conditions ordinaires (1).

L'étude des animaux nous présente des faits entièrement pareils à ceux qui résultent de l'examen des espèces végétales. Ici encore nous nous adresserons sur-le-champ à l'Égypte. Les peintures des hypogées abondent en élémens propres à éclairer la question. Les premières nous montrent une foule d'espèces et de races animales représentées avec une fidélité dont nous pouvons encore juger par

(1) Ce fait remarquable a été observé par M. Michalet aux environs de Dôle. La plante qui a ainsi reparu est le *galium anglicum,* qui, à peine connu dans la localité, a couvert les sables du *diluvium* à mesure que les ouvriers en pelleversaient les bancs, demeurés jusqu'à cette époque entièrement intacts.

nous-mêmes. Les seconds sont pour ainsi dire des cabinets d'histoire naturelle où sont admirablement conservés les représentans de la faune des Pharaons. Sur ce point, les recherches les plus modernes n'ont fait que confirmer les conclusions tirées par Geoffroy Saint-Hilaire de ses longues études dans les nécropoles de Thèbes, et que Lacépède résumait ainsi dans un rapport demeuré célèbre : « Il résulte de cette partie de la collection du citoyen Geoffroy que ces animaux sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui. »

Grâce à la résistance que présentent le squelette et les coquilles, les animaux ont laissé dans les terrains quaternaires des restes faciles à étudier et à reconnaître en plus grande quantité que les végétaux. Les brèches osseuses, les cavernes à ossemens, aussi bien que les sables et les alluvions, ont conservé un grand nombre d'espèces que la paléontologie a su distinguer et comparer aux espèces existantes. Or les résultats de ce rapprochement sont très importans. Dans un remarquable travail sur les cavernes, M. Desnoyers a résumé tous les faits principaux recueillis touchant les mammifères contemporains de l'époque dont nous parlons. Les espèces en sont fort nombreuses et se partagent naturellement en trois groupes. Dans le premier se placent celles que leurs caractères séparent nettement des espèces actuelles, qui par conséquent ont disparu ou bien se sont modifiées de manière à devenir méconnaissables par suite des révolutions géologiques. Au second appartiennent les espèces qui se retrouvent dans la faune actuelle, mais qui ne vivent aujourd'hui que dans des contrées plus ou moins éloignées de celles où l'on a découvert leurs restes fossiles, qui par conséquent semblent avoir émigré à la suite des mêmes révolutions. Le troisième groupe se compose d'espèces identiques à celles qui vivent aujourd'hui encore dans les mêmes lieux et qui par conséquent ont résisté sans modification aux mêmes cataclysmes. Dans les trois groupes, on rencontre parfois le même genre représenté par des espèces distinctes. Ces espèces ont donc été contemporaines, et quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il faut reconnaître que l'action exercée sur elles par la modification du milieu a été bien différente.

L'histoire des animaux inférieurs, celle des mollusques et des zoophytes, présente des faits tout pareils. A vouloir citer de nombreux exemples, nous n'aurions que l'embarras du choix. Bornons-nous à indiquer les résultats recueillis par M. Agassiz lors de son exploration des côtes de la Floride. On sait que certains zoophytes des mers tropicales vivent en familles innombrables sur certains points circonscrits, et que leurs générations successives, superposant sans cesse les polypiers calcaires habités par ces petits êtres, finissent par élever d'abord au niveau des vagues, puis jusqu'au-dessus des

flots, des écueils, des îles, des archipels entiers. Ce curieux phénomène, constaté d'abord dans l'Océan-Pacifique, où il se développe sur une échelle immense, se retrouve dans le golfe du Mexique, et a été pour M. Agassiz le sujet d'études approfondies. Ce naturaliste croit pouvoir préciser le temps qu'ont mis à se former quatre récifs de corail remarquables par leur disposition concentrique, et qu'il a trouvés à l'extrême pointe méridionale de la Floride. D'après ses calculs, il aurait fallu environ huit mille années pour les amener à leur état actuel. Bien plus, la Floride elle-même, dans une étendue de 2 degrés en latitude, lui paraît n'être composée que de récifs de corail élevés de même par les polypes, et soudés les uns aux autres par l'action des siècles. Il estime à deux cent mille années environ le temps nécessaire à la formation de cette presqu'île. Or les roches de cette terre, les masses de ces récifs, d'origine essentiellement animale, nous montrent des polypiers, des coquilles identiques à ceux qu'on pêche encore aujourd'hui, pleins de vie, dans toutes les mers voisines. Ainsi, d'après M. Agassiz, les mollusques, les zoophytes du golfe du Mexique, auraient conservé tous leurs caractères pendant deux mille siècles.

On le voit, les partisans de l'invariabilité s'appuient sur des faits importans bien observés et sur des argumens sérieux. Ils peuvent dire à leurs adversaires : Nous poursuivons un certain nombre d'espèces végétales ou animales jusqu'aux premiers temps de l'histoire, jusqu'à six ou huit mille ans en arrière, et nous les voyons semblables à ce qu'elles sont aujourd'hui. Nous dépassons les limites de l'époque géologique actuelle, et nous retrouvons encore certaines espèces identiques à ce qu'elles sont de nos jours. En outre, parmi ces espèces qui ont assisté à la dernière révolution de notre globe, toutes n'ont pu supporter les nouvelles conditions d'existence qui leur étaient faites. De celles-ci, les unes ont émigré, sans pour cela se modifier; d'autres ont disparu. Pourquoi admettre que ces dernières sont les ancêtres immédiats de nos espèces actuelles? Nous ne connaissons ces animaux éteints que par leurs restes fossiles; mais ces restes suffisent pour faire reconnaître entre eux et ceux qu'on veut regarder comme leurs petits-fils des différences parfois très grandes. Où sont les traces des modifications progressives qui auraient inévitablement relié entre elles ces formes diverses, si elles dérivaient en effet les unes des autres? Nulle part. A en juger par tous les faits connus, par toutes les expériences possibles, la transformation, la variation de l'espèce est donc une pure hypothèse, et la vérité ne peut être que dans la doctrine de la fixité.

Telle est en résumé l'argumentation de Cuvier, de Blainville et de leurs disciples plus ou moins avoués; mais, nous l'avons vu, sous

ces expressions absolues, il y a des sous-entendus et des réserves. L'invariabilité, que cette école proclame si haut, ne s'entend que des caractères essentiels, fondamentaux. Jamais elle n'a pu parler d'une *identité* qui n'existe nulle part. En fait, Lamarck lui-même admettait une *certaine constance;* de même l'école qui le combat admet une *certaine variabilité.* Nous allons maintenant aborder l'étude des phénomènes de cet ordre, et rappeler d'abord ceux qu'on observe chez l'individu isolé lui-même, lorsqu'on l'observe à diverses époques de son existence.

Sans parler des animaux à métamorphoses, où les différences d'un âge à l'autre sont si énormes; sans parler des changemens si considérables qui s'accomplissent chez le fœtus encore enfermé dans l'œuf ou dans le sein de sa mère, qui ne sait que dans tous les groupes du règne animal il est des espèces dont les jeunes ressemblent si peu aux adultes, que des observations suivies permettent seules de les identifier? Qui ne sait que chez l'homme lui-même, l'enfant, l'homme fait, le vieillard, sont au premier coup d'œil trois individus distincts? Ces changemens, dira-t-on, tiennent à l'essence même des êtres; ils sont la conséquence de leur évolution normale. Cela est vrai, mais le fait n'en est que plus important à rappeler ici. A lui seul, il suffit pour prouver que l'individu vivant n'est pas quelque chose d'absolument fixe, d'immuable. C'est seulement un champ limité, défini, où la vie apporte et d'où elle emporte des matériaux, tantôt d'une manière continue, tantôt à des momens donnés, maintenant, mais modifiant aussi dans certaines limites, et par une épigenèse incessante, les formes qui sont pour nous des caractères spécifiques. Quiconque tiendra suffisamment compte de ces phénomènes sera préparé à comprendre et à accepter des faits d'un autre ordre, et bien plus importans au point de vue qui nous occupe.

En effet, à côté des modifications en quelque sorte nécessaires dont nous venons de parler, on en constate d'autres qui n'ont aucun rapport avec le développement normal, et ne peuvent être regardées que comme accidentelles. Pour s'en tenir à l'homme seul, on voit chez lui des individus revêtir alternativement quelques-uns des caractères propres à des groupes humains justement distingués les uns des autres. S'il existe des races blondes et des races brunes, on voit tous les jours des enfans blonds et roses se changer en adultes à la chevelure noire, au teint pâle et foncé. Quoique plus rare, la réciproque se présente quelquefois, et j'en connais un exemple. Dans les races blanches, le *mélanisme,* c'est-à-dire la coloration noire de la peau, se montre assez souvent d'une manière partielle et temporaire, chez les femmes enceintes par exemple. Camper cite à ce sujet l'observation recueillie chez une jeune femme dont le corps tout entier, à l'exception de la face et du cou, avait pris

à sa première grossesse la couleur d'une véritable négresse. Un de mes auditeurs, ancien médecin, m'a dit avoir rencontré un fait à peu près semblable dans sa pratique. D'autre part, le docteur Hammer et Buffon rapportent des exemples bien authentiques de nègres qui sont devenus blancs. Il s'agit d'un jeune homme et d'une jeune fille. Tous deux, vers l'âge de quinze ou seize ans, commencèrent à blanchir, le premier à la suite d'un léger accident, la seconde sans cause connue. Les phénomènes furent d'ailleurs à peu près identiques dans les deux cas. Le changement de coloration eut lieu d'une manière progressive. La teinte générale s'affaiblit d'abord, puis des taches blanches apparurent, grandirent peu à peu, et envahirent le corps tout entier. Chez les deux individus, la teinte primitive persista sur quelques points peu étendus, et les parties transformées conservèrent des marques semblables à des *grains de beauté* ou à des taches de *rousseur*. En général, les villosités, les cheveux, participèrent à ce changement, et devinrent ou blancs ou *blonds* là où la peau avait blanchi. Les deux individus conservèrent une santé parfaite. Toutes leurs fonctions continuèrent à s'exercer très régulièrement. La peau surtout ne présenta jamais de traces de maladies; elle était rosée et semblable en tout à celle d'un individu de race blanche. Hammer et Buffon ont insisté avec raison sur ces derniers détails, qui prouvent qu'il s'agit ici d'une véritable transformation, et que le changement de couleur ne saurait être attribué à quelqu'une de ces affections cutanées observées par plusieurs voyageurs, et surtout par M. d'Abadie, affections qui ont pour résultat de donner à la peau noire de certaines races une couleur blanche mate et blafarde.

Ainsi l'individu n'est jamais identique à lui-même dans tout le cours de sa vie, et de plus il peut subir des changemens très considérables sans que son existence soit mise en péril. De ces faits généraux, on peut déjà conclure qu'en acceptant dans toute sa rigueur la définition de Blainville lui-même, on doit s'attendre à rencontrer entre les représentans de chaque espèce des différences plus ou moins tranchées. L'expérience de tous les instans s'accorde avec cette conclusion. Chez les végétaux aussi bien que chez les animaux et chez l'homme, l'identité n'apparaît qu'à titre de fait entièrement exceptionnel. On sait ce qui arriva aux courtisans d'Alphonse le Sage à la recherche de deux feuilles exactement semblables; tout bon berger reconnaît et distingue fort bien chaque brebis de son troupeau, et la fable des ménechmes, sauf entre jumeaux, ne s'est peut-être réalisée qu'une seule fois dans la personne de Martin Guerre et d'Arnaud du Tilh.

Les différences très légères, servant seulement à distinguer les uns des autres les représentans d'une même espèce, ne sont autre

chose que les *traits individuels*, les *nuances*, comme les appelle M. Isidore Geoffroy. Dès que ces différences dépassent une certaine limite, elles donnent naissance à la *variété*. Celle-ci, presque toujours individuelle chez l'homme et chez les animaux ou les plantes, qui se reproduisent seulement par voie de générations successives, peut comprendre au contraire un nombre indéterminé d'individus quand il s'agit d'une espèce pouvant se multiplier par un procédé généagénétique quelconque; mais, même dans ce dernier cas, les caractères différentiels de la variété ne passent jamais d'une génération à l'autre. J'emprunte ici à M. Chevreul un exemple bien remarquable propre à faire comprendre cette distinction. En 1803 ou 1805, M. Descemet découvrit dans sa pépinière de Saint-Denis, au milieu d'un semis d'acacias (*robinia pseudo-acacia*), un individu sans épines qu'il désigna par l'épithète de *spectabilis*. C'est de cet individu, multiplié par marcottes, boutures ou greffes, que proviennent tous les acacias sans épines qu'on rencontre aujourd'hui dans le monde entier. Or ces individus produisent des graines, mais ces graines, mises en terre, n'engendrent que des acacias épineux. L'acacia *spectabilis* est resté à l'état de variété.

La variété peut être définie *un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération sexuelle, qui se distingue des autres représentans de la même espèce par un ou plusieurs caractères exceptionnels*. Ces caractères eux-mêmes peuvent être plus ou moins accusés, et il en résulte que la variété passe insensiblement d'un côté aux simples traits individuels dont nous parlions tout à l'heure, et de l'autre côté aux monstruosités les plus légères, appelées *hémitéries* par M. Geoffroy (1). On comprend dès lors combien peuvent être nombreuses et diverses les variétés d'une seule espèce. Il n'est aucune partie de l'être qui ne puisse s'exagérer, s'amoindrir, se modifier de mille manières, et toutes les fois que l'accroissement, la diminution, la modification, dépasseront la limite, indécise il est vrai, mais pratiquement appréciable, des traits individuels, on aura à constater une variété de plus.

Lorsque les caractères qui distinguent une variété passent aux descendans du végétal ou de l'animal qui les avait présentés le premier, lorsqu'ils deviennent héréditaires, il se forme une *race*. Par exemple, si un des acacias dont nous venons de parler portait des graines d'où sortiraient des arbres également sans épines, si ceux-ci à leur tour jouissaient de la même propriété, si l'acacia spectabilis en arrivait ainsi à se reproduire naturellement, il cesserait d'être une simple variété; il constituerait une race. La race sera

(1) *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation.*

donc *l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive.* — Au fond, cette définition, tout en précisant davantage l'idée d'origine, revient à celle de Buffon, qui disait : « La race est une variété constante et qui se conserve par génération, » ou à celle du botaniste Richard, qui s'exprime ainsi : « Il y a certaines variétés constantes et qui se reproduisent toujours avec les mêmes caractères par le moyen de la génération; c'est à ces variétés constantes qu'on a donné le nom de races. » Si je multipliais ces citations, on verrait que sur ce point de la science il existe entre les naturalistes de toutes les écoles un accord vraiment remarquable, et que les disciples de Lamarck eux-mêmes se rencontrent ici avec ceux de Cuvier (1).

Le nombre des races pouvant provenir d'une même espèce est tout aussi indéfini, il peut être tout aussi considérable que celui des variétés elles-mêmes, car il n'est aucune de celles-ci dont les caractères ne puissent devenir héréditaires dans des conditions données. En outre, ces races primaires, sorties immédiatement de l'espèce commune, sont à leur tour susceptibles d'éprouver des modifications qui peuvent rester individuelles ou devenir transmissibles par générations. Chacune d'elles donne ainsi naissance à des variétés, à des races secondaires. Le même phénomène peut se répéter indéfiniment. Nos végétaux, nos animaux domestiques fournissent une foule d'exemples de ces faits. On voit combien se trouvent multipliées par là les modifications du type spécifique primitif. Considérée à ce point de vue, chaque espèce nous apparaît comme un arbre dont la tige élevée fournit en tous sens et à diverses hauteurs des branches maîtresses plus ou moins nombreuses, sous-divisées elles-mêmes en branches secondaires, en rameaux, en ramuscules, tous distincts et cependant tous issus médiatement ou immédiatement du tronc primitif. Pour pousser la comparaison jusqu'au bout, on peut dire que, dans cet arbre hypothétique, les variétés sont représentées par les bourgeons avortés.

Cette image a cela d'utile qu'elle fait sentir plus aisément les relations existantes entre ces trois catégories d'êtres trop souvent confondues dans le langage, — l'espèce, la race, la variété. On voit que toute race, toute variété se rattache à une espèce, comme toute branche, tout bourgeon tient à une tige quelconque; on voit que chaque espèce comprend, avec les individus qui ont conservé le

(1) Il ne s'agit que des races proprement dites. Quant aux races hybrides, c'est-à-dire aux séries zoologiques ou botaniques résultant du croisement de deux espèces distinctes, nous les examinerons plus tard avec le soin qu'elles méritent, en réduisant à sa juste valeur ce qui a été dit à ce sujet.

type primitif, tous les individus plus ou moins éloignés de ce type, mais qui s'y relient par une filiation ininterrompue, de même que l'arbre est composé de ses branches, de ses rameaux, tous rattachés au tronc qui les porte et dont ils sont autant de divisions. Enfin on ne peut toucher au moindre ramuscule sans agir sur l'arbre dont il fait partie, et cette simple considération justifie une autre conséquence fort importante pour la question qui nous occupe : à savoir que toute modification imprimée à une race quelconque porte en réalité sur l'espèce d'où cette race est issue immédiatement ou médiatement.

Et maintenant qu'on suppose le tronc de notre arbre réduit à une courte souche que des alluvions auraient profondément enfouie et cachée sous terre : comment reconnaître si les maîtresses branches, qui sortent isolément du sol, sont les produits communs de cette souche, ou bien les tiges d'autant d'arbres distincts? Les naturalistes se trouvent trop souvent dans un embarras pareil à celui qu'éprouverait le forestier sommé de décider à première vue. Considérées à part et abstraction faite de l'origine, la race et l'espèce se ressemblent beaucoup. Dans les races bien établies, les caractères sont aussi semblables d'individu à individu, de père à fils, que dans les espèces les plus pures et les moins modifiées ; la transmission en est tout aussi régulière. Par suite, les naturalistes se trouvent chaque jour en présence de groupes animaux ou végétaux semblables à certains égards, dissemblables sous certains autres, et dont ils ignorent les relations ; ils ont donc à se demander bien souvent si ces groupes doivent être isolés les uns des autres et former autant d'espèces distinctes, ou bien s'ils doivent être réunis à titre de races en une seule et unique espèce. C'est précisément en ces termes que se pose la question lorsqu'il s'agit de l'homme. Pour lever ces difficultés, une étude comparative sérieuse était nécessaire, et nous ne craignons pas de le dire, cette étude ne pouvait guère être entreprise que de nos jours. Il a fallu les efforts réunis de la science et de l'industrie modernes pour résoudre une foule de ces questions de détail qui, en histoire naturelle, conduisent seules aux doctrines générales. S'il est permis de conclure aujourd'hui, c'est que, grâce à ce concours, on peut grouper une somme suffisante de résultats et montrer qu'ils nous conduisent tous au même but en s'appuyant sur une double série de faits qui eux-mêmes répondent aux deux idées dominantes dans la définition de l'espèce, — l'idée de ressemblance et celle de filiation. Ce sont ces résultats qu'il faudra maintenant exposer, en faisant d'abord l'*histoire des races*.

A. DE QUATREFAGES.

DEUX JOURS

DE SPORT A JAVA

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.
(39, rue d'Amsterdam, à Paris.)

Calcutta, Spence's Hotel, 13 juin 1854.

Sic facta voluerunt ou *voluêre*, comme dit Lhomond : demain, mon vieil ami, sauf obstacle imprévu, je mets le cap sur Java, *via* Penang et Singapour. Comme je ne doute pas que tu ne salues cette nouvelle en me prodiguant les noms de Juif errant, de Robinson, Gulliver, et autres touristes distingués, je dois à ma dignité peu offensée de te donner très en détail les motifs graves qui m'ont engagé à pousser cette reconnaissance vers les îles du détroit de la Sonde. Prêtez à ce récit, seigneur, une oreille attentive. Une de mes anciennes connaissances de Simlah m'avait invité avant-hier à venir dîner à la *mess* du fort William. A sept heures, j'étais installé à la table du 18e régiment de l'armée royale, où se trouvait réuni en ce moment un effectif fort respectable de vestes rouges et d'uniformes bleus. Les officiers de la reine traitaient ce jour-là l'état-major de la corvette hollandaise le *Ruyter*, arrivée récemment dans les eaux de l'Hoogly, et dont, à plusieurs reprises déjà pendant la promenade du soir, j'avais admiré les formes élégantes et la bonne tenue. Le hasard de l'étiquette me fit placer à table entre mon hôte et le capitaine de la corvette hollandaise, un homme de trente-cinq ans environ, à la voix harmonieuse, au regard bienveillant, aux manières exquises, pour lequel je me sentis pris à première vue d'un de ces entraînemens sympathiques qui, comme l'amour, naissent

souvent d'un coup d'œil. Au punch glacé qui, conformément aux prescriptions des maîtres de la science, suivit le *turtle-soup*, nous nous étions dit nos noms, prénoms et qualités. Le jambon et le dindon, qui figurent invariablement à tout grand dîner de l'Inde, n'avaient pas encore disparu de la table, que j'avais déjà communiqué à mon voisin un bon demi-tome de mes impressions de voyage, et celui-ci, en retour de cette confidence, m'avait initié à ses démêlés récens avec un vieil amiral bourru et entêté, en route à ce moment, Dieu merci, pour les plages de la Hollande. Quand le fromage, les petits oignons et le *Bass's pale ale* parurent sur la table, mon digne Hollandais me parlait avec effusion d'une jeune dame française, institutrice dans la famille de son frère, riche planteur du district des Préhangers, Madeleine, si je me souviens bien de ce nom, prononcé à plus de vingt reprises, et notre intimité ne s'arrêta pas là.

Une heure et demie, après minuit bien entendu, venait de sonner à l'horloge du fort William, et un groupe de jeunes enseignes saluait l'arrivée des *devilled bones* (grillades de poulet) en entonnant à gorge déployée la chanson populaire *The Pope must live an happy life* (où, soit dit en passant, le poète bachique a singulièrement exagéré les joies de cette couronne d'épines qu'on appelle la tiare), quand mon nouvel ami et moi quittâmes la table pour continuer loin des chants d'une jeunesse trop émue, dans le long corridor qui précède le *mess-room*, une discussion approfondie sur les mérites comparatifs des vins du Rhin et des vins de Bordeaux. Mon interlocuteur défendait le drapeau de l'Allemagne avec une opiniâtreté que je ne lui avais pas encore vu déployer dans la discussion, et tous mes argumens ne pouvaient parvenir à le convaincre de la supériorité du Lafitte 34 même sur un certain *Marcobrunner*, *Liebfrauenmilch* (lait de vierge) dans toute l'acception du mot, qu'il tenait sous clé dans sa cave et désirait soumettre sans délai à ma savante dégustation...

De tout le reste, si je me souviens, je ne me souviens guère : je sais seulement qu'au matin je me réveillai avec un mal de tête carabiné, une soif à dessécher un étang, dans une cabine de navire, et fort étonné de me trouver en pareil logis, sinon à pareille fête. Je cherchais en vain à ressaisir dans mon cerveau troublé les fils de cette énigme, lorsque je répondis machinalement par un « entrez » à trois coups frappés discrètement à la porte, et vis paraître sur le seuil de la cabine le visage bienveillant du commandant Hendrik van Vliet.

— Eh bien! mon cher hôte, comment avez-vous passé la nuit? me dit le marin en me tendant la main d'un geste amical.

— Mais à merveille, repris-je intrépidement, et sans me douter

un seul instant que j'avais échangé ma chambre de *Spence's Hotel* pour une cabine du *Ruyter*.

— Vous me pardonnez donc ma folle insistance de cette nuit, je pourrais dire de ce matin? interrompit l'officier. Entre nous, je vous ai presque amené ici de force, et ne vous fussiez-vous pas rendu en homme sage à mon caprice, je crois bien que nous aurions dû ce matin nous couper la gorge, poursuivit le marin avec un rire plein de bonhomie... Mais les vins capiteux de la *mess* m'avaient porté au cerveau, et au risque de vous donner une fort mauvaise opinion de la manière dont nous autres marins hollandais pouvons porter la toile, je dois vous avouer, pour être franc, que j'étais complétement gris hier soir.

— Et sous ce rapport je n'avais certes rien à vous envier, repris-je vivement : assurance dont les titillations qui vibraient incessamment à mes oreilles attestaient la poignante véracité.

— Ce qui ne vous empêchera pas, j'espère, de déjeuner ce matin avec moi et de bon appétit, dit le commandant. J'ai à cœur de vous montrer que si mon faible est grand pour les vins de l'Allemagne, je rends à ceux de la belle France toute la justice qui leur est due. J'ai encore quelques bouteilles de Larose 48 sur lesquelles je désirerais vivement avoir votre opinion. Si vous le permettez, on servira le déjeuner à l'heure ordinaire, dix heures et demie, plus tard si cela vous convient.

Je ne pouvais décliner une invitation faite en termes si courtois; aussi répondis-je au commandant que je serais prêt à l'heure indiquée, et il se retira en s'inclinant.

Mon *madrassee*, prévenu à l'hôtel, m'avait apporté mes effets de toilette, et en moins d'une heure, sous l'influence bienfaisante de véritables douches, mon cerveau avait été ramené à une température équitable. A l'heure dite, rasé de frais, vêtu de blanc, j'étais prêt à m'asseoir à la table de mon nouvel ami. Je m'étais bien promis de garder pendant tout le repas une abstinence digne de Sparte,... serment d'ivrogne, comme tu t'en doutes! Le chef du commandant Hendrik était très décidément un grand chef, et son Larose 48 d'une supériorité si incontestable, qu'à midi nous étions encore à table, en train de discuter une troisième bouteille, digne à tous égards de ses deux aînées.

— Je ne vous ai pas encore rappelé, me dit le commandant, une promesse, peut-être imprudente, que vous m'avez faite hier soir.

— Et qui sera tenue, quelque imprudente qu'elle puisse être, repris-je avec cette sotte assurance que donne à l'homme le jus de la treille.

— Ne vous engagez pas trop vite... Sans doute mon plaisir serait

grand de vous avoir pour compagnon de voyage; mais pour rien au monde je ne voudrais abuser d'une parole que vous ne m'avez d'ailleurs donnée que très à la légère. Voyons, ajouta mon hôte, ne vous rappelez-vous pas qu'hier, dans les épanchemens qui ont suivi nos nombreuses libations, vous m'avez promis de venir avec moi à Java?

— Pas le moins du monde, repris-je avec un étonnement aussi sincère que si l'on m'eût annoncé que je m'étais engagé la veille à faire une visite à la lune.

— Eh bien! qu'il n'en soit plus question! interrompit le commandant; mais cette résignation n'était qu'apparente, et quelques instans après il revenait à la charge et tentait d'émouvoir ma fibre voyageuse en me dépeignant en termes éloquens les beaux paysages du *paradis* de Java, les troupeaux de cerfs et de sangliers dont les plaines abondent. Présenté par lui au gouverneur-général, dont il avait été l'aide-de-camp, j'aurais reçu de ce potentat l'accueil le plus empressé : son frère, l'un des plus riches planteurs du district des Préhangers, aurait été trop heureux de me faire les honneurs de ses vastes propriétés. Le commandant ne prononça pas, il est vrai, une seule fois le nom de Madeleine; mais si de cette réticence je pus conclure que les vins de France ne déliaient pas la langue de mon nouvel ami au même degré que les vins du Rhin, je ne m'en sentis pas moins disposé à succomber à la tentation et à profiter de cette excellente opportunité pour visiter la perle des mers de l'Inde. Après une faible résistance, je m'engageai à accompagner le commandant du *Ruyter* dans son prochain voyage. — Sauf obstacle imprévu, le pilote et moi serons à bord demain, à la marée du matin.

Après tout ce verbiage, c'est sans doute abuser de ta patience que de reprendre incontinent la litanie de mes impressions de voyage; mais je te sais toujours disposé à prendre part à une bonne action, à me rendre service: aussi j'aborde sans crainte d'être indiscret, sans autre précaution oratoire, le récit d'un épisode à la fois triste et singulier de mon voyage de retour à Calcutta.

Le 19 mai, il se faisait dix heures du matin; parti la veille au coucher du soleil de Rumbolliah, il me restait encore à parcourir une dizaine de milles avant d'arriver au *dawk bungalow* de la station de Futtehgur, où je devais trouver un abri contre les ardeurs de la journée. Les fatigues d'une nuit sans sommeil commençaient à dominer mes sens, et le galop convulsif de l'attelage, les cris du cocher, l'infernal grincement des roues et des essieux parvenaient à peine à me tirer d'un engourdissement léthargique. Soudain la voiture s'arrêta, et un monsieur, chapeau à la main, apparut à mes yeux étonnés à l'ouverture de la portière de droite. La surprise du premier moment fit place à une surprise plus grande encore lorsque

j'entendis l'inconnu m'interpeller en fort bon français, puis, en s'excusant de son indiscrétion, me prier de lui donner une place à côté de moi jusqu'à la prochaine station, où il trouverait sans doute les moyens de remplacer sa chaise de poste, culbutée à quelque distance dans les ornières d'un chemin de traverse. Le pur accent gaulois avec lequel ce discours m'était adressé m'indiquait assez que j'avais devant moi un compatriote; aussi n'eut-il pas besoin de réitérer sa demande. Au bout de quelques secondes, le voyageur était installé dans la voiture, et le cheval reprenait sa course interrompue par cette rencontre singulière. Je pus alors examiner avec plus de loisir mon nouveau compagnon, et reconnus un homme d'une trentaine d'années, de taille élancée, aux cheveux blonds et rares, dont les traits réguliers n'eussent point manqué de charme sans l'expression étrange de deux grands yeux bleus qui tantôt roulaient dans leurs orbites d'un mouvement convulsif, tantôt s'arrêtaient sur moi avec une fixité singulière. J'eus bientôt l'explication de ces regards de maniaque. L'inconnu, dont les formes courtoises ne se démentaient d'ailleurs pas en me remerciant avec effusion de mon obligeance, ajouta d'un air fort préoccupé qu'il devait être à Paris le surlendemain pour débuter à l'Opéra dans *Robert le Diable*, rôle de Robert, sous peine d'avoir à payer une amende de cent mille francs au célèbre directeur, M. V... Puis, pour joindre sans doute une preuve à l'appui de cette assertion, mon voisin entonna d'une assez jolie voix de ténor l'air populaire : *Oui, l'or est une chimère*... Il n'y avait pas à en douter, j'avais donné asile à un lunatique de la plus grosse espèce, car l'inconnu n'interrompit ses chants que pour m'entretenir de ses succès récemment obtenus sur le théâtre de Covent-Garden malgré les intrigues de Rubini, de Mario et de M[me] Pasta! Je te fais grâce de toutes les absurdités qui pendant la dernière heure de la route sortirent de ce pauvre cerveau fêlé. A peine arrivé au *dawk bungalow* de la station de Futtehgur, je n'avais rien de mieux à faire, je le compris, que de confier mon compagnon improvisé à la garde des serviteurs de l'établissement, et d'aller moi-même, malgré l'accablante chaleur du soleil de midi, réclamer en sa faveur les soins du médecin de la station. Heureusement je rencontrai dans le docteur James un de ces praticiens dont la science s'honore, et qui mettent au service de l'humanité, avec des talens éprouvés, un cœur plein de dévouement. Sans plus tarder, nous prîmes de compagnie le chemin du *bungalow*. Lorsque nous entrâmes dans la chambre du malade, quoique son état se fût singulièrement modifié, le docteur n'eut pas de peine à reconnaître les symptômes d'une attaque de *delirium tremens* qu'il attribua immédiatement à l'absorption d'une forte dose de laudanum. L'excitation nerveuse à laquelle le malade était en proie pendant la route avait

été suivie d'une prostration singulière. Assis au pied du lit, dans une pose pleine d'abattement, mon pauvre compatriote semblait dominé par une idée fixe que ni le docteur ni moi ne pûmes nous expliquer. A toutes nos questions sur son âge, sa position sociale, ses projets, comme interpellant un interlocuteur imaginaire, il répondait d'une voix dont je n'oublierai jamais la morne tristesse : « J'ai fait trop de mal à cette noble femme... Désormais elle est sacrée pour moi... Pour tous les trésors de la terre, je n'ajouterais pas une goutte à la coupe d'amertume dont j'ai abreuvé ses lèvres! »

Le prochain départ du bateau à vapeur d'Allahabad pour Calcutta, bateau sur lequel j'avais à l'avance retenu mon passage, me forçait à continuer ma route en toute hâte. Ma présence ne pouvait être d'aucun secours au malade; je résolus donc de le confier aux soins du docteur James, en me portant garant de tous les frais que son traitement pourrait occasionner. Je priai de plus le docteur de ne rien négliger pour obtenir des renseignemens sur le nom et les relations du malheureux abandonné. Les soins et les investigations de l'excellent homme n'ont pas été couronnés de succès : une lettre récente m'apprend que l'état de mon compatriote ne s'est point amélioré. Quant à sa position sociale et son nom, tout ce que le docteur James a pu découvrir n'a servi qu'à confirmer les renseignemens incomplets obtenus par moi pendant mon court séjour à Futtehgur. Mon compatriote avait récemment parcouru les provinces nord-ouest en donnant des concerts, en compagnie d'un certain *signor* Carabosso, Italien, moitié guitariste, moitié faiseur de tours. Ces concerts avaient eu une grande vogue à Agra, Dehli, Meerut, surtout à Simlah. Le 17 mai, à la nuit tombante, le patient du docteur James était arrivé au *dawk bungalow* de Fyzabad, distant d'environ vingt-cinq milles de la station de Futtehgur. Il était alors accompagné d'un autre Européen. Ce dernier pouvait avoir de trente-six à quarante ans, était petit, assez obèse, et remarquable surtout par un *broken nose*, comme l'affirma le chef de l'établissement dans son *broken english*. A son arrivée, le voyageur français ne trahissait aucun symptôme de maladie, et dîna même de bon appétit; mais le *konsommah* du *bungalow* eut occasion de remarquer qu'il passa la plus grande partie de la nuit à écrire. Au matin, lorsqu'un domestique entra dans sa chambre pour le réveiller, l'étranger était étendu sur son lit tout habillé et en proie au plus horrible délire. Prévenu immédiatement de l'état alarmant où se trouvait son compagnon, l'étranger au *broken nose*, après lui avoir fait donner les premiers soins, partit en toute hâte, sous prétexte d'aller quérir un médecin à Futtehgur; mais depuis lors il n'avait pas reparu au *bungalow*. L'état du malade ne tarda pas à s'améliorer, il passa la journée dans un calme apparent, et prit même quelque nourriture. A la nuit, un

nouvel accès de transport au cerveau le saisit sans doute, car il profita de l'obscurité pour s'habiller et quitter le *bungalow*. Quelques heures après, l'inconnu m'accostait sur la grande route. Le juge de Futtehgur, qui avait assisté aux représentations données à Meerut par les artistes voyageurs, a reconnu le patient du docteur James pour celui des deux que le programme désignait sous les noms et qualités de M. Vinet, ex-premier ténor de l'Académie impériale de musique. Le juge prétend de plus que le signalement donné par le *konsommah* du *bungalow* s'applique parfaitement au *signor* Carabosso, dont les tours de main ne formaient pas, à son avis, la moindre *attraction* des soirées données par les deux artistes. Ces renseignemens sont confirmés par un papier trouvé sur mon compatriote : les fragmens incomplets d'une lettre adressée à M. Vinet par la maison Hémond de Batavia, lettre qui devait, suivant toute apparence, accompagner une traite sur la banque du Bengale. Outre ces fragmens de lettre, la poche de l'habit du malade renfermait un paquet cacheté, avec cette suscription : *Papiers à ouvrir après ma mort. Fyzabad, 17 mai 1854.*

Tu comprends facilement que, quelle que fût notre curiosité, le docteur James et moi avons dû respecter le cachet qui scelle encore à l'heure qu'il est le mot de cette douloureuse énigme. Comme tout est mystère autour du pauvre diable, je te serais bien reconnaissant si, par l'entremise de notre ami A..., qui cultive depuis plus de vingt ans le personnel chantant et dansant de l'Opéra, tu peux faire signaler aux parens ou aux amis du pauvre Vinet l'état lamentable où il se trouve en ce moment. Inutile d'ajouter qu'en arrivant à Calcutta, mon premier soin a été de m'informer des faits et gestes de ce *signor* Carabosso, qui a si lâchement abandonné son camarade à l'agonie! Sans avoir relevé d'une manière certaine le pied de cet individu, je suis porté à croire qu'il n'a fait qu'un très court séjour dans la cité des palais, et s'est embarqué sur un vapeur à destination de l'Australie, *via* Singapour.

Il est temps de terminer cette longue lettre, ce que je ne peux faire cependant sans t'envoyer, comme toujours, l'expression de ma tendre et sincère amitié.

MADELEINE DEMÈZE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 2 août 1854.

Cher et excellent ami, les dernières malles d'Europe ne m'ont point apporté de vos nouvelles, et je me plaindrais de ce silence inaccoutumé, si je ne connaissais les agitations de la vie parisienne, si je n'étais surtout bien convaincue que ni le temps ni l'absence ne peuvent porter atteinte à la tendresse dont vous m'avez donné tant de preuves.

Je continue à trouver dans la famille van Vliet des procédés affectueux et délicats qui m'inspirent la plus sincère reconnaissance. Depuis bientôt deux ans que, pour ne plus vous être à charge, pour rompre avec des souvenirs abhorrés, je me suis décidée à quitter l'Europe, je n'ai eu qu'à m'applaudir de ma résolution. M. van Vliet homme aux instincts élevés sous des dehors un peu brusques, s'est appliqué du premier jour, avec une constance qui ne s'est pas démentie, à me faire oublier ce qu'il y a d'inférieur et de précaire dans la position d'une gouvernante. Ma pupille Anadji, hier une enfant, aujourd'hui une charmante jeune fille, est devenue pour moi une amie dont la naïve tendresse paie, et au-delà, les soins que j'ai donnés à son éducation. Partout ici je rencontre une cordiale sympathie que j'apprécie à sa juste valeur, et qui m'attache plus que je ne saurais dire à ce lointain pays. Il n'est pas jusqu'au frère de M. van Vliet, brave et digne marin, qui ne saisisse avec empressement toutes les occasions de me témoigner sa sincère amitié. Dans le courant de la dernière semaine, ma pupille et moi avons reçu une boîte pleine de charmantes choses de l'Inde, que l'excellent Hendrik nous a adressée de Calcutta, où il a été envoyé, il y a plus de trois mois, avec la corvette qu'il commande. Charmans et de grand prix, comme le sont ces objets, ai-je besoin de vous dire que le fidèle souvenir dont j'ai trouvé la preuve dans cet envoi m'a fait mille fois plus de plaisir que les objets mêmes? Nous nous faisons une fête de revoir bientôt parmi nous le commodore (c'est le petit nom que nous donnons dans la famille au brave Hendrik). Des lettres toutes récentes de Singapour, où la corvette a été obligée de s'arrêter par suite d'un accident de machine, nous annoncent pour la fin du mois l'arrivée du cher marin, en compagnie d'un voyageur français avec lequel il s'est lié d'amitié au Bengale, et dont sa correspondance nous trace le plus aimable portrait. A la première nouvelle de cette visite inattendue, M. van Vliet s'était bien promis de ne pas déroger à ses habitudes de cordiale et splendide hospitalité. Vingt projets de promenades, de chasses aux daims et aux sangliers avaient été proposés pour célébrer dignement la présence du voyageur français dans les plantations de Tjikayong. Malheureusement une affaire importante obligera peut-être M. van Vliet à partir sous peu de jours pour Sumatra, et à faire dans cette île voisine un séjour assez prolongé. Ce départ ne changera rien cependant au programme des réjouissances, et, en l'absence du maître du logis, le commodore et moi serons spécialement chargés de donner à l'étranger une juste idée de ce beau pays et des mœurs hospitalières de ses habitans. Vous pouvez être sûr que je ferai de mon mieux pour que les intentions du maître soient scrupuleusement remplies. Un compatriote a bien des droits à mon bon ac-

cueil... Qui sait si un hasard propice n'aura pas conduit près de moi non pas un de vos amis, cela serait trop beau, mais du moins quelqu'un qui vous connaît, et avec qui je pourrai parler de vous? Je ne saurais vous dire avec quelle obstination je caresse ce rêve favori, et combien je serais heureuse qu'il pût se réaliser.

La visite d'Hendrik et de son compagnon de voyage n'est pas le seul plaisir que nous réserve un avenir prochain. Nous avons reçu dernièrement une invitation pour un bal qui doit avoir lieu à Buitenzorg, dans les premiers jours de septembre, à l'occasion de la fête de la femme du gouverneur-général. La perspective de ces distractions, qui doivent donner une animation inaccoutumée à la vie de la famille, ne m'empêche pas de faire souvent un triste retour sur le passé, surtout en ce moment, où une circonstance, insignifiante peut-être, me préoccupe plus que je ne saurais dire... Hélas! si de nouveaux malheurs me menaçaient, si le secret de ma retraite avait été divulgué, je ne devrais m'en prendre qu'à mon indiscrétion... Sans autre préambule, je vous avoue très franchement le manque de parole dont je me suis rendue coupable envers vous, envers moi-même. Vous vous souvenez peut-être que votre lettre du mois de janvier me donnait les détails les plus précis sur la position précaire de l'homme dont le nom flétri ne doit plus sortir ni de ma bouche ni de ma plume. Par une faiblesse que je me reproche bien vivement, mais que vous me pardonnerez sans doute, je ne pus résister au désir de venir à son aide. Je connais cette nature faible jusqu'à l'infamie devant les nécessités d'argent, et pour épargner au malheureux de nouvelles infortunes, je pourrais dire de nouveaux crimes, je résolus de venir à son secours et dé disposer en sa faveur de mes économies. Le banquier qui s'était chargé de faire passer la somme m'avait bien promis le plus profond secret; mais, soit qu'il ne m'ait pas tenu parole, soit par tout autre motif, j'ai reçu vers le milieu de juillet, de Singapour, une lettre qui m'annonce en quelques lignes l'arrivée prochaine d'un vieil ami. Cette lettre, conçue en des termes assez mystérieux et signée Trufiano, m'a très vivement préoccupée aux premiers jours. Depuis lors, je me suis rappelé qu'à bord du *steamer* qui m'a conduite de la Pointe-de-Galles à Singapour se trouvait un gentilhomme italien en route pour la Chine, et des attentions duquel j'avais eu fort à me louer, mais dont il m'est impossible de retrouver le nom exact. C'est bien probablement là le signataire de la lettre, qui, à son retour de la Chine, tient à remplir une promesse de visite très sincèrement faite par lui il y a deux ans et très joyeusement acceptée par moi. S'il en était autrement,... si mes plus mauvais pressentimens devaient se réaliser!... A cette seule pensée, mon sang se fige dans mes veines... Un nouvel exil..., la mort me sembleraient préférables au supplice de voir révéler les malheurs et

la honte de ma destinée à la vertueuse famille qui m'a accueillie dans son sein. N'ai-je pas assez souffert déjà, et de nouvelles épreuves me sont-elles réservées? Je me reproche presque cette exaltation et veux croire qu'il n'y a dans tout ceci qu'un incident fort naturel que mon imagination s'est plu à entourer de circonstances romanesques. Si vous étiez là, près de moi, votre voix amie ne manquerait pas sans doute de m'encourager à la confiance; aussi je ne veux pas vous entretenir plus longtemps de mes chimériques inquiétudes et vous quitte en me recommandant à votre tendre souvenir. Adieu, je vous aime et vous embrasse.

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.

Buitenzorg, 9 septembre 1854.

Par où commencer cette longue lettre, mon cher Claude? J'ai tant de choses à te dire, que je ne sais comment m'y prendre, et qu'en définitive ce qu'il y a de mieux, je crois, à faire, c'est de commencer tout bêtement par le commencement, en suivant l'ordre chronologique des faits, à partir du premier jour où j'ai foulé le sol de l'eldorado de Java.

Après une navigation contrariée par un accident de machine qui nous a retenus un long mois à Singapour, le 21 août au lever du soleil, le commandant Hendrik entrait dans ma chambre pour m'annoncer que nous allions jeter l'ancre sur la rade de Batavia, et le même jour, vers midi, après m'être comfortablement installé dans un des pavillons de l'excellent *Hôtel d'Amsterdam*, je m'apprêtais à remplir en conscience les devoirs ardus imposés à tout voyageur qui ne veut pas courir le monde comme une malle. Les monumens et les curiosités sont rares, Dieu merci, à Batavia, et en quelques heures vous avez bientôt visité ce qu'il convient de voir en fait de choses publiques. Je donne toutefois une mention spéciale à une galerie de tableaux composée des portraits de tous les gouverneurs-généraux de l'île depuis la première prise de possession par les Hollandais, collection qui orne la salle des séances du conseil dans le palais du gouvernement. Tu ne saurais imaginer une série de figures plus rébarbatives que celles de tous ces dignes personnages, les uns bardés de fer, les autres en costumes de bourgmestres de Rubens, au milieu desquels j'ai reconnu, mouton égaré dans cette *louverie*, le visage bienveillant et les nobles traits du baron de R..., un des derniers gouverneurs-généraux de l'île, que tu te rappelles sans doute avoir vu à Paris il y a quelque dix ans. Quant à la ville elle-même, la nouvelle ville s'entend, rien de plus frais, rien de plus charmant! Enfouies dans la verdure, peintes deux fois l'an avec une coquetterie hollandaise, les maisons de Batavia sont de délicieuses petites

bonbonnières, dont le passant peut le soir, de la rue, admirer tous les détails : salons illuminés *al giorno*, les dames au piano ou à la table à ouvrage, les hommes au whist; le tout net, coquet, pimpant, de véritables intérieurs de Gérard Dow.

Le jour même de mon arrivée, il s'agissait de remplir ma bourse en m'assurant un renfort de l'assez désagréable monnaie de papier qui seule a cours légal dans l'île, et je me rendis dans la vieille ville, au bureau de M. Hémond, banquier, dont le nom figure sur ma lettre circulaire de crédit. Par un hasard assez singulier, M. Hémond est précisément le signataire du fragment de lettre trouvé dans la poche de l'habit de ce malheureux Français que j'ai rencontré en mai dernier sur le *Great-Trunk-Road*, et en faveur duquel j'ai fait appel à tes bienveillantes recherches. Je m'étais bien promis d'obtenir de M. Hémond quelques éclaircissemens sur le sort de ce pauvre diable; mais à peine eus-je prononcé le nom de Vinet que le banquier a pris un air mystérieux, et tout ce que j'ai pu tirer de lui, c'est qu'il croyait se rappeler qu'il avait été chargé par un Français venu d'Australie, et reparti depuis pour l'Europe, de faire passer dans l'Inde une somme d'argent à un sieur Vinet. Mon interlocuteur n'a pas manqué d'ajouter que, si la chose m'intéressait, il aurait soin de prendre des renseignemens plus précis aussitôt que le commis qui avait traité cette affaire serait de retour de Nangasaki (Japon), où il se trouvait pour le moment. Ces offres faites du bout des lèvres, du ton d'un homme qui veut écarter poliment un questionneur indiscret, m'ont confirmé plus que jamais dans l'opinion que la destinée de l'artiste voyageur cache quelque profond mystère. Au reste, suivant toute apparence, ce mystère ne sera que trop promptement éclairci. Une lettre du docteur James, vieille déjà de plus de deux mois, et qui m'attendait poste restante à Batavia, m'annonce que son malade va de mal en pis, et qu'avant peu mon correspondant aura la triste mission d'ouvrir les dernières volontés dont le cachet a été scrupuleusement respecté jusqu'ici. Je n'ai bas besoin d'ajouter que je n'ai pas négligé sur ma route de prendre des renseignemens sur ce prestidigitateur italien qui a si cruellement délaissé son camarade sur son lit de mort; mais les informations qui m'avaient fait croire au départ du *signor* Carabosso pour l'Australie *via* Singapour étaient sans doute erronées, car ni à Penang ni à Singapour je n'ai pu découvrir la trace du passage de ce drôle.

Après cette digression, je retourne à Batavia et à la ville chinoise, où j'ai passé de longues heures d'intéressantes flâneries. Batavia renferme dans son sein une population chinoise active et considérable qui a conservé fidèlement les mœurs et les costumes de la mère-patrie. Sur la grande place, sans grands efforts d'imagination, vous pouvez facilement vous croire au plus profond du Céleste-Em-

pire : hommes à longues nattes, palanquins, tavernes d'opium, restaurans ambulans qui offrent sur des tréteaux aux regards et à l'appétit des passans les plats de la cuisine chinoise la plus avancée, — ailerons de requins, rats en papillote, gelées de toute sorte, sans parler de perfides fricassées dont la dépouille mortelle du plus fidèle ami de l'homme a probablement fait tous les frais. Au milieu de la place, un théâtre où des acteurs, au son d'une musique plus que chinoise, célèbrent une pantomime fort intéressante, à en juger par l'air attentif et les cous tendus des spectateurs! Enfin sous des hangars de paille s'abritent de véritables maisons de jeu, car, avec la profonde habileté qu'il apporte dans le maniement des affaires coloniales, le gouvernement hollandais a compris qu'il serait impuissant à mettre un frein à la passion du jeu, si énergique chez les Chinois; il s'est donc résigné à tolérer des maisons de jeu en plein air, sur lesquelles il peut du moins exercer une active surveillance. Sans être au niveau des splendeurs de Hombourg et de Bade, l'aspect de ces antres ne manque pas d'originalité. Accroupi sur une large table, le banquier a devant lui un effectif respectable de ducats et de billets de banque. Près de lui, le croupier surveille d'un œil alerte les mises des joueurs. Assis sur des bancs de bois autour de la table, une vingtaine de Chinois à longues nattes, uniformément vêtus de chemises blanches et de pantalons de drap bleu, suivent avec anxiété les combinaisons de dés et de cartes qui prononcent sans appel sur le sort de leurs enjeux. Quoique ces hommes appartiennent pour la plupart aux plus basses classes de la population chinoise, et que les mises soient en général assez élevées, le plus strict décorum règne dans l'assemblée, et les arrêts du sort sont accueillis par les joueurs avec un sang-froid qui dénote des pontes émérites.

Très intéressé par ce spectacle, je ne m'étais pas aperçu qu'un homme en costume européen était venu prendre place à mes côtés, lorsque je fus salué de cette apostrophe : Monsieur est Français? Et sur un signe de tête affirmatif, l'étranger continua : Grande nation que j'ai appris à estimer sur les champs de bataille!... Ettore Trufiano, dit-il en s'inclinant, général au service de son altesse le maharajah Nana-Sahib. Ces derniers mots furent prononcés du ton pompeux dont ce pauvre Odry, dans la glorieuse bouffonnerie des *Saltimbanques*, parlait de M. le maire de Meaux et de la gendarmerie royale! Mon interlocuteur était de taille moyenne et pouvait avoir quarante ans; il était remarquable surtout par une triste cicatrice qui avait détruit l'harmonie des lignes d'un nez jadis aquilin. Les énormes moustaches du personnage, un ruban panaché de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel qui s'épanouissait sur sa poitrine,

son costume semi-militaire, ne laissaient pas de donner une idée très satisfaisante de l'état-major du maharajah.

Un sort contraire m'avait livré en proie à l'un de ces féroces bavards qui vouent tous ceux qui les approchent au rôle de confident de tragédie. Après une généalogie détaillée de sa race, digne de l'*Almanach de Gotha*, il me fallut subir un récit du siége de Rome, où mon interlocuteur, à la tête d'une compagnie de chemises rouges, s'était conduit en héros; il l'affirmait du moins! Pour corriger ce qu'un tel récit pouvait avoir de désagréable à des oreilles françaises, le champion du feu triumvirat passa immédiatement aux services rendus par lui à la sainte cause des nationalités opprimées, et, dans une tirade fulgurante d'anglophobie, me déclara qu'avant peu son maître aurait mis fin à l'exécrable domination de la compagnie des Indes! *Il signor* Trufiano termina son monologue en m'annonçant qu'il devait quitter le lendemain de très grand matin l'*Hôtel d'Amsterdam* pour aller visiter à Tjikayong un planteur de ses amis; mais il ne manqua pas d'ajouter, avec une bienveillance qui ne me trouva pas insensible, qu'il était charmé d'avoir fait ma connaissance, et espérait bien la cultiver à son retour à Batavia. *Amen!*

Il est temps de suivre l'exemple de ce mangeur d'Anglais, et de quitter la capitale de Java pour aller passer quelques jours à Buitenzorg, dans la famille du gouverneur-général, invitation que m'a value l'aimable intervention d'Hendrick. Je pars donc, non sans éprouver un vif regret d'être obligé de laisser derrière moi à l'hôpital mon fidèle *madrassee* David; mais, bon gré, mal gré, il a fallu me résigner à cette séparation. Le lendemain de mon arrivée à Java, en sortant de ma chambre au matin, je trouvai David étendu sans connaissance au travers de ma porte, où, suivant son habitude, il avait élu domicile pour la nuit. Je crus d'abord que mon noir serviteur avait fêté trop joyeusement son retour sur le plancher des vaches, et je lui fis administrer une forte douche; mais si le froid de l'eau rendit la connaissance à David, il ne ramena pas la lucidité dans son cerveau troublé : tout ce que je pus en tirer sur les causes de son accident se réduisit à une incohérente histoire d'œufs cassés, de *goldmohurs* où le diable même devait jouer son rôle, car le nom du malin sortait à chaque instant de la bouche de mon domestique. Un médecin appelé incontinent, malgré mes insinuations sur la sobriété très sujette à caution de David, ne voulut voir dans cette violente crise que les suites d'un accès de terreur, d'autant plus inexplicable que le général Trufiano et moi avions seuls passé la nuit dans le pavillon de droite de l'*Hôtel d'Amsterdam*. Tout en m'assurant que l'état du malade ne présentait aucun danger, le praticien ne me dissimula point qu'il avait besoin de calme et de repos,

qu'il était hors d'état d'entreprendre un voyage. Peu de jours après cette catastrophe, je reçus l'invitation du gouverneur-général, et n'eus d'autre parti à prendre que de chercher un substitut à David, et, ce substitut trouvé, de me mettre en route pour Buitenzorg. Le 4, au lever du soleil, je quittais en poste l'*Hôtel d'Amsterdam* en compagnie d'un Malais d'une telle laideur que je compte bien l'offrir à la société d'acclimatation comme un magnifique spécimen de l'espèce, si je le ramène avec moi à Paris.

La poste! un plaisir perdu dans la vieille Europe par ces jours de locomotion à la vapeur, et qui cependant avait bien ses charmes! Te souvient-il des bonnes heures que nous avons passées ensemble sur les grandes routes dans le vieux briska vert, alors que, jeunes et heureux, la vie ne nous offrait que des roses sans épines? Depuis lors, hélas! les choses ont bien changé, et je ne peux m'empêcher de regretter, avec les belles humeurs de nos vingt ans, les cris des postillons, le clic-clac de leurs fouets, les grelots des bons percherons, tout le joyeux appareil de voyage qu'il faut aller chercher aujourd'hui dans l'autre hémisphère, à Java, où tous les détails de service des chevaux de poste sont réglés avec la plus haute perfection. Sur le siége, un cocher en chapeau pointu, le kris au ventre, placé là en manière d'ornement, car deux gaillards aux jarrets d'acier voltigent incessamment aux flancs de l'attelage qu'ils allument par des cris inhumains et le sifflement des redoutables lanières dont ils sont armés en guise de fouet. C'est au triple galop de six poneys de Macassar que je parcours l'excellente route de Buitenzorg, au plus grand ébahissement des naturels, qui s'arrêtent respectueusement, et, chapeau bas, genou en terre, rendent à la peau blanche les honneurs qui lui sont dus. A chaque montée, un renfort de bœufs prend la tête de l'attelage et prête secours aux forces insuffisantes des poneys. Enfin les relais sont pourvus de hangars dont le toit protége le voyageur contre les ardeurs du soleil, pendant que les *syces* attellent des chevaux frais et inondent d'eau les roues de la voiture. Et ce n'est pas là une précaution inutile, si rapide est l'allure de la poste sur les routes de Java! Sans quitter le galop un instant, au train de cent sous de guides, comme l'on disait à nos beaux jours, j'avais parcouru les cinquante milles qui séparent Batavia de Buitenzorg, et franchissais l'enceinte de la belle résidence du gouverneur-général.

L'on m'avait beaucoup vanté Buitenzorg, les admirables jardins de ce palais d'été du vice-roi néerlandais, l'affable dignité du couple distingué qui fait aujourd'hui les honneurs de ces beaux lieux : je dois avouer, pour être vrai, qu'hospitalité et paysages dépassèrent de beaucoup mon attente. Le palais se compose d'un corps principal de bâtiment habité par le gouverneur-général et sa famille, et de

deux pavillons réservés à l'état-major et aux étrangers que la bonne fortune d'une lettre d'introduction conduit sous ce toit hospitalier. La façade extérieure du palais ouvre sur une vaste pelouse où paissent en liberté d'innombrables daims, sans s'inquiéter des marches et contre-marches de deux sentinelles européennes apostées aux abords de l'édifice. Sur la gauche, des cages et des palis renferment une ménagerie composée de singes, de bisons, d'une admirable panthère noire et d'un jeune rhinocéros du plus aimable naturel, avec lequel, grâce à un faible et quotidien tribut de bananes, j'eus bientôt établi les relations les plus cordiales. Quant aux jardins, il faudrait la science d'un Linné pour donner une idée exacte de cet Éden où la nature tropicale s'épanouit dans sa plus luxuriante beauté. Le pinceau d'un maître habile pourrait seul rendre justice à ce torrent pittoresque qui borde l'un des côtés du parc, et à ce charmant bain où Hendrik voulut me conduire à mon débotté. Imagine une vaste cuve de marbre blanc remplie d'eau limpide et entourée d'une ceinture de géans verts et chevelus, dont l'épais feuillage eût bien assurément dérobé les charmes de la chaste Suzanne aux regards impudiques des deux vieillards. Il est vrai que des serpens suspendus aux arbres s'élancent quelquefois, dit-on, sur les épaules des baigneurs; mais je ne me crois point destiné au trépas de Cléopâtre, et, après avoir savouré sans arrière-pensée les jouissances du bain, étendu sur une natte. un fort bon *cheeroot* à la bouche, l'esprit libre et dispos comme à vingt ans, je me sentais tout porté à cultiver les rêves les plus couleur de rose. Il n'en était pas de même d'Hendrik, dont la figure trahissait les plus sombres préoccupations. — Vous savez que vous tombez ici en pleines réjouissances, et qu'il y a bal au palais ce soir? me dit le marin.

— Ce dont je suis loin de me plaindre, repris-je en toute sincérité, car, comme tu le sais, malgré ma trentaine plus que sonnée, la perspective d'un bal ne m'effraie encore que médiocrement.

Le marin répliqua d'un ton bref qui trahissait les agitations de son esprit : — Je ne saurais en dire autant, et je me sens tout aussi disposé à aller danser ce soir qu'à aller me faire pendre. Depuis mon retour, un sort malin s'est acharné à contrarier tous les projets de passe-temps que j'avais formés pour vous distraire. Mon frère a été obligé, vous le savez, de partir pour Sumatra en toute hâte il y a près d'un mois, et une lettre reçue hier soir m'annonce qu'il ne peut encore fixer l'époque de son retour. Cela ne m'empêchera pas sans doute de vous faire les honneurs de Tjikayong et de vous offrir quelques belles chasses; mais j'aurais été si heureux de vous présenter mon excellent frère, un cœur d'or, dont je suis fier! Vous verrez au reste ce soir tout le personnel de la plantation : ma belle et bonne petite nièce, sa charmante institutrice, avec et y compris

un certain Trufiano, sorte d'original qui se dit général au service du maharajah Nanah-Sahib, et s'est imposé depuis plus de quinze jours, avec le plus grand sans-gêne, à notre hospitalité. Avez-vous entendu parler, dans le cours de vos pérégrinations indiennes, de ce personnage, dont les manières ne nous plaisent que médiocrement?

— En aucune façon, répliquai-je, et si je connais *il signor* Trufiano, c'est pour l'avoir rencontré à ma visite aux maisons de jeu chinoises, où il s'est présenté à moi avec un incroyable aplomb. A première vue, je dois avouer que je partage entièrement les sentimens de défiance que vous inspire ce farouche guerrier.

— Quelques jours après le départ de mon frère pour Sumatra, interrompit Hendrik, cet étranger est tombé on ne sait d'où à Tjikayong, où il a été accueilli cordialement, comme nous accueillons tous les visiteurs. Depuis lors, soit que la cuisine lui ait paru agréable, la cave bien choisie, soit qu'il ait trouvé l'air salutaire, il nous a été impossible de nous débarrasser de cet hôte importun. La chose tirerait peu à conséquence, si cet Italien, peut-être un *jettatore*, n'avait mis en déroute la maison où il commande en maître. De plus, ce malotru affecte envers Madeleine des airs de familiarité protectrice qui lui font incessamment monter le rouge au visage. Jamais je n'ai vu cette pauvre exilée aussi triste et préoccupée que ces derniers temps, et avant-hier, en me disant adieu, sa main tremblait dans la mienne, de grosses larmes roulaient dans ses yeux, si bien que je me suis moi-même senti tout ému, ajouta candidement le loup de mer.

Le sourire involontaire avec lequel j'accueillis ce naïf aveu n'échappa point à mon interlocuteur, et il poursuivit vivement après une pause :

— Je viens de vous livrer le secret de mon cœur; mais vous êtes Français, homme du monde : il y a déjà longtemps que vous l'aviez deviné. Eh bien! oui, mon cher Roger, je suis amoureux... Nous avons navigué ensemble; trois mois de mer valent presque une intimité de vingt ans, et je n'abuse pas du privilége des vieux amis en vous prenant pour confident de mes dernières amours. Autrefois, aux beaux jours de la jeunesse, ce rôle, cette corvée, devrais-je dire, était réservé au digne Fritz. Fidèle et patient camarade, combien de fois n'a-t-il pas dû prêter l'oreille à mes confidences amoureuses, alors que mon cœur de vingt ans nourrissait une folle passion pour la pauvre Katharina, une modiste d'Amsterdam, qui avait des yeux semblables à ceux des poissons et des cheveux couleur de toile à voile!

Mon visage disait sans doute au digne marin combien je me sentais fier d'être le dépositaire des secrets de son cœur, et il poursuivit d'une voix profondément émue :

— Depuis deux ans que je connais Madeleine, lui donner mon nom, l'associer à mon sort, a été le rêve et le but de ma vie. Célibataire obstiné jusque-là, je me suis immédiatement senti au cœur de profondes aspirations de félicité intime, de bonheur domestique. Dans nos longues soirées du tillac, si vous m'avez souvent vu pensif et distrait, c'est que j'étais livré tout entier à des rêves de bonheur, au doux souvenir de cette femme qui tient entre ses mains ma destinée. Depuis longtemps déjà, j'aurais adressé mes vœux à Madeleine, si je n'avais pas craint qu'un refus vînt détruire l'édifice de bonheur que j'ai si soigneusement élevé... Et puis m'appartient-il à moi, galant homme comme je me pique de l'être, de porter le trouble dans le cœur de cette femme, qui a trouvé auprès des miens, après de terribles orages, le repos, sinon le bonheur? Si je n'ai pas sondé tout le mystère qui entoure la destinée de Madeleine, je sais cependant, à n'en pas douter, que des malheurs immenses et immérités ont déjà courbé cette jeune et innocente tête.

Cette tirade passionnée et romanesque commençait à me donner à craindre que mon candide Hollandais ne se fût enamouré de quelque adroite aventurière, comme de raison incomprise, innocente, malheureuse et persécutée, lorsqu'un aide-de-camp vint me prévenir que le gouverneur-général était prêt à me recevoir, et, m'habillant sans plus tarder, je me rendis à l'audience qui m'était accordée.

L'étiquette de Buitenzorg laisse toute indépendance aux visiteurs, et je ne revis mes aimables hôtes qu'à l'heure du dîner. Mon temps au reste avait été on ne peut mieux employé. En compagnie d'Hendrik et d'un aide-de-camp dont je ne saurais sans ingratitude oublier les prévenances, j'avais fait sur un des poneys du gouverneur-général la plus ravissante promenade dans les environs de Buitenzorg. Vers sept heures, autour d'une table magnifiquement servie, se trouvait réunie, dans la belle salle à manger du palais, une nombreuse compagnie d'Européens, émaillée çà et là de Chinois et de Malais, car les Malais, moins rétifs que les naturels de l'Inde aux influences de la civilisation, n'hésitent pas à partager avec leurs maîtres le pain et le sel. Il y avait là le régent de Buitenzorg, homme d'une cinquantaine d'années, au visage olivâtre, aux traits déprimés, veste de velours brodée d'or au collet, madras sur la tête, kris richement monté à la ceinture, pagne de soie multicolore capricieusement enroulé autour d'un pantalon blanc, bottes vernies. J'étais placé à table à la droite de madame la régente; quoiqu'elle eût à peine vingt-cinq ans, ses traits flétris frisaient de bien près la décrépitude, et deux grands yeux noirs pleins de feu attestaient seuls les charmes de sa jeunesse évanouie. La dame malaise était vêtue d'une robe de soie ponceau; ses oreilles, ses cheveux, ses bras, resplendissaient de pierreries. La pauvre femme semblait fort

mal à l'aise au milieu de ces splendeurs, et l'inhabileté qu'elle déployait dans le maniement de son couvert donnait tout lieu de croire que dans l'intimité elle se servait exclusivement de la fourchette de la nature. De plus, quoiqu'il y eût chère-lie, ma voisine, sans doute peu habituée aux mets de la cuisine européenne, ne mangeait que du bout des lèvres; lorsqu'à la fin du dîner, sans manquer aux lois de la civilité, elle put emplir sa bouche de bétel, sa figure rayonnait de satisfaction. Il n'en était pas de même de son mari, plus rompu aux habitudes de l'Europe. Les préceptes du Coran n'empêchaient pas ce digne musulman de faire honneur aux vins de choix qui circulaient autour de la table avec une profusion royale. A ma gauche était assis le capitaine des Chinois de Buitenzorg, vieillard à la figure martiale, au nez recourbé en bec d'aigle, aux longues moustaches blanches. Son costume, de la plus élégante simplicité, se composait d'un pantalon du drap bleu le plus fin et d'une sorte de paletot de même étoffe agrafé sur la poitrine par quatre magnifiques perles, de bas de soie et souliers vernis. Homme très comme il faut d'ailleurs, et dont je pus apprécier le jeu sage et savant au whist qui précéda le bal, où le hasard me le donna pour partner. Une impasse profondément combinée par le fils du Céleste-Empire venait d'enlever un *rubber* triple, lorsque Hendrick m'annonça que sa famille était arrivée, et je quittai la table de jeu pour accomplir les devoirs de la présentation. Une foule brillante remplissait déjà les salons, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à rejoindre mon ami, qui causait en douce intimité avec deux jeunes femmes assises sur une banquette.

Pour te faire comprendre la vertigineuse émotion dont je fus saisi en ce moment, il me faut remonter à bien des années en arrière, et te parler pour la première fois d'un secret de ta vie dont le hasard m'a fait le dépositaire, et sur lequel je n'ai jamais osé t'interroger. Il y a de cela environ six ans, je venais de suivre à sa dernière demeure l'excellente comtesse R... Les premières pelletées de terre venaient de tomber sur la bière qui renfermait la dépouille mortelle de la fidèle amie de ma jeunesse. Le cœur saignant, en proie à un chagrin que je ne pouvais maîtriser, je pensais à tous les amis que j'avais déjà conduits au sombre asile du Père-Lachaise, et parmi les plus chers, à ton bon oncle Anatole, le facile mentor de nos jeunes années. Par un mouvement machinal, lorsque le cortége commença à se disperser, je me dirigeai vers le lieu où repose l'homme le plus bienveillant, le cœur le plus loyal, le plus parfait gentilhomme qu'il m'ait encore été donné de rencontrer. Je venais d'arriver en vue du monument, quand un spectacle inattendu s'offrit à mes yeux, et sans bruit, en toute hâte, je me dérobai

derrière une tombe voisine. Tu étais là debout, chapeau bas, la main droite appuyée sur la grille qui entoure la tombe... Près de toi une jeune fille, agenouillée sur l'entablement de pierre, la tête dans ses deux mains, dans l'attitude de la plus navrante douleur... Saisi d'étonnement, je contemplais dans un religieux silence cette scène de deuil, lorsque ta compagne, relevant la tête, attacha sur toi un regard dont je n'oublierai jamais l'expression si pleine de pieuse tendresse et de naïve reconnaissance!... C'était une belle et noble jeune fille de dix-huit ans, au visage pur et candide, aux grâces pudiques, et je ne pus retenir mes larmes en la voyant saisir ta main, la porter à ses lèvres, puis la presser sur son cœur avec autant de foi naïve que si elle eût payé ce religieux tribut d'hommages à un ange gardien descendu du ciel pour protéger sa destinée. Vous aviez déjà tous deux quitté la tombe depuis quelques instans, que je demeurais immobile à la même place, abîmé dans les souvenirs du passé. Des paroles imprudentes prononcées à portée des oreilles subtiles d'un enfant me revenaient à la mémoire; les traits de la jeune fille portaient l'irrécusable empreinte de traits amis : je ne pouvais méconnaître un seul instant le sens du témoignage de respect et de tendresse dont tu venais d'être l'objet. Tout me disait que tu avais accepté noblement un héritage que tu aurais pu récuser, que les lois du sang parlaient à ton cœur d'une voix plus puissante que les lois du monde, qu'en un mot l'orpheline du bon Anatole avait trouvé en toi le plus tendre des protecteurs. A six mois de là, lorsque tu eus besoin d'une assez forte somme d'argent, quelques mots de notre vieil ami Guérard, qui nous connaît mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes, me donnèrent lieu de croire que cet argent était destiné à former la dot de ta cousine; mais je ne voulus pas me faire payer par une confidence le service que j'étais assez heureux pour te rendre, et m'abstins de questions indiscrètes auxquelles notre ami commun eût peut-être répondu. Depuis lors, mes longues et lointaines pérégrinations m'ont empêché de t'interroger sur le secret que tu avais dérobé à mon amitié. J'ose cependant le faire aujourd'hui; la présence de Madeleine dans ce lointain pays, la position inférieure qu'elle occupe dans la famille van Vliet, tout me porte à croire que des revers de fortune t'ont plus sévèrement atteint que je ne l'avais soupçonné jusqu'ici, et que c'est plus par nécessité que par goût que tu t'es lancé, comme tu l'as fait, dans le tourbillon des affaires industrielles. Ne me dissimule rien, je t'en supplie, des difficultés de ta position dans ta réponse à cette lettre, réponse que je veux claire, détaillée et prompte, si tu tiens à conserver à nos relations le caractère d'intime fraternité qu'elles ont eu jusqu'à ce jour.

Madeleine était évidemment préoccupée : quelques phrases banales et la promesse d'une contredanse, c'est tout ce qu'elle daigna accorder à une série de complimens fort bien tournés, comme je me pique encore de les savoir faire; mais pouvais-je attacher grande importance à cette apparente indifférence? Il est fort à présumer que mon nom n'a jamais été prononcé devant ta jeune parente, et l'eût-il même été, comment exiger qu'à première vue, au milieu du tumulte d'un bal, par un effort surhumain de mémoire, elle pût comprendre qu'un hasard bienveillant avait amené près d'elle ton fidèle Pylade, mon cher Oreste? Il n'y avait pas d'ailleurs à se méprendre sur les causes de sa mauvaise humeur, et les attentions marquées que lui rendait *il signor* Trufiano, protecteur et loquace comme à son ordinaire, les petits soins, dis-je, que l'illustre épée prodiguait à Madeleine avec une galanterie surannée, expliquaient assez les sombres nuages dont était chargé son noble front. Le bon Hendrik ne voyait pas la chose d'un meilleur œil, et lorsque le général, tous ses ordres à la boutonnière, fit les honneurs du souper à la reine du bal, j'aperçus mon ami qui, retiré sournoisement dans l'encoignure d'une fenêtre, lançait au couple mal assorti des regards dignes d'Othello.

Le bal ne se termina que fort avant dans la nuit, et je ne revis plus les deux jeunes femmes, qui partirent le lendemain pour regagner la plantation. Comme il ne faut abuser de rien en ce bas monde, même de la plus cordiale hospitalité, Hendrik et moi comptons partir après-demain pour aller faire un séjour de plusieurs semaines à Tjikayong. Je ne saurais toutefois me mettre en route sans te recommander, si jamais un Hollandais te tombe sous la main, de déployer à son intention toutes les voiles de ton amabilité. Songe bien que, quelque aimable pour lui que tu puisses être, tu n'acquitteras jamais la dette d'hospitalité contractée à Buitenzorg par ton vieil et fidèle ami.

MADELEINE DEMÈZE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 22 septembre 1854.

Mes plus tristes pressentimens sont réalisés; mon lointain exil n'a pu me protéger contre la fatalité de ma destinée! Il y a environ trois semaines, vers le soir, un domestique vint m'annoncer qu'un voyageur européen demandait l'hospitalité : Anadji et moi, nous nous trouvions à ce moment seules dans la plantation, que M. van Vliet avait quittée quelques jours auparavant pour se rendre à Sumatra, où l'appelaient des affaires importantes. Ce voyage si plein de contrariétés pour mon patron, qui se faisait une fête de recevoir

dignement son frère et son compagnon de voyage, attendus tous deux à chaque instant, avait jeté sur Anadji et sur moi une sorte de tristesse. Ce fut avec un sentiment de mauvaise humeur bien contraire aux habitudes hospitalières de ce pays que je quittai le salon pour aller recevoir l'hôte importun dont la visite venait troubler notre solitude. J'étais à peine sous la verandah que mon cœur battit à rompre ma poitrine..... J'avais reconnu le perfide ami dont les conseils et les exemples ont précipité au plus profond de l'abîme de la honte mon faible et malheureux époux!... J'eus un instant l'idée que le hasard seul avait amené près de moi l'homme qui a fait couler de mes yeux tant de larmes de sang... Hélas! ce n'était là que le fétu de paille auquel s'attache le noyé au milieu des flots... La joie qui brillait sur le visage de mon pervers ennemi m'annonçait assez les nouvelles douleurs qui m'étaient réservées. Sous prétexte de fatigue, Ragozzi s'abstint de paraître au salon pendant la soirée, et je pus méditer à loisir sur les périls dont me menaçait cette visite inattendue.

Quelle rançon allait exiger de moi cet impitoyable bourreau? Pourrais-je obtenir à prix d'argent que cet homme, qui n'a rien respecté de tout ce qui est sacré en ce monde, respectât le secret de ma destinée?... Chère Anadji, honnête Hendrik, je compris en cet instant que votre estime, votre affection me sont plus chères que la vie, et volontiers j'aurais donné le plus pur sang de mes veines pour vous cacher à tout jamais l'infamie qui pèse sur moi... et dont je suis innocente. Dieu puissant!... toutes les heures de la nuit furent pleines pour moi d'incessantes tortures; involontairement ma mémoire implacable me rappelait tous les détails de cette soirée funèbre du 21 octobre 1850, où dans l'agonie du désespoir nous attendîmes ensemble que la justice humaine eût prononcé sur le sort du malheureux dont je porte le nom.

Le lendemain au matin, Ragozzi m'attendait dans le salon, et avec sa verbosité méridionale m'eut bientôt mis au courant de ses affaires. La fortune (je résume son interminable discours) avait réalisé le rêve de toute sa vie en lui offrant l'occasion de servir de son épée la sainte cause des nationalités opprimées. Entré depuis deux ans bientôt au service de son altesse le maharajah Nana-Sahib, ses capacités militaires avaient été appréciées à leur juste valeur par cet habile souverain, et déjà les plus hautes dignités lui étaient échues en partage. Bientôt, il l'espérait du moins, allait sonner la dernière heure de la domination de l'infâme compagnie des Indes, et son maître, rentré en possession du légitime héritage de ses pères, pourrait récompenser généreusement ses services; mais pour le moment, sur cette terre étrangère où l'avait conduit le soin

de sa santé, il se trouvait dans une position d'argent si difficile qu'il devait faire appel à l'obligeance de ses amis, — ses amis, osa-t-il dire ! — appel qui serait sans doute entendu ! Ces derniers mots furent prononcés lentement, comme pour bien me faire comprendre qu'un sacrifice d'argent considérable pouvait seul m'assurer le bénéfice de son silence. Ai-je besoin de vous dire avec quelle joie j'accueillis ces ouvertures et offris à mon interlocuteur les quelques milliers de francs que j'avais tout dernièrement placés chez M. Hémond? Bien convaincu comme il l'est du fatal pouvoir qu'il exerce sur moi, Ragozzi ne parut pas surpris de mes offres généreuses. Ma position dans la famille van Vliet, me répondit-il avec un grand sang froid, lui faisait comprendre que mes finances ne pouvaient être dans un état bien florissant; il n'acceptait, je devais en être bien convaincue, ce denier de l'exilée que parce qu'il était certain de me rembourser avant peu mes avances. Il termina en m'annonçant qu'il était heureux de pouvoir me donner des nouvelles satisfaisantes de son ami. Ce dernier, après sa fuite, avait trouvé dans l'Inde anglaise une position modeste, mais honorable, et acceptait avec une résignation digne d'éloges les épreuves de sa destinée.

Ma joie fut grande après cette entrevue; une faveur insigne de la Providence me permettait de conjurer par un léger sacrifice d'argent les nouveaux orages qui avaient menacé ma tête. Pour me délivrer au plus vite de l'odieuse présence de Ragozzi, j'écrivis immédiate-à M. Hémond, et le priai de m'envoyer sans retard les fonds que je lui avais confiés; mais cet envoi demanda quelques jours. Sur ces entrefaites, j'eus le bonheur de revoir Hendrik, qui, à peine débarqué, avait pris le chemin de Tjikayong. Ses instances, le désir de ne pas priver ma pupille d'un plaisir cher à son âge, triomphèrent de mes sombres humeurs, et j'assistai au bal donné à Buitenzorg pour la fête de la gouvernante. Le bon commodore nous avait précédées dans cette belle résidence et était parti l'avant-veille du bal pour aller rejoindre à Buitenzorg son compagnon du *Ruyter*, M. Belpaire. M. Belpaire!... Ce nom bien certainement ne frappe pas mon oreille pour la première fois!... Mais au milieu du tumulte du bal où notre compatriote me fut présenté, je cherchai vainement, comme je cherche encore aujourd'hui, à rassembler mes souvenirs à son endroit. Hendrik et son ami vinrent nous rejoindre ici dans le commencement de la dernière semaine. Les environs de Tjikayong sont si riches en belles promenades que, depuis l'arrivée de M. Belpaire, tout notre temps pour ainsi dire a été consacré à des excursions pittoresques; hier c'était le tour du lac Tjelagabodas. Ragozzi n'avait pas manqué de se joindre à la partie, quoique les manières hautaines d'Hendrik eussent dû lui faire comprendre dès le premier

jour que le présent maître du logis appréciait peu sa compagnie et trouvait son séjour à Tjikayong infiniment trop prolongé.

Hendrik et M. Belpaire, montés sur une barque, s'amusaient à poursuivre des bandes de canards sauvages sur l'eau sulfureuse et blanchâtre qui remplit le cratère éteint du volcan. Anadji était allée cueillir des fleurs dans la forêt dont la verte ceinture garnit les flancs de la montagne. Assise dans un pavillon au bord du lac, je contemplais d'un œil distrait les éclatans reflets d'opale dont les rayons du soleil diapraient la surface de l'eau, quand Anadji, très émue, revint près de moi et m'annonça qu'elle croyait que notre hôte italien était devenu complétement fou. Après lui avoir adressé le discours le plus incohérent, il s'était précipité à ses genoux, position où elle l'avait laissé pour venir me raconter les détails de cet incident odieux et ridicule. Depuis plusieurs jours déjà, j'avais cru remarquer que Ragozzi s'attachait avec obstination aux pas de ma pupille; mais, quelque grande que fût l'impudence du misérable, je n'avais pu croire un seul instant qu'il osât tenter la puissance de ses séductions sur la fille de M. van Vliet. Les paroles d'Anadji, en m'éclairant sur ses insolentes prétentions, me dictèrent mon devoir. Je ne me dissimulai certes pas que la vengeance de ce méchant homme ne reculerait devant aucune perfidie; mais protéger de mon silence d'aussi coupables projets était une action honteuse dont je ne pouvais un seul instant nourrir l'abominable pensée.

Hasard ou préméditation, pendant tout le reste de la journée je ne pus me trouver seule avec Ragozzi. Ce matin, avant le départ des chasseurs pour une battue de sangliers, je rencontrai mon perfide ennemi dans le salon. Depuis quelques jours déjà, M. Hémond m'avait fait passer la somme destinée à payer la rançon de mon secret, et sans autre préambule que quelques paroles banales je tendis trois rouleaux d'or à Ragozzi. Ce dernier mit froidement les rouleaux dans sa poche, puis, sans le moindre embarras, me dit qu'il m'était infiniment reconnaissant du service que je lui rendais, quoique ses projets fussent complétement modifiés. Cette nouvelle preuve de ma bienveillance l'engageait à me dévoiler des plans d'avenir qui ne pouvaient manquer de recevoir mon approbation et mon concours. A son âge, à quarante ans, il s'était cru cuirassé contre ces passions soudaines qui sont l'heureux apanage de la jeunesse; mais qui est maître de son cœur et de son destin? Depuis qu'il avait vu Anadji, ses rêves de gloire s'étaient évanouis, la sainte cause des nationalités opprimées avait cessé de faire battre son cœur... Nouveau Renaud, il avait trouvé à Tjikayong une Armide et ses jardins. Son parti était pris, il allait briser son épée! Comment songer un seul instant à faire partager ses dangers au tendre objet de ses feux?

Déjà vingt attentats, aussi criminels qu'inutiles, soudoyés par l'or anglais, n'avaient-ils pas été dirigés contre ses jours? Il disait un éternel adieu à la vie active, à la gloire, et voulait se consacrer exclusivement au bonheur domestique.

— Et vous comptez sur mon concours dans cette œuvre abominable? repris-je avec une véhémence que je ne pus maîtriser. Vous me méprisez assez pour croire que je prêterais les mains à cet infâme projet!

— Vous réfléchirez à deux fois avant de me déclarer la guerre; elle serait plus dangereuse pour vous que pour moi, ajouta Ragozzi avec une froide impertinence qui fit tressaillir toutes les fibres de mon cœur.

L'entrée d'Hendrik termina cette conversation. Après un court repas, les chasseurs prirent le chemin du rendez-vous de chasse, où nous devions aller les rejoindre vers le milieu de la journée, pour assister à un combat de bélier et de sanglier, cruel, mais curieux spectacle dont les Javanais se montrent très avides.

Comme il avait été convenu, Anadji et moi, nous arrivâmes au rendez-vous à une heure, un peu avant le commencement de ce sanglant intermède. La traque qui venait de finir avait été dirigée vers une palissade au pied de laquelle s'ouvrait une sorte de chemin creux, dont l'extrémité aboutissait à une manière de tour construite en bambous. Pour échapper aux balles, une demi-douzaine de sangliers avaient mis à profit cette voie de salut, et se trouvaient en ce moment prisonniers dans la tour. Cette tour communiquait par une trappe à une vaste cage qui devait servir d'arène aux combattans. Quelques dames des environs, les chasseurs, Anadji et moi prîmes place sur une estrade élevée devant la cage; derrière nous, une assemblée nombreuse de natifs suivait avec anxiété les préliminaires du tournoi. Des écuyers et varlets improvisés s'occupaient à revêtir le bélier de son armure, un fer de lance fortement fixé au milieu du front de l'animal par des lanières. Ces préparatifs terminés, les spectateurs natifs vinrent s'assurer à l'envi que le fer était solidement attaché, car la foule protége de ses sympathies le bélier contre l'animal immonde. Le bélier fut ensuite amené devant la loge, mais ses allures n'étaient pas celles d'un galant paladin, et il fallut presque la violence pour l'introduire dans l'arène. Pendant ce temps, les sangliers inquiets tournaient en rugissant dans la tour, ou se précipitaient avec fureur contre les bambous, comme s'ils avaient le pressentiment des jeux sanglans dont ils devaient être victimes. Le bélier une fois introduit dans la cage, on leva la trappe de la tour, et un gros sanglier, détourné à coups de lance, fut amené en présence du bélier. Ce dernier, l'œil clair, le front haut, semblait par-

faitement indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Il n'en était pas de même de son adversaire, qui, inquiet, trépignant sur ses jambes, jetait de droite et de gauche des regards étincelans. Ce manége dura quelque temps au milieu du silence solennel de la foule. Enfin le sanglier, prenant son grand parti, s'élança sur son adversaire. Celui-ci, baissant instinctivement la tête, reçut le choc de l'ennemi sur le fer de sa lance. Le sanglier, blessé au poitrail, recula vivement, aux plus grands applaudissemens des spectateurs natifs; mais le bélier dédaigna de poursuivre sa victoire, et les deux combattans demeurèrent en présence. Rendu plus prudent par son premier échec, le sanglier, après avoir rassemblé ses forces, fit mine de se précipiter une seconde fois sur son adversaire. Au moment où ce dernier baissait la tête, l'assaillant, par une feinte habile, saisit le fer aigu entre ses dents, et les deux ennemis demeurèrent pour ainsi dire collés l'un contre l'autre, — le bélier calme, impassible comme une statue de pierre, le sanglier, l'œil en feu, se raidissant de tous ses membres pour arracher du front de son ennemi, par un effort suprême, l'instrument de mort; mais les forces de la pauvre bête s'épuisaient dans la lutte, le sang sortait à gros bouillons de sa poitrine, et son adversaire, remarquant sans doute cette défaillance, sortit pour la première fois de son impassibilité. Arracher d'un mouvement de tête énergique le fer de lance des dents du sanglier, le plonger à plusieurs reprises dans ses flancs et retourner prendre place près de la porte extérieure de la cage, ce fut pour le bélier l'affaire de quelques secondes. Le sanglier vaincu essaya en vain de se relever et de renouveler l'attaque : ses forces trompèrent son courage; ses entrailles pendaient à terre, et après une cruelle agonie il expira, sans que son vainqueur eût daigné abréger ses souffrances en lui donnant le coup mortel.

Fort émue par ce spectacle, je ne m'étais pas aperçue que Ragozzi avait pris place sur l'estrade à côté de ma pupille. Le combat terminé, les chasseurs nous reconduisirent aux voitures avant de reprendre le cours de leurs exploits. Jugez de mon étonnement lorsque, me trouvant seule avec ma pupille, la chère enfant me remit en rougissant un billet que Ragozzi avait eu l'impudence de lui glisser dans la main pendant le combat. Niais et banal comme l'est ce billet, il m'impose cependant des devoirs que j'ai trop tardé à remplir. Hésiter plus longtemps serait indigne de mon cœur. Ce soir, au retour de la chasse, Hendrik, en ce moment le chef de la famille, connaîtra les manœuvres de l'hôte infâme qui déshonore le toit hospitalier de son frère. Je ne me fais pas illusion un seul instant sur la vengeance que le misérable Ragozzi tient en réserve, mais je ne lui donnerai pas la joie de révéler le premier le secret de mon

déshonneur. Moi-même je livrerai à Hendrik le douloureux mystère qui pèse sur ma destinée. Je ne doute pas de votre noble cœur, Hendrik... Votre belle âme, cet amour discret que tous vos efforts n'ont pu me dissimuler, ne reculeront pas devant la triste mission d'abriter sous l'égide de l'honneur sans tache de votre famille la femme d'un...; mais mon parti est pris, et je ne vous exposerai pas plus longtemps, vous et les vôtres, à la contagion de mon infamie... Dans ma désolation, mes regards se tournent encore vers vous, ô mon cher Claude!... C'est de vos bontés seules que je veux tenir le pain que j'ai vainement demandé à mon travail... Et cependant ni le courage ni la persévérance ne m'ont fait défaut dans mon entreprise...

Je voulais vous donner en détail ma conversation avec Hendrik, mais l'on me prévient à l'instant que le courrier de Batavia, qui n'était attendu que demain, vient d'arriver et doit repartir dans une demi-heure. Je termine donc en me recommandant à votre tendresse... A bientôt, mon cher et unique ami!

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 22 septembre 1854.

Cher Claude, il est dix heures du soir; je dois partir demain d'assez bon matin pour aller faire une battue de daims dans la plaine de Bandong. Éreinté comme je suis par une journée fort active, c'est cependant un devoir pour moi de te sacrifier quelques heures de sommeil, et de t'envoyer sans délai, par le courrier qui doit partir demain matin, le récit des événemens très extraordinaires dans lesquels le hasard m'a réservé un rôle actif : événemens si extraordinaires, en vérité, que, tout en ayant sous les yeux les pièces les plus irrécusables, j'ai peine à me persuader que je ne suis pas le jouet d'un songe. Sans autre exorde, j'arrive au fait.

En rentrant de la chasse ce soir, j'ai trouvé à la plantation mon fidèle *madrassee*, sorti après guérison complète, depuis quelques jours déjà, de l'hôpital de Batavia, et mon agent en cette ville a profité de l'opportunité de ce retour pour m'expédier un paquet à mon adresse arrivé par le dernier vapeur de Singapour. En reconnaissant sur l'enveloppe l'écriture du docteur James, je ne pus me défendre d'une émotion secrète, et prévis instinctivement que l'aventure étrange à laquelle j'avais été mêlé sur le *Great-Trunk-Road* avait trouvé un funèbre dénoûment. Mes pressentimens n'étaient que trop fondés. L'excellent docteur m'annonçait en effet que Vinet avait cessé de vivre le 10 août, et qu'après sa mort il s'était cru autorisé à prendre connaissance de ses dernières volontés, dont il avait

scrupuleusement jusque-là respecté le secret. « Ces dernières volontés, je copie la lettre de mon digne correspondant, contiennent des révélations qui peuvent raviver si cruellement les blessures à peine cicatrisées d'une honorable famille, qu'avant de prendre un parti je n'ai pas hésité à tout révéler au compatriote de mon malheureux client, au seul homme qui lui ait, à ma connaissance, porté quelque intérêt. En cet état de choses, pour que vous puissiez m'envoyer des instructions plus complètes, j'ai pris la liberté de vous adresser un *fac-simile*, tracé de ma main, des divers papiers qui composent le testament de Vinet. Le trouble évident avec lequel ces papiers ont été rédigés, l'insuffisance des suscriptions dont ils sont revêtus, ne laissent pas que d'ajouter grandement à mon embarras, et sont un motif de plus pour m'engager à recourir à votre intervention. » Le docteur James terminait en m'annonçant qu'un officier de la station, revenu ces derniers temps d'un voyage en Chine, avait reconnu à Singapour le prestidigitateur italien dont les soins avaient fait défaut à l'agonie du pauvre Vinet. Dans ses nouvelles pérégrinations, *il signor* Carabosso, ce qui m'expliqua l'inutilité des recherches faites par moi à Penang et à Singapour, *il signor* Carabosso, dis-je, avait pris, avec un nom d'emprunt, les plus grands airs, et se faisait passer pour un général au service d'un des rajahs de l'Inde.

Mystérieuse comme l'était cette introduction, elle ne me préparait point cependant à la stupéfaction dont je fus saisi en parcourant les divers papiers qui composaient la communication du docteur James : deux lettres portant pour seule et unique suscription, l'une « Monsieur Hémond, » l'autre « Madame Madeleine Demèze.... » Madeleine Demèze!... A ces deux lettres se trouvait jointe une troisième pièce que j'eus besoin de lire à vingt reprises, si profonde fut l'émotion qui faisait battre mon cœur en cet instant : c'était la copie légalisée d'un arrêt de la cour d'assises de la Gironde du 21 octobre 1850 qui frappait d'une peine infamante Émile-Fortuné de Lanosse, convaincu de faux en écritures privées. Au bas de ce document, on lisait, en manière de note explicative, la phrase suivante : « Mort à *Fyzabad* (Indes anglaises) le dix-huit mai mil huit cent cinquante-quatre. Lanosse. » Mystérieuse volonté de la Providence qui, au bout du monde, a remis entre mes mains le dénoûment de ce funeste drame! Dans sa lettre à M. Hémond, l'infortuné Lanosse accuse réception de la somme de 50 livres sterling que Mme Madeleine Demèze lui a fait passer par son entremise, et le prie de remettre en mains propres une lettre à cette dame, dont il ignore l'adresse. La lettre destinée à Madeleine ne se compose que de quelques lignes où éclate un mortel repentir. Après l'avoir

remerciée de l'intérêt que malgré ses crimes elle n'a pas cessé de lui témoigner, le malheureux déclare que la nouvelle preuve qu'il vient de recevoir de son inépuisable bonté le décide à mettre à exécution un projet, médité d'ailleurs depuis longtemps. « Quand vous aurez reçu cette lettre, ajoute la lugubre épître, j'aurai cessé d'exister. Puisse la clémence du ciel récompenser vos vertus et vos malheurs! Donnez à l'infortuné dont l'infamie a rejailli sur vous vos prières, sinon vos larmes! »

Tu comprends facilement que, sous le coup de ces étranges révélations, je demeurai comme anéanti. Pouvais-je imaginer il y a trois ans, lorsqu'au cercle de Rio-Janeiro je lisais le récit des débats judiciaires de ce grand procès qui a passionné la France, le magnifique plaidoyer de l'illustre Berryer, pouvais-je imaginer que l'une des victimes de ce triste drame était l'orpheline de notre vieil ami, cette belle jeune fille dont quelques années auparavant j'avais, par le plus singulier hasard, admiré à tes côtés les grâces pudiques? Je n'avais certes pas besoin d'autres détails pour m'expliquer le lointain exil de Madeleine, les apparences de mystère qui entourent sa destinée. L'accident qui m'a livré le dernier mot de cette douloureuse histoire ne m'en a pas moins placé dans une position pleine de difficultés. Comment moi, étranger que Madeleine connaît à peine, irais-je lui annoncer que je suis maître de son secret?... Le rôle si délicat qui m'est destiné demande à être médité sérieusement, et comme la nuit, dit-on, porte conseil, avant de partir pour la chasse j'ajouterai quelques mots à cette lettre pour te donner le plan de campagne auquel je me serai définitivement arrêté. Je laisse donc mon protocole ouvert, suivant la formule de la diplomatie, et vais suivre l'exemple de David, qui, couché dans le corridor en travers de ma porte, ronfle déjà depuis deux heures. Bonsoir.

30 septembre 1854.

De nouvelles dispositions dans le service de la poste m'ont empêché de faire partir ma lettre par la dernière malle. Je ne regrette au reste que médiocrement un retard qui me permet de te donner sous une même enveloppe le très heureux dénoûment du véritable roman dont je t'ai déjà servi le prologue.

Il y a huit jours, au moment où je sortais du lit pour terminer ma lettre, Hendrik est entré dans ma chambre. Le marin était prodigieusement pâle, ses yeux lançaient des éclairs. — J'ai un service à vous demander, me dit Hendrik d'une voix brève; mais avant de le faire, j'exige votre parole d'honneur que, si ma demande vous semble par trop compromettante, vous me le disiez très franchement.

— Vous avez ma parole... Que puis-je faire pour vous être utile ou agréable? repris-je, assez ému de la solennité de ce début.

— Je compte, en sortant d'ici, aller souffleter le général Trufiano. Nous nous battrons sans doute avant une heure; voulez-vous me servir de témoin?

— Doutez-vous de ma réponse? repris-je en lui tendant une main qu'il serra cordialement. Vous ne me trouverez pas sans doute indiscret, poursuivis-je après une pause, de vous demander les causes de ce duel imminent?

Pour toute réponse, Hendrik me tendit d'un geste dramatique une petite feuille de vélin, parfumée d'une forte odeur de verveine, sur laquelle je pus lire une de ces banales déclarations d'amour, telle qu'il s'en trouve par centaines dans tous les manuels épistolaires, et signée avec une candeur baptismale : « ton Ettore! » Je crus d'abord que la malencontreuse épître avait été destinée à Madeleine, mais Hendrik prit soin de m'éclairer à cet endroit en ajoutant que l'impudent étranger avait osé remettre la veille ce scandaleux billet doux à sa nièce.

— Et si Mlle Anadji n'a pas ri au nez fantastique de son Ettore, repris-je avec un accent de bonne humeur que je fus incapable de maîtriser, sa prose n'a pas été récompensée suivant ses mérites.

— Vous autres Français, vous riez de tout, me dit mon ami d'un ton de reproche; mais ma résolution est invincible, et cet homme, je le tuerai! poursuivit le marin avec une énergie farouche digne du descendant des opiniâtres ennemis de Louis XIV.

— Permettez-moi, mon cher Hendrik, de vous contredire, et de persister à croire que ce n'est pas à coups de pistolet, mais bien à coups de trique, que l'on punit de pareilles impertinences. Si vous n'avez pas d'autres motifs pour provoquer en duel le galant Italien...

— Et si j'avais d'autres motifs, interrompit mon ami d'une voix frémissante... Puis il s'arrêta soudain, comme s'il eût craint, sous le coup de l'émotion profonde qui dominait son esprit, de ne pouvoir maîtriser ses paroles... Il ajouta après un court silence : Ne m'interrogez pas, je vous en prie, sur un secret qui n'est pas le mien... Il faut que cet homme meure ou qu'il me tue... Vous m'entendez?

— Parfaitement... Et si je suis disposé de tout cœur à vous rendre le triste service que vous me demandez, vous n'hésiterez pas sans doute à m'accorder une légère faveur. La colère est mauvaise conseillère, et demain peut-être regretteriez-vous le scandale de ce duel à mort que vous appelez de tous vos vœux en cet instant. En tout état de cause, vingt-quatre heures de réflexion sont toujours bonnes à prendre. Je n'ajoute pas qu'un duel à mort gâterait infini-

ment la fête cynégétique à laquelle nous sommes conviés aujourd'hui. Demain, si vous y tenez toujours, vous soufflletterez mons Trufiano, et lui planterez ensuite une balle dans la tête, j'en fais d'avance mon sacrifice! Est-ce dit et entendu?

— Dit et entendu, répéta le marin; je n'attendais pas moins de votre amitié... Et il me prit affectueusement la main, puis sortit de ma chambre. Tout bouleversé par cette confidence, je demeurai je ne sais combien de temps assis dans mon fauteuil, la tête dans mes mains, à réfléchir sur les événemens mystérieux dont la Providence prenait à tâche d'animer mon séjour dans la belle île de Java. La pendule, qui sonna sept heures, vint m'avertir que le moment du départ pour la chasse approchait, et j'appelai David à trois reprises sans qu'il répondît à ma voix. J'eus beau réitérer mes ordres dans les idiomes les plus variés, anglais, français, hindostani : personne ne se rendit à mon appel, et en désespoir de cause je me décidai à aller moi-même chercher mon serviteur.

J'avais à peine franchi le seuil de ma porte, qu'un spectacle des plus lamentables s'offrit à ma vue. Adossé contre un poteau de la verandah, les yeux écarquillés à sortir de la tête, passé du noir au vert, le *madrassee*, les lèvres écumantes, tremblait de tous ses membres comme s'il eût été sous le coup de décharges électriques puissantes et réitérées. Je crus immédiatement à un nouvel accès du mal dont David avait été frappé à l'*Hôtel d'Amsterdam*, et ne tardai pas à être confirmé dans cette pensée par les mots : *the devil,... sahib,... the devil,...* qui à ma vue sortirent instinctivement de la bouche de mon possédé.

— Le diable a décidément mis sa griffe dans mes affaires, me dis-je en manière de réflexion intime, en pensant à tous les incidens bizarres auxquels j'avais été mêlé en moins de douze heures.

— *The devil,... sahib,... the devil,* répéta David avec un redoublement de terreur en étendant une main tremblante dans la direction du jardin. Assez curieux de faire connaissance avec la satanique majesté, je portai les regards vers le lieu indiqué, et aperçus au milieu du parterre de roses de Mlle Anadji un personnage court et replet, en pantalon de molleton et en jaquette de flanelle, pantoufles de tapisserie, calotte grecque sur la tête, *cheeroot* à la bouche,... un type complet de félicité bourgeoise! J'eus bientôt reconnu le trop galant Ettore, qui, sans se douter des orages amoncelés sur sa tête, savourait à pleins poumons la brise du matin.

De plus en plus intrigué par cette aventure, moitié de gré, moitié de force, j'amenai David dans ma chambre, où, après mille et un efforts, ma sagacité parvint à réunir les fils du récit suivant. — Il y a environ dix-huit mois, David, en sortant au matin du grand

bazar de Calcutta, suivit machinalement un Européen qui, un gros panier d'œufs sous le bras, se dirigeait vers la colonne dédiée au général Ochterlony. Arrivé au pied du monument, cet étranger s'installa comfortablement sur le gazon, déposa le panier entre ses jambes, puis, prenant un œuf, il le cassa. Au milieu du jaune, les yeux éblouis de David virent luire un magnifique *goldmohur* que l'Européen empocha gravement après avoir rejeté loin de lui les coquilles. Un second, puis un troisième œuf cassés successivement apportèrent même tribut à l'heureux possesseur du panier. Ce spectacle enflamma la cupidité de mon serviteur, qui crut avoir découvert le nid authentique de la poule de la fable, et offrit à l'Européen tout ce qu'il possédait en échange de son trésor, en se réservant toutefois prudemment le droit de tenter lui-même la fortune d'un œuf avant de donner parole. Un quatrième œuf cassé par David n'ayant pas été moins bien fourni de métal précieux que ses prédécesseurs, le marché fut conclu au prix de deux cents roupies et une montre d'or, tout ce que mon serviteur possédait en ce monde!... Inutile d'ajouter que l'idiot avait été victime d'un adroit mystificateur, et qu'au bout d'une heure tous les œufs du panier, cassés les uns après les autres, n'avaient fourni au nouveau propriétaire rien autre chose que les élémens d'une homérique omelette. Depuis lors David, dont le catholicisme ne laisse pas que d'être fortement panaché de superstitions hindoues, est resté poursuivi de l'idée qu'il avait eu affaire au démon en personne, et sa terreur approcha du délire lorsqu'il crut à deux reprises retrouver son ennemi intime sous les espèces du général Trufiano.

Comment admettre qu'une illustre épée eût pu jamais jouer à son bénéfice cette scène de trop haute comédie? Il n'y avait pas à s'arrêter un seul instant à une pareille supposition!... Aussi, après avoir fait vertement justice de l'erreur de cette ressemblance, je m'habillai en toute hâte, car l'heure du départ pour la chasse allait sonner. Ma toilette achevée, nous montâmes immédiatement en voiture, et courûmes au galop vers le théâtre du *sport*.

Le rendez-vous avait été donné au pied d'un monticule situé au milieu de la belle plaine de Bandong. Au sommet de cette éminence, sous une baraque de bois, une collation composée de fruits et de pâtisseries attendait l'arrivée des chasseurs; mais quelques estomacs énergiques firent seuls honneur au festin matinal préparé par les soins du régent de Bandong, qui avait assumé la direction de tous les détails de la journée. Les traqueurs commençaient à se réunir en bandes nombreuses, car pour cette chasse vraiment royale l'on avait mis en réquisition une véritable population, et sept ou huit cents natifs montés sur des bœufs devaient battre la jungle et

pousser le gibier devant eux. Le personnel des chasseurs se composait de cent cinquante cavaliers environ, montés à poils sur de petits chevaux pleins de feu. Les vêtemens aux couleurs tranchantes de ces Nemrods armés uniformément de redoutables kris donnaient au rendez-vous de chasse un aspect plein de gaieté et de fantaisie. Parmi les chasseurs se distinguaient le régent de Bandong et son père. Ce dernier, vieillard de soixante-dix ans, fort vert pour son âge, montait avec une remarquable aisance un cheval arabe d'un gris bleu, magnifique animal qui lui avait été récemment envoyé par Hunter de Calcutta, et dont il se montrait très vain. Le vaillant patriarche portait une veste de drap vert brodée d'or au collet, un pantalon blanc et des bottes effilées par le bout en manière de poulaine. Un magnifique kris pendait à son côté, et une cravache richement montée, plantée dans sa ceinture, s'élevait entre ses deux épaules. — Visage fin, froid, énergique, manières parfaites, véritable type de *sportsman* dans toute la portée de l'expression anglaise! Peu habitué à monter à cheval sans selle et sans étriers, comme il faut bien s'y résoudre si l'on veut traverser au galop les grandes herbes de la plaine, qui à chaque instant vous lient les jambes et menacent de vous désarçonner, inhabile de plus à manier le kris javanais, je préférai le plaisir de la chasse à tir à celui de la chasse à courre, opinion à laquelle se rallièrent le général Trufiano et plusieurs planteurs de la bande.

Les tireurs avaient été placés aux limites des hautes herbes dans d'élégans pavillons de bambous. J'avais pour voisin de gauche mon Ettore, et un planteur des environs pour voisin de droite. David, mon second fusil en main, avait pris place derrière moi dans le pavillon; mais je ne tardai pas à me repentir de lui avoir octroyé cette marque de confiance. En proie à une agitation nerveuse extraordinaire, le *madrassee* agitait, dans la direction du pavillon où le général avait pris place, mon fusil chargé et armé comme il aurait pu le faire d'un bâton inoffensif. Mes réprimandes parvinrent, il est vrai, à imposer une immobilité relative à mon serviteur; mais toute mon éloquence ne put obtenir qu'il détournât les regards effarés qu'il attachait sur le pavillon de gauche, comme s'il se fût attendu chaque instant à en voir sortir, au milieu de l'appareil sacramentel de flammes de Bengale et de vapeurs sulfurées, l'intime ami du docteur Faust.

La battue s'avançait dans le lointain, et bientôt tout entier au plaisir de la chasse, je n'attachai plus qu'une importance secondaire aux faits et gestes de David. La plaine était sillonnée à perte de vue par des nuées de cavaliers; devant eux, des légions de cerfs fuyaient au grand galop une mort certaine. L'on entendait au loin les cris féroces des assaillans, les hennissemens des chevaux, les brame-

mens des cerfs à l'agonie. Les chapeaux pointus des cavaliers, les kris étincelant au soleil, le frémissement des hautes herbes, qui, agitées en tout sens, moutonnaient comme une mer houleuse, à l'horizon la longue ligne de buffles aux poils fauves, composaient un spectacle plein d'originalité et de poésie dont je pouvais à peine détourner mes regards. Soudain un magnifique cerf dont le bois dépassait les hautes herbes s'avança au galop dans ma direction. L'œil aux aguets, le cœur haletant, le fusil bien équilibré dans les deux mains, je guettais l'instant où la pauvre bête me passerait à belle portée, lorsqu'un coup de feu partit à mes côtés, et en me retournant je m'aperçus qu'un nuage de fumée enveloppait la figure de David. Je crus d'abord que cet animal venait d'attenter à ses jours pour échapper aux maléfices du malin esprit; mais une interpellation qui partit au même instant à ma gauche m'apprit dans quelle direction le coup avait porté. — *Corpo di Bacco!* l'on veut donc me massacrer ici? criait le général d'une voix rutilante. Tu comprends ma joie en découvrant que la maladresse de mon serviteur n'avait eu d'autre résultat que d'enlever quelques éclats de bois à la cabane voisine, et de me prouver jusqu'à l'évidence que le Trufiano avait le plomb rageur. Inutile d'ajouter que le coup de feu échappé à David avait mis le beau cerf en piste. Par un caprice inexplicable du sort, tout le reste de la journée il ne me passa pas un seul animal à belle portée, tandis que mes voisins plus heureux voyaient le gibier défiler devant eux en abondance. A bout de patience, je commençais à maugréer contre ma deveine... *The devil... sahib... the devil!* répéta soudain d'une voix sentencieuse, en manière de consolation, mon domestique, en élevant sa main droite dans la direction du pavillon où le général se livrait à un incessant feu de file. Si je n'attachai pas grand prix à ces paroles bien intentionnées, elles me prouvèrent du moins que toute ma faconde n'avait pas réussi, comme je m'en étais flatté, à exorciser le possédé.

Vers deux heures, la chaleur était devenue accablante, le besoin de quelques rafraîchissemens se faisait vivement sentir, et les chasseurs, d'un commun accord, quittèrent leurs postes d'observation pour se diriger vers le pavillon du monticule. Les produits de la chasse avaient déjà été réunis, et je pus compter de mes yeux quarante-cinq beaux animaux qui portaient pour la plupart sur l'épine dorsale d'affreuses balafres, car les tireurs, le général Trufiano compris, avaient eu fort peu de succès. Un déjeuner fort appétissant, où la cuisine européenne avait fait d'heureux emprunts à la cuisine native, nous attendait sous le pavillon. Un pâté, une galantine, les *curries* les plus variés étaient flanqués de bananes, d'ananas, de pamplemousses, de pâtisseries de toute sorte. En manière de surtout, au milieu de la table, s'élevait une pyramide de mangoustans,

ces délicieux fruits des tropiques, qui arrivent à Java à leur plus haute perfection. Un nouveau méfait de David vint exciter ma confusion et l'hilarité de l'assemblée. En proie à de secrètes terreurs, le malheureux n'approchait du général qu'avec des sautillemens, des gambades grotesques, et finit par déverser sur le chef d'Ettore un magnifique fromage bavarois sur lequel j'avais jeté mon dévolu depuis le commencement du repas. Cet accident ne devait pas clore la série des maladresses de David, et au moment du départ je le vis déposer un de mes fusils dans un étui dont je n'avais jamais été propriétaire. Je venais de retirer l'arme de ce fourreau d'emprunt, lorsque sous la poche mes yeux rencontrèrent involontairement deux mots tracés à l'encre noire, d'une belle écriture ronde, qui ne produisirent pas moins d'effet sur mon esprit troublé que les trois mots fatidiques sur l'esprit de Balthazar et de ses convives. Ces deux mots étaient : *Signor Carabosso!...* Je n'étais pas encore remis de la stupeur dont j'avais été saisi à cette révélation inattendue, que le général m'avait assez brusquement pris l'étui des mains en me rendant le mien en échange.

Nous eûmes à opérer une retraite de plus de deux heures, et cependant je ne me rendis aucun compte de la longueur du voyage, tant j'étais absorbé par les événemens énigmatiques dont le hasard venait de me donner le dernier mot. Les renseignemens de la lettre du docteur James sur la nouvelle incarnation du compagnon de l'infortuné Vinet, le témoignage si affirmatif de David, le nom écrit sur la gaîne du fusil, contribuaient également à établir à mes yeux un caractère irrécusable d'identité entre le trop galant Ettore et *il signor* Carabosso. Ce fait acquis, je m'expliquais très facilement les projets meurtriers d'Hendrik et les terreurs de Madeleine. Maître des secrets de la jeune femme, le drôle avait sans doute tenté quelque ignoble spéculation que mon honnête ami voulait punir par le fer ou par le plomb. Une série d'heureuses découvertes avait mis entre mes mains toutes les courroies nécessaires pour museler cet intrigant de bas étage; aussi, franchement ravi de pouvoir servir la cause du bon droit et de l'amitié, je terminais ma toilette dans les plus heureuses dispositions d'esprit lorsqu'un coup discret retentit à la porte de ma chambre, et David, ayant sur mon ordre tourné le bouton de la serrure, se trouva face à face avec le général Trufiano. Éperdu de terreur à cette vue et croyant sa dernière heure bien définitivement arrivée, l'imbécile sonda d'un regard désespéré les profondeurs du dessous de mon lit, puis, sans doute peu satisfait de la sécurité de cet asile, d'un bond prodigieux s'élança hors de la chambre.

Le personnage qui me faisait l'honneur inespéré d'une visite

avait la mine sévère, la moustache retroussée, la main droite passée dans l'ouverture de son habit, boutonné militairement sur la poitrine.

— Monsieur, me dit-il d'une voix rogue, j'espérais que vous m'apporteriez vos excuses pour les insignes maladresses dont votre domestique s'est rendu coupable envers moi. Je suis vraiment peiné d'être obligé de venir les chercher moi-même, et de vous avertir que, si je peux fermer les yeux sur les deux accidens de cette journée, un troisième m'obligerait à vous demander une éclatante réparation.

La solennité de ce début, l'air provocateur de ce général de comédie, m'agacèrent prodigieusement le système nerveux, et il me passa par la tête une idée bouffonne que je résolus instantanément de mettre en action. Je repris de ma voix la plus humble : — Général, je suis d'autant plus heureux des ouvertures que vous voulez bien me faire, que si elles me donnent l'occasion de vous présenter l'expression de mes regrets, elles me permettent aussi de vous éclairer sur les graves dangers qui vous menacent.

— Les graves dangers qui me menacent! répéta Ettore d'un ton de méprisante surprise digne du héros troyen, son homonyme.

— Permettez-moi de vous donner la clé de ces paroles ambiguës.

Et sans m'arrêter, tout d'une haleine, j'achevai le récit du vol à l'œuf, de l'escroquerie, pour rendre à la chose son véritable nom, dont David avait été victime au pied de la colonne Ochterlony.

— Et en quoi peut me concerner cette mystification? interrompit mon visiteur avec un imperturbable aplomb.

— Les yeux égarés de mon serviteur ont retrouvé je ne sais quelle absurde ressemblance entre vous-même et le héros de cette aventure, un certain *signor* Carabosso.

— *Signor* Carabosso!.... répéta Ettore avec l'hésitation d'un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs confus. Un prestidigitateur, je crois, qui a fait, non sans succès, le tour de l'Inde il y a deux...

— Et qui avait pour compagnon de voyage, interrompis-je, un de mes compatriotes, le malheureux Vinet, dont l'*Englishman* arrivé par le dernier vapeur annonce la mort.

Et, pour joindre une preuve à l'appui de mon assertion, je désignai du doigt la feuille étendue sur ma table où se trouvait l'article nécrologique.

Quelle que fût l'impudence du personnage, la nouvelle de cette mort, qui bouleversait l'échafaudage de ses perfidies, rabattit sensiblement son audace.

— Je ne me savais pas une ressemblance si flatteuse, reprit-il avec une affectation de bonne humeur. Je ne crois pas toutefois

abuser de votre obligeance en vous priant de bien faire comprendre à votre domestique qu'il n'y a rien absolument de commun entre M. Carabosso et moi.

— Vous connaissez comme moi les natifs de l'Inde; mieux que moi, vous savez sans doute combien il est difficile de les faire renoncer à une idée qui s'est une fois nichée dans leur cervelle. Le pire de la situation, c'est que mon serviteur croit avoir eu affaire, au pied de la colonne Ochterlony, non pas au *signor* Carabosso, mais au diable en personne! — Je poursuivis à demi-voix en accentuant mes paroles de la façon la plus dramatique : J'avais pu croire qu'un fatal hasard avait fait partir ce matin le coup de feu dans votre direction; hélas! le doute même ne m'est plus permis. Ce soir, en rentrant de la chasse,... j'ai surpris David qui, dans le plus profond mystère, façonnait avec des roupies, à cette même place où vous êtes, un lingot d'argent!... Puis-je douter un seul instant que ce lingot ne vous soit destiné?

— Ah çà! mais c'est un affreux guet-apens, un sanguinaire complot!... Je vais de ce pas dénoncer cet enragé à la police et me mettre sous la protection des lois, poursuivit Ettore, qui à cette révélation inattendue perdit bien décidément la tête.

Je ne me fis aucun scrupule de profiter de mes avantages, et continuai : — Votre perplexité n'est pas plus grande que la mienne, et depuis que j'ai découvert les projets sanguinaires de mon serviteur, je cherche en vain à protéger vos jours.

— Vous êtes bien bon! reprit le soi-disant homme de guerre avec attendrissement.

— Renvoyer David de mon service, c'est mettre à vos trousses un loup enragé, un tigre dévorant! Le dénoncer à l'autorité? Où sont les preuves de l'attentat dirigé contre vos jours? Si j'avais un avis à donner dans cette grave affaire, je vous conseillerais de quitter le pays sans délai pour retourner auprès de votre auguste maître. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je prends d'honneur l'engagement de tenter tous mes efforts pour emmener David avec moi en Europe, où des affaires importantes m'appelleront avant peu.

— Excellente idée, que je mettrais immédiatement à exécution si la chose était possible!... Le flibustier, dont les instincts de fourberie ne se démentirent pas, ajouta après une pause : — J'attends à chaque instant une lettre de change de l'Inde, et dois vous avouer en toute humilité que mes finances sont en ce moment au plus bas.

A ces paroles, une inspiration soudaine traversa mon cerveau; je compris d'instinct toute l'importance qu'il y avait pour mes amis à tenir pieds et poings liés entre mes mains un pareil adversaire, et pour arriver à ce résultat je n'hésitai pas à sacrifier quelque argent.

— Que ne le disiez-vous plus tôt, mon cher général! repris-je d'une voix pleine de bonhomie... Ne suis-je pas trop heureux de pouvoir mettre ma bourse à votre service?... Que vous faut-il?

— Cinq cents florins assureront mes frais de passage jusqu'à Calcutta, où je trouverai d'amples ressources, répondit Ettore avec plus de discrétion que je n'en attendais de sa part.

Je tirai immédiatement une liasse de billets de mon tiroir, et pendant que d'une main je comptais la somme demandée, de l'autre j'indiquai à mon visiteur une table où se trouvaient tous les objets nécessaires pour écrire. Le flibustier saisit le geste au vol, et eut bientôt rédigé et signé un reçu des plus en règle.

Ce document une fois entre mes mains, la victoire était assurée, et je repris d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : — Mon cher monsieur, vous étiez connu dans l'Inde anglaise sous le nom de Carabosso, et en Europe sous un autre nom qu'il est inutile de rechercher. La pièce que vous venez de me remettre est un faux dans toute l'acception du mot, dont cependant vous n'entendrez jamais parler tant que ni mes amis ni moi n'aurons à nous plaindre de vous. Tenez pour certain toutefois que du jour où vous voudriez abuser des secrets d'une malheureuse femme, cet écrit serait immédiatement remis à la justice, et que je n'épargnerais ni soins ni dépenses pour vous faire récompenser suivant vos mérites... A bon entendeur salut... Dans une heure soyez parti.

Ce brusque dénoûment tomba comme une pluie glacée sur la tête du drôle, qui, stupéfait et confus, quitta la chambre d'un pas chancelant... Une heure après, au moment où l'on allait se mettre à table, le roulement d'une voiture m'apprit que Carabosso-Trufiano, docile à mes avis, prenait la route de Batavia.

Je viens de t'entretenir si longuement du passé et du présent que je dois laisser à une autre plume le soin de te parler de l'avenir. Je ne crois pas toutefois être indiscret en te disant que depuis le jour où j'ai communiqué à Madeleine la correspondance du docteur James, sa figure rayonne de bonheur. De plus, puis-je omettre qu'hier, dans notre promenade du soir, Hendrik, faisant allusion aux projets homicides qu'il a nourris contre *il signor* Carabosso, ajoutait qu'avant peu il ferait de nouveau appel à mon amitié et me demanderait encore de lui servir de témoin, sinon de second?

A toi. ROGER.

M^or^ FRIDOLIN.

DE

NOS DERNIERS BUDGETS

ET

DE L'AUGMENTATION DES DÉPENSES

I. — Rapport au nom de la commission du corps législatif sur le budget de 1860. — II. Rapport au nom de la commission du corps législatif sur le budget de 1861.

Il y a déjà plus de trente ans, lorsque le budget de la France atteignit pour la première fois le chiffre d'un milliard, on raconte qu'un jeune député, devenu depuis ministre, et ministre célèbre, répondit aux membres de l'opposition, qui trouvaient ce chiffre exorbitant : « Vous vous étonnez que nous soyons arrivés à un budget d'un milliard; eh bien! saluez-le, ce milliard! Vous ne le reverrez plus! » Depuis ce jour en effet, notre budget ne fit que s'accroître d'année en année; il atteignit bientôt 1 milliard 200 millions, puis 1 milliard 500 millions, et le voilà aujourd'hui à 2 milliards (1). Faudra-t-il encore saluer ce deuxième milliard, comme on a salué le premier, pour ne plus le revoir? On serait tenté de le croire; chaque année, les dépenses augmentent. On répond, il est vrai, à

(1) Le budget de 1857, évalué en dépenses à 1 milliard 699 millions, chiffres ronds, ayant été réglé à 1 milliard 872 millions, et celui de 1858, évalué à 1 milliard 716 millions, paraissant devoir l'être à 1 milliard 858 millions (nous ne parlons pas de celui de 1859, qui a été un budget de guerre), il est probable que celui de 1860, évalué, comme budget de paix, en dépenses à 1 milliard 825 millions, ne se soldera guère au-dessous de 2 milliards. Le budget de 1861 dépasse encore de 19 millions celui de 1860.

ceux qui se récrient contre l'énormité de nos budgets que cette augmentation incessante est une conséquence forcée du progrès de la richesse publique. Qu'importe, dit-on, que le budget soit aujourd'hui de 2 milliards, si le fonds de la richesse sociale s'est accru en proportion, si la France paie aujourd'hui ce budget de 2 milliards plus facilement qu'elle ne payait 1 milliard il y a trente ans et 1 milliard 500 millions il y a dix ans? Rien n'est absolu dans le chiffre d'un budget, tout y est relatif aux facultés des contribuables. L'Autriche est plus gênée avec un budget de 315 millions de florins (budget de 1858) que la France, que l'Angleterre surtout, avec un budget de 2 milliards. — C'est ainsi qu'on prétend justifier les augmentations incessantes du budget et prouver que nous ne payons pas plus que nous ne devons payer. A cela nous avons deux réponses à faire : la première, c'est qu'en bonne justice il n'est pas vrai qu'un pays doive payer plus d'impôts à mesure qu'il est plus riche; la seconde, qu'on peut se faire illusion sur le caractère de cette richesse et sur les ressources qui en dérivent.

Montesquieu a dit : « Il n'y a rien que la sagesse et la prudence doivent plus régler que cette partie (en parlant de la richesse) qu'on ôte aux sujets. Ce n'est pas à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesurer les impôts, mais à ce qu'il doit donner. Il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'état imaginaires. » Cette pensée est une de celles qu'on devrait mettre le plus souvent sous les yeux de l'administration, toujours disposée à considérer la richesse publique comme la sienne. « L'état, c'est moi, » disait Louis XIV; cette maxime règne toujours. On voit plus d'un gouvernement qui, sans se croire propriétaire absolu, dans le sens que l'entendait Louis XIV, des biens de ses sujets, croit au moins avoir sur ces biens un droit assez étendu pour justifier toutes les augmentations d'impôts qu'il lui plaît d'établir. S'il ne se considère pas comme propriétaire, il se considère au moins comme associé : à ce titre, non-seulement il prend sans le moindre scrupule le surplus des revenus produits par l'augmentation naturelle de la richesse, mais il établit encore de nouveaux impôts, et il se croit suffisamment justifié, s'il prouve que les nouveaux impôts ne dépassent pas la mesure de cette augmentation, comme si la richesse publique lui devait une prime en raison de son développement. On semble trouver tout simple que la France paie davantage lorsqu'elle est plus riche, et personne ne réfléchit à ce qu'est l'impôt pour celui qui le reçoit comme pour celui qui le paie.

Pour celui qui le reçoit, c'est-à-dire pour l'état, l'impôt est uniquement le prix des services qu'il rend à la société. L'état n'est point un être abstrait qui ait des droits en dehors de ceux qu'il

tient de la société. Autrefois, sous une monarchie légitime, où la souveraineté était en dehors de la nation une espèce de droit prééminent et supérieur, on pouvait soutenir que la nation était tenue envers cette souveraineté à certains hommages, qu'elle lui devait notamment une partie de sa fortune, comme elle devait la dîme au clergé. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, il n'y a plus de souveraineté en dehors de la nation; il n'y a plus qu'un gouvernement qui est son mandataire pour l'administrer le plus économiquement possible, et auquel on ne doit d'impôts que dans la mesure exacte des services qu'il rend. Par conséquent, pour apprécier la légitimité des sommes qu'on paie à l'état, ce n'est point à la richesse des contribuables qu'il faut les mesurer, mais au droit qu'a l'état de les demander. Autrement ce serait prétendre que celui qui achète un objet doit le payer en raison de sa fortune, non en raison de la valeur de l'objet lui-même. Toute la question est donc de savoir si les services à rendre par l'état augmentent en raison des progrès de la richesse publique.

Il ne faut pas ranger assurément parmi les causes d'augmentation de dépenses l'intervention financière de l'état dans les grands travaux d'utilité publique. Dans une société qui n'est pas riche, toute entreprise d'intérêt général s'exécute aux frais de l'état. C'est lui qui fait les routes, creuse les canaux, ouvre les ports, embellit les villes. Nul ne peut le suppléer dans cette action, parce que nul n'en a les moyens; mais à mesure que la richesse publique se développe, l'intervention de l'état devient moins nécessaire: il trouve des compagnies qui, moyennant une certaine redevance, se chargent de la plupart de ces travaux. En Angleterre et aux États-Unis, les deux pays où la richesse se développe le plus vite, il n'y a point de budget des travaux publics.

Nous sommes loin en France de cet idéal de l'abstention gouvernementale; mais on peut constater que l'intervention de l'état dans les grands travaux d'utilité publique y devient de jour en jour moins importante. L'état par exemple a contribué pour des sommes considérables à l'établissement de nos chemins de fer; c'est lui qui, en vertu de ce qu'on a nommé le système de la loi de 1842, a fait les terrassemens, les travaux d'art de la plus grande partie des chemins qui constituent aujourd'hui le réseau principal. Neuf cents millions ont été dépensés par lui, tant sous cette forme que sous celle de subvention. A mesure que la richesse publique s'est accrue, l'état n'a plus eu besoin de faire les mêmes sacrifices; de puissantes associations financières se sont chargées, à peu près à leurs risques et périls, de continuer le réseau, et aujourd'hui on n'accorde pas pour les embranchemens les moins fructueux qui traversent les contrées

les plus stériles, pour ce qui constitue ce qu'on appelle le troisième réseau, ce qu'on accordait autrefois pour le réseau principal, pour la ligne de Paris à Strasbourg, pour celle de Paris à Bordeaux (1). Il a été dépensé, en travaux de ce genre, de 1855 à la fin de 1858, la somme de 1 milliard 898 millions, dont 130 par l'état, et le reste, soit 1 milliard 768 millions, par des compagnies particulières, sauf quelques millions de subvention accordés par les communes. — Pourquoi l'état intervient-il moins aujourd'hui? Précisément parce que la richesse publique s'est développée.

Il n'est qu'une dépense qui soit réellement susceptible d'augmenter en raison même du progrès de la richesse publique : c'est le traitement des employés; mais on peut tout au plus évaluer à 12 ou 15 millions le supplément de dépense affecté à cet emploi. Encore est-il permis de dire qu'on pourrait peut-être regagner par la diminution du nombre des employés ce que l'on perd par l'élévation des traitemens. Il est certain que nous avons en France une administration très coûteuse, plus coûteuse que partout ailleurs. Serait-il donc impossible de réduire le nombre des employés en obéissant à la loi du progrès, qui cherche à simplifier le travail et arrive au même résultat avec moins de frais? Cependant, si le travail se simplifie, dira-t-on, la besogne augmente; par conséquent le résultat est le même. Ceci peut être vrai pour une administration particulière, dont les profits s'élèvent en raison du développement des affaires, et où les employés sont les instrumens de ce développement. Il n'en est pas de même de l'état. L'état n'a aucun intérêt à donner de l'extension à ses affaires, puisqu'il n'en tire aucun profit. D'ailleurs pourquoi s'étendraient-elles? Serait-ce que l'état aurait besoin d'intervenir davantage? Il nous semble que c'est plutôt le contraire qui doit avoir lieu, car, nous le répétons, plus la société est riche, plus elle est en mesure de faire ses propres affaires et de se passer de l'intervention de l'état. Et puis serait-il donc impossible que l'état fît comme tout le monde, qu'il eût moins d'employés pour faire plus de besogne? Supposons pour un moment que l'administration publique de la France ait été donnée à ferme à une compagnie particulière : croit-on que cette compagnie aurait augmenté le nombre de ses employés en raison de l'accroissement des affaires? Ce qui est certain au contraire, c'est que le nombre des employés de cette compagnie serait bien inférieur à celui des employés de l'état. On ne peut exiger que l'état administre aussi éco-

(1) On peut se rendre compte par un chiffre de cette différence de l'intervention de l'état dans les grands travaux d'utilité publique. En 1846, les travaux extraordinaires figuraient au budget pour 169 millions, en 1847 pour 177 millions 1/2; ils ne figurent plus que pour 31,600,000 fr. au budget de 1860 et pour 31,900,000 fr. à celui de 1861.

nomiquement que le ferait une compagnie, mais on peut demander qu'il n'augmente pas ses frais d'administration dans une proportion aussi considérable qu'il l'a fait depuis plusieurs années. Si l'on compare, à onze ans d'intervalle, de 1847 à 1858, les dépenses ordinaires exigées par le service général des ministères, on trouve que sur ce simple service il y a une augmentation de 152 millions (1).

De 1854 à 1859, tant pour la guerre de Crimée que pour celle d'Italie, l'état a emprunté 2 milliards, imposant au pays, avec l'amortissement, une charge annuelle de plus de 100 millions. La dette publique a encore augmenté parce qu'on a voulu combler les déficits ordinaires du budget, et si l'on n'a point fait en ce sens d'emprunt direct, on a du moins profité des emprunts faits en vue de la guerre pour en appliquer une partie à mettre nos budgets en équilibre. C'est ainsi notamment qu'ont été équilibrés les budgets de 1857 et de 1858, avec les excédans des emprunts contractés pour la guerre de Crimée, et si le budget actuel se solde en équilibre, il le devra certainement à une partie des ressources disponibles de l'emprunt pour la guerre d'Italie. Certes on nous accordera que ces deux causes d'augmentation de la dette publique, — la guerre et les déficits du budget, — sont des causes exceptionnelles, et qui ne sont pas liées fatalement au progrès de la richesse. Et si le pays doit payer plus d'impôts à raison de ces charges, il les paie à titre onéreux, et nullement comme le prix d'un service.

Maintenant qu'est-ce donc que l'impôt pour celui qui le paie? Ce n'est pas seulement un prélèvement sur la richesse du contri-

(1) En voici le tableau emprunté pour le budget de 1847 à la loi du 8 mars 1850, et pour le budget de 1858 au projet de règlement qui est en ce moment soumis au corps législatif :

	1847.	1858.
Ministère de la justice	27,393,000 fr.	26,450,000 fr.
— des cultes	38,813,000	46,852,000
— des affaires étrangères	10,120,000	10,953,000
— de l'instruction publique	18,275,000	20,523,000
— de l'intérieur	133,330,000	186,595,000
— de l'agriculture et du commerce	14,015,000	82,576,000
— des travaux publics	69,474,000	
— des finances	20,449,000	21,828,000
— de la guerre	349,316,000	365,748,000
— de la marine	109,356,000	133,426,000
— d'état	»	9,863,000
— de l'Algérie et des colonies	»	38,067,000
Totaux	790,541,000 fr.	942,881,000 fr.

Et l'année 1847, que nous prenons pour point de comparaison, a été une année exceptionnelle, traversée par la disette, et où par conséquent les dépenses ont été plus fortes qu'à l'ordinaire.

buable, une diminution de jouissance : c'est le plus souvent un prélèvement opéré sur le strict nécessaire. Cette considération n'est pas la seule d'ailleurs qui ait son importance. « Il est certain, dit Vauban, que plus on tire des peuples, plus on ôte de l'argent au commerce, et celui du royaume le mieux employé est celui qui demeure entre ses mains, où il n'est jamais ni inutile, ni oisif. » A l'époque où parlait ce grand homme, l'on ne connaissait pas bien encore l'utilité de l'argent et sa puissance productive. Aujourd'hui il n'y a plus guère de capitaux oisifs; tout ce qu'on paie au fisc sous forme d'impôts est enlevé au commerce et à l'industrie, et diminue non-seulement la richesse présente, mais la richesse future. Prenons un exemple, supposons que l'état, à force d'économie et sans porter atteinte à aucun service essentiel, opère une réduction de 200 millions sur un budget de 2 milliards : voilà 200 millions de plus ajoutés à l'épargne annuelle du pays; par conséquent, si elle est aujourd'hui de 6 à 700 millions, comme on l'admet, elle arrive immédiatement à 8 ou 900 millions. Supposons maintenant que ces 200 millions, appliqués à des travaux utiles, n'augmentent le revenu annuel que de 10 pour 100 : au bout de sept ou huit ans, avec les intérêts composés, la somme est doublée, et l'épargne du pays atteint près de 1 milliard 100 millions au lieu de 6 ou 700 millions qu'elle comprend aujourd'hui. Appliquez ce calcul à un laps de temps plus considérable et faites la réduction plus forte; supposons par exemple qu'on ait pu s'en tenir à ce milliard qui, il y a trente ans, scandalisait si fort l'opposition, et l'on pourra calculer quel eût été le développement de la richesse publique sans cette augmentation progressive des dépenses du budget. Il est bien entendu qu'en parlant des dépenses improductives de l'état, nous ne faisons allusion qu'à celles qu'on pourrait épargner sans porter atteinte aux services essentiels; il y a dans les dépenses de l'état des dépenses qui sont productives au plus haut degré, celles par exemple qui ont rapport au maintien de l'ordre, à l'administration de la justice et à la sécurité du territoire.

Non-seulement un pays ne doit pas payer plus d'impôts par cela seul qu'il est plus riche, mais on peut encore se faire illusion sur la nature de sa richesse et sur les ressources qu'elle peut fournir en tout temps. Pour que la France paie aujourd'hui un budget de 2 milliards aussi facilement qu'elle payait il y a trente ans un budget d'un milliard, il faut que la fortune publique ait doublé depuis cette époque. Est-il bien sûr qu'il en soit ainsi? S'il est vrai que la fortune mobilière ait considérablement augmenté, qu'il y ait aujourd'hui une masse de valeurs industrielles et autres dont la moitié n'existait point autrefois, s'il est vrai encore que notre commerce

extérieur ait triplé depuis trente ans, il n'est pas moins vrai que la fortune immobilière n'a pas suivi le même progrès, et que les propriétaires d'immeubles sont loin d'avoir doublé leurs revenus; on pourrait même dire que depuis quelques années, et par suite des efforts portés presque exclusivement vers l'industrie et le commerce, les revenus du sol demeurent à peu près stationnaires. Admettons cependant que le progrès de la fortune mobilière forme une compensation suffisante, et qu'on soit en effet assez riche pour payer aujourd'hui un budget de 2 milliards aussi facilement qu'on payait un milliard il y a plus de trente ans : faut-il en conclure qu'il en sera toujours ainsi? La fortune mobilière est celle qui jette le plus d'éclat sur un pays et qui répand le plus de bien-être, mais c'est aussi celle qui est le plus facilement atteinte. Qu'une crise un peu sérieuse se déclare, et immédiatement la situation de cette fortune est complétement changée : elle n'est pas détruite assurément, les usines continuent à exister, les marchandises sont en magasin, et les chemins de fer restent debout avec tout leur matériel; mais comme les usines ne fonctionnent plus qu'à grand'peine, que les marchandises ne se vendent pas, et que les chemins de fer ont beaucoup moins de trafic, les revenus qu'on en tire sont considérablement diminués; cependant c'est sur la continuité, sur l'augmentation même de ces revenus, qu'est établi le budget de 2 milliards. Un budget qui a besoin pour se tenir en équilibre de tous les revenus que donne l'extrême développement de la fortune mobilière est-il établi sur des bases bien solides? Les revenus qui augmentent surtout avec le progrès de la fortune mobilière, avec la consommation, sont les revenus indirects : eh bien! sait-on ce que deviennent ces revenus en temps de crise? M. le rapporteur du budget de 1861 au corps législatif nous dit que de 1847 à 1848 ces revenus ont baissé de 824 millions à 683 millions, c'est-à-dire diminué de 141 millions. Aujourd'hui ces revenus atteignent 1,100 millions; ils ont été de 1,094 millions en 1859. Sait-on ce qu'ils deviendraient au lendemain d'une crise un peu sérieuse? Le moindre ralentissement dans les affaires suffit pour en arrêter le progrès; ainsi l'augmentation, qui avait encore été de 36 millions en 1858 sur 1857, n'a plus été que de 3 millions en 1859 sur 1858, et cela tout simplement parce que la guerre d'Italie avait jeté quelques inquiétudes dans les esprits.

On voit combien cette partie de la fortune publique est précaire et combien les calculs qui en dérivent peuvent être facilement dérangés. Supposons qu'au moment d'une guerre générale ou d'une révolution le chiffre des revenus indirects diminue de 200 millions : cette supposition n'a rien d'exagéré, comparée au chiffre auquel ces

revenus sont aujourd'hui arrivés; évaluons au même chiffre la dépense supplémentaire qui naîtrait d'une telle crise, car si les revenus diminuent, il n'en est pas de même des dépenses (1). Alors en effet surgissent des besoins extraordinaires auxquels il faut pourvoir à tout prix : ce sont les grands travaux d'utilité publique que les compagnies abandonnent et que l'état est obligé d'exécuter, sous peine de voir les ateliers déserts et les ouvriers sur le pavé; ce sont des aides de toute nature qu'il est obligé de prêter au commerce et à l'industrie, alors que le plus souvent ses soins sont réclamés par des complications extérieures. Par conséquent, avec 200 millions de moins dans les revenus ordinaires et 200 millions de plus dans les dépenses, on est immédiatement en présence d'un déficit de 400 millions. En 1848, la différence entre les ressources et les dépenses a été de 560 millions, qu'il fallut se procurer par des moyens extraordinaires, notamment l'impôt des 45 centimes sur la propriété foncière, la consolidation en rentes des fonds de caisses d'épargne et des bons du trésor, l'emprunt à la Banque de France, etc. Si nous avions de nouveau les mêmes difficultés à traverser, il est douteux que notre situation fût meilleure. La dette flottante, liquidée en 1848, se trouve revenue à 759 millions (2) contre 630, qu'elle atteignait en 1848 (3); la dette publique est augmentée de 3 milliards 275 millions (de 5 milliards 838 millions à 9 milliards 113 millions), et le budget en prévision est de 1 milliard 844 millions pour 1861 contre 1 milliard 446 millions pour 1848. Le trésor avait alors quelques ressources extraordinaires; il se trouvait notamment créancier de sommes assez considérables qu'il avait avancées aux compagnies de chemins de fer. Aujourd'hui les ressources extraordinaires du trésor sont à peu près nulles; on n'aurait, tant pour liquider la dette flottante que pour faire face aux besoins extraordinaires qui naîtraient de la crise, que le recours à l'emprunt ou à des impôts nouveaux. On a beaucoup blâmé la république de son impôt extraordinaire des 45 centimes. Certes rien ne contribua davantage à la discréditer; il lui fallait cependant recourir à l'impôt direct ou à l'emprunt. Elle ne pouvait pas s'adresser aux impôts indirects : les impôts indirects, avec leur augmentation progressive, sont une ressource excellente en temps ordinaire; mais en temps de crise, loin d'augmenter, ils diminuent, sans que cette diminution puisse être compensée par

(1) En 1848, le budget, évalué d'abord à 1 milliard 446 millions, a été réglé définitivement à 1 milliard 746 millions, dépassant ainsi de 300 millions les charges prévues.

(2) Rapport de la commission du budget pour 1861, page 8.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1849, l'étude qui a pour titre : *de l'Équilibre des budgets sous la monarchie de 1830*, par M. S. Dumon, ancien ministre des finances.

aucune surtaxe. Comme le paiement de cette surtaxe est en général subordonné à la consommation, le contribuable a toujours le moyen d'y échapper. Restait l'emprunt. Il est vrai que la république aurait pu en user plus largement qu'elle ne l'a fait et trouver là tous les millions dont elle avait besoin. Au lieu de chercher à faire des emprunts patriotiques au pair lorsque la rente était à 75 francs, il suffisait peut-être d'attendre et de réduire le taux d'émission au-dessous du cours de la Bourse, en donnant un bénéfice à réaliser aux prêteurs, et la république aurait réussi comme on a réussi depuis. Elle a préféré braver l'impopularité d'une surtaxe extraordinaire sur la seule matière imposable qui existât alors afin de ne pas emprunter à des conditions onéreuses et léguer au pays une charge perpétuelle. L'histoire, plus impartiale que les contemporains, lui saura gré de cette conduite, et dira que, s'il y a eu un acte honnête dans l'administration de la république de 1848, ce fut cet impôt des 45 centimes, si sévèrement jugé. Les emprunts sont légitimes lorsqu'on les contracte pour des entreprises d'un effet durable, comme les grands travaux d'utilité publique : il est naturel que les générations à venir, qui profiteront de ces travaux, en supportent les charges; mais de quel droit faire peser sur elles des charges créées pour des dépenses qui ne leur profitent pas, qui sont le résultat d'un trouble momentané, d'un intérêt transitoire? On peut faire le même raisonnement sur ce qui concerne les dépenses de la guerre. En 1855 et 1856, les Anglais n'ont pas craint de défrayer en grande partie leur expédition de Crimée avec des taxes extraordinaires, de doubler pour ainsi dire à cet effet l'*income-tax*, et d'emprunter le surplus sous forme d'annuités remboursables en trente ans, de façon à ce que l'avenir ne fût pas grevé indéfiniment des charges provenant de cette guerre. Nous avons agi autrement : nous avons cru devoir demander à l'emprunt, et à l'emprunt seul, toutes les ressources extraordinaires dont nous avions besoin. Qu'en est-il résulté? Nous avons augmenté le chiffre de notre dette publique de l'intérêt de 1 milliard 500 millions empruntés, soit de 75 millions, et légué à nos descendans, et à perpétuité, une charge considérable pour un résultat qu'ils n'apprécieront peut-être pas bien. En Angleterre, au bout de trente ans, il n'y aura plus trace des charges de la guerre de Crimée.

Une autre considération rend les impositions extraordinaires préférables aux emprunts, lorsqu'il ne s'agit pas de dépenses productives : c'est l'impression différente qu'elles éveillent dans les populations. Lorsqu'il s'agit d'un emprunt, tout est facile, on n'a qu'à baisser le taux de l'émission au-dessous du cours de la Bourse, et aussitôt les souscriptions abondent; la charge indéfinie que l'on crée disparaît devant le bénéfice immédiat que l'on réalise. Aussi ce

ne sera jamais la perspective d'un emprunt qui empêchera une mauvaise entreprise ou une guerre injuste de s'engager; exalté par cette perspective, le public pousserait plutôt à une tentative dont il cesse de voir les périls, préoccupé de l'avantage prochain qui lui semble assuré. Avec les impositions extraordinaires, la situation change d'aspect. Lorsqu'on demande à un pays de s'imposer extraordinairement, et en une seule année, pour 300 millions, comme l'ont fait les Anglais pendant la guerre de Crimée, il y regarde à deux fois; il examine avec soin la nécessité pour laquelle on lui demande ce sacrifice, et il ne s'y résigne que si la cause lui en paraît parfaitement justifiée. Avec les impôts extraordinaires, il y a peu de guerres injustes à redouter. Si en 1859 on avait eu à demander à ces impositions extraordinaires la moitié seulement de la somme qu'on a empruntée de nouveau pour la guerre d'Italie, soit 250 millions, croit-on que le pays les eût donnés aussi facilement qu'il a souscrit à l'emprunt, et que par suite il eût acclamé cette guerre avec le même enthousiasme? En ceci, la pratique anglaise est plus morale, plus conforme aux véritables intérêts de la civilisation, car tout ce qui peut rendre la guerre difficile doit être considéré comme un progrès et accueilli comme un bienfait. Néanmoins l'effet produit par l'impôt des 45 centimes en 1848 a été tel que, si nous avions à traverser une crise semblable à celle de cette époque, on préférerait recourir à l'emprunt plutôt qu'à une taxe extraordinaire. Or l'emprunt, pour le trouver à des conditions convenables en temps de crise, il faut l'avoir ménagé en temps ordinaire, et l'on peut douter qu'avec une dette inscrite de plus de 9 milliards, une dette flottante de 759 millions, un budget de 2 milliards, la France pût emprunter en 1861 aux mêmes conditions qu'elle eût trouvées en 1848, avec une dette inscrite de moins de 6 milliards, une dette flottante de 630 millions, et un budget de 1 milliard 500 millions. Les prêteurs de l'état sont comme les prêteurs ordinaires : leurs conditions deviennent plus dures à mesure que la situation de l'emprunteur se montre plus mauvaise.

L'Autriche en fait depuis dix ans la douloureuse expérience, et c'est une leçon qui peut profiter même à ceux qui ont en apparence les finances les plus prospères, car lorsqu'on fait reposer cette prospérité sur le crédit, c'est-à-dire sur la facilité qu'on possède à certains momens de combler par l'emprunt les excédans de dépenses ordinaires, on s'appuie sur la plus fragile de toutes les ressources. On prétend que si depuis quatre années la rente française n'a pas dépassé en moyenne 70 francs, alors qu'en 1845 et 1846 elle atteignait 84 francs, cette situation tient au grand nombre de valeurs mobilières qui couvrent le marché. On compte aujourd'hui en effet

pour plus de 9 milliards de rentes, lorsqu'il y en avait moins de 6 en 1846, sans parler de 7 ou 8 milliards de valeurs de chemins de fer qui n'existaient pas à cette époque. Les obligations surtout, qui présentent quelque analogie avec la rente, lui font une concurrence d'autant plus sérieuse que l'émission s'en renouvelle chaque année jusqu'à concurrence de 250 à 300 millions. Tout cela est vrai; mais s'il y a plus de valeurs, il y a aussi plus de capitaux disponibles. La France est beaucoup plus riche qu'en 1846, elle fait plus d'épargnes, par conséquent elle a plus de moyens d'absorber toutes ces valeurs. Pour avoir une idée de l'augmentation des ressources disponibles, on n'a qu'à considérer le nombre d'établissemens financiers qui se sont formés depuis cette époque et la masse de capitaux dont ils disposent. En 1846, la moyenne des comptes courans à la Banque de France n'était que de 76 millions, et on aurait pu évaluer à peu près à la même somme ce qui était, en dehors d'elle, dans les mains de quelques maisons de banque. Aujourd'hui la Banque de France a en comptes courans 210 millions (1), et les autres établissemens, tels que le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte et le Crédit mobilier, ont au moins une somme égale, sinon supérieure, ce qui fait à Paris seulement, et dans les grands réservoirs financiers, 420 millions disponibles en 1860 contre 152 au plus en 1846.

On peut donc s'étonner qu'avec des capitaux aussi nombreux et des bases aussi larges, la rente ne puisse pas franchir le taux de 70 et qu'elle soit à 23 et 24 francs d'écart avec les consolidés anglais, lorsque cet écart ne dépassait pas 14 francs en 1846. Serait-ce que la richesse publique a fait plus de progrès en Angleterre qu'en France, que la dette de ce pays est moins élevée, qu'on y trouve moins d'occasions de placement pour les capitaux disponibles? C'est tout simplement parce qu'en Angleterre on est persuadé qu'à moins des circonstances les plus graves le chiffre de la dette publique a atteint son maximum, et qu'au lieu de l'augmenter, il faut s'appliquer à le réduire; ce qui a été fait déjà jusqu'à concurrence de 2 milliards, car la dette publique anglaise, qui était de 20 milliards (chiffres ronds) après les guerres de l'empire, n'est plus que de 18 milliards aujourd'hui. En France prévaut le sentiment contraire : le livre de la dette publique s'est ouvert quatre fois depuis 1854 pour des emprunts s'élevant ensemble à plus de 2 milliards, sans compter les 100 millions empruntés à la Banque de France. On craint qu'à chaque incident grave de notre politique ce livre ne s'ouvre encore, même pour couvrir les besoins ordinaires de notre budget, puisque les ressources ordinaires n'ont pas suffi jusqu'à présent pour le sol-

(1) Bilan du 8 novembre 1860.

der. C'est ce sentiment qui pèse sur le cours de la rente et qui, malgré la richesse du pays, malgré les facilités avec lesquelles on paie l'impôt, malgré les augmentations des revenus indirects, l'empêche de s'élever au-dessus de 70 fr. M. le rapporteur du dernier budget se félicitait que, depuis 1852, l'accroissement naturel des revenus indirects, en dehors des impôts nouveaux, eût été de 263 millions. Il y aurait lieu de se féliciter bien davantage de cette augmentation, si elle suffisait pour défrayer les supplémens de dépenses et mettre le budget en équilibre.

Que dirait-on d'une administration qui augmenterait ses frais dans une proportion plus forte que l'accroissement de ses revenus? C'est ce que fait l'état; non-seulement il ne se contente pas de l'augmentation des revenus indirects, mais il y ajoute de nouveaux impôts, supprime l'amortissement, et pourtant il n'obtient pas encore l'équilibre, car, nous le répétons, ce n'est point équilibrer les budgets que de ne les solder qu'avec les excédans des derniers emprunts. Tant que la richesse publique ne subit pas d'entraves et se maintient en voie de progrès, nous payons tout ce qu'on nous demande, et si le produit des impôts ne suffit pas, reste encore le crédit pour subvenir aux différences; mais à l'approche de la moindre crise, les ressources diminuant et les besoins augmentant, on se trouve en présence d'un déficit plus ou moins considérable, qu'on ne peut plus combler que par des taxes extraordinaires, comme l'impôt des 45 centimes, ou par des emprunts contractés à des conditions plus ou moins onéreuses, en faisant supporter aux générations futures tout le poids de notre imprévoyance. C'est là une situation des plus fâcheuses, et le public prouve bien qu'il en a la conscience quand il laisse la rente à 70.

Veut-on que la rente prenne toute l'élasticité qu'elle devrait avoir en présence du progrès de la richesse publique, veut-on qu'elle atteigne les cours qu'elle a connus autrefois, ceux même qu'elle a eus encore en 1853 : il faut absolument que les budgets cessent de grossir, comme ils le font d'année en année. Nous avons aujourd'hui d'autant plus besoin de ménager nos ressources que nous sommes en face d'une réforme importante, qui ne peut s'accomplir que dans de bonnes conditions financières, c'est-à-dire la réforme douanière et les dégrèvemens qu'on se propose d'apporter successivement aux matières premières et à certains objets de grande consommation. Déjà en 1860, pour opérer quelques-uns de ces dégrèvemens, on a dû supprimer l'amortissement, maintenir les taxes de guerre, établir même des impôts nouveaux. Si l'on doit continuer ainsi, si l'on ne peut retrancher d'un côté qu'à la condition d'ajouter de l'autre, on compromettra beaucoup le mérite d'une telle réforme, sans

être certain d'ailleurs que les taxes nouvelles vaudront les taxes supprimées. Le mérite des dégrèvemens de cette nature, c'est de s'opérer gratuitement sans donner au trésor d'autres compensations que la plus-value qui résulte du développement de la consommation. C'est ainsi que la réforme s'est opérée en grande partie en Angleterre, et c'est ce qui l'a rendue si féconde. Cette réforme ne peut donc être menée à bonne fin que si notre budget rentre dans des conditions plus normales, que si nous avons des excédans de recette pour parer aux déficits provenant des dégrèvemens; mais il faudrait pour cela ne pas escompter d'avance au profit des dépenses ordinaires tout ce que peut donner le développement de la richesse publique et éviter que chaque progrès fût marqué par un impôt nouveau.

Jusqu'à présent, il faut en convenir, le corps législatif s'est montré assez accommodant pour voter tous les crédits qui lui ont été demandés, non pas qu'il n'ait eu le désir sincère de les contrôler et qu'il n'ait cherché à le faire autant que cela lui était possible; mais sa situation était plus forte que sa volonté. C'est toujours pour une assemblée législative une tâche difficile que de résister aux demandes d'un gouvernement et de l'obliger à modérer ses dépenses; il faut y être poussé par l'aiguillon incessant de la publicité, par le sentiment qu'on est placé sous le contrôle immédiat de l'opinion publique, et que, si on se laisse aller à voter des dépenses qui ne sont point parfaitement justifiées, on sera obligé d'en rendre compte. Si cette publicité fait défaut, si on peut croire qu'on échappera à une responsabilité immédiate vis-à-vis de l'opinion, alors le zèle pour l'intérêt des contribuables se refroidit, et les budgets grossissent avec une rapidité effrayante, comme nous l'avons vu depuis quelques années. En sept ans, du commencement de 1852 à la fin de 1858, l'augmentation des dépenses a été de près de 400 millions (de 1 milliard 461 millions à 1 milliard 858 millions); c'est une augmentation supérieure à celle qui avait eu lieu dans les vingt et une années qui avaient précédé, car le budget, de 1 milliard 95 millions en 1830, n'était que de 1 milliard 461 millions en 1851.

Nous ne connaissons pas encore le projet du budget pour 1862 et nous ne savons pas si, comme les précédens, il accusera une nouvelle augmentation de dépenses; mais nous aimons à croire que le corps législatif profitera de la liberté plus grande qui lui est accordée par le décret du 24 novembre pour exercer un contrôle plus sévère, et que s'il ne peut réduire les dépenses, il les empêchera au moins de s'élever au-dessus du chiffre déjà fort respectable auquel elles sont arrivées. Ce sera d'ailleurs pour lui le moyen le plus efficace d'agir sur la politique. On disait autrefois qu'il fallait faire de

la bonne politique pour faire de bonnes finances : on pourrait peut-être aujourd'hui renverser la proposition et dire au corps législatif qu'en cherchant à faire de bonnes finances, il obligera le gouvernement à faire de la bonne politique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est temps d'aviser et de s'arrêter dans une voie où l'on se berce des illusions les plus dangereuses. On a beau déclarer que la prospérité publique est grande et qu'elle peut satisfaire à tous les besoins; cela est possible aujourd'hui, mais ce ne sera peut-être plus possible demain. D'ailleurs il n'y a pas de prospérité publique qui puisse tenir à une augmentation incessante de dépenses dont le résultat est toujours une augmentation d'impôts. En 1852, lorsqu'on établit le vote du budget par ministère au lieu du vote par chapitre, qui existait précédemment, on prétendit que cette mesure devait faciliter les viremens de compte, et qu'on mettrait ainsi fin aux crédits supplémentaires, en les compensant avec les crédits annulés. Il existe notamment une note officielle, du 11 mars 1858, où l'on déclarait que, grâce à cette division par ministère, l'*équilibre du budget serait enfin une réalité*. Qu'est-il advenu de ces promesses? A-t-on profité en effet de cette faculté de viremens pour éteindre les crédits supplémentaires? Loin de là : jamais ils n'ont été plus considérables. Si nous prenons, depuis 1852, les années qui n'ont pas été traversées par la guerre, nous voyons qu'en 1853 les excédans de crédits supplémentaires sur les crédits annulés ont été de 59 millions, de 140 millions en 1857, d'une somme à peu près égale en 1858, et si nous avons évalué à 2 milliards la dépense probable du budget de 1860, c'est que nous avons pensé qu'il en serait encore de même cette année. Rien n'est venu en effet nous donner à croire qu'il en serait autrement.

Cet abus des crédits supplémentaires, qu'on a vu persister et grandir malgré l'innovation du vote par ministère, a été tellement senti, qu'il a donné lieu de la part de la commission du budget pour l'année 1859 à des observations qu'il est bon de rappeler : « Sous l'ancienne législation, disait le rapporteur de cette commission (1), l'usage des crédits supplémentaires était limité à un certain nombre de chapitres, qui tous appartenaient à des services votés, et qui étaient désignés dans une nomenclature anexée à la loi annuelle des finances. En dehors de ces chapitres, il était formellement interdit d'ouvrir un crédit supplémentaire par ordonnance ou par décret. Dès lors l'usage de ces crédits ne pouvait donner lieu à aucun abus, car un chapitre n'était admis dans la nomenclature que s'il se rapportait à une nature de dépenses dont l'augmentation dépendait, non de la volonté du

(1) M. Devinck.

ministère ordonnateur, mais de circonstances purement fortuites. Tels étaient les chapitres des primes à l'exportation ou de la pêche, des vivres, des fourrages, des frais de justice, des frais de trésorerie, etc., qui constituent des services fixes dans leur nature, et variables seulement dans leur quotité, en raison des circonstances qui se produisent. Les crédits supplémentaires ne sont plus maintenant soumis à aucune restriction, ils sont complétement indéfinis; ils peuvent être indifféremment ouverts pour tous les chapitres du budget, quelle que soit la nature de la dépense, aussi bien pour le personnel que pour le matériel, sans aucune distinction du caractère des dépenses; il suffit que le crédit inscrit dans l'un des chapitres du budget d'un ministère soit épuisé pour qu'un crédit supplémentaire puisse être ouvert, et suivant les termes et la loi de finance de 1855, la ratification du crédit, par conséquent l'appréciation de la dépense, n'est soumise au corps législatif que durant la session qui suit la clôture de l'exercice, c'est-à-dire lorsque le fait est consommé depuis deux années. »

Nous ne savons pas si le remède est dans le retour à l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire au système du vote par chapitre, comme le demandait la commission du corps législatif de 1859; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'il est nécessaire de limiter les crédits supplémentaires au moins à l'augmentation des revenus que donne chaque année la plus-value de la richesse publique. Autrement il n'est point d'équilibre du budget possible, et quand chaque année, après avoir épuisé toutes les ressources ordinaires et extraordinaires, telles que celles qui proviennent des réserves de l'amortissement, etc., on vient présenter au corps législatif un budget en équilibre, on est la dupe d'une illusion qui ne tarde point à disparaître devant les faits.

Nous avons d'autant plus de raison d'attendre aujourd'hui un budget en équilibre réel, que le budget pour 1861 atteint en prévision un chiffre fort élevé : il dépasse de plus de 400 millions celui de 1851, bien que l'état soit dégrevé en partie de la principale de ses charges, qui est celle des travaux extraordinaires, charge fort lourde pour les budgets du passé, et qui est très faible aujourd'hui. Si au contraire nous persistons dans la voie où nous sommes, si chaque année nous courons après un budget en équilibre qui ne se réalise jamais, parce que la porte reste trop largement ouverte aux crédits supplémentaires, nous sommes lancés plus que de raison dans la voie des expédiens, obligés chaque année de mettre un découvert plus ou moins considérable à la charge de la dette flottante, ou de le consolider par une émission de rentes. Ces deux cas sont également fâcheux. Il ne faut pas oublier, en ce qui touche la dette

flottante, que le chiffre de 759 millions, qui était celui du mois d'avril de l'année 1860 (d'après le rapport de la commission du budget), est un chiffre fort élevé, qu'il serait imprudent de dépasser, sous peine de s'exposer à tous les dangers qui résultent d'une liquidation forcée en temps de crise. Au lieu d'augmenter cette dette, les efforts doivent tendre à la diminuer. Maintenant, si on consolide le découvert par une émission de rentes, c'est une charge nouvelle qu'on crée à perpétuité pour des besoins ordinaires, et l'équilibre du budget dans l'avenir n'en est que plus compromis; on ne peut plus l'établir qu'à force d'impôts. Or sait-on ce qui arrive lorsqu'on abuse des impôts? Il arrive ce qui est arrivé à la Hollande. Cette puissance a perdu à une certaine époque sa grande position industrielle et commerciale, précisément parce qu'elle avait eu le tort d'exagérer les impôts : le capital s'en est éloigné. C'est ce que nous avons déjà éprouvé nous-mêmes dans une certaine mesure depuis que nous avons cru devoir frapper d'un impôt les valeurs mobilières: une grande partie des capitaux étrangers qui venaient sur notre marché n'y arrivent plus. Cette leçon doit nous suffire; elle nous montre qu'en fait de charges nouvelles il faut être très circonspect, et ne pas compter sur des augmentations d'impôts pour équilibrer les budgets, car les impôts coûtent quelquefois plus qu'ils ne rapportent. Qui oserait soutenir par exemple que depuis l'année 1857, où on a établi l'impôt sur les valeurs mobilières, impôt qui rapporte, dit-on, environ 6 millions par an, on n'a pas fait tort chaque année à la richesse publique d'une somme beaucoup plus forte en éloignant les capitaux étrangers? — Il pourrait en être de même de tout autre impôt qu'on chercherait à établir. Le meilleur moyen pour équilibrer le budget, c'est de ne rien faire qui puisse entraver le développement de la richesse publique. Avec un budget probable de 2 milliards, lorsque les voies et moyens ne sont établis que pour 1 milliard 845 millions, nous sommes aujourd'hui dans une situation très tendue. Veut-on la détendre, on n'a, si on ne peut mieux faire, qu'à s'arrêter à ce chiffre, déjà fort élevé, et bientôt, si la prospérité continue, grâce au développement normal des revenus indirects, nous pourrons aisément supporter ce budget de 2 milliards, qui en ce moment dépasse nos forces.

VICTOR BONNET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1860.

L'ombre que les questions extérieures projettent sur la politique intérieure de la France est trop épaisse pour qu'il nous soit encore facile de rendre aux questions intérieures proprement dites le rang qui leur appartient, c'est-à-dire le premier. A cette fin d'année (la fatalité veut depuis quelque temps que les années s'éteignent dans une brume morose), la vive attente de chacun se porte bien plus sur le dehors que sur le dedans. C'est en vain qu'une apparence de retour vers une politique libérale s'est naguère montrée, et que le droit nous est acquis de compter sur une prochaine renaissance de vie parlementaire. On est curieux sans doute de voir ce que deviendra à l'exécution le programme du 24 novembre; mais l'on s'inquiète bien davantage des incidens européens que nous promettent les premiers mois de 1861. C'est la question de paix ou de guerre qui reprend la première place dans les esprits. C'est surtout de l'influence que les commotions extérieures peuvent exercer sur la France que l'on se préoccupe. L'Italie, l'Autriche, la Turquie peut-être, sont dans un état violent, qui peut à tout moment entraîner des perturbations profondes. Ces perturbations éclateront-elles à l'époque depuis si longtemps prédite, c'est-à-dire au printemps prochain? Quelles en seront les conséquences pour le reste de l'Europe? Telles sont les interrogations que l'opinion s'adresse avec une anxiété qui va croissant à mesure que l'on avance vers l'échéance commune qu'ont fixée les espérances des uns et les craintes des autres.

A notre avis, la grande importance des événemens européens auxquels nous touchons, au lieu de détourner l'opinion des discussions intérieures dont le mécanisme de notre gouvernement peut être l'objet, devrait au contraire l'y ramener avec plus de force. Nous sommes à la veille d'une grave crise européenne, soit; mais alors de quoi s'agit-il pour la France? Évidemment de deux choses : d'abord de bien connaître la nature des pro-

blèmes européens qui vont s'agiter, la portée des engagemens de notre politique extérieure, et ensuite de prendre en connaissance de cause des résolutions décisives. N'est-il pas vrai que l'opinion chez nous est insuffisamment éclairée sur les engagemens de notre politique extérieure, que, sur des indices probablement incomplets, elle s'en donne à elle-même des interprétations contradictoires, que son ignorance même est la principale cause des inquiétudes qui l'assiégent? N'est-il pas vrai (et la leçon de la guerre d'Italie n'est-elle pas là pour nous en avertir?) qu'il y aurait non-seulement une violente injustice, mais une témérité cruelle, à ne pas laisser au pays la participation la plus large dans le choix du système auquel la France devra lier son action future? Que l'on peigne donc sous les couleurs les plus sombres la situation de certains pays de l'Europe, que l'on étende le cercle des responsabilités de la France dans les événemens prévus : — l'on n'aura démontré qu'avec plus de force qu'il ne fut jamais plus nécessaire que le pays prît une entière connaissance de ses affaires, et influât par tous ses organes naturels sur la conduite du pouvoir. Nous sommes bien dans un de ces momens où il faut que le gouvernement du pays par le pays soit une vérité, où le *self-government* est l'intérêt vital autant que le droit imprescriptible d'un peuple. Nous pouvons être mis en demeure de faire de grands actes de volonté; il faut que nous sachions les motifs de ces actes et les conséquences auxquelles ils nous enchaîneront. Savoir et vouloir! un peuple ne peut résoudre ce problème que par l'ordonnance et la mise en œuvre de ses institutions.

Nous ne sommes donc point de ceux qui croiraient faire injure au gouvernement en supposant que, dans sa pensée, le programme du 24 novembre, malgré ses lacunes, répondait au moins en partie à cette nécessité de situation que l'état de l'Europe suscite à la France. Ce programme est à nos yeux un signal : il est d'une extrême importance que ce signal soit compris. Le programme ne s'occupe guère que du parlement; nous ne méconnaissons point ce qu'il fait pour les chambres en leur donnant la publicité des débats, le droit d'adresse et la participation de quelques ministres aux délibérations du corps législatif. A ne parler que de la question extérieure, de là nous viendront infailliblement de précieuses lumières. Il est impossible que, dans la discussion de l'adresse au corps législatif et au sénat, le gouvernement ne soit pas sérieusement et profondément interrogé sur la question extérieure. Nous ne serions même pas surpris si, pour donner aux débats une base substantielle et solide, le gouvernement, par une sage imitation du gouvernement anglais, communiquait aux chambres les principaux documens de ses négociations diplomatiques. Trois ministres pourront porter la parole au corps législatif; mais, douze membres du cabinet sur treize étant sénateurs, à peu près tous les ministres pourront donner des explications au sénat. Il dépendra donc des membres du sénat ou du corps législatif d'obtenir non-seulement des éclaircissemens partiels sur quelques détails de la

politique extérieure du gouvernement, mais l'exposé des grandes lignes, des tendances générales, du système de cette politique. Le grand jour, se faisant ainsi sur la politique étrangère, apportera au public quelque chose de plus que des informations utiles et sûres : les confidences du gouvernement sur le passé prendront aussitôt le caractère d'engagemens pour l'avenir, car des principes posés, des antécédens révélés, il sera facile à l'opinion de déduire les conséquences logiques. La nécessité que le gouvernement a volontairement acceptée d'exprimer et d'expliquer publiquement, à un moment donné, la pensée et les actes de sa politique étrangère lui sera utile à lui-même dans la conduite de cette politique, car elle l'obligera à porter avec une attention plus vigilante dans la conception et l'exécution de ses actes ce souci, ce scrupule, ce point d'honneur de la consistance dont sont possédés ceux qui savent qu'ils auront à rendre un compte public de ce qu'ils font. Voilà, notamment pour ce qui concerne la politique étrangère, le bien qui peut sortir, les sénateurs et les députés remplissant leur devoir, du programme du 24 novembre; mais la publicité des débats des chambres, si elle fournit les informations les plus élevées à l'opinion, ne suffit point à satisfaire le besoin constant et universel d'informations que ressentent de nos jours les sociétés civilisées. La constance et l'universalité des informations, ces sociétés ne peuvent les trouver que dans une presse stimulée par la concurrence, vivifiée par la liberté. Chez un peuple où tous les citoyens sont appelés par l'universalité du suffrage à participer au gouvernement, les devoirs politiques ne sont point circonscrits dans l'exercice des fonctions législatives et ne sont point exclusivement imposés aux membres des assemblées. Les électeurs ont à remplir vis-à-vis du parlement, dans l'élection des députés et dans leurs rapports avec eux, des devoirs analogues à ceux que les députés eux-mêmes ont à remplir vis-à-vis du gouvernement. Or, après et avec le programme du 24 novembre, la presse a encore à reconquérir la liberté, et il reste aux citoyens à trouver dans la pratique la conciliation du suffrage universel avec la liberté. Le peuple et la presse, dans nos vastes sociétés, où les individus sont séparés par l'immensité du territoire, mais providentiellement rapprochés par ces conquêtes du génie humain, l'imprimerie, la vapeur, l'électricité, — le peuple et la presse, pour se mettre au niveau de la nouvelle vie parlementaire, ont donc de nouveaux droits à faire reconnaître et à exercer. Comment le citoyen aux élections, comment le journal dans les controverses politiques ne verraient-ils pas s'agrandir le cercle de leur activité dans la même proportion où s'étendent les prérogatives de la discussion parlementaire, et par suite la responsabilité des représentans du peuple vis-à-vis de celui de qui ils tiennent leur mandat? Pousser l'enquête et la discussion qui doivent émanciper la presse du régime administratif et la ramener au régime légal, élucider la théorie de la constitution de 1852, se préparer par une étude attentive et, toutes les fois que l'occasion s'en offrira, par des essais sérieux à la pratique libérale

du suffrage universel, c'est donc travailler à mettre le pays en état de se prononcer avec discernement, avec sûreté, sur les graves problèmes que les événemens européens peuvent lui proposer, et c'est en même temps répondre sérieusement au signal donné par le programme du 24 novembre.

Pour qui, sans être ni ministre, ni sénateur, ni député, ne veut pas cependant demeurer étranger aux affaires de son pays, voilà la tâche plus nettement tracée aujourd'hui que jamais. Ce n'est point ici le lieu d'essayer de la remplir; depuis longtemps, et lorsque l'espoir du succès était moins permis que maintenant, nous y avons consacré plus d'un effort. La considération des affaires extérieures nous attire en ce moment comme tout le monde. Pourtant nous ne pouvons nous empêcher de signaler à cette heure des efforts distingués ou utiles qui ont été tentés naguère dans la voie que nous indiquons. Une récente et piquante brochure de M. d'Haussonville vient, suivant nous, de faire faire un pas important à la question de la presse; un très spirituel volontaire, qui a eu aux dernières élections générales le mérite d'essayer la lutte avec ses seules ressources, et de réunir autour de sa candidature indépendante une très respectable minorité, M. Bosselet, vient de publier sous le titre de *Lettres de M. Journal,* une critique très fine et très juste du système d'où, nous l'espérons, nous sommes en train de sortir, et une protestation saine et sensée en faveur des principes libéraux. Un homme dont nos lecteurs connaissent et goûtent l'esprit net et juste et le rare talent d'exposition, M. Léonce de Lavergne, vient d'analyser le mécanisme de notre constitution et de montrer le parti qu'on en peut tirer dans l'intérêt de la liberté. Enfin le parti libéral vient de faire, dans les élections municipales de Marseille, une honnête et instructive expérience du suffrage universel. Dans ces publications et ces faits d'un intérêt tout actuel, deux points nous paraissent mériter d'être notés : c'est d'une part le curieux document que la polémique excitée par la *Lettre au sénat* de M. d'Haussonville a mis au jour, document qui occupera désormais une bonne place au dossier de la question de la presse; c'est d'un autre côté le caractère significatif des élections municipales de Marseille.

Que ceux qui ont à souffrir des vives épigrammes de M. d'Haussonville fassent entendre des plaintes, c'est leur droit. Les rieurs ne sont point pour eux, et il faut convenir qu'à ce métier de tirailleur qu'il a galamment entrepris, M. d'Haussonville fait souvent chasse heureuse. Le noble écrivain est de ceux qui pensent qu'il n'est point mauvais, pour s'assurer de la sensibilité du malade, de s'exposer à le faire crier. Il faut citer aujourd'hui un bon trait à l'appui de sa méthode : un homme de talent qui a eu la rare bonne fortune, sous le régime de la loi de 1852, d'obtenir l'autorisation de créer un journal a cru voir un doute élevé sur son indépendance dans un passage de la *Lettre au sénat*. Le doute n'était point justifié assurément, et d'ailleurs la susceptibilité de l'écrivain s'était irritée à tort; mais personne, si ce n'est les partisans de la loi de 1852 et ceux qui en ont le difficile manie-

ment, n'est fondé à regretter le résultat de cette double méprise. Nous ne connaissons point de témoignage plus concluant contre le système des autorisations en matière de journaux que le récit des péripéties qu'a dû traverser M. Guéroult pour obtenir l'autorisation de créer *l'Opinion nationale*. La sincérité de M. Guéroult ne ménage personne. Oubliant sans doute que *le Moniteur* en décembre 1858 avait frappé de blâme la polémique soutenue alors dans un autre journal par M. Guéroult à propos de la question italienne, le rédacteur de *l'Opinion nationale* attribue au contraire sans hésitation la faveur dont il a été l'objet à l'approbation que l'empereur aurait donnée à cette polémique. L'intervention réitérée du prince Jérôme fut nécessaire pour pousser l'affaire dans les bureaux du ministère de l'intérieur. L'indépendance de l'écrivain fut exposée à une rude épreuve dans le cabinet même du ministre. Celui-ci mit une condition à l'autorisation : c'est que M. Guéroult lui remettrait sa démission en blanc. Cette condition fut refusée, et il ne fallut rien moins que le retour de l'empereur, après la campagne d'Italie, pour rendre efficaces les hautes et exceptionnelles protections qui ont présidé à la naissance de *l'Opinion nationale*. Aucune des assertions de M. Guéroult n'a été démentie ; nous le répétons, l'indépendance de cet écrivain est incontestable et ne pouvait être mieux démontrée que par la franchise de son récit ; mais l'on voudra bien reconnaître que cette révélation est la critique la plus forte qu'ait encore soulevée le régime auquel la presse est soumise depuis 1852. Tous les écrivains indépendans ne peuvent certes avoir la présomption d'espérer qu'ils mériteront la haute et particulière approbation de l'empereur; tous les écrivains indépendans ne peuvent compter parmi leurs titres l'amicale faveur d'un prince de la famille impériale. Enfin quels inconvéniens n'a pas pour le pouvoir lui-même un système qui a pu inspirer à un ministre aussi honnête homme que M. le duc de Padoue la pensée de l'expédient d'une contre-lettre! Le libéralisme de M. de Persigny nous autorise sans doute à espérer la prompte réforme d'une telle législation ; mais, si les argumens pratiques eussent encore été insuffisans à démontrer les fâcheux effets de l'exception au principe d'égalité consacrée par le décret de 1852, l'argument le plus décisif aurait été fourni par cette révélation qu'une inoffensive raillerie de M. d'Haussonville a obtenue de l'un des favorisés de ce régime exceptionnel.

Les élections municipales de Marseille sont d'un bon exemple et d'un heureux augure pour le réveil de la vie politique. Il est des esprits froids qui, à force de se mettre en garde contre les illusions, s'exposent à penser trop défavorablement de l'efficacité de leurs efforts au moment même où ils les tentent. Peut-être notre ami M. Léonce de Lavergne, tout en nous donnant son excellent catéchisme de la constitution, ne s'est-il point assez défendu contre cette inclination pessimiste. Des faits comme les élections marseillaises prouvent que lorsque ceux qui ont des devoirs politiques n'hésitent point à les remplir, le corps électoral montre plus d'intelligence et

d'élan que quelques-uns ne le supposent. Les élections marseillaises sont intéressantes à plusieurs points de vue : elles font voir le parti que l'on peut tirer de l'action légale dans l'intérêt d'élections libérales; elles donnent une idée des obstacles que les candidatures indépendantes doivent s'attendre à rencontrer dans l'influence considérable que le suffrage universel assure à l'administration; elles fournissent un curieux échantillon des combinaisons que comporte dans le camp de l'opposition et dans le camp de l'administration l'état présent des opinions politiques dans notre pays.

Les élections municipales du mois d'août à Marseille avaient été annulées par un arrêt du conseil de préfecture. Ces élections avaient été entachées en effet de nombreuses irrégularités, de fraudes, de violations des lois. Quoique les élections du mois d'août n'eussent point donné lieu à une lutte très animée, les manœuvres répréhensibles qui y avaient été commises avaient appelé l'attention de quelques citoyens intelligens. Ceux-ci avaient fait acte d'initiative; ils avaient dénoncé les vices flagrans de l'élection, et avaient mis, par l'action légale, le conseil de préfecture en demeure d'invalider le résultat faussé du vote. C'était une première victoire pour le libéralisme légal. Elle obligeait et encourageait ceux qui l'avaient obtenue à entrer plus résolûment dans la lutte. Ils s'y sont présentés au nom de l'indépendance du suffrage universel. « La condition vitale du suffrage universel, disaient-ils dans leur adresse, c'est l'indépendance des électeurs... En nous présentant sans désignation administrative, nous avons voulu que le choix des mandataires de la cité ne dépendît d'aucune autre initiative que celle du corps électeral. » Le nom d'un des membres les plus distingués du barreau marseillais, celui de M. Clapier, était en tête de la liste indépendante. M. Clapier, qui a été député dans la dernière chambre du règne de Louis-Philippe et président du conseil-général des Bouches-du-Rhône sous la république, a conduit cette campagne avec un grand zèle et une sagacité vraiment politique. Il s'agissait bien plus pour le parti libéral de faire une expérience vigoureuse du suffrage universel que de remporter la victoire du scrutin. L'arrêté du sénateur-administrateur des Bouches-du-Rhône, qui convoquait les électeurs pour le 15 et le 16 décembre, n'a été publié que le soir du 9, en sorte qu'il ne restait que cinq jours pour se préparer à l'élection, et il fallait composer une liste de trente-six candidats. A la difficulté du temps, le maire en avait gratuitement ajouté une autre. Par un arrêté du 10 décembre, il avait établi une division électorale de la commune toute nouvelle, sans faire connaître le principe de ce remaniement. La conséquence était que, pour savoir où ils devraient voter, les électeurs étaient forcés d'attendre qu'on leur envoyât leurs cartes. C'était aider singulièrement cette disposition indifférente dont le suffrage universel est depuis neuf ans accusé parmi nous. Toutes les cartes étaient loin d'arriver aux destinataires; un grand nombre d'électeurs furent forcés de les réclamer par

exploits d'huissiers. L'affichage et la distribution de la profession de foi et de la liste des candidats indépendans étaient interdits par les commissaires de police, mais l'interdiction ne frappait en réalité que les affiches de l'opposition; celles de la mairie, malgré un arrêté préfectoral qui prohibait toute manifestation de ce genre, furent au contraire partout placardées. A cet arrêté du sénateur-administrateur, les électeurs indépendans opposèrent un acte extra-judiciaire, et obtinrent, mais seulement à la fin de la journée, la levée de la prohibition relativement à la distribution de la profession de foi des candidats. Disposant d'un temps si court, entravés par des obstacles arbitraires que l'on ne renversait tardivement qu'à coups de papier timbré, les partisans de la liste libérale de Marseille ont pu pourtant réunir 9,000 voix; la liste de la mairie n'a eu que 4,000 suffrages de plus; une portion même de cette liste n'a pas obtenu le nombre de voix nécessaire à la validité de l'élection. L'opposition reproche d'ailleurs à l'élection des vices semblables à ceux qui ont motivé l'annulation des scrutins du mois d'août; elle ne se décourage ni ne se lasse : elle a dénoncé les fraudes commises dans une protestation adressée au sénateur-administrateur et au conseil de préfecture et dans une plainte déposée au parquet du procureur impérial. C'est ainsi que les causes politiques doivent agir : il faut chercher infatigablement dans la loi la défense de ses droits. Cette persévérance dans l'action légale est un salutaire exemple donné au pays par une des plus grandes et des plus importantes villes de l'empire.

Un autre fait instructif qui ressort des élections marseillaises, c'est la combinaison d'élémens divers qu'a présentée la liste de l'administration. Nous ne parlons point ici des recrues, pour ainsi dire obligées, que le suffrage universel fournit à l'influence administrative. On trouve jusqu'à présent naturel que ceux qui vivent du patronage de l'administration, ou qui ont eu à redouter le contrôle, se croient tenus d'obéir à ses mots d'ordre, que les douaniers, les employés de l'octroi, les cabaretiers, votent comme veut M. le maire. Il y a là pourtant un fort appoint du suffrage universel, et lorsqu'on sera entré plus avant dans la sérieuse concurrence des opinions, il y aura lieu de surveiller de près ce contrôle à rebours que l'administration, qui est mandataire du suffrage universel, est portée à s'arroger sur l'initiative de l'électeur, de qui elle tient son mandat et à qui appartient véritablement au contraire le droit de la contrôler. Cette question est encore trop en avant. L'influence administrative a procuré sans doute plusieurs milliers de voix à la liste du maire de Marseille; mais d'autres influences, dont la réunion paraît singulière, ont contribué à la grossir. L'administration a eu le talent de grouper autour d'elle les voix de l'extrême démocratie et les voix cléricales, exhortées, dit-on, par les jésuites et publiquement par l'évêque. Un comité démocratique invoquant les services rendus pendant de longues années à la démocratie, les traditions de la démocratie, etc., a prêté ses acclamations à la liste administrative. Ce comité a organisé dans une

brasserie de la ville des réunions où un ancien membre de la montagne de notre dernière assemblée républicaine, M. Thourel, aujourd'hui avocat du barreau d'Aix, est venu plaider la cause de l'autorité municipale. Mais l'intervention la plus surprenante dans cette lutte électorale est celle de l'évêque de Marseille. Le 10 décembre, le vénérable prélat envoyait à ses curés une circulaire où il est dit : « M. le maire de Marseille croit avec moi que ses bonnes dispositions toujours persévérantes en faveur de nos églises sont assez comprises pour qu'il puisse avoir toute confiance dans votre concours. Vous lui prouverez que cette confiance est bien fondée. » Certes nous ne prétendons point contester au clergé et à l'épiscopat l'usage de leur influence politique dans les situations et à propos des questions où sont en jeu les grands intérêts du pays et les grands principes de la société et de la religion; mais nous ne saurions nous expliquer ni approuver que dans les controverses auxquelles l'église n'est mêlée ni par ses intérêts, ni par ses doctrines, l'autorité épiscopale renonce à l'impartialité qu'elle doit à tous ceux qu'elle est chargée de conduire. Nous ne craindrons pas de dire que la neutralité en matière politique est prescrite au clergé dès qu'elle est permise à sa conscience. Nous avons donc peine à comprendre que l'évêque de Marseille se soit laissé distraire des prières que lui demande le pape en détresse, pour écrire des circulaires en faveur d'une administration municipale.

Nous ne nous dissimulons pas que l'exposé et l'appréciation d'un fait secondaire en soi, comme l'est l'élection d'une municipalité départementale, sortent un peu de notre compétence et appartiendraient plutôt à la presse quotidienne : ce sont les journaux qui devraient porter la lumière sur la pratique du suffrage universel, recueillir tous les élémens d'information qui sont de nature à perfectionner l'éducation du public en matière électorale; mais nos journaux n'ont pas l'air de vouloir secouer encore l'indolence où les entretient depuis si longtemps le monopole. Si l'on trouve que nous avons prêté trop d'attention aux élections marseillaises, nous avons une autre excuse, et nous l'avons présentée d'avance. De si grandes décisions peuvent être avant peu demandées à la France, et par conséquent au suffrage universel, que rien ne nous paraît trop petit et indigne d'étude dans ce qui peut nous apprendre quelque chose sur les mœurs du suffrage universel et sur la conduite d'un instrument à la fois si puissant et si difficile à manier.

Ce qui nous donne à réfléchir dans la situation extérieure, ce n'est point le détail des questions, les faits qui se déroulent au jour le jour; c'est un ensemble de circonstances dont nous allons essayer d'exprimer le caractère général.

La crise qui travaille quelques-unes des grandes contrées de l'Europe est une crise d'instabilité et d'affaiblissement. Il y a dans certaines parties du continent ou une débilitation ou une incertitude extrême. En vérité, quand

on détourne son regard de l'Angleterre ou lorsqu'on sort de France, on ne voit plus partout qu'une désolante faiblesse : faiblesse en Italie, car si les populations de la péninsule ont éprouvé des transformations qui peuvent leur promettre dans l'avenir une nouvelle et forte vie, dans le présent rien n'est encore assuré; les tronçons réunis de l'Italie ne se sont point encore assimilés dans une véritable unité : ceux qui augurent le mieux de la révolution sentent que, pour triompher, elle a encore bien des obstacles à vaincre, bien des hasards à traverser, et qu'un seul échec remettrait en question tout ce qui a été merveilleusement conquis jusqu'à ce jour. Faiblesse en Autriche, dont la misère financière éclate plus tristement à chaque instant, où la lutte des nationalités prend un caractère de plus en plus révolutionnaire, où le pouvoir dirigeant affiche de bonnes intentions frappées d'impuissance, cède et perd le bénéfice de ses concessions en les faisant trop tard, où le ministère a l'air de briguer par ses promesses libérales le suffrage des opinions généreuses de l'Europe et blesse ces opinions par des maladresses aussi impardonnables que l'extradition du comte Téléki. Faiblesse, quoique à un moindre degré, dans l'Allemagne, tiraillée par des tendances contraires, dont les gouvernemens ont tant de peine et sont si lents à s'entendre. Faiblesse en Russie, où l'incertitude de la solution de la question du servage paralyse tout, où l'armée n'est plus recrutée depuis plusieurs années, où l'incapacité du gouvernement laisse durer et s'aggraver une situation financière déplorable. Faiblesse en Turquie, la partie la plus malade du continent, et qu'il suffit de nommer pour exprimer l'excès du délabrement et de la décomposition.

Devant cet ensemble, le détail des événemens et des questions perd presque tout intérêt. La plus grande partie du continent est visiblement en proie à un vaste travail de dissolution, à quelque chose qui est au moins le symptôme d'une révolution générale, s'il n'est déjà cette révolution même. Pour se convaincre combien le détail des faits quotidiens a peu de valeur sur ce fond de tableau, il n'y a qu'à les passer rapidement en revue.

En Italie, l'annexion des dernières conquêtes du Piémont est officiellement promulguée à Turin, tandis que le roi de Naples poursuit à Gaëte son honorable, quoique tardive résistance, et qu'une dernière lamentation irritée du pontife s'échappe du Vatican. Est-il besoin d'attacher un grand poids à la question de savoir si l'escadre française sera retirée huit jours plus tôt ou plus tard de la rade de Gaëte? Y a-t-il un intérêt bien sérieux à savoir jusqu'où vont les instances de l'Angleterre revendiquant pour l'Italie le principe de non-intervention, les sollicitations émues des puissances du Nord recommandant à notre protection un souverain malheureux traqué dans sa dernière forteresse? Et n'est-ce point une curiosité frivole que de vouloir connaître exactement la cote mal taillée par laquelle le gouvernement français s'efforce de concilier ces deux exigences? Cette conspiration savante et admirablement disciplinée des manifestations par lesquelles les Italiens ont

partout préludé aux actes de révolution ou d'annexion opère maintenant à Rome sous le regard de nos soldats, et va même prendre pour théâtre la basilique de Saint-Pierre. Irons-nous là-dessus adresser aux Italiens des leçons de prudence? Leur conseillerons-nous la réserve? Leur prêcherons-nous le ménagement de la position de la France, le respect des intérêts généraux de l'Europe, et autres formules bonnes en saison de congrès et de protocoles? Nous prendrions bien notre temps! Le dernier parlement piémontais est dissous; le premier parlement uni va être convoqué, et se réunira en février pour représenter 22 millions d'Italiens. Irons-nous, nous autres étrangers, pronostiquer à l'infini sur la composition, les difficultés, les tendances de ce parlement? Irons-nous supputer les querelles que les députés napolitains pourront chercher aux députés du nord, les luttes possibles du piémontisme, du mazzinisme, du garibaldisme? Féconde préoccupation! comme si le parlement, quel qu'il soit, n'était point destiné à subir fatalement les nécessités de la situation de l'Italie. Or cette situation n'a que deux issues, la guerre ou la paix, la guerre avec ses hasards funestes, la paix avec ces émotions inquiètes, impatientes, dissolvantes, qui rendent non moins funeste que la guerre toute paix qui n'est qu'une trêve. Puis les choses ont pris un tel tour en Europe, que les Italiens n'ont peut-être plus leur libre arbitre dans l'option entre la paix et la guerre, et que c'est la force des choses qui fera le choix.

Entrons dans le fouillis autrichien. Nous sommes de ceux qui plaignent les gouvernemens et les peuples qui perdent ces occasions uniques où par des concessions mutuelles ils pourraient encore s'entendre et s'accorder. Le diplôme promulgué le 20 octobre par l'empereur d'Autriche nous paraissait être une de ces occasions de réconciliation, et l'avenir dira s'il n'est pas à regretter que la Hongrie, dans son irritation, l'ait repoussée. Ici encore les événemens partiels ne présentent d'intérêt que comme traits de la situation générale. Un nouveau ministre libéral, M. de Schmerling, prend la direction de la politique intérieure de l'empire. Ses promesses sont irréprochables : il veut constituer les diverses nationalités qui composent l'Autriche sur les bases de l'autonomie la plus large; il se propose de fonder l'unité de l'Autriche sur le principe moral d'une fédération libre qui associera les intérêts de tous, et transigera sur les intérêts particuliers de chacun dans le conseil de l'empire, devenu une sorte de congrès général.

Des concessions importantes ont accompagné ou suivi le programme de M. de Schmerling. La loi électorale de 1848 réclamée dès les premiers jours par les comitats hongrois pour l'élection de la diète est accordée, la réunion de la Voïvodie à la Hongrie est décidée; mais il semble que les Hongrois irréconciliablement ulcérés aient pris dès le premier jour le parti de répondre à tout : C'est trop tard. 1848 paraît être la date irrévocable de leurs aspirations et de leurs colères. Les comitats redemandent les lois de 1848. Le préfet de Pesth, le comte Karolyi, se présente avec ce mot d'ordre

au comitat, et termine un discours applaudi avec enthousiasme en disant qu'il vient renouveler le serment prêté par lui à la même place il y a douze ans. On est obligé de rendre aux villes les maires de 1848. Comme candidats aux comités départementaux, on propose aux acclamations de tous les noms de ministres ou de personnages qui ont joué les rôles les plus prononcés en 1848. Si par contre l'on vient proposer le nom d'un homme qui depuis douze ans ait occupé une place dans l'administration, un cri unanime part de l'assemblée : « il est mort! » Les Hongrois raient ainsi du livre des vivans ceux qui ont pactisé avec l'Autriche. Si l'on détourne son attention de la Hongrie pour la porter sur les autres parties de l'empire, on ne peut se dissimuler les profonds ravages que la désaffection a produits partout. A la désaffection se mêle un sentiment non moins fatal au pouvoir, le découragement de populations qui ne croient point à la capacité des hommes placés à leur tête, et qui ne veulent plus voir autour du trône la main qui pourra les sauver. Certes, en prenant en main le gouvernement à une pareille heure, M. de Schmerling fait un acte remarquable de courage et d'abnégation, et mérite d'être soutenu par les encouragemens du libéralisme européen. On lui prête ce mot patriotique : « Je défendrai l'empire à l'intérieur comme le général Benedek saura le défendre au dehors! » Hélas! dans de telles circonstances, les bonnes volontés ne sont que trop souvent impuissantes. L'Autriche est engagée dans un dilemme semblable à celui qui est posé en Italie : la révolution sera-t-elle contenue ou fera-t-elle explosion en Hongrie? L'alternative est plus douloureuse encore pour l'Autriche, car dans l'un de ces cas ce n'est plus seulement du sort de la Vénétie qu'il s'agit pour elle, mais de l'existence même. On attribue au général Benedek ce mot fier et résigné, qui peint bien cette situation menaçante : « L'enjeu de la partie qui va se jouer est la question de savoir s'il y aura encore une grande Autriche, ou si l'Autriche deviendra un état du rang de la Bavière. » Ici encore la partie sera engagée par la force des choses bien plus que par les volontés humaines. L'Italie et la Hongrie, représentées par leurs assemblées, exerceront l'une sur l'autre une attraction inévitable. Qui peut dire qu'un tel état de choses ne prépare pas un nouveau théâtre aux glorieuses folies du solitaire de Caprera?

Il y a dans les faits qui s'agitent en Italie et en Autriche une puissance d'excitation pour les populations voisines que personne ne saurait méconnaître. Nous ne voulons point en calculer ici les effets sur l'Allemagne et sur la Turquie. Nous dirons seulement que l'on se tromperait, si l'on attribuait à la majorité du peuple allemand une indifférence réelle sur les périls que courrait l'Autriche, ne fût-ce que du côté de l'Italie. On peut juger au contraire de la sympathie sérieuse que la cause de l'Autriche inspire même en Prusse par un amer et véhément article publié récemment dans la *Feuille hebdomadaire prussienne* à propos de la brochure française sur le rachat de la Vénétie dont nous parlions il y a quelques jours. Nous avons eu plu-

sieurs fois à faire allusion à ce journal important, fondé et rédigé par les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir à Berlin. Son opinion sur la question de la Vénétie mérite donc d'être sérieusement pesée. L'article dont nous parlons porte un titre méprisant, qui annonce dès l'abord la pensée de l'auteur sur le projet du rachat de la Vénétie : « la spéculation sur les fonds et sur la politique. » Le patronage donné par un de nos journaux officieux à la brochure sur la Vénétie a d'ailleurs en Allemagne produit la plus mauvaise impression, même parmi les adversaires habituels de l'Autriche. Le comité militaire de la diète de Francfort s'occupe, aussi activement que les mœurs fédérales le permettent, de pourvoir l'armée de la confédération de canons rayés du système prussien. On dit aussi que l'interminable question du commandement de l'armée fédérale avance dans les négociations directes entamées à ce sujet à Berlin entre la Prusse et l'Autriche, et recevra une solution prochaine.

Revenons à ce caractère général de la situation extérieure qui donne lieu de craindre toute sorte de complications prochaines. Dans les idées de l'ancienne politique, qui ne comprenait point la grandeur des intérêts économiques, la France, satisfaite de sa force matérielle qui présente en effet un aspect plus rassurant que son état moral, la France eût pu assister avec un secret plaisir à l'affaiblissement de ses voisins et à la décomposition des puissances sous la coalition desquelles elle succombait il y a cinquante ans. Dans cet ordre de considérations où l'on tient surtout compte de la force des états, il y aurait même lieu de dresser aujourd'hui un bilan instructif des résultats qu'ont eus les arrangemens de Vienne pour la France et pour les puissances qui ont vaincu Napoléon en 1814 et 1815. A la lumière de cette grandiose expérience, que l'on peut regarder comme terminée aujourd'hui après les ébranlemens qu'a reçus le système créé par le congrès de Vienne, il est permis de réviser bien des jugemens passionnés et rétrogrades portés par l'ancienne école politique. Cette école prétendait que la France avait été outrageusement affaiblie par l'arrangement du congrès de Vienne, et il se trouve qu'au bout d'environ un demi-siècle, c'est la force du vaincu seul qui s'est relevée et prodigieusement accrue, tandis que les vainqueurs, malgré les frontières qu'ils nous ont enlevées, sont allés en s'affaiblissant et en déclinant. C'est qu'entre les vainqueurs et les glorieux vaincus il y a eu depuis ce temps une différence profonde. Le vaincu a mené pendant trente-sept ans la vie orageuse, mais saine et virile de la liberté, tandis que les vainqueurs se sont étiolés dans les routines débilitantes du despotisme. Certes la leçon est grande, et l'enseignement opportun. S'il y a encore en France une école de politiques qui mettent en balance la vertu de l'agrandissement des frontières et la vertu du principe vital des institutions libres, conçoit-on une condamnation plus écrasante de ce matérialisme que celle que les faits prononcent sous nos yeux?

Mais une solidarité morale et économique unit les peuples, et les sociétés

contemporaines la ressentent trop pour tirer joie et vanité des perturbations qu'éprouvent des nations voisines. Le mal de celles qui souffrent rejaillit promptement sur les autres; les plus saines n'échappent point à cette loi. L'Europe ne pourrait pas supporter longtemps, sans être atteinte tout entière d'une douloureuse langueur, la prolongation du désordre auquel l'Italie, l'Autriche et la Turquie sont en proie, lors même que ce désordre n'enfanterait point la guerre. Les intérêts sont trop mêlés dans notre civilisation moderne pour ne point être atteints partout, lorsqu'ils sont blessés quelque part. Ne voit-on pas en ce moment même les besoins financiers de la Turquie et un emprunt mal conçu compromettre des places françaises et soulever chez nous de difficiles questions morales et politiques? L'attitude passive, l'inertie, ne mettent point les peuples et les gouvernemens à l'abri de cette contagion, et si l'on prend le parti de l'action, si l'on veut intervenir dans les luttes engagées, à quelles fausses mesures ne risque-t-on point de recourir! à quels périls ne s'expose-t-on pas! Le moment présent est donc grave, et c'est sur l'extrême gravité de la situation, considérée dans l'ensemble, que nous avons voulu appeler aujourd'hui l'attention. A cet ensemble de nécessités politiques, il faut faire face, non par de petits expédiens qui suivent maladroitement les faits et ne les gouvernent point, mais par une forte compréhension des choses et un large système.

Le romanesque succès de notre expédition de Chine fait une diversion heureuse aux préoccupations inquiètes qu'inspire l'état de l'Europe. Un épisode des découvertes et des conquêtes fabuleuses accomplies au-delà des mers par les héroïques aventuriers du XVI[e] siècle se trouve ainsi transplanté dans le XIX[e], dans le siècle des guerres savantes et correctes. Cette entreprise si hardiment conduite met enfin la civilisation en contact avec le dernier et le plus vaste boulevard de la barbarie, s'il est permis de ranger en effet parmi les barbares un peuple qui n'avait de barbare que son entêtement à demeurer fermé aux autres nations. Grâce aux habiles négociateurs de France et d'Angleterre, grâce à nos infatigables soldats, on peut croire qu'enfin la Chine est ouverte. La Chine ouverte, autant dire qu'il n'y a plus de Chine. Plût à Dieu que nous eussions le droit de pousser la même exclamation triomphante à propos de toutes les Chines intellectuelles, morales et politiques que l'ignorance, l'égoïsme et la mauvaise foi conservent parmi nous! C'est notre souhait de bonne année.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LE COMTE LADISLAS TÉLÉKI.

Au mois d'octobre 1854, une diète extraordinaire était convoquée dans la capitale de la Saxe pour discuter, entre autres projets de lois, la réforme du

code pénal et du code de procédure criminelle. A la suite de ces débats et comme appendice aux mesures qui venaient d'être votées, le gouvernement saxon conclut avec plusieurs cabinets de l'Allemagne des conventions relatives à l'extradition des accusés. Par une de ces conventions, en date du 28 novembre, la Saxe et l'Autriche s'engageaient réciproquement à se livrer les criminels réfugiés sur leur territoire. Il s'agissait de criminels, il s'agissait de crimes tels que les définissent les lois chez tous les peuples chrétiens; dans l'esprit des chambres et, nous en sommes convaincus, dans l'esprit du ministère saxon, ce n'étaient pas des opinions politiques, ce n'étaient pas des regrets et des espérances que l'on voulait frapper. Non, sous le règne du prince qui a commenté *la Divine Comédie* et consacré de si nobles pages à l'exilé de Florence, ce n'était pas contre les exilés qu'on inscrivait sur les frontières de la Saxe les sinistres paroles : *voi ch'entrate...* Vous qui entrez dans ce pays, si vous êtes Italien et que vous ayez fait des vœux pour l'indépendance de l'Italie, si vous êtes de race slave et que vous ayez réclamé des institutions nationales pour la Galicie et la Bohême, si vous êtes Hongrois et que vous ayez défendu votre patrie aux heures décisives où il est impossible de rester neutre, sachez-le bien, nous vous livrerons à l'Autriche.

Le ministère saxon vient d'agir comme si cet écriteau honteux était planté en effet aux portes de Dresde et de Leipzig. M. le comte Ladislas Téléki, réfugié hongrois voyageant avec un faux passe-port, où il était désigné comme sujet de l'Angleterre, a été arrêté par la police de Dresde. Dans tout autre pays, il eût été simplement reconduit à la frontière; le gouvernement saxon l'a livré au gouvernement autrichien, et le noble patriote hongrois est aujourd'hui dans ces prisons qui rappellent tant de tristes souvenirs.

Qu'est-ce donc que le comte Ladislas Téléki? Un des plus dignes représentans de la noblesse magyare. Héritier d'un grand nom, disciple et successeur des hommes qui, vers 1820, ont commencé la régénération du pays par la régénération des hautes classes, M. le comte Téléki a consacré sa vie à l'étude des lois de son pays et des besoins nouveaux qui s'y produisent. Un célèbre écrivain hongrois, M. Moritz Jokay, dans un dramatique tableau de mœurs, a vivement peint, et l'une en face de l'autre, deux familles ou plutôt deux périodes de la noblesse de son pays : d'un côté l'ancienne aristocratie, façonnée aux usages de la cour de Vienne, n'ayant d'autre ambition que de montrer ses uniformes dans les salons, pleine de mépris pour la langue et les mœurs nationales, incapable d'une pensée sérieuse, d'un travail utile, dégradée enfin par l'inaction autant que par la bassesse des sentimens, et quand elle revenait séjourner quelque temps dans ses domaines, se livrant pour se désennuyer aux plus puériles extravagances; de l'autre au contraire, la jeune noblesse, active, laborieuse, passionnée pour le pays natal, étudiant les ressources du sol et le travail des esprits, étudiant aussi l'Europe, s'initiant aux lumières nouvelles, s'efforçant de les répandre parmi le peuple, en un mot préparant par tous les moyens la renaissance intellectuelle et morale de la patrie, condition première et gage assuré de sa rénovation politique. Le comte Ladislas Téléki tenait dignement sa place dans cette jeune phalange quand les événemens de 1848 vinrent le mettre plus particulièrement en évidence; c'est lui qui fut chargé de représenter le

nouveau gouvernement de la Hongrie auprès de la république française. Sous la présidence du général Cavaignac, dans les premiers mois de la présidence du prince Louis-Napoléon, M. le comte Téléki, envoyé du gouvernement national de son pays, eut maintes fois l'occasion de défendre sa cause auprès de nos hommes d'état, et s'il ne réussit pas à leur faire partager ses vues, il leur inspira du respect par l'élévation de son caractère et la modération de son esprit. C'est le témoignage que lui a rendu ici même un fonctionnaire distingué du ministère des affaires étrangères, M. Hippolyte Desprez, dans une étude où il combat certaines idées politiques du parti auquel se rattachait le généreux Magyar. Depuis la défaite de la Hongrie en 1849, M. le comte Téléki vivait soit à Paris, soit à Genève, toujours occupé d'études sérieuses, les yeux tournés vers sa chère patrie, et ceux qui ont eu l'honneur de le connaître se demandent par quel enchaînement de sophismes, par quelle étrange interprétation des lois saxonnes, une âme si pure, si noble, un cœur si loyal et si désintéressé, a pu être assimilé aux criminels.

Ce n'est pas pour le comte Ladislas qu'une pareille assimilation est infamante. Certes nous avons le droit d'élever la voix dans cette affaire, et il y a même là un devoir sacré pour nous, car il est bien évident qu'un des principaux mobiles du ministère saxon a été l'espèce de haine qu'il porte à la France et qu'il affiche en toute rencontre. M. le baron de Beust, qui sans présider au ministère, en est l'âme depuis bien des années, ne dissimule guère ses sentimens à notre égard; on l'a vu en deux occasions solennelles, pendant l'expédition de Crimée comme pendant la guerre d'Italie, nous chercher des ennemis par toute l'Allemagne. En 1854, il a été sur le point de brouiller la Saxe avec l'Autriche parce que l'Autriche refusait de faire cause commune avec la Russie; en 1859, il a fait acte de vassalité envers la monarchie des Habsbourg dès le moment où les Habsbourg se sont trouvés en face de nous sur les champs de bataille d'Italie. L'extradition du comte Ladislas Téléki est un pas de plus dans cette voie, c'est un hommage obséquieux du vassal au suzerain; et comment ne pas y reconnaître l'intention de jeter un défi, défi indirect il est vrai, et médiocrement courageux, aux principes de notre politique internationale? Encore une fois, à part même toute question générale d'humanité, d'honneur, de civilisation, nous avons le droit de protester contre la conduite du cabinet de Dresde, et la presse française n'a pas manqué à sa tâche; mais il y a un peuple, j'en suis sûr, qui ressentira plus vivement encore cette violation de tous les principes, car son honneur y est expressément et directement engagé : c'est le généreux peuple du royaume de Saxe. Et non-seulement la Saxe, mais la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le grand-duché de Saxe-Weimar-Gotha, la Hesse-Électorale, toute cette Allemagne, divisée sur la carte, mais unie de cœur et de pensée, tous ces états secondaires qui gardent leur originalité germanique en face des prétentions prussiennes et autrichiennes ont dû éprouver au même titre cette commune impression de honte et de douleur. Il y a en effet une solidarité particulière qui les relie au sein de la confédération générale, et puisque M. de Beust a eu plus d'une fois l'honneur de porter la parole au nom de ce groupe d'états, il est bien naturel

que sur tous les points de cette Allemagne vraiment allemande tous les honnêtes gens, tous les cœurs libéraux se sentent également engagés, c'est-à-dire humiliés, par la décision du cabinet de Dresde.

Nous la connaissons, cette Allemagne loyale et généreuse; nous savons ce qu'elle a souffert en maintes circonstances, sous des gouvernemens presque tous dévoués à l'Autriche; nous savons qu'au moment où elle se vante de représenter dans le monde le principe de la liberté morale, le respect de l'individu, si indifférent, disent-ils, aux races romanes, ils reçoivent sans cesse de leur police les plus douloureux démentis; nous savons quelle scission profonde s'établit de plus en plus entre les cabinets et l'opinion publique; nous n'ignorons pas non plus la tendre et reconnaissante affection de ces peuples pour leurs princes, lorsque le prince porte un cœur allemand, et qu'il tient à honneur, comme le duc de Saxe-Weimar par exemple, d'être le premier défenseur de l'esprit germanique. A coup sûr, un acte comme celui qui nous arrache ces paroles est une humiliation, et la plus cruelle de toutes, pour ces âmes éprises du juste et de l'honnête. Nous espérons que les publicistes saxons n'auront pas attendu notre appel pour protester avec nous au nom de la justice, et avec leurs frères d'Allemagne au nom de l'honneur national.

Quant à l'Autriche, voilà une belle occasion pour le ministère Schmerling de confirmer immédiatement les espérances que son avénement a fait concevoir à l'Europe libérale. En renonçant à cet ôtage que lui a livré d'une façon inique l'obséquiosité du cabinet saxon, elle rejettera la responsabilité d'une mesure qui a soulevé la conscience publique, et qui peut lui faire de nouveaux ennemis en Allemagne et en Europe. Est-ce au moment où la Hongrie s'agite, où tous les cœurs frémissent, où chacun se demande si l'on peut se fier aux concessions et aux promesses de Vienne, qu'on aurait la folie de réveiller les souvenirs irritans? Que le ministère nouveau, respectant un loyal adversaire, s'empresse de rendre au comte Ladislas Téléki la liberté de l'exil : un tel acte, dans les conjonctures présentes, sera le plus éloquent des programmes.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

REVUE DRAMATIQUE.

L'Oncle Million, comédie en cinq actes et en vers, par M. Louis Bouilhet.

La destinée de la nouvelle pièce que M. Louis Bouilhet vient de donner à l'Odéon contient toute une leçon de haute philosophie pratique très propre à faire réfléchir, et qui, je l'espère, profitera aux poètes en général et à M. Bouilhet en particulier. La pièce a été froidement accueillie. Est-elle donc inférieure aux productions précédentes de l'auteur? Non, elle est leur égale, et à plusieurs égards, autant que mes faibles lumières me permettent d'en juger, elle est leur supérieure; mais elle paie le prix des applaudisse-

mens exagérés et des complaisances trop empressées qui avaient salué l'entrée du poète dans la carrière dramatique. Quand je vois les poètes et les écrivains trop ardens à forcer la renommée, je m'étonne toujours qu'ils ne réfléchissent pas davantage à la profondeur de cet axiome qui est aussi vrai en morale qu'en physique : la réaction est toujours égale à l'action. Plus le mouvement agressif sera violent et exagéré, plus, à un jour voulu, la réaction sera douloureuse et imméritée. Il y a une souveraine imprudence à vouloir recueillir dès le début le plus gros prix possible de ses efforts, c'est le moyen le plus infaillible de se ruiner dans l'avenir. Si vous demandez beaucoup au public, et qu'il vous accorde, pour votre malheur, tout ce que vous lui demandez, il exigera beaucoup en revanche, il exigera trop peut-être; ainsi le veut l'impitoyable loi des compensations. Et que pourrez-vous dire pour votre défense, lorsqu'il répondra à vos réclamations : « Je ne vous dois plus rien, je vous ai payé dès le premier jour, alors que je ne vous devais rien encore? Vous m'avez demandé dès votre début le prix de toute une vie de travail, je vous l'ai donné sans autre garantie qu'une hypothèque très incertaine sur votre avenir et sur les chances de votre inspiration. C'est à vous de me rendre en efforts mes encouragemens et en enthousiasme poétique ma sympathie. Applaudissemens, couronnes, ovations, je vous ai tout donné et je ne m'en repens pas, mais je regrette que vous ayez mal interprété mes intentions et que vous ayez vu dans ma prodigalité le salaire légitime du travail que vous aviez accompli plutôt que le salaire anticipé du travail futur. » Sans doute le poète ne pourrait rien répondre, et cependant ce discours bien souvent n'est pas irréfutable et soulève plus d'une objection. Si le poète ne peut pas s'adresser au public, la critique alors doit parler à sa place. « Qui donc vous forçait, peut-elle répondre, d'être si docile aux vœux du poète, et pourquoi le prendre au mot avec tant d'empressement? Est-ce par malice? est-ce par caprice? Si c'est par malice, le jeu est cruel; si c'est par caprice, il est presque immoral. Le poète vous demandait votre enthousiasme, vous étiez libre de ne pas l'accorder : il ne fallait lui donner que votre attention; il vous demandait vos applaudissemens, il fallait vous borner à l'encourager. Vous avez cru devoir faire plus : est-il juste qu'il en porte la peine? Parce que vous lui avez trop donné autrefois, est-il juste que, pour rétablir l'équilibre, vous ne lui donniez pas assez aujourd'hui? Ses productions précédentes ne valaient pas tout le bruit que vous avez fait autour d'elles, et vous l'en punissez sur son œuvre nouvelle, qui mérite mieux que la froideur avec laquelle vous l'avez accueillie. Pourquoi avez-vous fait des promesses que vous n'étiez pas sûr de pouvoir tenir? pourquoi avez-vous fait contracter au poète une dette trop forte, si c'était pour la réclamer à une échéance trop courte et refuser l'à-compte très raisonnable qu'il vous offre aujourd'hui? Il y a quelque chose de cruel et presque d'inique dans cette générosité capricieuse doublée d'une exigence tyrannique. Puisque vous avez cru devoir lui donner ce qu'il vous demandait, il faut maintenant attendre avec une patience sympathique qu'il ait eu le temps de s'acquitter envers vous. »

La conclusion de cet exorde, c'est que nous devons nous défier de cet axiome, très controversable, qui prétend qu'il faut obtenir *trop* pour avoir

assez, et que nous devons moins désirer le succès que la justice. Ne demandons jamais que ce qui nous est strictement, étroitement dû, en sorte que notre récompense puisse toujours se confondre avec notre salaire, et nous n'aurons jamais à payer trop cher le prix de la renommée. La plupart des poètes et des écrivains sont heureux des louanges, même lorsqu'elles sont exagérées; s'ils étaient plus sages, ces louanges les feraient trembler. Tenons-nous-en donc à la justice : rien n'est vrai, bon et durable que ce qu'elle donne.

La nouvelle pièce de M. Bouilhet a causé un désappointement général, qu'il nous est impossible de partager. Nous avons éprouvé une certaine surprise, mais nul désappointement. Nous nous attendions à un drame bourgeois, écrit en vers romantiques, avec l'exubérance de métaphores et d'images à laquelle le poète semblait vouloir nous faire prendre goût, et nous avions fait notre siége en conséquence. *L'Oncle Million* nous force à son honneur non d'abandonner le plan de ce siége, mais de le modifier légèrement. Nous nous proposions, les œuvres de M. Bouilhet en main, de lui démontrer qu'il se trompait de route, et que la nature de son talent le portait peut-être vers de tout autres genres que le drame et la comédie. Notre opinion, même aujourd'hui, après *l'Oncle Million,* est encore que M. Bouilhet ne connaît pas sa véritable originalité, ou que, par suite d'une fausse honte de poète romantique, il n'ose pas avouer le genre poétique dans lequel il pourrait exceller s'il le voulait. J'ose à peine nommer moi-même ce genre, un peu discrédité aujourd'hui, quoiqu'il ait produit plusieurs impérissables chefs-d'œuvre, par crainte que M. Bouilhet ne voie dans mes paroles une plaisanterie perfide qui est bien loin de ma pensée, et n'aille s'imaginer que je veux l'assimiler à des poètes qui paraissent surannés à notre génération, quoiqu'elle ne les ait jamais lus. Armons-nous de courage cependant, et prononçons le terrible nom : le genre pour lequel M. Bouilhet semble né, c'est le poème descriptif; j'en atteste la remarquable pièce *les Fossiles* et quelques beaux passages de *Melœnis.*

Je sais que le poème descriptif est tombé en désuétude par suite de l'abus qui en a été fait, et que le nom de Delille se présente immédiatement à la mémoire; mais c'est un genre qui en vaut un autre, et les plus grands poètes n'ont pas dédaigné de l'employer. Écartez, s'il vous déplaît, le nom beaucoup trop ridiculisé de Delille, et songez que le grand poète Lucrèce a écrit le *De Naturâ rerum,* et que les *Géorgiques* sont l'œuvre de Virgile. C'est un genre injustement discrédité, et regardé à tort comme artificiel; il n'est pas artificiel, car il a sa raison d'être dans la nature du génie humain : il répond à une des catégories de l'imagination, et peut seul servir d'expression à certaines conceptions de l'esprit poétique. Il serait donc digne d'être ressuscité et renouvelé, et le beau poème des *Fossiles* montre que M. Louis Bouilhet pourrait tenter l'entreprise à son honneur. Partout ailleurs, dans la poésie lyrique pure, dans la fantaisie, dans le drame, M. Bouilhet imite volontairement ou involontairement; mais dans la partie descriptive de ses œuvres, il retrouve son originalité, qu'il ignore ou qu'il méconnaît. J'entends beaucoup parler du lyrisme de M. Bouilhet; il faut s'entendre sur ce mot. Son lyrisme est essentiellement descriptif : il a de

l'ampleur, de la majesté et une certaine lenteur aisée; il n'a pas d'élan ni d'essor. Le poète ne se mêle pas avec passion au tourbillon vivant des choses, mais les choses passent devant lui dans une succession lente et prévue; elles semblent modérer et ralentir leur mouvement, de manière à lui permettre de les saisir et de les peindre. Comme il n'est pas mêlé à leur vie, elles ne lui livrent pas les secrets qu'il ne leur demande pas, elles lui livrent leurs surfaces, sur lesquelles il promène avec complaisance son œil de poète, et qu'il décrit avec une admiration émue et heureuse. Il jouit du mouvement de la nature et de la vie, non comme d'une passion et d'un tourment, mais comme d'un spectacle, et de la volupté la plus choisie qui se puisse rencontrer ici-bas. C'est là le lyrisme qui convient par excellence au poète descriptif. Ajoutons qu'il possède au plus haut degré une faculté qui est nécessaire pour réussir dans ce genre poétique : je veux dire la faculté d'assimilation, laquelle n'est autre que le don de s'oublier assez complétement pour décrire et imiter les choses qui nous sont étrangères et qui passent sous nos yeux. Toutes les imitations que l'on surprend dans ses poèmes lyriques ne sont que des égaremens, et je dirais volontiers des entraînemens instinctifs de cette faculté d'assimilation que le poète ne connaît pas; il décrit dans ces imitations les poésies d'autrui qui l'ont frappé par leur beauté et leur harmonie, absolument comme il décrit ailleurs un horizon ou un paysage. L'objet de la description est changé, mais la faculté reste la même.

Le drame, l'action, la nature en mouvement, lui échappent malgré tous ses efforts; il retombe involontairement dans la description, qui est naturelle aux inclinations de son esprit. Ouvrez le plus long de ses poèmes, *Melœnis*. C'est un roman en vers dont la scène se passe sous le règne de Commode. La fable choisie par le poète est pleine de germes dramatiques qui ne demandaient qu'à s'épanouir. Il contient une assez grande abondance de situations violentes, de passions échevelées, de caractères en contraste, pour fournir la matière de trois ou quatre poèmes à la manière de lord Byron et d'Alfred de Musset. Un caprice criminel de grande dame romaine, un inceste, une scène d'incantation, une vengeance de courtisane, un combat de gladiateurs, voilà bien des élémens de drame et d'action; il serait difficile de trouver mieux dans le mélodrame le plus compliqué. Si le poète possède à un degré quelconque le génie dramatique, ce génie n'aura pu manquer de tirer bon parti d'une si riche matière. Eh bien! non. Le poète se contente d'indiquer les diverses scènes du drame; à chaque instant, on croit saisir l'action, mais elle s'échappe plus légère que l'héroïne du poème, lorsqu'elle danse dans les carrefours du quartier de Suburre ou devant ce légionnaire qu'elle veut enchaîner à sa vengeance. Lorsqu'il rencontre une situation émouvante, le poète l'esquive et se dérobe furtivement, un peu comme son héros Paulus s'esquive la nuit où il est surpris dans les jardins de l'édile Marcius. M. Bouilhet a lu Apulée, qu'il goûte en connaisseur et dont il parle fort bien, et cependant il ne lui a pas dérobé son art de magicien : la scène de l'incantation est manquée et n'agit pas sur l'imagination du spectateur. En revanche, s'il faut décrire un cirque, une fête publique, un dîner d'édile, un antre du quartier de Suburre, énumérer les

plats exquis dus à l'invention d'un cuisinier romain, le poète reprend aussitôt tout son avantage. Autant il tournait court devant l'action, autant il devient abondant dans les parties descriptives de son œuvre. Il insiste avec complaisance sur la beauté ou l'étrangeté des objets qu'il veut montrer, il en énumère avec amour toutes les particularités, il se sent dans son élément naturel, et son imagination y nage avec joie, poussant devant elle, d'un mouvement plein d'aisance, les alexandrins, qui chez lui sont pareils à de molles vagues toujours renaissantes.

Poète descriptif : je ne suis pas bien sûr que M. Bouilhet accepte comme un compliment cette qualification, et cependant n'a-t-il pas dit à son insu le secret de son talent dans cette petite pièce de *Festons et Astragales,* où il avoue que la nature lui semble belle par elle-même, qu'elle ne doit rien de sa beauté aux illusions admiratives, aux souvenirs charmans ou amers du poète qui promène au milieu de ses paysages ses rêveries et ses passions? Cet aveu naïf et très résolûment exprimé dans la petite pièce en question est la confirmation par le poète lui-même de l'opinion que nous avons exprimée sur son compte : jamais poète lyrique pur et poète dramatique de naissance ne voudraient consentir à voir dans la nature autre chose que les emblèmes des sentimens qui les agitent, que les décors admirables des drames qu'ils veulent développer, ou le théâtre au milieu duquel se sont déroulés les amours, les haines et les souffrances d'acteurs humains mémorables ou inconnus. M. Bouilhet a donc pour la nature une admiration désintéressée de toute préoccupation personnelle, qui lui permet de la contempler sans diviser son attention. Qu'il applique cette faculté très particulière à la reproduction de quelques-uns des grands aspects de la nature ou à l'expression poétique de quelqu'une de ses grandes lois. Le remarquable poème des *Fossiles* est un gage certain du succès qui l'attend, s'il tente cette entreprise sérieusement, avec intrépidité et confiance.

Lorsque le poète s'est dirigé vers le théâtre, ce lyrisme descriptif l'a suivi avec fidélité et a refusé de le quitter. Il est vrai de dire que le poète n'a pas fait de bien vifs efforts pour s'en débarrasser, et que très probablement il a compté au contraire sur son appui pour conquérir le succès qu'il cherchait. Dans un temps où le réalisme et la prose ont envahi la scène et ont lassé même les imaginations les moins rebelles à la vulgarité, la poésie, sous quelque forme qu'elle se présente, à quelque heure qu'elle arrive, sera certainement la bien-venue. Sa visite ne pourra manquer de faire plaisir, puisqu'elle jettera une diversion dans l'entretien monotone que nous poursuivons avec le prosaïque théâtre contemporain, et nous fera oublier pendant quelques heures l'assiduité importune de cet hôte sans façons qui s'est installé si familièrement dans la littérature moderne, et qui refuse de quitter la place. L'entreprise de M. Bouilhet a été récompensée. Ceux même qui blâment l'emploi intempestif et intempérant de la poésie au théâtre n'ont pas songé à lui reprocher trop durement ses écarts, ses fantaisies et ses infractions aux règles nécessaires de l'art dramatique. Ses drames ont plu comme plaisent les nobles étourderies d'un esprit élevé, comme plaisent les courageux efforts d'une imagination dévouée à la cause de l'art, et qui relève une glorieuse bannière poétique qu'on croyait désormais abandon-

née. Lorsque toutes les voix se taisaient, et que le système nouveau qui recommandait la reproduction exclusive de la réalité semblait avoir cause gagnée par la désertion des uns, par la complaisance des autres, par le mutisme de tous, quelqu'un se levait pour protester au nom de la poésie, et pour réclamer ses droits envers et contre tous, même aux dépens de l'art dramatique. Heureux le poète, s'il eût combattu pour cette cause avec des armes forgées par lui plutôt qu'avec les armes prises dans l'arsenal de ses prédécesseurs, si son ardeur s'était appuyée sur une pensée qui lui fût tout à fait personnelle, au lieu de s'appuyer sur un système déjà connu, propriété exclusive d'un grand poète! Quoi qu'il en soit, cette résurrection du système romantique avait un certain imprévu qui n'était pas sans éclat et sans à-propos, et le poète réussit dans une assez large mesure; mais il y avait dans les applaudissemens qui lui furent prodigués une réserve cachée qui lui indiquait l'écueil contre lequel il viendrait se briser, s'il s'obstinait à laisser flotter sa barque paresseusement au gré des alexandrins comme un poète nonchalant, enivré de la musique de ses vers, au lieu de la diriger vigoureusement comme un bon pilote dramatique. La meilleure critique que nous puissions faire de ses précédentes productions dramatiques est de répéter un mot qui nous fut dit par un jeune spectateur très bienveillant le soir de la première représentation de *Madame de Montarcy:* « Quels que soient les défauts de la pièce, cela fait grand plaisir d'entendre pendant quelques heures ce ramage mélodieux. » Le mot est juste : les premières pièces de M. Bouilhet sont un ramage mélodieux. Ce ne sont que murmures et chansons, festons et astragales. On dirait vraiment des drames joués dans une grande volière par des oiseaux de plumage et de ramage divers. Les personnages peuvent être assimilés à des oiseaux chanteurs qui gazouillent chacun dans le dialecte propre à son espèce; la jeune fille gazouille et roucoule comme la timide colombe, le bourgeois croasse, la femme éprouvée par la vie gémit, le sceptique siffle, l'amoureux s'abandonne à toutes les roulades de sa fantaisie. Si cette comparaison vous paraît trop forte, changez-la, et dites que tous les personnages parlent comme des poètes, même ceux que l'auteur a voulu représenter comme rebelles à toute poésie. Ce n'est pas que l'action manque dans les pièces de M. Bouilhet; mais les personnages ne demandent pas mieux que de l'oublier. Tout leur est prétexte à descriptions et à métaphores : un mot lâché dans le dialogue, la vue d'un objet, la mention d'un incident. Ils expriment moins leurs sentimens qu'ils ne les racontent, et sont plus préoccupés de parler en beaux vers du but qu'ils poursuivent que de poursuivre ce but lui-même. Ce défaut, assez heureusement dissimulé dans la première pièce de M. Bouilhet et pardonnable d'ailleurs, vu la nature du drame, a éclaté avec tout ce qu'il a de choquant et de contraire aux lois dramatiques dans *Hélène Peyron,* dont le sujet, pris dans la réalité contemporaine, ne supportait pas plus que ne les supporte notre vie moderne les longues tirades et le langage métaphorique. Il est à la rigueur permis à l'imagination de supposer que les personnages de la cour de Louis XIV pouvaient se passer dans la conversation toute sorte de fantaisies poétiques; mais il en est tout autrement de nos bourgeois en habit noir et de nos bourgeoises en crinoline. Ici les ressources de la perspective

font défaut à l'imagination; il n'y a pas de lointains dans un sujet moderne, et nous savons que nos bourgeois parlent un langage fort différent de celui que leur prête M. Bouilhet.

M. Bouilhet a entendu le reproche qui lui était adressé, et il en a tenu compte. Sa nouvelle pièce est une tentative, sinon tout à fait heureuse, au moins très méritoire et très courageuse, pour concilier deux langages fort différens : le langage imagé et poétique de l'école romantique et le langage naturel et familier de l'ancienne école dramatique française. Sans renoncer aux habitudes de son esprit, il a fait effort pour les brider et les contraindre, et de ce travail est sorti le style de sa nouvelle pièce, métal mélangé qui n'est pas comparable peut-être au fameux métal de Corinthe, mais qui ne nous a paru dépourvu ni de force ni de sonorité. Ces deux élémens contraires, qui semblaient n'avoir aucune affinité, ont cependant adhéré assez heureusement l'un à l'autre : le vers imagé de Victor Hugo s'est fondu dans le vers sentencieux et robuste de Molière; le mélange a *pris* beaucoup mieux qu'on ne l'a dit. Il était à craindre qu'il n'y eût trop de poésie dans une pièce destinée à la glorification des poètes; il n'en a rien été. M. Bouilhet a soutenu son plaidoyer sans employer trop souvent le secours de la métaphore et de l'antithèse. Ses personnages parlent un langage sobrement imagé, et on leur sait gré d'avoir gardé pour un autre usage toutes les fleurs dont ils auraient pu si facilement émailler leurs discours. Il y avait une scène scabreuse, les habitudes d'esprit de M. Bouilhet étant données, une scène où nous avons craint un instant de voir le poète retomber dans le péché de l'exagération poétique, tant la pente était glissante. Nous voulons parler de la scène du troisième acte, où la jeune fille refuse la main du poète, qui veut renoncer pour elle au démon des vers, et l'engage à persévérer en dépit des obstacles. Nous avions tremblé d'entendre sortir de la bouche de cette jeune bourgeoise, haranguant un poète provincial, des accens qui auraient pu convenir à Laure haranguant Pétrarque; mais un bon génie a préservé M. Bouilhet de cet écueil, contre lequel il lui était si facile de donner. En vérité, il n'y a, quoi qu'on en ait dit, rien de trop exagéré dans cette scène; la situation des deux personnages, dans cet instant où ils luttent de délicatesse dévouée et d'affection, autorise parfaitement les effusions lyriques de la jeune fille et les conseils de fermeté qu'elle donne à celui qu'elle aime. Il nous importe peu de savoir si le poète qu'elle aime a ou non du génie; il suffit qu'elle croie à ce génie pour être autorisée à parler comme elle parle. Et puis elle se sacrifie, et un peu d'exagération lyrique est bien naturel à quiconque se sacrifie, aussi obscur qu'il soit. Cette scène est le seul danger sérieux qu'eût à redouter M. Bouilhet, et à notre avis il l'a évité. Félicitons-le donc des progrès qu'il a accomplis dans la voie de la simplicité, du naturel et de la sobriété.

Cette pièce a un autre mérite auquel on n'a pas rendu assez de justice, et révèle chez M. Bouilhet une faculté que nous ne lui connaissions pas : c'est une certaine force comique, franche, naïve, qui arrache le rire sans efforts, ce rire innocent et facile dont nous ont déshabitués les pièces modernes. Le rire que fait naître le théâtre moderne est en effet un rire dépravé et nerveux assez semblable à celui qu'arrache à certaines personnes le chatouillement;

nos modernes auteurs l'excitent en nous par des procédés et des artifices, par des alliances de mots disparates, par des réticences; il ne naît pas spontanément des paroles qui sont prononcées et du spectacle réel qu'on a sous les yeux. Le comique de la pièce de M. Bouilhet est plus sain et moins tortueux; on rit parce que les personnages disent naïvement des choses plaisantes, ce que ne font jamais les personnages du théâtre moderne, qui ont d'avance l'intention de faire rire et qui sont plaisans avec préméditation. J'indiquerai comme exemples de cette force comique les deux scènes qui me paraissent les meilleures de l'ouvrage, la scène qui termine le premier acte et la grande scène du cinquième acte entre le bourgeois Rousset et l'oncle millionnaire. L'incrédulité de M. Rousset à l'endroit du génie de son fils rencontre pour se justifier des traits tout à fait désopilans et qui n'ont rien d'exagéré; plus d'un jeune contemporain aura sans aucun doute reconnu à la représentation de la comédie de M. Bouilhet quelques-uns des argumens par lesquels une sollicitude confuse et sans lumière, mais trop souvent justifiée, essayait de détourner de la carrière littéraire quelque jeune ambitieux de sa connaissance. Il n'est pas un des singuliers argumens qu'emploie M. Rousset qui n'appartienne strictement à la logique bourgeoise. Nous avons tous entendu cent fois quelque Rousset de notre voisinage exprimer les mêmes doutes sur l'avenir poétique ou littéraire des hommes qu'il a vus enfans, et employer, pour abattre leur ambition, les mêmes argumens saugrenus : « Voyons, parle, toi qui te permets d'écrire, pourrais-tu *seulement* faire une tragédie? » ou bien encore : « Lui, du génie! allons donc! moi qui l'ai vu pas plus haut que cela! » M. Bouilhet a fort bien exprimé sans le vouloir dans le bonhomme Rousset un certain sentiment qui est très particulier aux bourgeois français, et qui, selon moi, les honore infiniment. Leur amour paternel peut être étroit, exclusif, il n'est jamais présomptueux. Un bourgeois n'a pour son fils d'autres ambitions que les siennes propres, et n'aspire pas plus haut qu'à l'échelon immédiatement supérieur à celui qu'il occupe. Il applique fort singulièrement cette ambition graduée et divisée comme un mètre non-seulement aux choses pratiques telles que la fortune, le rang, les fonctions sociales, mais encore aux choses intellectuelles et morales. Il est très difficile de maintenir ce sentiment dans de justes bornes et d'exprimer ce qu'il a de plaisant sans l'exagérer; M. Rousset pouvait devenir facilement une caricature. Tel qu'il est, il est très supportable et nous a rappelé, par son dédain amusant pour le génie de son fils, une certaine lettre paternelle que reçut un jour de sa province un garçon d'esprit qui venait de débuter dans la littérature : « Mon cher fils, disait cette lettre, pour que vous vous soyez décidé à écrire de telles sottises, il faut, en bonne logique, qu'elles vous rapportent bien de l'argent. Vous ne serez donc pas étonné d'apprendre qu'à l'avenir je ne vous enverrai plus un sou. »

La donnée de *l'Oncle Million* n'est pas précisément neuve; c'est la vieille et quelque peu puérile antithèse du poète et du bourgeois qui a fourni tant de plaisanteries aux ateliers de peinture et aux petits journaux depuis la date mémorable du 29 juillet 1830. Quand nous disons que le sujet n'est pas nouveau, cela ne veut pas dire qu'il ait été porté au théâtre plus souvent qu'un autre; peut-être même a-t-il été exploité assez rarement, et pour ma

part je ne me rappelle d'autre précédent dramatique qu'une comédie de deux jeunes auteurs, *le Marchand malgré lui*, jouée il y a deux ans sur cette même scène de l'Odéon où M. Bouilhet vient de plaider la cause du poète; mais il en est de certains sujets comme du songe d'Athalie, du monologue d'Hamlet, de tous ces fameux morceaux de littérature dont sont excédés ceux même qui ne les ont jamais lus, et que l'on croit savoir par cœur à force d'en avoir entendu parler. Nous avouerons que le sujet, outre qu'il est rebattu, nous semble d'un goût douteux, car nous sommes de ceux qui ne comprennent pas très bien les épigrammes et les récriminations dont certains artistes poursuivent les bourgeois. J'ai toujours vu que les artistes qui pouvaient légitimement se permettre ces épigrammes s'en abstenaient soigneusement, et j'ai grand'peur que ceux qui se les permettent légèrement ne soient un peu trop fils de leurs pères, c'est-à-dire trop bourgeois eux-mêmes. Les poètes et les artistes contemporains sont généralement des fils de bourgeois, et qui oserait fixer chez certains d'entre eux le point où finit le bourgeois et où commence le poète? Qui sait si, chez plusieurs des plus acharnés et des plus méprisans, le bourgeois n'entre point pour les trois quarts et le poète pour un quart seulement dans l'unité humaine qu'ils représentent? Dans cette éternelle antithèse, le bourgeois est chargé de représenter toutes les petitesses et toutes les vulgarités, et le poète toutes les nobles aspirations. Je crains qu'il n'y ait dans ce contraste quelque chose de calomnieux, que les rôles ne soient pas aussi nettement tranchés dans la réalité. Je ne sais pas si les poètes et les artistes gardent toutes les bonnes qualités de leur nature pour leurs rapports avec les bourgeois, si dans leur conduite envers eux ils sont animés d'une générosité exempte de petitesses; mais en vérité ils devraient bien conserver quelque peu de cette générosité dans les rapports qu'ils ont entre eux, car ces rapports ne sont pas plus exempts d'envie, de méchanceté, de rancune sourde et vulgaire que les rapports des bourgeois entre eux. Et puis est-ce une bonne manière d'exalter l'artiste que de le montrer perpétuellement en rivalité avec un mercier ou un bonnetier? Mais, me dit-on, les bourgeois méprisent les artistes. Si cela est vrai, il faut avouer que les artistes le leur rendent bien : jamais il n'y eut plus complète réciprocité d'injures et plus exacte application de cet axiome de morale pratique : *donnant, donnant.*

Le mauvais goût et la puérilité étaient à craindre dans un pareil sujet, et nous rendons cette justice à M. Bouilhet qu'il a évité ce double danger. Ses bourgeois ne sont pas odieux, ils ne sont même pas trop ridicules; ce sont d'honnêtes gens, têtus, bornés, très positifs, un peu secs et parfaitement dépourvus de toute espèce de vie morale, grave défaut assurément, mais qu'on ne peut leur reprocher avec justice, la vie morale leur étant parfaitement inutile pour diriger leurs affaires et gouverner leurs intérêts. Leur tyrannie sur leurs enfans ne dépasse pas les limites du pouvoir qui leur est accordé par la nature et par le code civil; ils n'ont d'hypocrisie que ce qu'il en faut pour défendre leurs intérêts et éviter d'être les dupes les uns des autres; ils ne sont jamais dans le vrai, mais ils ne sont jamais tout à fait dans le faux, et s'ils mentent, ce n'est que par *à peu près,* car ils sont gens prudens et savent que parole donnée est parole engagée.

Un rôle seulement tourne à l'odieux, celui du notaire Gaudrier, qui engage et retire sa parole au gré de ses intérêts, et qui feint une maladie pour se dégager de ses promesses. Je crains que M. Bouilhet n'ait un peu calomnié ce pauvre notaire; la tactique qu'il lui prête est tout à fait inexplicable. Lorsqu'il apprend que sa fiancée est déshéritée par suite du mariage de l'oncle millionnaire, qu'a-t-il besoin de tant s'ingénier pour rompre une union devenue impossible, et dont la fortune s'est chargée de le délivrer? Les ruses qu'il emploie sont aussi inutiles qu'odieuses. Que ne va-t-il trouver tout simplement Mme Dufernay, la mère de sa fiancée, et ne lui explique-t-il que son mariage est rompu naturellement, puisque les conditions sur lesquelles reposaient ce mariage n'existent plus? Je regrette que M. Bouilhet l'ait malmené si sévèrement et lui ait reproché comme un manque de générosité ce qui n'est, à tout prendre, qu'une nécessité de sa situation. Ce notaire Gaudrier, qui est le personnage sacrifié, le bouc émissaire de la pièce, est-il donc si odieux d'ailleurs qu'il ne puisse rencontrer, selon l'expression de messieurs les poètes, une âme qui réponde à son âme? M. Bouilhet lui-même ne le pense pas. Odieux à Mlle Alice Dufernay, le notaire paraît séduisant aux yeux de Mlle Clara Rousset, la propre sœur du poète, petite péronnelle pétulante et positive, qui déteste autant la poésie que son frère en raffole. Ce notaire est donc aimé, absolument comme le poète lui-même; le cœur de Mlle Clara bat lorsqu'on l'annonce, comme le cœur de Mlle Alice bat lorsque son poète s'approche d'elle. Il y a au quatrième acte une assez jolie scène, où Mlle Clara vient réclamer à son amie cet amoureux si méprisé. « Rends-le-moi! s'écrie-t-elle, qu'en ferais-tu? Il n'est pas assez poétique pour toi, mon frère est bien mieux ton affaire. Moi, je l'aime tel qu'il est, et précisément pour les raisons qui font qu'il ne peut te convenir. » La scène est vraie, ingénieuse, et d'une nouveauté assez piquante. Eh! mon Dieu, oui, diverses sont les âmes, et divers les attraits qu'elles inspirent. Cet amour sauve ce que le rôle aurait eu de trop odieux, et empêche que la balance du poète ne pèse trop fortement d'un seul côté. Il rétablit jusqu'à un certain point l'équilibre de la justice et prouve l'équité du proverbe vulgaire qui prétend « qu'il n'est pas de marmite qui ne trouve ici-bas son couvercle. » Je regrette que M. Bouilhet n'ait pas poussé la justice jusqu'au bout, et qu'il ait cru devoir terminer sa pièce par l'humiliation définitive du notaire. Pourquoi donc ne le donne-t-on pas pour mari à Mlle Clara, puisqu'il lui agrée si fort, et puisque lui-même, bien conseillé par son instinct, avait pour elle une inclination qu'il n'avait jamais ressentie pour Mlle Alice? La dureté du bonhomme Rousset est injustifiable, car elle fera de la peine à sa fille, et elle ne fait aucun plaisir au spectateur.

Toute l'action de la pièce est dans cette rivalité entre le poète et le notaire. Il s'agit de savoir lequel des deux épousera Mlle Alice Dufernay. Les deux partis restent en présence sans aboutir à une conclusion jusqu'au moment où l'oncle millionnaire, de qui dépend la fortune d'Alice, rompt cette action mal engagée, et décide l'issue de la lutte en feignant de se marier. Alors le notaire se retire et va soigner aux eaux sa santé subitement compromise; Mme Dufernay revient de ses préventions contre la poésie, et le triomphe reste au poète. L'action est un peu vide comme on voit: toutefois

nous ne songerions pas à nous plaindre, si ce vide était rempli par un nombre suffisant de caractères; malheureusement il n'en est que trois qu'on puisse signaler. L'oncle Million, qui est le personnage central de la pièce, celui autour duquel tourne l'action tout entière, n'a qu'une physionomie banale. Il représente dans cette pièce le *Deus ex machinâ* chargé de dénouer les difficultés et de permettre au drame de finir heureusement. Le notaire et le poète sont deux personnages de convention; ils ne représentent pas deux individus, mais les deux termes d'une même antithèse. M. Bouilhet a introduit dans sa pièce un certain personnage épisodique, un petit vieillard intrigant et affairé, espèce de courtier officieux comme la province en produit souvent, mais dont on ne comprend pas l'utilité. Les caractères bien étudiés et dans lesquels M. Bouilhet a concentré tout ce qu'il a observé de la nature bourgeoise sont ceux de M. Rousset et de Mme Dufernay. L'étude n'est pas très profonde, mais elle est vraie, et elle est prise dans une bonne moyenne de cette nature humaine intermédiaire qui s'appelle la nature bourgeoise.

Somme toute, cette pièce est un progrès sur les précédentes productions dramatiques de l'auteur, car il y a montré des qualités que nous ne lui connaissions pas. Il a gagné en force, en sobriété, et prouvé que son talent était capable de souplesse. Plusieurs fois il a rencontré quelques traits de bonne comédie. Qu'il tienne ferme ce pan de la robe de la muse comique qu'il est parvenu à saisir, et s'il se peut, qu'il ne la laisse plus échapper. De toutes les muses, c'est la plus familière en apparence, c'est la moins facile en réalité : elle n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui les méritent par une grande imagination unie à un solide bon sens, les deux qualités qu'il faut à tout poète dramatique, et que je souhaite à M. Bouilhet.

ÉMILE MONTÉGUT.

Avant que nous puissions nous occuper très prochainement des nouvelles merveilles que les théâtres lyriques ont déjà présentées au public de Paris, nous voulons recommander encore aux lecteurs de la *Revue* quelques publications musicales qui ne sont pas dépourvues de mérite. Un éditeur intelligent et fort zélé pour les intérêts des artistes, qu'il aime volontiers à grouper autour de lui, M. Heugel, a publié avec beaucoup de soin la partition réduite pour piano et chant de la *Sémiramis* de Rossini, telle qu'on l'exécute à l'Opéra. Cette partition de l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de musique dramatique qu'ait produits l'école italienne, où la traduction de M. Méry est contrôlée par le texte italien qui l'accompagne, contient deux beaux portraits lithographiés du divin *maestro,* l'un qui le représente à l'âge heureux de vingt-huit ans, le sourire sur les lèvres et les yeux remplis des étincelles du génie, l'autre qui le reproduit tel que nous pouvons le voir chaque jour, jouissant en paix d'une gloire incontestée et impérissable. La *Semiramide* a été donnée tout récemment au Théâtre-Italien avec un bonheur d'exécution qui a vivement ému les auditeurs. Si Mme Penco n'a pas toute la puissance de voix et la splendeur de vocalisation qui seraient nécessaires pour interpréter ce grand rôle de la reine de Babylone, elle se fait par-

donner ses défaillances par beaucoup de sentiment. Elle a été intéressante dans la première partie du grand finale du premier acte, si plein de terreur dramatique et pourtant si musical, ô M. Richard Wagner, qui nous en contez de belles dans l'incroyable préface du livre que vous venez de publier! Mme Alboni, qui est un Arsace un peu trop élégiaque, a chanté le fameux duo du second acte avec une rare perfection. Et l'air d'Assur, le trio et la scène finale, quelle profondeur d'accent, quels détails dans l'instrumentation, quelle musique adorable, suivant les péripéties de la passion sans jamais oublier que la poésie est l'essence de son langage! Disons-le sans hésiter, la *Sémiramis* qu'on exécute à l'Opéra, malgré la pompe du spectacle, malgré les deux sœurs Marchisio, malgré la puissance des chœurs et de l'orchestre, est à la vraie *Semiramide,* qu'on chante au Théâtre-Italien, ce que peut être la meilleure traduction au texte original d'un beau poème.

Un amateur, un homme de goût, un quasi-artiste qui a longtemps hésité entre un certain monde littéraire où son esprit s'est développé et le monde purement musical, où il n'est entré que timidement, M. de Vaucorbeil, a publié un recueil de mélodies qui se font plus remarquer par la distinction de l'idée poétique qui a préoccupé l'auteur que par la franchise et la nouveauté de la phrase musicale. La première fois que j'ai eu l'occasion d'entendre dans un salon quelques compositions légères de M. de Vaucorbeil chantées par M. Roger, je fus frappé de cette disparate entre la conception, qui est parfois élevée, comme *les Chèvres d'Argos* par exemple, et la réalisation, qui est maigre et frappée d'un caractère de préciosité qui accuse plus le littérateur que le musicien. M. de Vaucorbeil sait pourtant la musique, il aime et sait apprécier les vrais chefs-d'œuvre, et son goût épuré ne se laisse pas facilement surprendre par les théories fallacieuses. Cependant ses compositions manquent de vie et n'ont pas cet air de santé qui plaît à tous: elles ne peuvent être chantées avec succès que devant un public restreint et composite, devant des femmes, des lettrés, des peintres et des artistes en général, qui se complaisent dans les ingéniosités de l'esprit et dans la casuistique des cœurs incompris. M. de Vaucorbeil sera peut-être étonné que je lui dise que, toute proportion gardée, il est sujet au même genre d'illusion que M. Berlioz. Il croit avoir mis dans son œuvre une pensée qui hante son imagination délicate, mais qui ne se révèle que d'une manière incomplète et sous une forme qui trahit moins le musicien que le poète. M. de Vaucorbeil est trop jeune et trop éclairé pour ne pas répondre un jour victorieusement à nos scrupules.

La musique religieuse, l'expression de ce sentiment profond, mais indéfini, qu'éprouve l'âme en se recueillant, en s'inclinant devant la grande idée de Dieu, qui renferme tant de mystères, préoccupe et a toujours préoccupé un grand nombre d'esprits distingués. De tous les genres de musique, la musique religieuse est celui qui, en France, est dans l'état le plus déplorable. Un congrès s'est formé à Paris pour aviser aux moyens de relever l'art religieux, et pour s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire pour restaurer cette chimère qu'on appelle le chant grégorien et pour donner au culte catholique la forme musicale qui convient à son esprit. Nous suivrons les

travaux du congrès pour la restauration du chant religieux, sans nous faire cependant beaucoup d'illusion sur les résultats qui sortiront de ses débats. La cause du mal qu'on déplore n'est pas une cause simple. L'altération du plain-chant, la décadence évidente de la musique religieuse, proviennent d'un ordre d'idées qui a changé toute l'économie de la société moderne. Le clergé français fût-il plus éclairé, plus désireux qu'il ne l'est d'attirer à lui la vie, qui lui échappe, il serait encore douteux qu'il pût réussir dans sa louable entreprise de se faire le centre d'un mouvement de l'art religieux. Quoi qu'il en soit de ces idées, que nous nous proposons toujours de développer dans un moment de loisir, nous voulons dire aujourd'hui quelques mots d'un recueil de chants sacrés, à une et plusieurs voix, qui, sous le titre *Alleluia*, a été publié à Genève chez M. Joël Cherbuliez. C'est le travail pieux et soigné d'un ministre protestant, M. Théodore Paul, qui habite les environs de Genève. Composé des plus beaux morceaux de Haendel, de Mozart, surtout du grand Sébastien Bach, le recueil qui nous occupe est divisé en deux séries, formant deux volumes fort bien gravés, avec des paroles françaises et allemandes au-dessous. La seconde série, qui est d'un choix plus remarquable que la première, contient quarante-deux morceaux empruntés à Bach, Haendel, Haydn, Mozart, Mendelssohn, Weber, Leo, Marcello, Lotti, Vittoria, etc. Nous aurions bien quelques observations à faire sur le mérite et sur la prosodie souvent étrange des paroles françaises que l'auteur a mises au-dessous du texte original. Pourquoi aussi M. Théodore Paul n'indique-t-il pas l'œuvre particulière du maître d'où il a tiré le morceau qu'il a choisi? Il ne faut pas craindre d'être trop explicite dans ce genre de publications, qui s'adressent à des esprits humbles.

M. George Mathias, dont nous avons quelquefois cité le nom dans la *Revue*, est l'un des meilleurs pianistes qu'il y ait à Paris. Élève de Chopin et de M. Barbereau pour l'harmonie et la composition, M. Mathias est un artiste fin, instruit, sérieux, dont le jeu rapide et délicat possède toutes les qualités qui distinguent l'école française sans en avoir les défauts. Il vient d'arranger et de transcrire pour le piano six grandes symphonies de Mozart, que publie l'éditeur Ahrand avec un soin digne de l'œuvre. Ces six grandes symphonies sont celle en *si bémol*, la symphonie qui porte le nom de *Jupiter*, celles en *sol mineur*, en *ré majeur*, en *ut majeur* et la dernière, qui est aussi dans le ton de *ré majeur*. J'ai parcouru avec attention le travail de M. Mathias, et il m'a semblé retrouver dans sa *traduction* toutes les nuances et tous les effets de l'original. Il faut être à la fois bon harmoniste, connaître à fond le mécanisme de l'instrument pour lequel on écrit, et posséder l'intelligence des effets multiples de l'orchestration, pour réussir à donner au pianiste une idée suffisamment exacte du poème symphonique qu'on se propose de transcrire. Il est grandement à désirer que des travaux honorables comme celui de M. Mathias obtiennent le succès qu'ils méritent, et aillent dans les mains de cette simple jeunesse qu'on empoisonne d'abominables productions. On ne se fait pas une idée de la musique de piano qui se fabrique à Paris et que vendent impunément des éditeurs patentés !

P. SCUDO.

V. DE MARS.